

Année universitaire 2022-2023

Monographie d'un équipage

Les récits et les lieux de l'animal de vénerie



Présenté par Baptiste Garguillo

Sous la direction de Laurent Gabail, maître de conférence

Mémoire présenté le 20/06/2023 devant :
- Laurent GABAIL, directeur du mémoire
- Laurent LEGRAIN, membre du jury
- Jean-Pierre CAVAILLÉ, membre du jury

Mémoire de **Master 2 mention Anthropologie**
Parcours Anthropologie Sociale et Culturelle

Remerciements,

Je voudrais tout d'abord remercier les membres du Rallye Gaillardet, les veneurs, la famille et les amis, pour leur gentillesse et leur patience. Je remercie particulièrement Thibaut qui a toujours répondu favorablement à mes sollicitations. Amitiés en St-Hubert.

J'exprime aussi ma gratitude envers mon directeur de recherche, M. Laurent Gabail, qui m'a soutenu et encouragé à poursuivre un travail qui pouvait parfois paraître trop insaisissable. À ma famille, mon père et ma mère, mes frères et ma compagne, je voudrais souligner ma profonde reconnaissance, merci pour votre soutien inconditionnel et la patience dont vous faites preuve au quotidien.

Que toutes ces personnes m'excusent de n'avoir pu rendre un travail plus précis et renseigné.

Table des matières

Introduction.....	4
Chapitre I.....	14
A. Le Rallye Gaillardet.....	15
Vers la chasse : les hommes avec les chiens dans le temps.....	16
Rôles et statuts.....	17
Les Gout auprès des chiens.....	19
La jeunesse de la meute et de l'équipage.....	20
Les Gout et les Billy, le noyau de l'équipage.....	22
Rupture.....	23
... ou parenthèse.....	24
Le sang, la succession, l'héritage.....	26
Un nouveau départ.....	28
Les mémoires de la vénerie.....	29
B. Le chien et le loup.....	33
Les multiples chiens et la meute.....	37
Le loup qui gobe.....	39
Le chenil en tension.....	41
L'équilibre de la meute.....	43
C. Une tradition du plaisir.....	45
La sélection.....	47
L'apprentissage de la discipline.....	49
Une éthique particulière.....	50
Le chevreuil est une proie.....	53
Chapitre II.....	55
A. Le dévoilement construit de l'invisible.....	59
Un événement fragmenté.....	59
Les différents plaisirs de la chasse.....	60
Comprendre à plusieurs.....	62
Quoi ? Où ? Quand ?.....	63
Le principe d'incertitude.....	65
Le change.....	69
Le défaut : le « mystère » de l'animal.....	71
Stabilisation du récit.....	75
B. Faire le récit d'une chasse qui existe.....	79
Le chevreuil comme fantôme.....	80
Des mots et des images.....	82
Un récit préfabriqué.....	83
Le séquençage d'un laisser-courre.....	85
Une mise en abyme de mise en récit.....	87
Chanter la chasse.....	90
C. La chasse, la science et les lettres.....	93
La chasse dans l'histoire.....	95
Lire ou faire.....	96
La chasse et la science.....	97
Les chasseurs sont des pêcheurs.....	100
Chapitre III.....	106
A. Le trophée, l'histoire et le lieu.....	108
Le récit comme trophée.....	110

Un corps éparpillé.....	112
L'histoire du trophée.....	115
La tentation des images.....	119
B. Les scènes de chasse.....	125
Les scènes du Rallye Gaillardet.....	127
Le débuché.....	129
Une scène qui marque.....	130
C. Le nom des choses.....	135
Des traces de passage.....	137
Des noms sur des cartes.....	139
Chasser sur les lignes entre les points.....	141
« Il se cache dans le sale, là ! ».....	145
Le saut du cerf.....	145
Nommer dans le temps, se nommer dans l'espace.....	150
Le pouvoir des noms.....	151
Le 2000ème cerf.....	153
Une forêt modèle.....	156
D. Guider le cheminement.....	163
Marcher chez-soi.....	164
L'existence est une durée dans l'espace.....	166
Poétique de l'habiter.....	167
Les animaux du coin.....	169
Le lièvre de Michel (Mauss).....	171
Les humains du coin.....	172
Ruptures et continuités de l'habiter.....	174
Conclusion.....	178
Lexique.....	182
Bibliographie.....	188

Introduction

La vénerie est une chasse à courre, à cor et à cri. Cette expression fait référence à trois éléments indispensables à son exercice. Tout d'abord, « à courre » renvoie au fait que la chasse est faite par une meute de chiens courants, plus particulièrement de chiens d'ordre. « À cor » renvoie à l'utilisation de trompes durant la chasse. Ces trompes de vénerie permettent à l'équipage de communiquer durant la chasse, les télécommunications étant interdites. Enfin, « à cri » renvoie au fait que les chiens crient pendant la chasse, ils poussent des *récris**¹ que les veneurs peuvent interpréter. On voit déjà que la vénerie est une chose complexe. Si je devais essayer de la définir, je procéderaï comme suit. La vénerie est une chasse dont le principe est basé sur la capacité des hommes à coopérer avec des chiens capables de suivre en meute un animal unique avec leur flair – les veneurs disent « le nez » – afin de le *forcer** au terme d'une poursuite dans laquelle s'exprime l'affrontement entre les chiens et le gibier, la meute devant déjouer « les ruses » de l'animal qui fuit. Cette chasse est pratiquée par des personnes qui s'organisent dans les collectifs formalisés que sont les *équipages** et qui possèdent une meute de chiens d'ordre. Il existe plusieurs types de vénerie en fonction du gibier sur lequel la meute est *créancée**. Les chiens *créancés** ne chassent qu'un seul type de gibier. La « petite vénerie » concerne les chasses à pied du lièvre, du lapin et du renard. La « grande vénerie » concerne les chasses à cheval du sanglier, du chevreuil et du cerf. La vénerie concerne « le beau et le bon ».

La vénerie est perçue par les veneurs comme une pratique ancienne, renseignée par des « textes », fondateurs de la tradition. En effet, il existe de nombreux ouvrages anciens qui renseignent sur la chasse à courre. Les veneurs ont l'habitude de faire remonter l'origine de la vénerie à la fin du Moyen-Âge et à des ouvrages comme *Le livre du Roy Modus et de la Royne Ratio* ou le *Livre de Chasse* de Gaston Fébus, datés des dernières décennies du XIV^{ème} siècle, ou bien encore *La vénerie* de Jacques du Fouilloux en 1561. La chasse à courre est associée, dans le passé, à une pratique royale et seigneuriale. Sur le terrain, on dit que François Ier est le premier à avoir fait de la vénerie une pratique royale, inspiré sans par doute les nombreux écrits qui le mettent en scène lors de chasses et dont on par exemple cité *La chasse royale contenant la prise du Sanglier Discord par l'empereur Charles cinquième et François premier*, écrite par Huges Salel au XVI^{ème} siècle. Louis XIV est également connu pour son attrait pour la chasse, qu'il formalise notamment au niveau des tenues et du *bouton** dont il instaure le port et qui seront standardisés dans leur forme

1 Les mots en italiques suivis d'une étoile sont définis dans un lexique placé en fin du mémoire.

actuelle par Louis XV. Si les conditions matérielles de la chasse ont évidemment évolué, le déduit semble toujours tenir des mêmes ressorts. La chasse aux chiens courants en forêt est un exercice particulier qui pousse les hommes à mettre au point une stratégie dans laquelle les veneurs prennent plaisir à construire une compréhension collective d'une action insaisissable, centrée sur le gibier et les chiens, dans l'opacité de la forêt. Au détour du chemin occasionné, ils donnent vie à un territoire sur lequel ils s'ancrent dans la durée.

Littérature scientifique

Un ouvrage de sciences sociales sur la vénerie

Les sociologues Michel Pinçon et Monique Pinçon-Charlot sont à ce jour les seuls à avoir publié un ouvrage consacré à la vénerie, *Chasse à courre*, dont la première publication date de 1993. Cet ouvrage a vocation à présenter la vénerie et le sens symbolique générale de la pratique, comme le montre le choix argumenté d'éviter « le risque de la monographie » (2018 [1993] : p.187) réductrice à des déterminismes locaux². Le livre a été réédité depuis, avec, d'abord comme sous-titre en 2003, *Diversité sociale et culte de la nature*, puis, *Ses rites et ses enjeux* en 2018. Les sociologues axent principalement leur réflexion autour de trois idées principales. Tout d'abord, la vénerie s'organise autour du laisser-courre que l'on peut concevoir comme « un rituel de la mort » (*Ibid* : p.61), expression d'un « culte de la nature ». Dans cette perspective, les chiens et le *piqueux**, celui qui *sert** la meute, ont un rôle d'« intercesseur » (p.59) vers le décodage des « mystères de la nature » (p.33), dans une position intermédiaire « entre profane et sacré » (p.55). La deuxième idée concerne le contenu symbolique de la pratique. Si la vénerie est un culte de la nature, les sociologues nous disent que ce culte est celui *d'une* nature, envisagée comme difficile et régie par la lutte pour la survie. Cette vision de la nature s'oppose à celle véhiculée par les « plaignants » (p.127) du procès fait à la vénerie, intensifié depuis les années 1970. Le dernier grand axe des deux chercheurs est de montrer la diversité et l'hétérogénéité sociale des pratiquants. Ceci les poussera à considérer le laisser-courre comme un « fait-social total » (p.300) renvoyant, pour un public composé de la majorité des catégories sociales à l'exception des classes moyennes urbaines et intellectuelles. Il s'agirait alors d'une « métaphore du monde social » (2003 : p.225) dans laquelle l'affrontement entre les ruses du gibier et le flair des chiens répond à « la logique concurrentielle de la société » (*Ibid*).

2 Une critique adressée à Bernadette Bûcher pour un article paru 1982 dans *Études Rurales*.

L'ouvrage des Pinçon-Charlot, par son ambition, permet de donner un paysage général de la vénerie dont la description est remplie de détails ethnographiques intéressants. Néanmoins, l'ethnographie se limite parfois à ces détails et la pratique de la chasse elle-même est peu renseignée, tout comme le rapport aux chiens. L'analyse symbolique aurait sûrement gagné à s'appuyer davantage sur les ouvrages de Bertrand Hell pour argumenter la socialisation symbolique du sauvage, lequel n'est jamais pensé comme autre chose que « les mystères de la nature » et « les forces du sauvage », nécessitant une attitude tenant de la révérence envers le sacré. Nous retenons cependant des Pinçons-Charlot une fine compréhension du paysage sociologique et historique de la vénerie de la fin du XXème siècle, ainsi qu'une quantité de descriptions contextualisées et un lexique appréciable.

Des ouvrages sur la chasse

L'œuvre de Bertrand Hell concernant la chasse en Europe se base sur deux ouvrages principaux. Le premier est une monographie de la chasse dans les Vosges, *Entre chiens et loups, faits et dits de chasse dans la France de l'est*, paru en 1985. Il développe notamment, outre l'éthique de chasse des *pirsheurs* – les chasseurs à l'approche de la région – l'idée d'« un système du flux sauvage » (1984 : pp.61-165). Pour les chasseurs de l'est, la chasse est l'expression d'une emprise de ce flux sur les chasseurs, le flux est alors appelé « *jagdfeiber* », la « fièvre de la chasse » qui se manifeste physiologiquement quand l'ouverture de la saison devient imminente. Le « viandard » (Ibid : p.123), celui qui ne respecte pas l'éthique de la chasse, est alors considéré comme soumis à une fièvre plus forte que ce qu'il ne peut « maîtriser » (Ibid). Hell approfondit la symbolique du « flux sauvage » en 1994 dans *Le sang noir, chasse, forêt et mythe de l'homme sauvage en Europe*. Le « sang noir » synthétise la symbolique du « pendant furieux » du flux sauvage, avec lequel le rapport est médiatisé, entre autre et du moins en Europe, par la chasse – d'un point de vue symbolique, l'analyse des Pinçon-Charlot commencerait ici, en descendant des idées vers la pratique de la vénerie. La chasse n'est pas une vitrine du sauvage, elle exprime un mouvement d'attirance et de méfiance à l'égard d'un monde ambivalent dans « l'*ethos* des sociétés agricoles » (2012 [1994] : p.306).

Ces ouvrages m'ont notamment donné des repères cynégétiques depuis lesquels commencer l'analyse de l'ethnographie. La vénerie peut rapidement, pour plusieurs raisons³, faire oublier son caractère cynégétique. Ces textes m'ont permis de me faire une idée de l'éthique de chasse de la vénerie en regard d'éthiques en même temps similaires et différentes. Il m'est apparu que le système

3 La plupart des gens, dont je faisais partie il y a peu, n'ont connaissance de la vénerie qu'au travers du rapport désincarné de la littérature. La multitude des éléments qui la composent peuvent parfois noyer la chasse dans son décor, son décorum, ses outils, ses acteurs, ses mots et ce n'est pas sans raison.

de « flux sauvage » établi dans le contexte vosgien permettait de relativement bien décrire le statut attribué au chien de chasse par les veneurs. L'étude sur le « sang noir », elle aussi ambitieuse, m'a donné des informations sur le paysage symbolique dans lequel la pratique cynégétique peut se négocier. La vénerie en est toutefois remarquablement absente alors même que de longues parties sont consacrés à St-Hubert et aux chiens.

Le rapport aux chiens et les particularités des chasses aux chiens courants, je les ai trouvés chez Anne Vourc'h et Valentin Pelosse qui, dans *Chasser en Cévennes, un jeu avec l'animal* (1988), se sont attardés à faire la monographie d'équipes cévenoles « de chasse à tir postée, avec chiens courants » (1988 : p.19), principalement au sanglier d'élevage. Les chasses qu'ils décrivent sont très différentes des laisser-courre de la vénerie. Les chasseurs sont armés de fusils et les chiens courants, aidés des traqueurs, ont pour rôle de rabattre le gibier, souvent multiple, vers des postes de tirs préétablis. Le gibier est partagé équitablement de façon à compenser l'inégalité inhérente à la chasse, entre traqueurs et tireur postés, et entre les différents postes de tir. Pourtant le veneur et le chasseur cévenol partagent beaucoup. Ils font tous les deux « le *pied* » qui consiste à chercher les traces laissées par le passage de l'animal. Ils sont également tous les deux très attentifs aux chiens « qui doivent mener le chasseur ». Les chiens « quêtent » dans les deux cas (*Ibid* :p.24). De plus, les chercheurs ont montré l'importance de la « parole de chasse » pour les chasseurs, « spécialement les débats qui succèdent à chaque action de chasse » (p.51). L'importance d'une tradition orale résonne avec celle soulevée par les Pinçon-Charlot, qui en dépit des nombreux écrits et réifications, reste prépondérante dans la vénerie.

Ils concluent par ailleurs sur une clarification du statut théorique de la chasse dans les sciences sociales. Selon eux, la chasse, loin d'être systématiquement assimilable à un sport, correspond « à la caractérisation du jeu, telle que l'énonce R. Caillois [...]. La notion de jeu rend compte du statut de l'objet tout en libérant de l'imposition de sens » des rapprochements systématiques avec le sport ou les rites. « La chasse [se place] du côté du *divertissement* libre, en marge de la vie courante et régie par des conventions d'avantage implicites qu'explicités (voire une "éthique") ». Ils considèrent la chasse « comme un *jeu* suscitant ritualisation des pratiques et projections symboliques » (p.228). Dans ma progression intellectuelle personnelle, je trouvais une confirmation extérieure de ce que je pressentais depuis le terrain. C'est à partir du plaisir de faire la chasse, de la dire et de la penser que se fonde l'édifice social et symbolique de la chasse, la vénerie en ce qui nous concerne. La chasse à courre présente des conventions très explicites, dues à une institutionnalisation forte et productrice de réifications. Toutefois, la vénerie possède également son lot de règles implicites, son éthique différenciant le « viandard » du vrai chasseur. Par ailleurs, la

vénerie peut parfois n'être pas si séparée que ça de la vie ordinaire, tant la vie du chenil prend une place importante dans celle des veneurs.

L'anthropologie de la vénerie

Nous nous sommes éloignés de la vénerie des Pinçon-Charlot en suivant le fil tendu par la dimension symbolique de leur ouvrage. Celui-ci nous a emmené sur d'autres terrains de chasse et le paysage de leurs idées. Nous sommes revenus à la vénerie par les chiens courants des chasseurs cévenols, ancrant ainsi la réflexion dans la pratique. Les chiens d'ordres de la vénerie ont, quant à eux, été récemment et pour la première fois au centre d'une étude anthropologique.

Les recherches de Charles Stépanoff ont fait l'objet de deux publications en 2020. Ces textes étant sortis après mes premières recherches bibliographiques, ils apportèrent de nombreux éléments de réponse aux questionnements qui étaient alors les miens. En premier lieu, Stépanoff réactualisait « le procès » autour de la chasse à courre, dont l'étude des sociologues de la bourgeoisie remontait aux années 1990. Dans l'article « La forêt est en guerre : enquête sur le conflit autour de la chasse à courre » paru dans *Terrain* en février 2020, il s'emploie à rendre compte de l'affrontement dont la forêt fait l'objet, entre veneurs et membres du collectif informel AVA⁴, pour Abolissons la Vénerie Aujourd'hui. Stépanoff affirme que les crispations « cristallisent un ensemble de tensions sur l'usage des territoires ruraux, particulièrement vives en région parisienne, entre un monde populaire rural qui considère ses pratiques et ses valeurs comme menacées et de nouveaux arrivants toujours plus nombreux issus des classes moyennes, représentants d'une culture citadine » (Stépanoff, 2020a : p.14).

C'est surtout dans le chapitre « Des chiens et des hommes : modes de vie partagés et coopération cynégétique », paru en juin 2020 dans *Comportement et bien-être du chien, une approche interdisciplinaire*, que l'anthropologue s'intéresse aux chiens de vénerie. Après avoir fait un tour d'horizon des modes d'intégration du chien à la vie sociale, il développe l'idée que le statut du chien de vénerie, opposé à celui du « chien de maison » est une exception dans le monde occidental. En effet, « les qualités valorisées chez les chiens courants sont la vitesse, la voix, l'écoute, l'initiative et le courage, plutôt que la soumission ou l'affection comme il en va des chiens de maison » (Stépanoff, 2020b : pp. 536-537). Ces qualités doivent aussi coexister avec « des dispositions prédatrices proches de celles de leur ancêtre sauvage, le loup » (*Ibid* : p.530). Ces capacités individuelles trouvent leur pleine efficacité dans une cohérence de meute qu'entretiennent

4 « Né en 2017, à l'ère des réseaux sociaux, AVA se distingue par une stratégie neuve. AVA n'est pas une association déclarée, mais un collectif informel constitué d'une douzaine d'antennes à travers la France réunissant au total environ 150 membres actifs et plusieurs dizaines de milliers de sympathisants. Le collectif a pour outil principal de communication et de recrutement le réseau Facebook où AVA France et les différents groupes locaux cumulent environ 50 000 abonnés. » (Stépanoff, 2020a : p.5)

les veneurs. Stépanoff montre également la façon dont les veneurs arrivent à communiquer avec les chiens au travers de ce qu'il apparente à un « pidgin trans-spécifique » (p.539) tel que décrit par Eduardo Khon chez les Runa d'Amazonie.

La valeur de ce texte tient pour moi dans ce qu'il apporte de compréhension de la façon dont peut se dérouler un laisser-courre. La pratique y est finement décrite et elle trouve du sens dans la « musique des chiens ». Stépanoff approfondit l'intérêt des veneurs pour le « travail des chiens » déjà remarqué par les Pinçon-Charlot (2018[1993] : p.251 ; Stépanoff, 2020b : p.531) et montre l'importance de l'ouïe dans l'effort de compréhension dont font preuve les veneurs. Il affirme que leur plaisir s'enracine dans cette coopération avec la meute et les moyens mis en œuvre pour la construire. Lorsque les chiens chassent, ils crient, et leurs récris permettent aux veneurs qui ne peuvent voir l'action de s'imaginer ce qu'il se passe, partageant d'une certaine façon l'expérience des chiens. Il montre également le rôle des trompes et du langage dans la communication entre les membres de l'équipage et avec les chiens. Il conclut sur l'ancienneté du déduit : attestée « dès les traités du Moyen Âge, la notion de joie partagée circulant entre hommes et chiens est centrale dans le plaisir de la chasse » (2020b : p.537). Cependant, je m'attacherai ici à considérer prioritairement la « communication multimodale » (*Ibid* : p.539) établie entre tous les membres du collectif, chiens et veneurs, sans la qualifier de pidgin trans-spécifique. Notamment parce que nous verrons plus loin que ce complexe multimodal de transmission de l'information ne peut se limiter à l'idéal type du pidgin trans-spécifique.

En 2021, Stépanoff publie à nouveau ces deux articles dans un ouvrage conséquent sur la chasse en France. Il y décrit notamment le processus qui a construit, dans le temps long, l'attitude double de la société moderne face à la nature. D'un côté, les humains font preuve d'une volonté protectrice et préservative de la nature, de l'autre, elle s'accompagne d'un désengagement généralisé de l'environnement qui permet l'exploitation de la nature. Cette attitude dominante dans la société, qu'il appelle alors « *exploitection* » (2021 : pp 7-20) se fonde sur une division stricte et spatialisée de la « Nature » et de la « Culture ». L'ontologie naturaliste toute puissante ne doit cependant pas occulter l'existence d'un animisme « en mode mineur » (p.221) qui vit parmi les chasseurs et qui doit être compris en rapport avec leurs modes d'engagements dans l'espace naturel. Les conclusions de cet ouvrage rejoignent finalement, par d'autres chemins, les conclusions des sociologues sur un « temps hors du temps » (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2018[1993] : pp.33-61) qui permet aux chasseurs et aux veneur, par la réactualisation, « l'appartenance à une *communauté temporelle élargie* »(Stépanoff, 2021 : p.370).

L'anthropologie de l'espace

Il reste que les équipages de chasse à courre sont les expressions spatialisées de cette communauté temporelle. Il me fallait alors des outils pour penser l'espace. Les chercheurs qui ont travaillé sur la chasse ont bien souvent souligné l'importance du territoire pour les chasseurs et notamment celle qui se joue autour du sentiment d'appartenance (Baticle, 2013a ; Fradkine, 2015 ; Vourc'h & Pelosse, 1988). Ils décrivaient cette fois des exemples trop proches et à la fois trop différents de ce que j'observais. C'est par les deux lectures très inspirantes de Tim Ingold ([2013]2016) et de Keith Basso (2016) que je me dotais d'outils et de pistes d'ordre suffisamment général pour repenser les particularités de mon objet.

Ce dernier consacre son ouvrage *L'eau se mêle à la boue dans un bassin à ciel ouvert* à la population Apache occidentale de Cibecue en Arizona. Il s'attache principalement à décrire la façon dont les gens façonnent le territoire avec l'histoire de leur peuple. Il commence par affirmer que les pays du passé sont accessibles par l'imagination et la création de *monde-lieux*. Le monde-lieu est « un monde parallèle » où « des fragments du passé deviennent réalité » (p.28). Mais l'imagination est une activité culturelle et en cela, les mondes-lieux dans lesquels vagabondent les pensées des gens sont construits à partir de relations sociales. Il se propose donc de faire une ethnographie « de la création de lieux » à partir de l'exemple des Apaches de Cibecue.

C'est là qu'intervient selon moi Tim Ingold. En effet, j'ai la conviction que ce que décrit Basso correspond à une « poétique de l'habiter » (Ingold [2013]2016 : p.39) avec toutefois une composante culturelle plus prononcée que dans *Marcher avec les dragons*. Les Apaches considèrent notamment que dire le nom descriptif d'un lieu revient à « citer » la parole des ancêtres qui ont décrit ce qu'ils ont vu en arrivant. Déjà le toponyme descriptif permet d'illustrer le concept gibsonien d'*affordance*. Pour Ingold, « l'environnement » est toujours un environnement *pour* un sujet. Le concept d'*affordance* permet de circonscrire, au sein d'un milieu ou d'un objet, les propriétés *objectives* qui vont épouser la perception orientée de l'observateur engagé dans son milieu. Dit autrement, les affordances sont ce qui permet à quelque chose d'être perçu, par opposition à ce qui fait que tout le reste de l'environnement est informe et indistinct, il n'existe pas *pour* le sujet. Les toponymes descriptifs illustrent magistralement la transmission culturelle des affordances. En nommant le lieu, l'ancêtre dirige l'attention de ceux qui viendront après lui. Même lorsque le lieu change, c'est l'absence de la description contenue dans le nom qui se manifeste en premier : « Je n'aperçois point d'arbre, isolé ou non, sur le marécage de Genevrier se dresse seul » (Basso, 2016 : p.43). D'autres lieux commémorent des événements douloureux de l'Histoire du peuple Apache. À chaque fois, Basso montre « le monde tel qu'il existe et acquiert une signification par rapport » (Ingold, [2013]2016 : p.28) aux Apaches. Il décrit en particulier la façon dont ces

toponymes commémoratifs (Basso, 2016 : p.53) sont porteurs de valeurs morales qui orientent les trajectoires biographiques des gens. En effet, lorsqu'ils « décochent une flèche » (p.83), les Apaches utilisent subtilement le nom d'un lieu et le monde qui y est associé pour faire saisir à quelqu'un la forme de « sagesse » (p.89) qu'il recèle. La cible de la « flèche », traquée par le lieu, se réconcilie avec lui quand, au bout du cheminement personnel effectué, il intègre la composante morale de l'histoire associée. En faisant ainsi, les « chasseurs-conteurs » (pp. 63-97) ne font rien d'autre que révéler les « indices » qui vont guider leur cible « vers des significations qui se trouvent au cœur du monde lui-même » (Ingold, [2013]2016 : p.32). Ce faisant ils participent à éduquer leur attention dans un monde où les lieux sont des réserves de sagesse. J'avais alors l'impression qu'Ingold me dotait des outils nécessaires pour le « semblable » dans le « dissemblable », le lointain de Basso dans le proche de mon terrain.

Le terrain

C'est en cherchant à me renseigner sur les chiens de chasse des chasseurs à tir que j'apprends que la chasse à courre se particularise par le rôle prépondérant des chiens d'ordre. En me renseignant d'abord auprès de la littérature scientifique la plus accessible, je commençais par nourrir un intérêt à l'endroit de la meute de chiens de vénerie, dépeinte comme le véritable chasseur dans l'affaire. Mes premières interrogations se concentraient alors sur le rapport, à première vue paradoxal, entretenu par les veneurs avec ce que je considérais comme un animal domestique « ensauvagé ». J'ai donc cherché à entrer en contact avec des équipages de vénerie de la région toulousaine. Je ne cherchais pas particulièrement à travailler avec un équipage de grande vénerie et je voulais notamment éviter les équipages chassant le cerf, plus souvent sujets aux actions anti-chasse des AVA.

Étant intéressé par les chiens, je ne pensais pas pertinent de travailler sur un conflit ontologique déjà bien renseigné. De plus, je cherchais à voir un équipage différent des « grands équipages » sur lesquels se basent principalement les travaux existants. Un jeune maître d'équipage du Tarn, Thibaut Calvayrac-Gout, a répondu favorablement à ma demande. Après un premier entretien téléphonique, j'ai finalement été invité au Moulin-Bas, à Arfons. Le vieux moulin à eau constitue le « quartier général » du Rallye Gaillardet, jouxté par le chenil. Cet équipage familial chasse à courre sur la Montagne-Noire depuis 1947, année de sa fondation par Étienne Gout père, l'arrière-grand-père de Thibaut. Il *découple** aujourd'hui dans la voie du chevreuil, et les chiens, depuis la fondation du Gaillardet, sont des Billy blancs et oranges. Au cours des trois années

passées à travailler avec l'équipage, j'y ai rencontré une trentaine de personnes venues pour la chasse, mais les personnes les plus régulièrement présentes sont Étienne (dit Youyou) le grand-oncle de Thibaud, Joëlle, sa femme, les frères Ravier, Baptiste et Arnaud, Ophélie, la compagne de ce dernier, les sœurs Tricoire, Mylène et Camille, souvent accompagnées de leur père, Louis, et de leurs enfants, Justine, la compagne de Thibaud et enfin Olivier, le cousin de ce dernier. Toutes ces personnes sont devenues des amis et je voudrais encore les remercier pour leur accueil, en m'excusant par avance pour les erreurs et approximations qu'ils et elles pourraient rencontrer pendant la lecture. Dans les pages qui vont suivre je ferai souvent référence aux « cousins » que sont Thibaud, Baptiste et Arnaud et qui constituent le noyau générationnel autour duquel se structure aujourd'hui l'équipage.

Je m'appuierai donc sur la littérature scientifique brièvement passée en revue et qui constitue la base principale de ma réflexion, mais aussi sur d'autres ouvrages scientifiques dont l'utilisation est plus anecdotique. J'aurai également recours à des ouvrages issus de ce que j'appelle la « littérature des veneurs », comprenant des traités de chasse anciens notamment. Parmi ces auteurs, je note une surreprésentation de noms de familles aristocratiques, notamment parmi les auteurs-veneurs mais également parmi les auteurs scientifiques, issus principalement du droit, de l'histoire et de l'histoire de l'art. J'ai également eu recours à des cartes anciennes et actuelles de plusieurs forêts françaises. Cependant, l'ethnographie constitue la base de mes réflexions et j'ai intégré les membres de l'équipage dans ma progression intellectuelle en discutant régulièrement avec eux des avancées de mes recherches.

Mon travail est parcouru d'un mouvement qui, en voulant à m'éloigner des chercheurs qui avaient déjà travaillé sur la chasse à courre, m'a amené à des conclusions souvent très similaires mais auxquelles, je l'espère, un autre cheminement aura donné des colorations nouvelles.

Je vais ici m'efforcer de donner à voir un exemple de vénerie contemporaine. Je commencerai par faire une courte monographie de l'équipage du Rallye Gaillardet en soulignant son articulation autour de la meute et du territoire. Je montrerai ainsi le lien d'une généalogie canine et d'une généalogie humaine qui la garantit. Cet équipage est assez ancien et son historique permet de saisir les logiques qui organisent ce groupe de veneur et son dynamisme. En examinant la façon dont ils exercent un contrôle préalable sur la chasse, je m'attarderai sur le cadre définissant les choses « bonnes à penser » et qui permet à la diversité des équipages et des meutes de s'épanouir dans le respect des « traditions ».

Après avoir décrit les hommes et les chiens, je consacrerai les pages suivantes aux différentes façons dont les veneurs perçoivent, construisent et fixent la vie sauvage au travers de la chasse et de sa périphérie. En suivant un premier axe structuré autour de la narration sous ses différentes formes, je décrirai la façon dont se déroule un laisser-courre, événement fragmenté qui se donne à voir comme le récit d'une action centrée sur les chiens et le gibier. Un peu plus loin de l'action et des chiens, j'entamerai une réflexion sur la manière dont la chasse se donne à comprendre, savoir et raconter au travers d'un continuum narratif qui met en mots et en images les significations de la forêt.

Enfin, dans un dernier chapitre que je consacrerai au territoire, je m'efforcerai de décrire la façon dont se nouent les relations que les veneurs entretiennent avec les lieux de leur territoire. Les trophées nous emmèneront vers les toponymes et, de là, nous irons vers une poétique de l'habiter du Rallye Gaillardet.

Les mots de la vénerie sont le sujet de beaucoup de discussions tant ils sont constitutifs de son exercice, je proposerai donc un lexique en fin du mémoire. De façon générale, les termes en italique sont des termes littéraires, les termes entre guillemets sont ceux entendus sur le terrain, s'il n'est pas précisé qu'il s'agit de citations.

Chapitre I.

Les hommes, les chiens et la discipline

Bien faire les belles chasses

A. Le Rallye Gaillardet

un équipage et une meute en (re)construction

« J'ai dû voir plus d'une centaine d'équipages en action durant ces trente dernières années, je suis frappé d'observer à quel point les chiens ressemblent à leur maître. C'est une des raisons pour lesquelles les meutes sont si différentes les unes des autres. Chaque équipage a son style, sa méthode, sa personnalité. Le maître d'équipage sélectionnera ses chiens en conséquence. L'important est de fixer un cap et de s'y tenir ensuite. »

Pierre de Rouaille, dans un supplément de la revue *Vénerie*, 2015

Quand on suit un équipage de vénerie pour produire un discours scientifique sur la chasse à courre, on se demande rapidement si cet équipage particulier est représentatif. La chasse à courre fait état d'un grand nombre de codifications qui, à première vue, peuvent donner un caractère rigide à ce que les veneurs présentent comme « le respect des traditions ». Les équipages de vénerie respectent des principes qui régissent non seulement la façon dont les chiens doivent chasser, mais aussi la tenue des veneurs, la façon dont ils peuvent ou non communiquer, ou encore la manière dont ils élèvent leurs chiens. Si ces règles peuvent apparaître comme des contraintes, dont on sait par ailleurs qu'elles constituent une partie du plaisir recherché par les veneurs, elles forment également un cadre dans lequel se déploie la diversité des équipages. Par exemple, les veneurs s'astreignent au port d'une tenue réglementée. Celle-ci, dont la standardisation est entamée sous Louis XIV, comprend habituellement une culotte de cheval, une cravate de vénerie, une bombe, un gilet, une redingote et une épingle. Ces derniers éléments sont différents d'un équipage à l'autre. La *redingote* se particularise par un couple de couleurs décrit par exemple ainsi : « verte et parement ventre de biche ». La première couleur « verte » fait référence à la couleur principale de la tenue et les « parements ventre de biche » correspondent à la couleur des revers des manches, du col et des poches de la redingote. La couleur du parement est souvent la même que celle du *gilet*. L'*épingle* est le support du *bouton* de l'équipage. Ce bouton, qui donne son nom aux membres d'un équipage, consiste en une pièce métallique figurant l'emblème de l'équipage. Tous les équipages arborent fièrement cet objet qui les singularise en même temps qu'il les rattache à une tradition. De la même façon, la meute que *découple** chaque équipage est différente. Elle est constituée selon des règles

communes que doivent respecter les veneurs, mais également suivant des logiques propres à chaque équipage, et plus particulièrement à chaque maître d'équipage. Une idée souvent exprimée à l'oral et tout aussi souvent reprise à l'écrit, peut se résumer ainsi : il y a autant de meutes différentes que d'équipages et chacune est à l'image de celui-ci.

Apparaissent dès lors, dans l'arrière plan d'une grande Histoire de la vénerie qui légitime la standardisation de la pratique, les multiples petites histoires particulières de chaque équipage, celles qui, selon les prestiges, composent la première. Certains équipages bénéficient d'une grande notoriété auprès de la communauté des veneurs, qui connaît leur passé. Cependant, tous sont des formations dynamiques, conscientes de leur histoire. Les indices qui permettent de rendre compte des métamorphoses au cours du temps montrent le souci de préservation et de transmission de la pratique, perçue comme traditionnelle, cependant que cet impératif de préservation nécessite d'appréhender un futur souhaité, parfois menacé. La meute est elle aussi un élément dynamique dont les changements et fluctuations sont directement liés à l'équipage et son dynamisme propre. En ce sens, le Rallye Gaillardet est représentatif de l'exercice de la vénerie contemporaine. En structurant cette première partie autour d'un jeu de miroir entre l'équipage et la meute, je ferai apparaître les logiques particulières qui président à leur organisation respective.

Vers la chasse : les hommes avec les chiens dans le temps

J'ai souvent entendu sur le terrain des phrases telles que « J'espère que tu viens pas pour voir une prise » ou encore « nous, on prend vraiment pas beaucoup ». La plupart des gens affirment également que la prise d'un chevreuil ne leur est jamais entièrement agréable. Toutefois, il arrive souvent qu'après une *retraite manquée** le maître d'équipage, après avoir discuté de ce qu'il aurait fallu faire ou ne pas faire, affirme qu'il faudrait prendre, « ce serait bon pour les chiens ». Il faudrait donc prendre, mais pas tout le temps. Le fait que le Rallye Gaillardet ne prenne pas régulièrement n'est pas le signe que l'équipage ne mène pas de beaux laisser-courre. Les chiens sont beaux, ils travaillent bien et certains savent relever joliment les *défauts** mais voilà, « on arrive pas à prendre ». Dire « on n'arrive pas à prendre » n'est pas anodin. Dans l'esprit des veneurs, l'équipage est indissociable de sa meute ; l'incapacité à prendre n'incombe pas à l'une ou l'autre des parties du collectif, mais aux deux en même temps. Le fait de ne pas prendre ne constitue en rien une fatalité pour les veneurs. Au contraire, l'envie de constituer un équipage et une meute capables de prendre pendant de beaux laisser courre est une motivation fondamentale pour s'engager dans une telle entreprise. Un laisser courre est un événement complexe et aléatoire sur lequel les humains n'ont finalement que peu de contrôle. Ils font confiance aux chiens et attendent d'eux qu'ils comprennent

« la logique des choses ». Quand un laisser-courre est décevant, le maître d'équipage peut, par exemple, s'en vouloir d'avoir fait confiance à un vieux chien ordinairement bon qui « a saboté la chasse par jalousie » face aux jeunes chiens.

C'est donc en tenant compte de la configuration actuelle de la meute qu'un équipage définit ses objectifs. C'est par rapport à des défauts ou des qualités observables dans le présent qu'est appréhendé un futur probable aux travers des saillis et de la reproduction. Mais c'est également parce que la situation actuelle résulte, entre autres, de prises de décision antérieures qui l'ont conditionnée, que le passé doit rester à l'esprit. A ce sujet, notons qu'il est important de connaître sur quelques générations les ascendants d'un chien que l'on souhaite faire se reproduire car on pense que certaines qualités ou défauts peuvent sauter des générations et réapparaître. La question qui nous guidera donc pour le moment est la suivante : comment comprendre et expliquer le fait que le Gaillardet prenne peu.

Rôles et statuts

Au sein d'un équipage se distribuent plusieurs statuts. Tout d'abord le maître d'équipage. Celui-ci est en quelque sorte le propriétaire de l'équipage. Il possède souvent le chenil et le lieu de rendez-vous, ainsi que les box pour chevaux quand ils sont nécessaires. Son nom, souvent associé à celui de l'équipage devient, par métonymie, un moyen de désigner l'équipage dont il est responsable. Responsable, le maître d'équipage l'est à plusieurs titres. L'équipage étant associé juridiquement à une association de loi 1901, il en est d'abord le responsable légal et financier, notamment durant les chasses. Lors de celles-ci, il est le seul à devoir impérativement être à cheval⁵. Le maître d'équipage est aussi celui qui s'occupe de trouver des territoires de chasse et il est en contact avec différentes institutions comme l'Office National des Forêts (ONF) ou les Fédérations Nationales et Départementales des chasseurs qui délivrent les bracelets correspondant au nombre d'animaux prévus par les plans de chasse.

Il est également et surtout celui qui décide de l'orientation de l'équipage, qui fixe le « cap » évoqué par Pierre de Rouaille cité en exergue. En effet, un équipage est toujours tourné vers un idéal à atteindre. Si, par bonheur, un maître d'équipage atteint son objectif, il sera toujours mobilisé par la nécessité de maintenir un équilibre précaire en préservant la cohésion de la meute, comme celle de l'équipage. Sur mon terrain, on affirme « qu'il faut 10 ans pour faire une meute et une équipe ». C'est ce qui explique qu'à mon arrivé, le maître d'équipage a exprimé le fait qu'il n'avait pas encore de meute ou que celle-ci ne comptait qu'une vingtaine de chiens sur les 35 du chenil⁶. Mais

5 Pour les équipages de grande vénerie, la petite vénerie se pratiquant à pied.

6 Aujourd'hui, après trois ans de tri, de sélection et de naissances, il y a autour de 25 chiens au chenil qui composent dorénavant une meute de plus en plus « homogène »

il est rare que cet objectif se résume simplement à celui de constituer une meute qui « prend ». Cet objectif, qui se confond dans celui d'une « belle meute », est plutôt celui de faire « de belles chasses » et en cela, il nous informe sur les critères d'appréciation de la chasse par le maître et son équipage.

Car si le maître a le dernier mot, il est rare qu'il prenne les décisions tout seul. Quand Paul Chauvin⁷ se demande si la première qualité d'un chien de vénerie n'est pas la « modestie » ou si la « meilleure meute ne serait [...] pas celle constituée d'honnêtes chiens », il évoque notamment les qualités attendues d'un bon chien de vénerie, celles qui le différencieront d'un jeune chien, encore « fofou », qui crie à la moindre occasion. Le chien honnête doit suivre la meute et faire confiance aux meilleurs chiens, faire preuve de modestie. Mais la modestie est également une qualité attendue de tout veneur et particulièrement du maître d'équipage. Il doit être conscient des limites de ses capacités qui, durant la chasse, sont supplantées par celles des chiens, et, à la chasse comme au chenil, sont supplantées par celles du piqueux. « Être piqueux c'est un métier ». Des gens sont payés par les équipages pour effectuer ce travail qui demande de passer beaucoup de temps avec les chiens, jusqu'à loger sur place près du chenil.

Le piqueux est celui qui s'occupe des chiens au chenil et qui les « sert »⁸ durant la chasse. Il possède une grande connaissance de la meute mais aussi des animaux de chasse et de leurs ruses. D'ordinaire, le piqueux travaille en suivant la volonté du maître d'équipage mais il arrive, dans les « grands équipages », que ce dernier, conscient des qualités de son piqueux, lui délègue toute autorité dans la gestion de la meute, la composition de celle-ci durant la chasse, ou sur la prévision des saillies. D'autres rôles peuvent être identifiés, dont les noms renvoient souvent à un élément de la tenue. Les « épingles » sont des veneurs en cours d'intégration. Ils ont payé une cotisation qui leur donne le droit de porter l'*épingle* sur laquelle on trouve le *bouton*. Les « gilets » peuvent être des veneurs au stade plus avancé d'intégration de l'équipage précédant celui de « bouton », mais ils peuvent aussi être des veneurs venus d'autres équipages et qui suivent une chasse durant laquelle ils ne sont autorisés à ne porter que le gilet de leur tenue habituelle sous une veste d'invité. Les valets de chiens sont ceux qui s'occupent des chiens au chenil mais qui ne les servent pas durant la chasse. Le master est celui qui seconde le maître d'équipage, il sert les chiens à la chasse mais ne s'occupe pas du chenil. Certains équipages payent un master pour mener les chasses. Il possède également une grande connaissance des chiens et de la chasse et, s'il ne travaille pas lui-même au chenil, son avis compte dans l'élevage des chiens. Il agit en tant que conseil du maître d'équipage.

7 Président du Club du chien d'ordre. Dans un supplément de *Vénerie*, 2015.

8 En vénerie, on dit de celui qui mène les chiens qu'il les « sert ».

Les Gout auprès des chiens

Sur la Montagne Noire, à la frontière du Tarn et de l'Aude, le Rallye Gaillardet est un équipage familial, celui de la famille Gout. L'équipage est installé au Moulin-bas, un vieux moulin à eau d'Arfons, auprès duquel se situent le chenil et les box des chevaux. Ce moulin appartiendrait à la famille Gout depuis « plus de 300 ans ». Cet équipage se particularise notamment par la jeunesse de ceux qui le dirigent et qui ont moins de trente ans. Depuis 2018, Thibaut, de la branche Calvayrac, est le maître de l'équipage fondé par son arrière-grand-père entre 1946 et 1947. Son cousin Baptiste, de la branche Ravier, est son adjoint dans cette tâche. Aujourd'hui, il n'y a pas de piqueux à proprement parler et les deux cousins se partagent les prérogatives principales qui lui échoient en temps normal. Thibaut mène plus activement les chasses que Baptiste, et ce dernier est plutôt responsable de « l'élevage » au chenil. N'habitant pas sur place, ils se rendent néanmoins tous deux au Moulin chaque week-end, depuis Carcassonne et Toulouse où ils travaillent, pour s'occuper de la meute. Là ils retrouvent souvent leur cousin Arnaud, le jeune frère de Baptiste, ainsi qu'Ophélie sa compagne, qui sont « montés » depuis Castres. Ce jeune couple de moins de vingt-cinq ans s'occupe également des deux Braques allemands avec qui Arnaud chasse la bécasse. Ils participent tous les quatre très activement à la vie du chenil le week-end. Ils font régulièrement le tour des boucheries pour récupérer des abats et des chutes de viande qui, une fois broyés, serviront à nourrir les chiens. Thibaut et son grand-oncle Étienne se sont mis d'accord pour demander de l'aide à un ami villageois qui vient s'occuper des chiens deux fois par semaine. Étienne vient donc les lundi, mercredi et vendredi. L'ami vient les mardi et jeudi et Thibaut et ses cousins viennent le week-end.

Chaque jour, la personne présente doit nourrir les chiens et nettoyer le chenil pendant qu'ils sont sortis dans le parc jouxtant ce dernier. Pendant la sortie dans le parc, les chiens mangent des herbes « pour se purger », s'abreuvent au ruisseau dont ils préfèrent l'eau à celle de leur abreuvoir, et en profitent pour gambader un peu. Le week-end, Thibault fait un « grand nettoyage » et désinfecte le chenil. Le nettoyage du chenil permet notamment de se renseigner sur l'état de santé des chiens par un rapide examen de l'aspect des « grenades ». Précisément, si les déjections des chiens ne ressemblent pas à des « grenades », crottes cylindriques, brunes et sèches, et sont liquides ou colorées, de rouge notamment, les occupants de la section du chenil où elles sont retrouvées seront particulièrement surveillés. Les chiens sont nourris après le nettoyage du chenil. Les personnes doivent se communiquer entre elles les informations nécessaires. Par exemple, si l'une ou l'autre des personnes remarque qu'un chien est un peu maigre ou qu'il a été blessé par d'autres chiens, elle prévient le maître d'équipage et celui-ci prend la décision de lui donner son repas à part

ou de l'isoler complètement. Le rôle de piqueux est donc en quelque sorte fragmenté et Thibaut, en tant que décisionnaire, doit centraliser l'information.

Alors que je commençais à suivre les chasses de cet équipage, Baptiste Ravier était empêché, par son travail, de pouvoir s'investir régulièrement. Une autre personne épaulait alors Thibaut dans sa gestion de l'équipage. Ce veneur a une grande expérience de la chasse à courre dans laquelle il a grandi. Il a notamment été piqueux d'un grand équipage des Landes et il conserve de cette expérience le souvenir du « meilleur travail qui soit ». Aujourd'hui âgé d'une cinquantaine d'années, il s'est séparé de l'équipage pour des raisons de distance géographique mais aussi de « conception de la chasse ». Il avait connu Jacques à l'époque où il était maître d'un autre équipage dont les chiens étaient installés au Moulin-Bas. Avec sa famille, ils suivaient les chasses à cheval. Durant les laisser-courre, aux chiens avec Thibaut, son expérience reconnue l'autorisait à parler à la meute alors qu'il n'était ni piqueux ni maître d'équipage. Comme il pouvait observer le travail des chiens pendant les chasses, son avis comptait aussi dans la composition de la meute de chasse et dans le choix des géniteurs des prochaines portées. Si, traditionnellement, le piqueux est celui qui mène la chasse, Thibaut et ce veneur ont, pendant un certain temps, mené les chasses ensemble. Les deux personnes, parfois trois, qui mènent la chasse, me dit Thibaut, doivent avoir « la même idée de la chasse », ce qui, au bout d'un moment ne fut plus le cas. Thibaut et Baptiste estiment notamment que ce veneur menait les laisser-courre « comme des chasses au cerf », ne laissant pas assez « travailler les chiens ».

La famille Gout accompagnée d'amis veneurs constituent le noyau de l'équipage autour duquel se réunissent jusqu'à une vingtaine de personnes. Dans certaines occasions particulières, comme l'invitation d'un député curieux d'en savoir plus sur la vénerie, on trouve parmi les suiveurs des amis, la famille élargie, des amateurs locaux de chasse à courre, des sonneurs de trompe ou des personnes rencontrées auprès d'équipages plus lointains. Pendant les laisser-courre de la saison, l'équipage reçoit avec plaisir la présence ponctuelle d'un couple de suiveurs passionnés, de cousins éloignés avec leurs enfants ou des membres de la famille des suiveurs.

La jeunesse de la meute et de l'équipage

Le caractère informel des différents rôles au sein de l'équipage, la fragmentation du rôle de piqueux, les efforts de Thibaut pour constituer un équipage reconnu et un noyau de suiveurs sont autant d'indices du fait que l'équipage du Rallye Gaillardet est en reconstruction. La présence des suiveurs est souvent appréciée des veneurs comme le signe du prestige de l'équipage. Cependant, les membres du Rallye Gaillardet avancent le fait que les suiveurs peuvent aussi être un moyen de donner de belles chasses. La multiplication des points de vue permet une meilleure visualisation de

la chasse, ce qui permet de prendre acte des faiblesses et des points forts de la meute. Pour mener de beaux laisser-courre où les chiens prennent, il faut une meute « homogène » capable de chasser. L'image de la meute regroupée est une image très appréciée. L'homogénéité de la masse ainsi formée présente une qualité esthétique recherchée des veneurs. Mais cette homogénéité, liée à la recherche perpétuelle de ce qui est « le beau et le bon » est aussi perçue comme le reflet de la cohésion d'un groupe de chiens, capable de chasser « comme une meute ». Il est donc souhaitable pour un équipage d'avoir une personne toute dévouée à un travail qui, selon les veneurs tient de la passion.



Figure 1: La meute du Rallye Gaillardet, dans le parc à côté du chenil

C'est moins le cas aujourd'hui, mais lors des premières années sur le terrain, tous affirmaient que la meute du Gaillardet n'était pour l'instant pas « homogène » et les chiens ne travaillaient pas assez bien ensemble. La meute est composée majoritairement de chiens de Billy et présente donc l'image d'une masse principalement blanche (Figure 1). On remarque cependant que quelques chiens sortent du lot et présente une *livrée*⁹, noire, tricolore ou brune. Ces chiens ne sont pas nés au chenil. Ce sont des chiens que Thibaut, Baptiste et Étienne ont « récupéré » auprès d'équipages amis. Si tout le monde n'accorde pas la même importance au déséquilibre esthétique ainsi provoqué, les gens reconnaissent qu'il est difficile de faire chasser ensemble les vieux Billy expérimentés, les jeunes chiots du chenil encore en apprentissage et les nouveaux chiens qui pour certains, s'ils ne sont pas mauvais, peuvent présenter des défauts. Ces défauts expliquent qu'un

9 La *livrée* correspond chez le chien à ce que les cavaliers appellent *robe* chez le cheval. Beaucoup de veneurs étant d'abord cavaliers, le mot *robe* est parfois utilisé pour parler de la couleur d'un chien. Les Billy ont une livrée blanche qui présentent des nuances de « manteau » noir, rouge et orange.

équipage accepte de donner un chien, mais l'équipage recevra toujours avec gratitude cet élément de plus pour la meute. Tous ces renseignements indiquent que la meute est également dans une dynamique de construction. Sur le terrain on pourra entendre dire que le Gaillardet « est jeune ». Or, si Thibaut est effectivement un jeune maître d'équipage de moins de trente ans, le Rallye Gaillardet est le plus vieil équipage du Tarn, dont l'activité a été continue depuis sa formation. En effet, il y a toujours eu, depuis 1947, des laisser-courre aux couleurs du Gaillardet dans les forêts de la Montagne Noire. Cependant, l'histoire de l'équipage n'est pas linéaire et présente des périodes, sinon de ruptures, au moins de transition. Pour comprendre la situation actuelle, intéressons-nous maintenant à l'histoire de l'équipage. Ceci permettra de comprendre le dynamisme particulier qui l'anime aujourd'hui et de saisir certaines des logiques qui président à l'organisation et la transmission d'un équipage.

Les Gout et les Billy, le noyau de l'équipage

Ce récapitulatif de l'histoire de l'équipage est construit en s'appuyant sur le récit des actuels membres du Rallye Gaillardet, sur un livre co-écrit par Étienne Gout fils, ainsi que des documents consignés dans la page du Rallye Gaillardet sur le site « Mémoire des équipages »¹⁰, tenu par la société de Vénérie. Le Rallye Gaillardet a été fondé en 1947 par Étienne Gout père, autour d'un noyau de Billy. L'équipage du Gaillardet a tout d'abord découpé dans la *voie** du lièvre. Étienne père a dirigé le Rallye Gaillardet jusqu'en 1980. Jacques, un de ses cinq fils, devient alors le maître d'équipage.

Étienne fils, le jeune frère de Jacques, raconte la façon dont, au cours des années soixante-dix, le paysage de la Montagne Noire avait changé. Là où on l'on trouvait majoritairement « des fermes », agricoles et d'élevage, on avait planté des forêts d'épicéas. Les champs et les bosquets qui favorisaient l'habitat du lièvre cédèrent la place à un enchevêtrement plus boisé, où se côtoient de jeunes forêts d'épicéas, des forêts plus anciennes « de hêtres et de chênes » et quelques espaces dégagés, tels des prés et des coupes rases de sylviculture. « Les chevreuils se sont développés » alors que les lièvres se raréfiaient. L'équipage du Rallye Gaillardet a donc profité de cette occasion pour passer à la grande vénerie et chasser le chevreuil. Bien qu'il ait changé d'animal de chasse, l'équipage n'a pas pour autant changé de chiens. Les Billy sont restés et ils ont appris à chasser le chevreuil. Pendant ces années, le Rallye Gaillardet réunissait en moyenne une trentaine de personnes selon les estimations de Thibaut, et il employait un piqueux.

10 <https://memoiredesequipages.fr/fiche/2148> : On y trouve notamment quelques pages écrites en 2016, à l'occasion des 70 ans de l'équipage, par Jean-Benoît Décorsière, écrivain et membre du Gaillardet jusqu'en 2018. Ces écrits qui retracent l'historique de l'équipage et que l'on qualifie de « poétique » sur le terrain, ont pour moi, valeur de matériel ethnographique plus que de source historique.

C'est à la charnière des années 2000 que se produisit une sorte de rupture. En ce qui concerne la dynamique des équipages de vénerie, les changements et le travail des équipages se situent dans le temps long de l'élevage des chiens. Ainsi, il est difficile de parler d'une rupture au sens strict car, si une « crise » secoue effectivement l'équipage quand, en 1996, une partie de celui-ci, en désaccord avec la direction prise par Jacques, fait « sécession » et fonde un autre équipage, les changements dans le Gaillardet adviennent plus tard. Jacques se trouvant confronté à des difficultés de santé, Étienne assumait un rôle de maître d'équipage « de tradition » entre 2001/2002 et 2005. Il se trouve que Jacques a eu deux filles. Des filles de l'une d'elles, Véronique la mère de Thibaut, ces dernières ne se sont jamais trop intéressées à la vénerie. Peut-être était-ce parce que leur père ne les « emmenait jamais ». Véronique affirme d'ailleurs qu'elle en a appris plus sur la vénerie et les chiens depuis que Thibaut est maître d'équipage que du temps de son père. L'équipage prit alors la décision en 2005 de désigner Xavier de Lacaze comme maître d'équipage du Rallye Gaillardet. Ce changement de maître d'équipage est parfois présenté comme un moment de transition, jusqu'à ce qu'un Gout se désigne pour reprendre l'équipage.

Rupture...

Les nouveaux responsables affirment cependant en 2015, qu'à ce moment là, « une page s'est tournée, une nouvelle ère a alors commencé »¹¹. L'équipage et la meute prirent une autre direction, le chenil quitta le Moulin-bas. Le nouveau master de l'équipage, Jean-Pascal Boschiero, n'appréciait guère le caractère « individualiste » des Billy et la plupart des boutons estimaient que le tènement¹² du Gaillardet en Montagne Noire était un territoire trop « dur au courre ». Petit à petit, les chiens de la meute sont devenus « poitevins » et le territoire « de plus en plus landais ». Peut-être mal à l'aise à l'idée que ce virage ne soit le point final d'une histoire qui liait les Gout, la Montagne Noire et les Billy, Jacques et Étienne, qui avait conservé un noyau de Billy au Moulin-bas, remontèrent en 2009 un petit équipage informel, à pied dans la voie du lièvre.

Cet équipage officieux, d'abord appelé Rallye du Moulin fut finalement nommé Rallye Billy-Gaillardet et parfois même Billy-Gaillardet-Ramondens, les distinguant ainsi de l'autre Gaillardet tout en soulignant l'attachement à la race des Billy comme au Moulin-bas et à la forêt de Ramondens, ancrage territorial des Gout. Jacques et ses deux frères pouvaient ainsi s'adonner aux plaisirs de la chasse telle qu'elle leur apparaissait comme le plus valable, avec des Billy autour d'Arfons. Cet équipage était donc un moyen de préservation et de transmission non seulement des traditions de la vénerie, mais également d'une certaine idée du Rallye Gaillardet. Les quatre petits-

11 X. de Lacaze et J.-P. Boschiero, interview de 2015 pour Chassons.com :

<https://www.chassons.com/venerie/rallye-gaillardet/67939/>

12 Ensemble d'adjudications formant le territoire de chasse.

enfants de Jacques – des garçons alors âgés de 10 à 15 ans – s’étant éloignés du monde de la vénerie depuis le changement de maître d’équipage, Étienne présente l’entreprise en ces termes : « il fallait leur apprendre la vénerie à ces petits ». Dès lors, les quatre cousins revinrent régulièrement à Arfons pour chasser avec leur grand-père et leur grand-oncle. Rappelant un contrat oral spécifiant le rôle transitionnel de Boschiero et de Lacaze et moyennant une somme correspondant au rachat des redingotes, gilets et épingles, Thibaut récupère le nom, la tenue et le bouton de l’équipage familial en 2018 et recommence alors à chasser le chevreuil. Ceux qui, jusque là, avait chassé aux couleurs du Gaillardet fondèrent un nouvel équipage, le Clos du loup.

... ou parenthèse

La période qui correspond à cette transition est perçue différemment selon les point de vues, en raison des divergences dont elle résulte. Les membres de ce que de Lacaze et Boschiero désignent comme la « nouvelle équipe » s’enorgueillissent notamment des succès advenus à la chasse. Aujourd’hui, la plupart des membres de l’équipage manifestent quant à eux une certaine fierté de donner de belles chasses sur les territoires difficiles de la Montagne Noire. Les gens qui viennent chasser ici finissent, dit-on, par repartir convaincus que les veneurs locaux sont fous. La difficulté est comprise en comparaison d’avec les paysages habituelles de la vénerie « du nord de la Loire », auxquels sont aussi assimilées les forêts des Landes¹³. Les forêts que l’on trouve dans ce qui est considéré comme le pays historique de la vénerie, sont réputées être très ouvertes¹⁴ et suivant « un quadrillage », sur des territoires relativement plats.

A l’inverse, le paysage au creux duquel se niche Arfons est souvent désigné comme « montueux », la forêt est « sourde », « on n’entend plus les chiens d’un vallon à l’autre » et « il y a beaucoup de ruisseaux ». Les cavaliers attestent également du danger considérable que représente le fait de découpler sur un territoire aussi « traître ». Les ouvertures tortueuses à flan de collines poussent les cavaliers à s’enfoncer dans les *enceintes** plus souvent que dans des forêts « quadrillées ». Ces désaccords ne furent pas la cause de tensions vives, mais ils impliquaient des conceptions irréconciliables de la chasse et donc de l’équipage. Thibaut est d’ailleurs toujours en

13 Les Pinçon-Charlot distinguent les forêts chassées au courre en fonction de leur fréquentation par des usagers étrangers à la vénerie. Ainsi les « variations régionales » s’expliqueraient principalement par « la pression démographique ». Dès lors les Pinçon-Charlot opposent-ils des forêts (parisiennes et landaises) qui, sur mon terrain sont associées en raison de leur « facilité » au courre. Ces régions sont aussi associées au pays traditionnels de la vénerie, en raison de « l’ancienneté de la tradition locale de la vénerie » (2018[1993] : p.184). Le Couteulx de Canteleu faisait déjà remarquer que les conseils du comte de Chabot, qui avait publié un traité sur *La chasse du Chevreuil* en 1879, pour aussi bons qu’ils soient, ne valaient que dans « un pays facile » (1890 : pp. 167-173).

14 L’ouverture d’une forêt désigne la densité des routes et chemins que les veneurs et suiveurs peuvent emprunter pendant les laisser-courre.

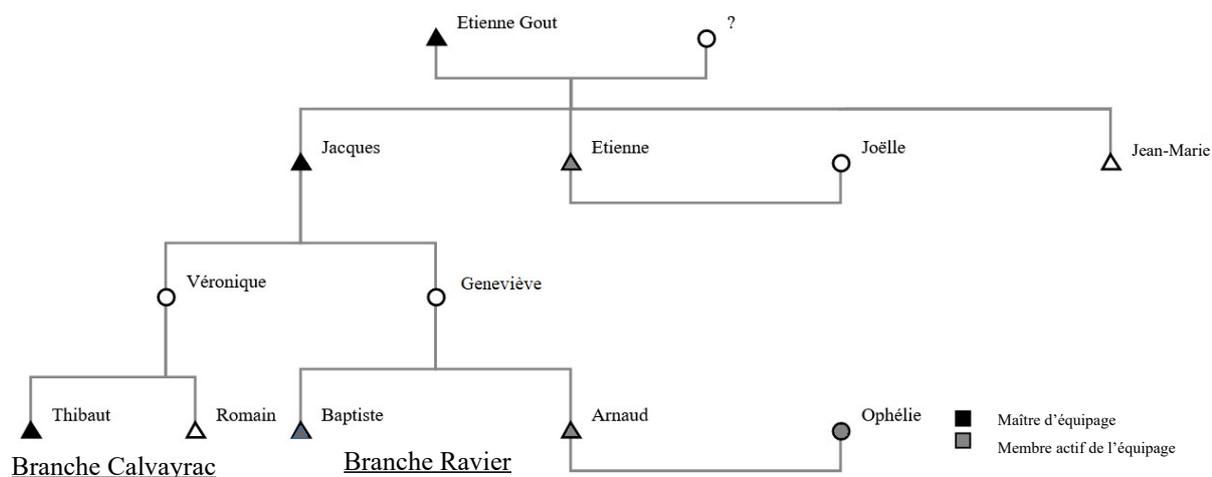
contact régulier avec Jean-Pascal Boschiero, par l'intermédiaire duquel il a pu récupérer des chiens auprès du Rallye La Gaffelière avec lequel celui-ci chasse désormais.

Cette période est aujourd'hui considérée par les gens du Gaillardet, les Gout particulièrement, comme une parenthèse. Dans l'esprit des cousins, le Billy-Gaillardet n'est pas différent du Rallye Gaillardet et il supplante l'équipage dirigé par de Lacaze dans la succession légitime d'un équipage mis en pause en 2005. Les carnets d'équipage dans lesquels sont consignés chaque année les effectifs du chenil et diverses informations concernant les chiens, sont à cet égard particulièrement significatifs (Figure 2). Il existe trois carnets du Rallye Gaillardet. Le premier correspond grossièrement à la période où Étienne père était aux commandes, 1947-1982. Le deuxième couvre la période de 1983 à 2008. Le troisième couvre une période allant de 2009 à 2018. Ce dernier s'ouvre donc sur la période du Rallye Billy-Gaillardet mais pensée sans équivoque dans la continuité du Rallye Gaillardet puisqu'en réalité, les carnets, assimilés au Rallye Gaillardet, sont ceux des Billy du Moulin-bas. Ces carnets présentent notamment la généalogie des Billy sans inclure la meute de poitevins avec laquelle a découpé de Lacaze. On y trouve par ailleurs de nombreux articles de presse concernant les Billy et les races apparentées. La continuité de l'équipage des Gout est donc indéniablement liée à la meute et sa propre continuité, matérialisée par les carnets qui la renseignent.

NOM	DATE	REMARQUES
VOL AU VENT	24/08/04	x			
YOLVIC	24/08/04	x2EXH 497			
YOLVIC	24/08/04	x2EXH 497			
YOLVIC	"	x2EXH 498			
MILLANDREUT	"	"			
~~~~~					
(clos du loup)			SMALA	++	x
(clos du loup)				++	x
} au clos du loup voir page 12					
VOLUPTÉ	05/07/2004	2EHJ 968	L...		
VOLUPTÉ	05/07/2004	2EHJ 967	SARAH		
ALBION	22/12/05	2EYV 2005	REG BOS	x	x
ALERTE	22/12/05	2EYX 664	"	+	x
ARTEMISE	22/12/05	2EYW 665	"	SAYO	x

Figure 2: La parenthèse du clos du loup est visible, dans le deuxième livre de chenil, au travers d'une ligne en 2004 consacrée à la naissance d'un chien né d'une chienne du chenil (Smala). On ignore son nom.

## Le sang, la succession, l'héritage



### *Les Gout du Moulin-Bas*

L'accession de Thibaut au titre de maître d'équipage est présentée comme naturelle. Il est le premier à avoir manifesté l'envie de s'impliquer dans l'équipage. Il raconte que c'est lorsqu'il est parti étudier plusieurs mois en Argentine qu'il a su qu'il voulait « chasser tous les samedis, tous les samedis ». Lorsque Jacques Gout décède en 2016, Thibaut décide de reprendre le Rallye Billy-Gaillardet. Pour être maître d'équipage, il faut d'abord être veneur et aimer la chasse. La passion de la chasse dont font preuve certains des petits-enfants de Jacques, rappelle la façon dont Hell décrit l'hérédité du *Jagdfieber* (fièvre de la chasse) dans la France de l'est (Hell, 1985). Pour Hell, la chasse est avant tout motivée par une « fièvre » qui touche le sang : « dans le système physiologique qui s'ébauche, on note le rôle du sang, vecteur d'un flux d'ensauvagement » (*Ibid* : p.69). Il conclut que la chasse est « une affaire de "famille" » (*Ibid*: p.79) et les propos qu'il rapporte à ce sujet décrivent la situation du Gaillardet, « chasseur de père en fils » (*Ibid*). De plus, Arnaud, qui souhaite devenir chasseur à tir, affirme qu'« être chasseur c'est dans le sang, dans les gènes, on l'est ou on l'est pas... enfin c'est dur de le devenir, je pense ». Le sentiment que décrit Thibaut, un appel de la chasse, de « quelque chose qui [lui] manque », renvoie à l'idée que la passion de la chasse est ressentie comme un force attractive à laquelle sont sujets les enfants de chasseurs. A ce propos, un interlocuteur de Hell souligne que « certains chasseurs viennent tardivement à la chasse... on ne rattrape plus le retard, c'est dans le sang, cela passe d'une génération à l'autre » (*Ibid* : p.79).

De (grand-)père en (petit-)fils donc, puisque la chasse est une affaire « de famille... d'homme » (*Ibid* : p.86). On note évidemment que la rupture survenue après la période de Jacques

découle en partie de l'absence d'héritier mâle direct pour l'équipage. Sur le terrain on dit « ça a sauté une génération ». L'équipage de vénerie bouscule dans une certaine mesure le cadre de la séparation stricte des sexes en matière de chasse. Il y a des femmes maîtres d'équipages, plus rarement piqueux, mais il y a surtout de nombreuses femmes veneuses et suiveuses. À part les sœurs Tricoire, les femmes présentes au Rallye Gaillardet sont certes arrivées à la vénerie par leur compagnon, comme pour les compagnes de Thibaut, d'Arnaud et Étienne. Je rejoins donc en partie le constat de Hell selon lequel, si elles sont rares en Alsace, « la plupart des ces femmes/chasseurs ne proviennent pas d'un milieu chasseur » (*Ibid* : p.88). Mais il faut préciser que Justine et Ophélie proviennent de familles comptant des chasseurs à tir. Selon les Pinçon-Charlot, les femmes ne servent que rarement l'animal¹⁵, moment où, si l'on suit les thèses de Hell, la fièvre est à son paroxysme, au contact du sang animal. Le système du sang noir que Hell développe est un complexe d'axes d'oppositions selon lequel les hommes des bois, soumis à un ensauvagement débridé, s'opposent notamment aux femmes, associées à la « sociabilité villageoise » (Hell, 2012[1994] : tableau p.76). Les femmes sont donc présentes à la chasse mais elles évitent les contacts trop direct avec la mise à mort et le cadavre de l'animal. Dans les grands équipages, le contact avec l'animal mort au moment de préparer la *curée**, est délégué à « des bénévoles » non boutons de l'équipage.

Thibaut manifeste donc de lui-même un attrait pour la chasse. Cette « fièvre » de la chasse suffit d'ordinaire à légitimer le statut de chasseur. Mais la légitimité à revendiquer le titre singulier de maître d'équipage passe par la reconnaissance commune et la validation d'un héritage. La façon dont est transmis cet héritage renvoie au fonctionnement des sociétés à maisons, décrites notamment par Henri Mendras¹⁶, et dont les systèmes de parenté servent une transmission indivise du patrimoine, immobilier particulièrement. Tout d'abord, Thibaut est le fils de Véronique. Sa mère est celle qui, aujourd'hui, possède les biens immobiliers du Moulin-Bas qu'elle tient de son père. Dans le discours d'Étienne, l'accession de Jacques au titre de maître d'équipage est elle aussi liée, sans que soient pour autant explicités une cause et un effet, à l'héritage du Moulin-Bas. Thibaut, descendant le plus direct du dernier maître, est donc l'héritier d'un patrimoine qui le lie directement à l'équipage. Toutefois, cet héritage est confirmé par une sorte de validation de ses compétences cynégétiques. Ces compétences sont perçue comme le fruit d'un travail continu du veneur puisque « il y a toujours des choses à apprendre », mais elles s'érigent en savoirs pratiques à partir d'un creuset « naturel ».

---

15 Pinçon & Pinçon-Charlot, 2018 [1993], Une sous partie est consacrée aux femmes dans la vénerie (pp.296-300) qui approfondi une note en bas de page 14. Dans une autre note, en bas de page 262, les sociologues rapportent également le cas d'un équipage ayant démonté, le maître « n'ayant pas de fils pour prendre la succession ».

16 *Les sociétés paysannes : éléments pour une théorie de la paysannerie*, 1995 [1976]

Lorsque Étienne affirme que Thibaut est « vraiment l'héritier de [son] frère », il ne limite pas cet héritage à la succession matérielle d'un patrimoine immobilier. Au contraire, l'héritage matériel étant évident, il n'est sujet à discussion que lorsque, pour des raisons pratiques, Thibaut et sa mère doivent organiser l'occupation d'un lieu qui est autant le quartier général de l'équipage qu'une maison familiale. Étienne estime que Thibaut a avant tout hérité d'« un don », manifeste depuis que celui-ci s'occupe de l'équipage et de la meute. Ce don est particulièrement perceptible au travers de « l'autorité naturelle » dont il fait preuve à l'égard des chiens. Par ailleurs Thibaut « aime les chevaux, il a de la volonté et de la patience ». Tout cela est nécessaire quand on sait à quel point « c'est difficile d'être maître d'équipage ». Si l'âge d'Étienne lui permet la comparaison avec Jacques, Arnaud reconnaît les mêmes capacités à son cousin. Il trouve par ailleurs « courageux » d'assumer un rôle que Thibaut « remplit bien » et que lui-même n'a pas envie de tenir.

### *Un nouveau départ*

Il semble que je dispose maintenant d'assez d'éléments pour répondre à la question qui nous guidait jusque là. L'équipage du Rallye Gaillardet est un équipage dont le maître, plus jeune que d'habitude, est entré en fonction récemment. Sa prise de poste ferme une parenthèse durant laquelle une « tradition familiale », correspondant à une certaine conception de la chasse, a survécu dans un état embryonnaire. La chasse du lièvre, appréciée pour certaines spécificités, était toutefois trop éloignée de l'idéal de la chasse au chevreuil, animal noble mais aussi fin et rusé, poursuivi à cheval sur de grandes distances. Les cousins assimilent d'ailleurs la reprise de l'équipage au moment où ils sont « passés sur le chevreuil » et qui détermine la jeunesse d'une meute dirigée vers de nouvelles « ambitions ». En effet en récupérant le Rallye Gaillardet, l'équipage s'est vu dans l'obligation, pour se voir décerner un certificat « d'équipage au chevreuil », d'augmenter le nombre de chiens du chenil et la superficie des territoires de chasse. La Société de vénerie demande un minimum de vingt chiens pour découpler dans la voie du chevreuil et ceux qui mènent les chasses doivent être à cheval. Thibaut fait part d'une réelle envie de chasser le chevreuil. Cet animal est réputé être très rusé et sa chasse particulièrement difficile. La chasse du chevreuil était déjà particularisée pour des raisons similaires par Gaston Fébus¹⁷ qui estimait que « c'est une bonne chasse, [...] ils font bonne fuite et plus longue que ne fera un grand cerf » et d'ajouter que « s'il était aussi belle bête et aussi

---

17 Et d'autres autres après lui tel que Le Verrier de la Conterie (1778 [1763] : p.124) qui la qualifie de « vive » et « amusante », ou bien le comte de Chabot (1869 : p. 7), pour qui « l'intelligence de l'animal lutte souvent avec succès contre celle de l'homme et la finesse des meilleurs chiens ». Le Couteux de Canteleu affirme vingt ans après ce dernier : « la chasse du chevreuil est une chasse extrêmement fine et qui demande [...] un veneur qui se donne de la peine et des chiens de premier ordre » (1890 : p.166).

royale que le cerf, je tiens que ce serait plus belle chasse que celle du cerf¹⁸ » ( Fébus, 2019 : p.28). De plus, les veneurs du Gaillardet affirment que le chevreuil présente la particularité d'être un des seuls animaux de chasse dont le *sentiment** ne se renforce pas au cours de la poursuite mais qui, au contraire, devient plus faible¹⁹.

Dès lors, l'orientation de l'équipage s'est déterminée en conséquence de son histoire particulière. Les carnets indiquent qu'en 2017, 14 chiens sont présents au chenil. Sur la page concernant l'année 2018, ne sont recensées que les arrivées des chiens de l'extérieur et les naissances au chenil. Ce sont alors 14 nouveaux chiens qui sont mentionnés, dont deux seulement sont nés au chenil. La plupart de ces chiens viennent des Rallyes Saint-Eustache et Hourvari. La plupart sont des Français Blancs et Orange et ont du sang de Billy. Depuis, d'autres chiens ont été récupérés auprès du Rallye Gaffelière et d'autres encore sont nés au chenil. La meute est bouleversée par les nouvelles arrivées et il convient de parvenir à faire chasser les nouveaux chiens en accord avec la base de la meute, tout en apprenant « la logique des choses » aux jeunes chiens qui sont nés au chenil. C'est donc un nouvel équilibre de meute qui doit être trouvé, tâche difficile, d'autant plus que cet équilibre doit aussi assurer la *créance* de la meute sur le voie du chevreuil, c'est à dire faire en sorte que les chiens ne chassent que cet animal. Le travail sur la meute étant essentiellement basé sur les observations durant la chasse, un nombre plus élevé de suiveurs et de boutons serait un atout dans la constitution d'une meute cohérente. La présence d'un grand nombre de participants au laisser-courre sera plus tard le signe de la reconnaissance collective des succès dont l'équipage se sera progressivement rapproché au fil des améliorations successives. L'équipage est donc au début d'un travail qui, dit-on, dure dix ans. « Certains se seraient découragés », affirme Arnaud, à la vue d'une meute aussi jeune qu'il s'agit de faire grandir dans ce territoire que peu de veneurs envient.

### Les mémoires de la vénerie

Si l'histoire récente du Rallye Gaillardet est celle d'un équipage qui se maintient autour du complexe famille/territoire/race-de-chiens, certains équipages sont parfois démontés. Ceux-ci peuvent rester dans les mémoires après leur disparition au travers de fanfares de personnalités,

---

18 Gaston Fébus donne un argument de plus aux auteurs qui ont écrit sur la chasse et qui ont conclu à la haute valeur symbolique du cerf, surpassant en prestige les autres animaux de chasse. Hell, suivant l'approche symbolique qui est la sienne, lie le prestige dont jouit encore le cerf à « l'existence d'un culte autochtone rendu au cerf en Europe Nord-Occidentale durant la préhistoire » (Hell, 2012[1994] : p. 257) qui, plus tard sous l'influence latine, serait devenu Cernunnos, le « dieu porteur de bois [...] chez les celtes continentaux » (p. 256).

19 Dans le passage, déjà discuté, au cours duquel les Pinçons-Charlot abordent la variabilité des équipages, ces derniers affirment que le lièvre est le seul pourvu de cette capacité. Ils relèvent néanmoins que le chevreuil est un « animal rusé au sentiment fugace ». Les discours sur *la* chasse, en dépit des nombreux traits communs, sont toujours situés.

d'équipages, de maître ou de piqueux, que les sonneurs de trompes sonnent dans des rencontres comme la fête de la chasse ou la St-Hubert. Il arrive aussi que des équipages historiques, comme le Rallye Ramondens, soient remontés et chassent dans les mêmes forêts que l'équipage original. La forêt de Ramondens est une forêt située sur le territoire communal d'Arfons. L'équipage qui porte son nom, fondé en 1885, fut une première fois démonté à cause du premier conflit mondial, avant d'être remonté après 1945 par un descendant du fondateur. Le Rallye Malamort, dont la première édition chassait déjà en Montagne Noire jusqu'en 1905, a commencé par chasser au même endroit quand il fut remonté en 1965. L'ancrage des équipages est pensé comme territorial.

Dans son résumé de l'histoire de l'équipage, J.-B. Décorsière fait justement remonter le Gaillardet au Rallye Ramondens. Les Gout, en chassant dans les mêmes forêts, se seraient placés dans les traces d'un équipage respecté. Le second rallye Ramondens démontant en 1966, peut-être même a-t-il servi de modèle lors du premier passage au chevreuil en 1980. Étienne raconte que son père, en fondant le Gaillardet, devait avoir à l'esprit le souvenir du premier Rallye Ramondens qui, lorsqu'il était enfant, passait devant le moulin pour se rendre en forêt. Dans l'entretien qu'ils accordent à Chassons.com en 2015, de Lacaze et Boschiero revendiquent « la paternité, à défaut d'une filiation directe, de l'ancien Rallye Ramondens », dans une formulation très proche de celle de Décorsière qui estime que « le Rallye Gaillardet s'est [...] toujours réclamé de la paternité du Rallye Ramondens ». Le territoire est pour les veneurs d'importance capitale. C'est le territoire qui conditionne en partie le choix des chiens dans la composition de la meute. En effet, lorsqu'ils caractérisent les races de chiens en fonction de leurs capacités cynégétiques, les veneurs appuient régulièrement sur le critère du territoire, celui-ci étant pensé selon son étendue et sa composition. Ainsi, le Basset Fauve de Bretagne est-il réputé pour s'adapter à tous les territoires de moyenne étendue, alors que le Grand Griffon Vendéen nécessite de grands territoires, lesquels peuvent être composés de ronces qu'il ne refuse pas. Les changements de meute et de territoire à l'époque de Lacaze et Boschiero sont alors compréhensibles comme des événements liés. En remettant le fouet de maître d'équipage à Thibaut, ces derniers lui remettent également la responsabilité d'assumer « la prouesse quotidienne qu'a toujours constitué le maintien du “noble déduit” en forêt de Ramondens »²⁰. L'équipage est donc, avant sa fondation, placé dans la continuité d'une histoire légitimée par le territoire.

---

20 Cette expression de « noble déduit », dont on ne saurait dire si elle est de Jean-Pascal Boschiero ou de Xavier de Lacaze, rappelle également une formule du grand-père de ce dernier, Henri de Lacaze auteur, célèbre chez les veneurs, de l'ouvrage *Propos de chasse dans les Landes de Gascogne*. A propos de la difficulté de la chasse au lièvre il écrit « les veneurs royaux tenaient en haute considération la chasse du lièvre, malgré les humble apparences du déduit » (rapporté dans Pinçon & Pinçon-Charlot, 2018 [1993] ; p.186). Le déduit, le plaisir de la chasse, noble s'agissant du chevreuil, humble s'agissant du lièvre, est dans les deux cas considéré en regard de la difficulté reconnue de chaque situation particulière.

Lorsque l'on remonte dans un temps historique antérieur à l'équipage, les chiens et leur histoire se désolidarisent de celle l'équipage. Le chien de Billy est une race de chiens dont le standard est fixé dès 1877 et que les veneurs considèrent comme des descendants des chiens Blanc du Roy. Les veneurs disent qu'à la Révolution, des seigneurs auraient été contraints de les mutiler pour dissimuler l'origine royale des chiens Blancs et petit à petit, au fil des croisements successifs, la race aurait disparue. C'est à partir de races du Haut-Poitou perçues comme descendantes des Chiens Blancs du Roy que Gaston Hublot du Rivault, résidant au château de Billy, parvient à fixer une race de chiens blanc et orange qui, d'après un observateur du début du XXème siècle, donnent « l'illusion que l'un des animaux peints par Oudry²¹ soit descendu d'un tableau du vieux maître pour prendre vie et mouvement ». L'histoire de la race dépasse donc celle de l'équipage en même temps qu'elle le relie aux autres équipages qui chassent avec des Billy. En effet, les Gout ont reçu leurs premiers Billy, Albion et Albinos, d'Anthony Hublot du Rivault, le fils de Gaston. Dès lors ils sont entrés dans un réseau comprenant tous les éleveurs de Billy qui, encouragés par le fils du créateur de la race, avaient multiplié grandement le nombre des chiens, garantissant ainsi le maintien de la race. On trouve par ailleurs dans les carnets de chenil des listes de propriétaires de Billy dont celle adressée à Étienne Gout par René Thénevet recense les seize personnes « qui sont venues chercher des chiens chez [lui] ».

Les chiens, que les veneurs s'échangent en dehors des circuits commerciaux habituels, sont au cœur de la vénerie et de ses traditions. Certains veneurs, pour défendre l'institution face aux attaques des anti-chasse, avancent le fait que, par le maintien des traditions de la chasse à courre, les veneurs permettent la survie de nombreuses races de chiens qui, sans cela, perdraient leur raison d'être. Le chien d'ordre est le sujet de nombreuses publications – des thèses vétérinaires notamment – et on trouve également une quantité de forums de discussions en ligne selon les différentes races, les différentes chasses ou encore selon les gibiers. Les forums sont aussi un « espace » où les gens partagent leurs expériences particulières et leurs conclusions basées sur leurs observations quotidiennes. Des gens y postent des astuces, à propos des naissances, des sélections, de la nourriture et de multiples autres éléments laissés à la libre appréciation des veneurs et qui, dès lors, deviennent des sujets de négociation de la pratique. Les forums ne sont qu'une version numérique des multiples échanges qui existent entre les équipages. En s'échangeant des chiens, souvent de façon différée, les veneurs/éleveurs de chiens s'inscrivent dans un réseau d'échange de savoirs et de moyens auto-contrôlés de reproduction fonctionnant autour d'une économie morale du don qui agit

---

21 Jean-Baptiste Oudry (1686-1755) est un peintre connu des veneurs pour ses peintures des chiens de chasse de Louis XV.

comme l'un des liants de la « Grande » communauté de la vénerie. Intéressons nous donc maintenant à celui qui chasse.

## **B. Le chien et le loup**

---

### **Ambivalence d'un prédateur discipliné**

« Ainsi le loup est parfois présenté comme un double diabolique du chien auquel il ressemble beaucoup, au point que certains récits d'origine le présentent comme un chien, créé par Dieu, mais devenu sauvage. D'une certaine manière donc l'étiologie du loup, jusque dans la forme de la création dualiste, révèle moins une opposition de nature avec le chien qu'une proximité compromettante. »

Albert-Llorca, 1991, *L'ordre des choses*, pp. 151-152

Le statut du chien de chasse à courre est particulier. Tout le monde reconnaît le caractère domestique du chien, ne serait-ce que pour le fait qu'il résulte, dans son existence même, d'une action de l'homme. Cependant, le chien, dont les veneurs valorisent autant l'obéissance que l'initiative, est un « prédateur naturel », et c'est ce paradoxe qui m'amenait originellement à l'étude de la chasse à courre. Le chien de vénerie en est-il pour autant un animal qui grandirait et vivrait dans le cadre d'un Sauvage reconstruit et mis en place autour de lui par les humains ? Non, le chien de vénerie est un chasseur. De la même façon que les chasseurs européens décrit par Bertrand Hell (1985 ; 2012[1994]), les chiens de vénerie doivent faire preuve d'une inclination pour les forces du Sauvage qui régissent la Nature, et en même temps, ils doivent savoir se maîtriser pour ne pas succomber à la sauvagerie. Ce que nous dit Hell à propos des chasseurs européens se retrouve d'une façon particulière sur mon terrain. Nuançons dès à présent. Il n'est pas question ici de démontrer que la chasse à courre se rattache à une pensée symbolique de la chasse, commune à une grande partie de l'Europe, mais plutôt de comprendre l'attitude à l'égard des chiens de vénerie au travers d'attitudes similaires et différentes à la fois.

Tout d'abord, comme Hell, j'observe sur mon terrain un mouvement simultané d'attraction et de méfiance à l'égard d'une pratique sur laquelle il faut garder un contrôle, au risque de devenir un « viandard ». Ce mouvement est dédoublé en ce qui concerne la vénerie. Les humains doivent en effet respecter une éthique sans laquelle les chasses ressemblent à « de la boucherie ». Mais les chiens doivent également trouver la juste distance d'avec la sauvagerie, une distance qui ne doit pas

pour autant les amener à être des chiens domestiques. Le laisser courre est un événement sur lequel les veneurs n'ont que peu de contrôle. Ceux-ci ne contrôlent réellement que les conditions d'exécution de la chasse, l'action de chasse étant déléguée aux chiens. Les veneurs, en s'astreignant à une discipline qu'ils étendent aux chiens, espèrent réunir à chaque fois les conditions favorables à de « beaux » laisser-courre. Cette discipline, en ce qu'elle peut être oubliée dans certains moments ou réaffirmée dans d'autres, fait apparaître dans l'œil de l'observateur ce qui, pour les veneurs, rend la chasse appréciable et valable. Selon moi, les traditions apparaissent comme la garantie d'existence des conditions dans lesquelles la belle chasse peut advenir, selon les ambitions propres à chaque équipage, et elles doivent d'abord être pensées dans leur composante actuelle.

Le chien courant, catégorie à laquelle se rattache le chien d'ordre de vénerie, est un animal autour duquel gravitent de multiples institutions. La vénerie est certes la plus connue d'entre elles et « constitue une sorte de modèle »²², mais elle est loin d'être la seule à édifier toute une structure sociale autour du chien courant. Les Pinçon-Charlot interprètent les relations étroites qu'entretient la vénerie avec d'autres institutions comme une stratégie de défense dans une logique de « procès » (2018 [1993] : pp. 69-177) perpétuel. Ainsi, « la participation très active aux institutions concernant le chien, le cheval [et] la trompe de chasse » ne serait qu'un moyen, « à peine conscient », de « lui attirer les sympathies » (*Ibid* : p. 260) d'un plus large public. C'est, selon moi, oublier les connexions historiques, et pourrait-on dire, génétiques, entretenues par ces différentes institutions, antérieures à une volonté d'élargissement que les sociologues datent eux-même des années 1970. Dès lors, le caractère stratégique n'apparaît réellement que lorsque ces différents univers, voulant faire front commun, donnent une structure juridique et institutionnelle à des relations étroites mais officieuses et des rapports depuis longtemps consubstantiels.

Au cours de l'année 2007, à l'initiative du président de la Société de Vénerie d'alors, Philippe Dulac, est créée une association regroupant « tous ceux qui s'intéressent aux chiens qui chassent en courant ». La Grande Meute réunit donc, à l'origine, la Société de Vénerie, l'Association Française des Équipage de Vénerie Sous Terre (AFEVST) et la Fédération des Associations de Chasseurs aux Chiens Courants (FACCC). Plus tard elles sont rejointes par la Société Centrale Canine et l'Association Nationale de Louveterie de France. Ces différentes institutions sont toutes liées par le chien courant mais certaines sont particulièrement connectées à la vénerie. La moins évidemment liée à la vénerie est la FACCC, au sein de laquelle se retrouvent aussi des chasseurs à tir et en battue. Les déterreurs, que l'on trouve au sein de l'AFEVST et de

---

22 Les chasses aux chiens courants cévenoles décrites par Anne Vourc'h et Valentin Pelosse présentent en effet des points communs troublants avec la vénerie qui peuvent poser la question du « modèle ». Je discuterai plus tard de ces points communs sans toutefois les appréhender comme les preuves d'emprunts des chasseurs au monde de la vénerie.

l'Association Des Déterreurs, sont pour leur part officiellement rattachés à la Société de Vénérie depuis le début des années 2000. La Société Centrale Canine (SCC) est quant à elle, liée à la vénerie dès son origine. En effet « les chiens courants ont [...] été les premiers inscrits du Livre des origines françaises (LOF), la Société centrale canine ayant puisé ses racines dans l'univers de la vénerie » (Stépanoff, 2020b : p.530). Les lieutenants de Louveterie ont une histoire qui les lie également à la vénerie au travers de l'utilisation de chiens d'ordre. Ils font notamment remonter l'origine de leurs chiens à des meutes royales telles que celle de « Louis IX (saint Louis), grand veneur ». Un *Manuel de Vénérie française* a d'ailleurs été publié en 1890 par le comte Le Couteulx de Canteleu, lieutenant de louveterie.

Par ailleurs, d'autres institutions gravitent également autour de la vénerie. De nombreuses personnes côtoyant le milieu de la vénerie y sont arrivées et restées par le cheval. Depuis 2001, la Société de Vénérie et la Fédération Française d'Équitation organisent ensemble un championnat de France du cheval de chasse (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2018 [1993] ; p.181). Les concours et les rencontres sont structurants dans le monde de la vénerie et ses croisements avec des univers apparentés. Les trompes de chasse, omniprésentes dans le milieu de la chasse à courre, lors de la St-Hubert ou des fêtes de la chasse, sont également l'objet de concours. Les sonneurs de trompes de chasse peuvent, par exemple, se regrouper au sein de la Fédération Internationale des Trompes de France (FITF), l'échelon le plus englobant des regroupements de sonneurs de trompes. Vincent Pinel, « champion international de trompes » fait d'ailleurs parfois partie des suiveurs du Gaillardet et tout le monde peut, ces jours là, admirer ses talents de sonneur. La trompe est un instrument de chasse qui demande énormément de travail pour être maîtrisé et son étude en demanderait autant pour ne pas être superficielle. Mais les chiens restent les principaux objets de concours et ils sont les plus exposés au jugement collectif de leurs qualités spécifiques .

Les races de chiens sont l'objet d'un grand investissement de la part des veneurs. Lors de concours de chiens, principalement organisés par la SCC, ceux-ci sont jugés sur leur correspondance à un standard de race. On donne alors des notes individuelles aux chiens pour « sélectionner des géniteurs capables d'améliorer la race ». Certains veneurs s'organisent en « club » regroupant des propriétaires de chiens de même race. Étienne a, par exemple, été président du Club du Billy. Ces clubs ont vocation à maintenir et faire proliférer la race. L'établissement des standards est sujet à négociations comme le montrent les difficultés que rencontrent certaines races pour être reconnues officiellement. Ces concours ne sont pas exclusivement réservés aux chasseurs. Ceux-ci, dont les veneurs qui sont toujours à la recherche du « beau *et* du bon », organisent également des concours de chasse dits « concours de meutes ». Ces concours consistent à évaluer les capacités de travail du veneur et de sa meute ou de son chien – lors de concours de chiens de pied par exemple. Ces concours, organisés par la FACCC, jugent le travail du conducteur et de la meute, toutes races confondues. Les chiens devant chasser en meute, il n'est alors pas besoin de juger individuellement les chiens. Il serait intéressant d'interroger les relations qu'entretiennent ces différentes structures sociales qui placent le chien courant en leur centre, mais je préfère me concentrer sur la meute de chiens de vénerie au sein de son équipage. En partant du chien de



Figure 3: Exemples de certification obtenues le 17 novembre 2002 à Albi, par des Billys du Rallye Gaillardet

vénérie pour aller vers le veneur, j'essayerai d'exposer les conditions générales dans lesquelles la belle chasse peut advenir, tout en rendant compte de la façon dont elles font sens pour les veneurs.

### Les multiples chiens et la meute

S'occuper d'une meute c'est, entretenir « des athlètes » qui jouent en « équipe ». Comme dans une équipe²³, de foot ou de rugby par exemple, tous les membres doivent maîtriser une base commune, jouer selon les mêmes règles, et par là, posséder un socle de compétences nécessaires. Ici, on attend de tous les chiens qu'ils chassent en meute un seul et même animal jusqu'à le forcer et le prendre, tout cela en suivant leur flair et en criant. Le chien courant doit notamment être *créancé** sur la voie d'un animal. On attend de lui qu'il ne chasse qu'un seul type de gibier. Il peut arriver qu'un chien « aime faire le sanglier » alors que l'équipage ne découple pas dans cette voie. Si le chien est identifié et que l'on sait qu'il chasse aussi le chevreuil, il pourra être gardé à condition de ne pas gêner les chasses. Sinon, il sera probablement donné à un équipage chassant le sanglier. Ceci montre déjà que les veneurs conçoivent la volonté du chien et la respectent, ils ne peuvent aller contre son « envie » de chasser ou non.

Si on dit d'un chien qu'il est créancé, on le dit aussi de la meute. Et c'est peut-être ce qui compte le plus. Peu importe finalement si un chien n'est pas créancé, tant qu'il est capable de suivre les chiens qui le sont. Chaque meute chasse selon le même principe, en même temps qu'elles chassent toutes différemment. Les veneurs ont leurs préférences personnelles et cela se ressent sur la meute de chacun puisque, au delà de la race, les veneurs peuvent, par la reproduction, choisir de favoriser une façon de chasser plutôt qu'une autre. Un tel pourra, par exemple, privilégier des chiens *vite** et bien *gorgés** là où un autre appréciera des chiens lents mais appliqués, souvent moins criants. Ces différences correspondent au « style » de chacun. Mais si les meutes sont différentes les unes des autres, les chiens le sont aussi en leur sein même .

Filons la métaphore de l'équipe. Chaque joueur occupe un poste correspondant à des prérogatives particulières. Il en va de même dans une meute. En effet, les veneurs ont fini par identifier différents types²⁴ de chiens qui se distinguent par leurs compétences particulières et que l'on retrouve quelque soit la race. Ces différences peuvent être pensées comme des rôles et c'est la combinaison fonctionnelle des différentes aptitudes cynégétiques qui permet à la meute de prendre. Tous reconnaissent cependant que chacune des catégories de chien que nous allons voir est

---

23 Stépanoff aurait parlé « d'un orchestre » (2020b : p. 535) comme le vicomte Elie de Vesins (1866 : p.5). Il reste que, malgré l'importance de la « musique des chiens », ceux-ci sont plus souvent, sur mon terrain, comparés à des sportifs qu'à des musiciens.

24 Les différents types de chiens présentés en suivant ne correspondent pas toujours à une classification stricte, mais plutôt à un savoir diffus des différents comportements. Les termes utilisés en italiques pour nommer les types de chiens sont pour beaucoup repris à Marcel Saint-Jean, célèbre chasseur au chien courant du sud-ouest de la France.

indispensable à un moment ou un autre. Dans l'idéal « les chiens respectent le talent des meilleurs chasseurs » (Stépanoff, 2020b : p. 535) mais ce n'est pas toujours le cas et les veneurs sont perpétuellement en train de former de jeunes chiens, ils doivent donc connaître les particularités de chacun d'eux pour enjoindre la meute à suivre le bon chien au moment opportun. Ces rôles ne sont pas exclusifs et certains peuvent se cumuler. Un *meneur* qui arrive à se faire suivre par les autres chiens doit par exemple être « un bon chasseur » car, dans le cas contraire, il pourrait emmener la meute sur une fausse piste. Ceci montre également la nécessaire connaissance des chiens et de leurs « personnalités ».

Pour les équipages qui « font le pied », c'est à dire qui cherchent à sélectionner l'animal de chasse en cherchant les points d'entrée et de sortie dans les enceintes, il faudra identifier un ou plusieurs *limiers* pour en faire des chiens *de pied*. Le limier est souvent un vieux chien dont le nez est assuré. Il est nécessairement créancé et il est préférable qu'il soit peu « bavard » pour ne pas alerter les animaux dans les enceintes. Le limier peut aussi être un *rapprocheur*. Ces chiens sont des chasseurs capables de suivre une vieille voie, datant souvent de la nuit ou de la veille. Ils permettent à la meute de se rapprocher de l'animal pour le *lancer**. Le *lanceur* est, à l'inverse, un chien appréciant les voies fraîches que l'on verra souvent en tête de la meute au moment où l'animal est lancé. Ces chiens sont des chiens utiles pour engager la poursuite au terme de ce que les veneurs appellent la *quête**, mais d'autres sont caractérisés par leur capacité à relever des défauts consécutifs à des ruses particulières de l'animal.

Le chevreuil, puisqu'il est le plus rusé des gibiers de grande vénerie, est, comme le cerf, capable de faire un *hourvari*²⁵, ou de « faire hourvari ». Le hourvari est un cas particulier de *double voie*, ce qui donne donc le chien *de double voie*. Cette ruse se déroule de la façon suivante : le chevreuil, ayant *forlongé**, fait demi-tour et repasse sur sa voie, il la double, avant de « faire un bond sur le côté pour se tapir dans les buissons ». Les chiens passeront alors à côté sans le voir. Le gibier – principalement le chevreuil – peut également doubler sa voie en faisant une boucle pour revenir à *l'attaque*, l'endroit où il a été lancé. Le chien de double voie est donc capable de différencier les passages d'un même animal. Il est cependant très rare d'avoir un chien aussi fin et l'on se rend souvent compte d'un *hourvari* lorsque la meute tombe en défaut après avoir crié

---

25 Le terme *Hourvari* permet d'appréhender les difficultés que présente la compréhension étymologique des termes de chasse. Hell rapproche le cri de chasse français « horvari » (2012[1994] : p. 230), vaguement défini comme un moyen pour « exciter [les] chiens et débusquer les bêtes tapies dans les fourrés », du « charivari [...] porté par les chasseurs alémaniques » (*Ibid* : p. 231) comme amulette de chasse puis comme porte-bonheur. Certes, le *hourvari* des veneurs comme ruse, et donc le *hourva* ou *horva* comme ordre crié, implique parfois des fourrés ou des buissons. Cependant, Remigereau, qui propose une hypothèse étymologique par déformation d'un ordre ancien, affirme à propos du mot *hourvari* que « un faux air l'a fait rapprocher du mot *charivari* » (1963 : p. 169). Qui de Hell, sensiblement centré sur le monde germanique, ou de Remigereau, incontestablement centré sur la vénerie française, se rapproche le plus de la réalité ? Difficile à dire.

fortement sur la voie doublée. Une autre ruse consiste pour le chevreuil ou le cerf à faire un bout de leur course sur la route bitumée ou le sentier, parfois appelés « traits » ou « lignes ». Les veneurs disent que la *voie* est toujours très ténue et que « le sentiment ne tient pas » sur les sentiers forestiers ou les chemins, mais cela empire sur les routes goudronnées. Les chiens *de chemin* sont alors capables de suivre la voie de l'animal quand il longe les routes et les sentiers. Cependant le chien le plus apprécié des veneurs est le chien *de change*. Le chien de change est celui qui est en capacité, non seulement de suivre un même type de gibier, mais également de reconnaître le sentiment de l'animal d'attaque. Le *change* est une ruse commune chez les animaux de grande vénerie. Elle consiste pour l'animal à rentrer dans une harde – une compagnie pour les sanglier – pour « livrer » un autre animal à la meute, celle-ci se mettant dès lors à poursuivre un nouvel animal qui n'est pas fatigué. Si l'animal ruse ainsi, le chien de change *convaincu* arrêtera de crier et se mettra à *requêter** à l'endroit où il a perdu la voie. Le chien de change *vaincu* viendra quant à lui se placer derrière le cheval et attendra que celui qui la sert rappelle la meute et l'aide à relever le défaut.

Il existe de nombreuses autres ruses. Toutes ne sont pas associées à un type de chien et certaines peuvent se cumuler. Un chevreuil peut par exemple doubler sa voie sur une route avant de se cacher dans un taillis. Les chiens tomberont alors en défaut devant une voie doublée se terminant sur la route et donc difficile à saisir. Ces différents chiens, et d'autres comme le chien *de forlonger*, sont distingués en fonction de leurs capacités particulières à saisir la voie. Ces chiens se montrent très utiles quand il s'agit de relever les défauts et le veneur doit savoir s'appuyer sur eux au bon moment. Néanmoins, bien qu'ils soient souvent de « bons chasseurs » ces chiens ne suffisent pas nécessairement à terminer une chasse par une prise. En effet, tous les chiens ne sont pas capables de prendre. Avant de parler des chiens *de prise*, et afin de comprendre leur ambivalence, arrêtons nous un moment sur l'ambiguïté du loup.

### *Le loup qui gobe*

Si les veneurs « valorisent chez les chiens des dispositions prédatrices proches de celles de leur ancêtre sauvage, le loup » (Stépanoff, 2020b : p.530), ils n'en souhaitent pas pour autant que leurs compagnons de chasse lui soit semblables. Au contraire, la figure du loup illustre un modèle de sauvagerie dont il faut se méfier. Pour comprendre cette idée, commençons par une histoire racontée en 2015 par un des anciens membres du Rallye Gaillardet :

« Je me souviens [...] d'un lancer sur des animaux en compagnie, où une jeune chevrette, mal inspirée, avait fait le mauvais “zig zag” et fut immédiatement *gobée* par les chiens. Une victoire, même de celles où l'on triomphe sans gloire, en est une, mais nous ne l'avions pas comptabilisée au tableau »

Une chasse peu valable donc, qui ne valait pas les honneurs du « tableau ». Concernant une situation différente, Étienne eut une réaction intéressante. Un équipage qui découplait dans la voie du chevreuil avait un jour commis l'erreur de ramener l'animal pris jusqu'au chenil. Là, ils avaient, sans autre cérémonie et encore moins la *curée** habituelle, donné l'animal à la meute. Mon interlocuteur désapprouve alors ces agissements, puisque tout de même, « on est pas des *voraces*, on est pas des *loups*... S'il y a pas de *discipline*.. ». Associer la sauvagerie du loup et le manque de discipline, une victoire « sans gloire » : efforçons nous de donner du sens à ces jugements de valeurs.

*Gober* l'animal est une façon peu glorieuse de terminer une chasse. Lorsque les chiens ont gobé un animal, c'est qu'ils lui sont tombés dessus rapidement, l'animal n'ayant pas eu le temps de ruser. La chasse est alors peu considérée par les veneurs, déçus que les chiens n'aient pas eu à relever le moindre défaut. Par ailleurs, bien souvent l'animal est gobé parce qu'un chien a chassé à vue. Or, depuis des siècles, le nez est l'un des critères le plus valorisés chez le chien de vénerie. C'est précisément parce que le chien chasse avec son flair et non sa vue qu'il est en capacité de poursuivre un même animal durant tout un laisser-courre. Comme on l'a dit, le fait d'être « de change » est la qualité la plus recherchée chez un chien. Cette ruse emblématique est particulièrement dangereuse puisqu'il est possible de ne pas s'en rendre compte, ou trop tard. Pire, Le Coulteux de Canteleu, et avant lui le comte de Chabot, nous disent que les veneurs appréhendent tellement le change qu'il leur arrive d'en voir, et le chien de change peut y être pris également, là où l'animal de chasse aura utilisé la ruse de *l'accompagnée*. Un autre animal se sera seulement placé derrière l'animal de chasse. Le veneur voyant l'animal devant la meute, croyant en toute légitimité qu'il s'agit d'un change, puisqu'il ne reconnaît pas l'animal d'attaque, stoppera souvent ses chiens. « Combien de fois pourtant vous auriez tort de le faire ! » s'exclame le comte (1890: p. II). Celui-ci affirme que le veneur qui n'a pas stoppé ses chiens les verra, s'ils sont bons, continuer sur la piste de l'animal d'attaque. « Il ne faut pas oublier que vos bons chiens sont plus malins que vous » parce qu'ils chassent avec leur nez et non leur vue. Par contraste, on comprend qu'un chien chassant à vue soit déconsidéré. Mais il y a plus. Le fait de chasser à vue et silencieusement est une caractéristique observée chez les chiens issus d'une *retrempe* avec du sang de loup.

Dans l'élevage des chiens, la *retrempe* est un mouvement vers l'extérieur. La plupart des chiens naissant de l'accouplement de chiens du chenil, la variété des caractéristiques sur lesquelles insister dans la sélection de géniteurs se trouve vite limitée, au bout de quelques générations. Les retrempes sont alors pensées comme des moyens d'aller « chercher ce qui manque dans la meute ». Une retrempe de loup, donc. Gérard Monot, vice président du Club du chien d'ordre, a croisé certains de ses chiens avec des loups. Il était alors, selon ce qu'il écrit, à la recherche d'« un peu de

roublardise » pour sa meute²⁶. Les résultats furent plutôt décevants. En effet, les premières générations retrempées avec du loup chassaient de façon « personnelle », sans esprit de meute, et « un œil en l'air » alors que « le vrai chien d'ordre doit chasser les yeux fermés, collé à la voie ». Après avoir raconté, histoire souvent entendue, la façon dont des chiens étaient une fois passés à côté d'un chevreuil et ne l'avaient pas vu, il ajoute que « si un loup avait été là, l'affaire aurait été vite conclue et ce malheureux chevreuil promptement gobé, ce qui, convenez-en, n'est pas très "vénerie" ». Sur le terrain, quand je questionne un veneur à propos de ces expériences, il me dit qu'il est déjà entré dans un chenil où les chiens étaient une « première génération » retrempée avec du loup. Il n'avait jamais autant craint pour sa sécurité dans un chenil et il garde le souvenir d'« un regard » effrayant.

On comprend mieux alors ce qui avait poussé l'équipage à refuser à cette prise une place sur son tableau. Déçu d'une chasse qui aurait pu se passer d'une belle façon, le piqueux ou plus sûrement le maître d'équipage, aura été mis en colère par un chien qui, trop sauvage, confinant avec le loup, avait gobé l'animal. Selon Thibaut, une chasse qui ne respecte pas l'éthique ne mérite pas non plus « les honneurs du pied ». Il s'agit du pied avant-droit de l'animal, désossé et dont la peau est tressée. La personne qui reçoit cet honneur peut être quelqu'un qui s'est illustré durant la chasse ou bien un invité que l'on remercie pour sa présence. Cependant, si l'animal « est pris au lancé, en général t'offre pas le pied... c'est un peu humiliant ». Les chiens doivent donc, pour donner une chasse honorable, chasser avec le flair et en criant, comme des chiens et non comme des loups.

### Le chenil en tension

Cependant cette sauvagerie doit aussi savoir être appréciée. Souvenons-nous que Gérard Monot était à la recherche d'un peu de « roublardise » pour sa meute. Sur le terrain, mon ami Baptiste m'explique que, pour prendre, la meute « manque de chiens voyous ». On remarque en effet qu'il existe des chiens dont on dit qu'ils « sont là pour prendre » et que, s'ils sont parfois appelés « finisseurs » ou *chiens de prise*, il sont aussi désignés, en d'autres occasions, comme « bandits » ou « voyous ». Ces chiens là, capables de forcer un animal une fois que celui-ci, après avoir épuisé ses ruses, est en vue, sont particulièrement surveillés au chenil car ils sont « méchants ». Ils peuvent notamment tuer un autre chien. Les veneurs prennent donc grand soin de les identifier et de les isoler au besoin, voire parfois s'en débarrasser. Le plus souvent, les incidents ont lieu pendant l'intersaison²⁷, la méchanceté n'étant pas canalisée par la chasse. Certains de ces

---

26 Dans un supplément de *Vénerie*, 2015

27 Il serait intéressant d'explorer les liens symboliques établis par Hell, entre rage canine et chaleur caniculaire dans le cadre de la vénerie qui fait de l'hiver, la saison par excellence de la chasse et associe les problèmes entre chiens aux périodes estivales.

chiens sont connus pour avoir des difficultés à rentrer au chenil, préférant dormir dehors. D'autres, comme appelés par la chasse, ont un jour réussi à s'échapper, provoquant ainsi des inquiétudes quant aux dégâts qu'ils causeraient sur les jeunes lièvres et les hases. La capacité à prendre est souvent associée au fait d'avoir déjà pris. Les chiens qui ont mangé un chevreuil « l'ont dans le nez ». Mais elle est aussi associée à une forme de roublardise, de méchanceté, qui découlerait alors du contact avec le sang. Le comportement de ces chiens rappelle celui des hommes sauvages décrit par Hell (1985 ; 2012[1994]) qui, par un excès de fièvre, auraient sombré hors du monde social et se seraient retirés pour vivre au sein même de la forêt. Devenu des « viandards », ces chasseurs ne peuvent dominer « une passion trop forte » (Hell, 1985 : p.123) qui les pousse à briser les interdits religieux (*Ibid* : p.128). Il arrive que ces chiens deviennent le sujet de choix cornéliens quand advient le moment où l'évidence de la sauvagerie pousse les veneurs à s'en débarrasser. Ces chiens menacent donc un équilibre dans lequel ils figurent une sauvagerie nécessaire.

En outre, il arrive aussi que la meute, dans la recherche de cet équilibre collectif, fasse preuve d'un rejet des chiens trop proches des humains. Lors d'incidents qui ne sont pas attribués à des chiens « méchants », on souligne alors l'identité du chien qui s'est fait bagarré. Celui-ci aura sans doute « fait le malin ». Mais ce chien, qui s'autorise à « fanfaronner » ou à revendiquer une place de « leader », est aussi un chien auquel un membre de l'équipage a pu témoigner une affection particulière. En revenant pour la première fois après la fermeture de la chasse, je remarquais que deux chiens avaient été isolés. On m'expliquait alors que ces chiens avaient été mordus par les autres. Ces chiens étaient particulièrement appréciés, l'un par Ophélie et l'autre par Étienne et sa femme, Joëlle. Les deux chiens avaient été élevés par ces derniers après que leur mère, Junon, soit « morte en couche ». Depuis, Ophélie affirme qu'un lien particulier s'est tissé avec Portos qui se montre toujours « heureux de [la] voir ». Après avoir constaté que les chiens s'étaient battus, Étienne avait conseillé à Ophélie de témoigner moins d'affection à Portos, chose qu'il ferait lui-même avec Pyrénées – on remarque la lettre P qui renvoie à l'année de naissance du chien. Étienne me confiait alors, et Thibaut devait le confirmer par la suite, que les chiens, voyant le traitement accordé aux « chouchous », se seraient dits : « t'as vu celui là, on va lui montrer ». Arnaud apparente également ces incidents à « une leçon » que la meute aurait donné à ces chiens. Par ailleurs, Étienne rapporte le souvenir de « très grands chiens » mangés par « leurs frères ». À différentes époques, ils ont été de « ces chiens... y'en a un sur cent, un sur mille vous savez ». Poitou était « très beau » en plus d'être un grand chasseur, mais Étienne dit de Nemrod, « il m'a appris à chasser ». Les deux chiens étaient donc sujets à de grandes marques d'attention au chenil et cela ne plaisait pas à la meute.

On m'explique que le nom de Nemrod fait référence à un « personnage mythologique », « dieu de la chasse ». Nemrod, ou Nimrod, est en effet un personnage biblique associé à la chasse. Il s'agit d'un nom répandu chez les chiens²⁸ mais peut-être un veneur *Nemrod* connaît-il l'usage que les chasseurs vosgiens font de ce mot. Pour eux, il désigne le « vrai chasseur [...] celui qui “sait”, celui qui, rappelle-t-on avec force, arrive à “se contrôler”, à “maîtriser son *Jagdfieber*” » (Hell, 1985 : p.123). Un chien, même s'il est tueur ou bon chasseur, doit savoir rester à sa place. En corrigeant les sujets de l'attention des humains, la meute envoie un signal qu'ils interprètent comme le signe d'un déséquilibre qu'ils auraient provoqué dans celle-ci. La « double socialité » (Stépanoff, 2020 : p.528) des chiens de vénerie n'est donc pas donnée comme telle mais elle est sujette à des négociations entre la meute et l'équipage qui la régule.

### *L'équilibre de la meute*

Lorsqu'on lui demande s'il pense que les chiens de vénerie sont des chiens domestiques que l'on cherche à ramener vers le sauvage, Thibaut affirme qu'il s'agit en réalité de l'inverse. Selon lui, tous les chiens sont des prédateurs : « un chien dans une forêt, il va chasser des animaux ». Ce sont alors les veneurs qui, lorsqu'ils lui imposent la discipline de leurs traditions, ramènent le chien vers une forme de domesticité qui, toutefois, ne nie pas son « instinct de chasseur ». Il faut dès lors trouver un équilibre entre une sauvagerie qui permet de chasser et de prendre, et une discipline qui permet de le faire de la bonne façon. Thibaut raconte que lorsqu'il a repris la meute, il a été confronté à un problème concernant l'homogénéité de celle-ci. En effet, quand il a commencé à travailler sur les chiens, il a tenu à avoir une meute « aux ordres ». Si bien qu'il s'est plus tard retrouvé à devoir constater que ses chiens, associant Thibaut à des « ballades » où ils devaient rester derrière le cheval, avaient tendance à se comporter ainsi à la chasse. Le comte Le Couteulx de Canteleu exprimait déjà une idée similaire en 1890 en affirmant qu'« un chien trop obéissant arrive souvent à ne plus chasser » (Le Couteulx de Canteleu, 1890 : p.12). C'est sûrement devant une situation semblable que Gérard Monot a pu estimer que sa meute manquait « de roublardise » avant de la croiser avec du sang de loup. Thibaut trouve lui aussi qu'il serait bien que la meute soit « un peu plus sauvage ».

Mais cet équilibre est celui de la meute. Celle-ci, en ce qu'elle peut comporter en son sein des éléments qui tendent vers les deux pôles que représentent le loup et le chien de compagnie, est constamment en tension entre les différentes dispositions que l'on attend du chien. Les chiens méchants ne sont pas forcément de bons chasseurs, c'est-à-dire qu'ils ne sont pas forcément des

---

28 Le nom des chiens revient régulièrement. La première lettre du nom étant déterminée par l'année de naissance, les noms reviennent de manière cyclique.

chiens « collés à la voie », qui ne lâchent pas l'animal. Ces chiens sont utiles dans la mesure où ils suivent la meute et « écoutent les bons chasseurs ». Ils doivent se fondre dans le groupe. Les veneurs souhaitent tous une meute « homogène ». Cette homogénéité relève plus de la cohésion de meute que d'une identité de tous les chiens. Certes, dans l'idéal de certains veneurs, une meute ne doit être composée « qu'avec des chiens de change ».

Une meute doit surtout être capable de chasser de façon cohérente. Les chiens doivent être conscients des capacités de chacun. Dès lors, une meute cohérente n'a, en théorie, pas besoin de compter beaucoup de chiens de change. Thibaut dit que les chiens sont « comme une équipe de foot » et « il y a Zidane, tout le monde sait qui c'est et quand il a le ballon tu sais que tu peux lui faire confiance ». Les autres chiens doivent alors suivre ceux dont l'expérience est reconnue. Un interlocuteur de Stépanoff n'affirme pas autre chose quand il dit que « la meute est une équipe et le chien qui relève le défaut travaille pour toute l'équipe et l'équipe rallie à lui ». Les jeunes chiens peuvent parfois beaucoup crier mais ils sont rarement suivis par la meute. Pour devenir un tout homogène, la meute doit trouver une cohésion garantie par la discipline que les veneurs imposent à leurs chiens. « Le mieux c'est quand ils attrapent tous en même temps », la meute aura alors réussi à suivre les bons chiens au bon moment.

## C. Une tradition du plaisir

---

### **Discipliner l'attention**

Pouvoir parler de son groupe de chiens comme d'« une meute » est, pour le veneur, le fruit d'un travail qui consiste à trouver et maintenir l'équilibre entre les différentes capacités des chiens tout en les gardant suffisamment éloignés des deux pôles du sauvage et du domestique. Jacques Gout aurait eu l'habitude de résumer cet équilibre par la phrase suivante : « je ne veux au chenil, ni chien méchant, ni chien peureux ». Notons que, lors d'un concours, sont considérés comme des « défauts éliminatoires » le caractère « agressif ou peureux » d'un chien. Cet équilibre, qui renvoie au rapport au sauvage que les sociétés agricoles construisent autour d'une ambivalence du sang, est garanti par la discipline des « traditions ».

#### *La discipline des chiens*

La *discipline* correspond ici à ce que les veneurs engagent d'action « domesticatoire » (Digard, 1988) sur le chien. Lorsqu'ils sont nourris, les chiens attendent toujours un signe du piqueux avant de manger. Au chenil, les conditions dans lesquelles Thibaut nourrit ses chiens diffèrent peu de celles décrites par Stépanoff (2020b). Thibaut, fouet à la main, fait tout d'abord se grouper la meute dans le parc et attend d'elle qu'elle se tienne sage. Une fois qu'il est assuré de l'attention de tous les chiens, il se retourne en disant « Hop ! » et la meute le suit vers le chenil. Il réitère l'opération devant l'entrée du chenil puis devant le bac dans lequel est contenue la viande. La curée consiste en une action similaire. Les chiens sont regroupés et attendent que le piqueux soulève la *nappe** faite de la peau de l'animal. Pour les veneurs, c'est à ce moment que les chiens « comprennent » pourquoi ils chassent. Ce moment est d'autant plus important quand on sait que les veneurs disent que « pour prendre, il faut prendre ». On considère qu'un chien qui a déjà pris sera plus vaillant à la chasse. Les gens décrivent parfois la prise des chiens, et donc la curée, comme une « récompense ». La curée permet en quelque sorte d'imprimer dans l'esprit du chien l'idée qu'il a fait une bonne chasse et qu'il doit pouvoir recommencer. Alors, puisque c'est le moment où ce que l'on attend du chien s'imprime dans sa conscience, la curée et leur nourriture quotidienne sont

strictement encadrées et conditionnées au respect de la discipline : les chiens doivent attendre qu'on les autorise à manger (Figure 4).



Figure 4: Thibaud nourrit la meute. Dans le fond de l'image, Arnaud le regarde faire

Les veneurs ont du mal à parler de leur rapport avec les chiens en terme de dressage. Certains lui préfèrent les termes « éducation » ou « formation ». L'éducation des chiens en ce qui concerne la chasse est principalement une éducation par l'exemple. On considère que c'est en regardant les vieux chiens chasser que les jeunes se font « *montrer* comment ça marche ». Comme le suggère Ingold, « dans ce processus, chaque génération contribue à la formation de la suivante par une *éducation de l'attention* (Gibson 1979, p.254) » ([2013]2016 : p.32). Les chiens sont fortement encouragés quand ils agissent bien, quand ils *quêtent** et crient avec envie et persévérance. Mais les veneurs n'apprennent pas à leurs chiens à chasser. La base du principe de la chasse est instinctive ; pour les veneurs tous les chiens naissent avec une certaine propension à traquer des animaux avec leur flair. « Le dressage se veut une façon d'accentuer un comportement instinctif de meute plutôt que l'inculcation d'une attitude imposée de l'extérieur » (Stépanoff, 2020b : p.537).

Les veneurs attendent plus qu'une banale traque, ils attendent de la meute qu'elle ne chasse qu'un seul et même animal. La meute doit se confronter aux ruses du gibier et les déjouer. Pour cela, elle doit être créancée. Le terme de « créance » vient de la fauconnerie et désigne une lanière de cuir qui lie le faucon au gant du fauconnier²⁹. Il arrive que des chiens suivent la voie d'un sanglier alors que l'équipage chasse le chevreuil. C'est en stoppant les chiens partis sur le sanglier

29 De nombreux termes de fauconnerie sont passés dans la vénerie en gardant ou en changeant de sens. Voir *A cor, à courre, à cri...*

d'un claquement de fouet et en les ralliant à ceux restés sur le chevreuil que les veneurs espèrent faire comprendre la logique des choses à leurs chiens, guider leur attention vers la recherche exclusive du chevreuil. En quelque sorte, l'action domesticatoire se fait principalement sur un mode négatif, on n'ajoute pas de savoirs-faire chez le chien, on lui fait comprendre la direction dans laquelle « son instinct » doit le mener. En encourageant les chiens à suivre les bons chasseurs, les veneurs n'attendent pas des chiens qu'ils deviennent tous bons mais qu'ils suivent ceux qui, par chance et par bonheur, sont de très bon chasseurs. Ainsi que le dit un ancien membre du Rallye Gaillardet, « si, en plus, un chien *sage*³⁰ a le nez qu'il faut pour en faire un chien de change, notre bonheur est assuré ». C'est par l'exemple et la répétition que les chiens sont créancés. Mais avant de chasser avec la meute, les chiots commencent une éducation qui va durer entre douze et dix-huit mois, car un chien doit avant tout répondre aux ordres. Cette éducation consiste en un apprentissage progressif de l'obéissance et vise à faire du chiot un chien d'ordre. C'est un premier apprentissage de la discipline. Un veneur dit qu'il s'agit de produire « un chien bien éduqué ». Ceci n'en fera pas forcément un très bon chasseur mais il s'agit d'un minimum nécessaire à la construction d'une meute capable de chasser.

### La sélection

Les chiens qui sont de très bons chasseurs le sont de naissance. Rien n'explique, en dehors de la généalogie, les qualités et les défauts d'un chien. On dit à ce sujet : « un chien est de change dans le ventre de sa mère ». On choisit d'ailleurs les géniteurs d'une portée en fonction de leurs caractéristiques respectives que l'on espère voir rejaillir chez leurs chiots. Les qualités d'un chien peuvent se révéler tardivement et c'est pourquoi on le garde parfois pendant un moment même s'il ne chasse pas, « en espérant qu'il se déclare », c'est à dire qu'il manifeste un attrait pour la chasse. Certains chiens peuvent en effet ne pas se montrer chasseurs et ils figurent alors le pôle opposé à celui du loup et de la sauvagerie : le chien domestique. Au chenil du Gaillardet, Oxford est de ceux-là. Durant la chasse on le verra souvent isolé, cherchant à rester auprès des veneurs ou derrière le cheval de Thibaut. C'est pour lui la première saison où il sort avec la meute et même si, jusqu'à maintenant, il ne chasse pas, il est gardé dans l'espoir qu'il se mette à chasser. C'est également parce qu'il est très beau et correspond bien au standard de la race qu'Étienne justifie le fait qu'ils espèrent encore. Les chiens qui ne chassent définitivement pas, ceux dont « c'est pas leur truc »,

---

30 Raymond Triquet, linguiste, rapporte que l'auteur du *Livre du Roy Modus* « enseigne qu'il y a “trois manières de chiens sages” ». Selon le linguiste, à l'époque, « “sage” signifie “qui sait” ; un chien sage ne prend pas le change, est obéissant et docile » (Triquet, 2013 : p.55). Aujourd'hui, un chien « sage » n'est pas forcément *de change*, mais il est toujours obéissant et docile. Il est toujours le chien « qui sait », notamment rester à sa place dans la meute.

sont donnés, soit à des équipages pour la reproduction, soit à des particuliers qui ont également l'habitude de récupérer les chiens trop vieux pour chasser.

Cette sélection par les compétences cynégétiques fait suite à une première sélection à la naissance. En effet, sur une portée pouvant compter une dizaine de chiots, seuls quelques-uns (parfois un seul) sont gardés au chenil. L'année dernière, sur deux portées prévues pour un potentiel d'une vingtaine de chiots, le chenil du Moulin-Bas ne pouvait accueillir que sept nouveaux chiens au maximum. Il n'y a pas de règles précises pour sélectionner les chiots dans une portée. Bien sûr, on évitera de sélectionner des chiots visiblement affaiblis ou malades, et globalement on apprécie des chiots enthousiastes manifestants de la gaîté. Certains veneurs n'apprécient guère de garder beaucoup de femelles, tant elles représentent selon eux « un fléau à la chasse » à cause des chaleurs³¹. Ils n'en gardent donc qu'une faible proportion pour assurer les portées futures au sein du chenil. Les veneurs ont leurs « trucs » pour évaluer les potentielles capacités d'un chiot. Par exemple, Marcel Saint-Jean, auteur de *La chasse du lièvre aux chiens courants*, préconise de placer les chiots devant une cage à lapin, celui qui reste le plus longtemps *au ferme**, c'est à dire devant la cage en *aboyant**, devra être sélectionné puisqu'il aura fourni les preuves de son envie de chasser. D'autres préfèrent garder tous les chiots d'une portée jusqu'à leur première année révolue pour les sélectionner sur la morphologie et le comportement. Les chiens de moins d'un an ne chassent jamais et il est habituel d'attendre qu'un chien ait deux ans. Les veneurs affirment que sinon, « à cinq ou six ans ils sont mal en point », ils développent des problèmes musculaires et articulaires. Les veneurs ne sont dès lors jamais assurés d'avoir choisi de bons chiens et ils peuvent tout au plus supposer que leurs chiens seront beaux. La sélection se fait donc à deux niveaux. Tout d'abord les chiens sont sélectionnés selon leur morphologie et leurs capacités de chasse présumées. Puis, ils sont à nouveau sélectionnés en fonction de leurs aptitudes à réagir correctement à la discipline qui leur est imposée. Cette deuxième sélection revêt, dans les grands équipages, un caractère plus officiel que dans les petits équipages, qui ont souvent plus de difficultés à se séparer d'un chien et réduire ainsi les effectifs de la meute.

On ne cherche pas aller contre un chien qui ne chasse pas ou qui n'arrive pas à suivre la marche des choses. La chasse doit être, pour les chiens comme pour les veneurs, source de gaîté et d'enthousiasme. Selon moi, une des raisons pour lesquelles les veneurs ne considèrent pas leurs actions comme du dressage tient aussi du fait que la discipline des chiens n'est pas fondamentalement différente de celle qu'ils s'imposent à eux même. L'apprentissage est progressif.

---

31 Selon moi, l'interdit qui frappe les femmes concernant la chasse n'est pas systématiquement transposable aux chiens. En effet certains veneurs, à l'inverse, estiment que les femelles sont parfois de meilleurs chasseuses, plus appliquées et moins menteuses que les mâles. Ces affirmations se rapprocheraient alors de conceptions de genre plus larges que celles qui concernent la chasse.

On cherche d'abord à construire une relation d'autorité et de confiance avec les chiots et c'est une fois cette relation établie que l'on peut attendre des chiens qu'ils chassent et le fassent de la bonne façon. Il en va de même pour les veneurs. Gérard Courcier, maître d'équipage du Rallye Laval, conseille notamment de laisser jouer les enfants de veneur avec les jeunes chiots, « non seulement vous aurez des chiots sympathiques mais aussi des enfants qui sauront parler aux chiens et plus tard, vous relayeront avec le même langage »³².

### L'apprentissage de la discipline

L'apprentissage des veneurs est une éducation de l'attention. La plupart des veneurs ont grandi dans le milieu de la vénerie. Sur mon terrain seules les femmes sont entrées dans le monde de la chasse par alliance. Depuis leur plus jeune âge, Thibaut, son frère et leurs cousins ont été amenés à la chasse par leurs grand-père et grand-oncle. Dès lors, ils ont appris à écouter les chiens crier, à les différencier pendant la chasse, à anticiper le passage d'un animal ou bien la qualité de la voie en fonction de la météo. Ils ont appris ce qui, pour les veneurs, constituent le « beau et bon ». Il est notable que les quatre cousins ont pendant leur enfance longuement joué à « se faire une chasse ». Faire une chasse consiste, encore aujourd'hui, à rejouer un laisser-courre. Quand ils étaient enfants, les cousins se distribuaient les rôles suivants : le chevreuil (ou le lièvre), un chien vite, un chien lent et un chien « normal ». Les chiens doivent rattraper le chevreuil en passant exactement aux mêmes endroits que celui-ci. Les enfants avaient non seulement compris le principe fondateur de la chasse à courre, mais ils savaient aussi que les chiens ne sont pas tous égaux devant ce principe. C'est par l'exemple que Thibaut a intégré les règles de la chasse à courre. Il a vu la façon de mettre en place les conditions dans lesquelles sont réalisables de beaux laisser-courre et ces conditions sont pour une bonne partie contenues dans les traditions de la vénerie. Toutes ces aptitudes impressionnent le néophyte et font de celui qui ne les maîtrise pas une source d'amusement et d'affectueuses moqueries.

Comme les chiens, les veneurs apprennent donc les bases de la chasse dès leur plus jeune âge. Les gens qui suivent un laisser-courre ne sont pas tous égaux devant la compréhension de ce qui est en train de se dérouler dans la forêt. À ce sujet, Joëlle et Étienne racontent une histoire. Ils étaient invités à suivre une chasse au cerf du Rallye Vouzeron, menée par Guy Brousseau³³. La chasse se terminant par une prise, Joëlle félicite le piqueux, estimant avoir assisté à une

---

32 Dans un supplément de *Vénerie*, 2015. Les jeunes veneurs abonnées à la revue reçoivent également des exemplaires de la revue semestrielle *La Relève* consacrée à la jeunesse de la vénerie.

33 Les Brousseau sont une famille célèbre de piqueux. Louis, le premier, dit Laverdure, apparaît dès le premier des *Bulletins de la société de Vénerie* – depuis renommés *Vénerie* – en 1955, et un portrait en est publié en 1976 après son décès. Son fils Guy apparaît aussi régulièrement dans les pages de *Vénerie*, jusqu'à sa mort en 2003. Le décès de Gérard, un neveu de Guy moins connu, fait aussi l'objet d'une publication en ligne sur le site de la FITF.

« formidable chasse ». Le piqueux, « l'homme du cerf », lui répond, franchement dépité, « c'est un change madame ». Avec l'expérience dont peuvent aujourd'hui s'enorgueillir Joëlle et Étienne, ceux-ci rigolent devant l'ignorance de la jeune suiveuse qu'elle était alors. Joëlle n'étant pas né dans l'univers de la vénerie, c'est toute une compréhension des choses qu'elle a du se construire et que par la même, Ophélie et Justine sont, à différents niveaux, en train de s'approprier.

Pour les jeunes veneurs, comme pour les jeunes chasseurs à la *pirsh* décrit par Hell, l'inexpérience et le processus d'apprentissage excusent les erreurs de jugement et « de tir » (Hell, 1985 : p.122) comme des passages nécessaires dans la construction d'un chasseur expérimenté. Si, malgré les années et les occasions d'apprendre, un veneur en venait à mal se comporter à la chasse, il serait dès lors traité avec beaucoup moins de sympathie qu'un novice. Pour les veneurs, mal se comporter, c'est ne pas respecter la discipline des traditions. Un veneur peut ne pas très bien connaître la chasse, les chiens ou le gibier, sans que ce soit réellement un problème. Les choses sont ainsi faites que, conscient de ses limites, s'il est maître d'équipage, il pourra déléguer à des personnes plus compétentes (son piqueux ou le master). Mais les veneurs qui, comme les chiens, ne restent pas à leur place, sont l'objet de discussions agacées. Dans le Berry, on me raconte une histoire concernant un invité dans une chasse d'un autre équipage. Ce dernier n'avait eu de cesse de « piboler »³⁴ durant la chasse, le piqueux cherchant à connaître les raisons de ce qu'il considère comme des appels, obtient les réponse suivante « j'ai cru voir quelque chose » ou encore « c'était pour dire que j'étais là ». Comble du malheur, ce suiveur avait un talkie-walkie pour communiquer avec d'autres personnes. Le piqueux, « il l'a carrément engueulé ». Les manifestations et les interventions inopportunes sont dévalorisées par ce qu'elles gênent la chasse en coupant les chiens dans leur travail. Mais la présence d'un talkie-walkie est autrement plus gênante. Faire obstacle à la chasse est déjà une faute assez grave, mais transgresser les interdits des traditions est souvent présentée comme la pire des fautes. C'est que la discipline des veneurs, dans un cas oubliée, dans l'autre niée, répond à une éthique de chasse.

### Une éthique particulière

La discipline des veneurs reflète notamment une éthique de chasse qui – comme chaque éthique de chasse pour absolue qu'elle soit – fait apparaître par contraste la plupart des autre types de chasse comme « un truc de viandard ». Le point d'achoppement est souvent celui des chances de l'animal, confondu avec celui de la facilité de la chasse. Sur la Montagne Noire, un autre groupe de chasseurs chasse avec des chiens courants. Ce sont des chasseurs à tir qui chassent sur le principe de

---

34 La *pibole** est un des outils du veneur. Cette petite trompe permet de communiquer avec les chiens. Sur le terrain, on en sonne, par exemple, trois coups pour rappeler la meute.

la battue³⁵. Des chiens sont lâchés avec pour fonction de rabattre différents animaux vers des postes de tir préétablis. Selon certains veneurs, ces chasseurs utilisent des talkie-walkie et « des armes de guerre ». Sur le terrain une interlocutrice dit : « quand ils chassent, c'est le Vietnam ».

Cette figure repoussoir de la guerre du Vietnam se retrouve dans la bouche d'un *pirsheur* sous la plume de Hell. Si, pour le *pirsheur* comme pour le veneur, la guerre du Vietnam représente le comble de l'horreur en terme de chasse, c'est que ces deux pratiques cynégétiques sont des chasses qualitatives, quand les chasses en battues sont des chasses quantitatives. La *pirsh* est une chasse à l'approche, le chasseur doit réussir à s'approcher suffisamment du gibier pour pouvoir le sélectionner. Les *pirsheurs* ont une conception de la chasse que Hell apparente à une chasse-gestion (Hell, 1985). Les chasseurs effectuent, selon des critères basés sur les bois du cerf, une sélection des spécimens. Un jeune cerf dont on estime qu'il développera une tête majestueuse est épargné pour pouvoir être chassé plus tard pendant un brame et devenir un « cerf de récolte » (*Ibid* : p.106). Comme les *pirsheurs*, les veneurs accordent une importance primordiale à la qualité de la chasse. Et parfois, plus que le résultat, compte le chemin parcouru. Les *pirsheurs* valorisent la gestion du gibier en prévision d'un trophée futur. Les veneurs valorisent le travail des chiens quand bien même celui-ci ne mène pas systématiquement à une prise.

Mais le *pirsheur* et le veneur n'en partagent pas pour autant la même éthique. Mon interlocutrice associe la guerre du Vietnam à un déploiement jugé abusif de technologies et d'équipements. Le *pirsheur*, quant à lui, dit ceci : « il ne faut pas empester, comme les américains qui sentaient l'after-shave dans la jungle au Vietnam » (*Ibid* : p.94). L'odeur de l'after-shave, différente de l' « odeur naturelle », dérangerait le gibier, compromettant ainsi son approche solitaire et « silencieuse » (*Ibid* : p.106). Les *pirsheurs* ont donc du mal à comprendre l'éthique d'une chasse comme la vénerie, qu'ils considèrent, à l'instar des chasses en battues, « comme bruyantes et collectives » (*Ibid*). La valorisation du gibier n'est pas non plus la même. Là où les *pirsheurs* préfèrent chasser un vieux cerf avec une belle tête, les veneurs préfèrent parfois des jeunes cerfs capables de donner une « belle » chasse. Mais cela ne vaut que pour les équipages qui « font le pied »³⁶. Pour les veneurs, ce qui choque dans les battues, mais aussi dans la *pirsh*, c'est le peu de chances laissées aux gibiers. Si la facilité présumée de la chasse se matérialise aisément dans l'utilisation de fusils, le fait que les *pirsheurs* abattent le cerf lors du brame, au moment où il est le plus vulnérable, est condamné par les veneurs autant que les chasseurs en battues. Ces derniers « fustigent l'abattage d'un animal immobile frappé à son insu » (Hell, 2012[1994] : p.40).

35 Dans des conditions très similaires aux chasses décrites par Anne Vourc'h et Valetin Pelosse.

36 Faire le pied consiste à chercher les points d'entrée et de sortie du gibier dans les enceintes avec un ou plusieurs limiers. Le maître d'équipage choisit ensuite quel animal sera chassé, après le « rapport ». Il est sinon possible d'attaquer à la *billebaude*, c'est à dire sans identifier d'animal d'attaque. Cela se fait principalement pour le chevreuil quand il est présent en grand nombre sur le territoire de chasse.

Les veneurs considèrent que l'animal a toutes ses chances et ils en veulent pour preuve le faible nombre d'animaux pris. C'est cette différence avec les battues qui, pour les veneurs, est significative. Pourtant les chasseurs en battue estiment également que l'animal a ses chances puisque « l'imminence de la traque est distinctement annoncée par les cris et les aboiements » et que « l'espacement des postes et le faible nombre des chasseurs n'entravent nullement la fuite du gibier » (*Ibid*). Les veneurs n'en associent pas moins cette chasse aux tapis de bombes américaines sur la jungle vietnamienne. Ils refusent d'utiliser des technologies de communication et il est rare qu'un animal pris soit abattu à l'arme à feu plutôt que servi à la dague ou à la lance³⁷. Ces chasses contreviennent aux principes de la vénerie, ce qui rend souvent leur éthique incompréhensible par les veneurs.

Quand ils évoquent le recours aux technologies de communication et de localisation, certains veneurs affirment que « quand on sera obligé de mettre un GPS à nos chiens, moi j'arrête ». L'interdiction des téléphones portables et des talkie-walkie n'est pas une règle que les veneurs appliquent dans un souci naïf des traditions. Sur le terrain, la seule fois où des personnes ont utilisé un portable, l'une d'elle venait de tomber de son cheval alors qu'elle était seule et son fils était également isolé. Elle s'est toutefois empressée de raccrocher quand tout le monde fut rassuré. Cet attachement à l'absence de télécommunications trouve un écho dans un autre échange sur le terrain. À propos de la constitution d'une meute, Étienne affirmait ceci : « S'il y avait une formule mathématique, avec des résultats scientifiques, tout le monde ferait pareil et tout le monde prendrait » et d'ajouter que « ce serait moins marrant ». Les choses seraient trop faciles donc, et finalement sans intérêt. Elles seraient aussi sans intérêt parce que « tout le monde ferait pareil ». Si les traditions sont valables, ce n'est pas en ce qu'elles dictent la façon de faire mais plutôt en ce qu'elles établissent le cadre dans lequel existent plusieurs manières de faire. Si les veneurs sont attachés aux traditions, c'est qu'elles réunissent les conditions dans lesquelles le plaisir de la chasse peut s'épanouir. La discipline vis-à-vis des traditions, en somme le respect de l'éthique, n'est compréhensible que si elle trouve du sens dans la pratique et le plaisir éprouvé. Si les « traditions » sont souvent mises en avant, pour Étienne « il y a des traditions, mais maintenant c'est plus pareil... Les gens prennent ce qu'il faut pour faire une bonne chasse ».

---

37 *Servir* un animal n'est nécessaire que dans les chasses du cerf et du sanglier, les chiens étant capables de mettre à mort eux-même un chevreuil, un renard, un lièvre ou un lapin.

### Le chevreuil est une proie

Justification de la mise en branle d'un tel édifice social, le chevreuil sera le dernier point de ce développement. En évoquant le conflit qui oppose les veneurs et les anti-chasse dans la forêt, Stépanoff affirme :

« La sensibilité des adeptes de la vénerie met l'accent non sur l'individu, mais sur les relations éco-éthologiques entre les espèces vivantes, invoquant la réalité de la prédation et de la mort dans la nature. Ils envisagent l'humain comme un prédateur parmi d'autres, intégré à un grand cycle de vie et de mort dans la nature. » (2021 : p.198)

Ce qui m'intéresse, c'est le chevreuil en regard duquel la prédation du chien fait l'objet de tant d'attention. Si les veneurs et AVA s'opposent autour de la chasse, c'est que pour les premiers, « l'animal » entendu comme animal *de* chasse, est une proie par nature. L'anthropologue nous dit également que « le succès d'un équipage tient » notamment à la « capacité de coordination entre les deux espèces » (2020 : p.531). Bien qu'il ne s'y réfère pas, on croirait presque lire les *Méditations sur la chasse* de José Ortega y Gasset. Ce philosophe espagnol estime, notamment concernant le chien, que « l'homme n'a pas fait autre chose que corriger le style de chasse instinctif du chien, le modelant à la convenance d'une coopération » ([1942]2006 : p.92). C'est un phénomène d'entraide qui est dirigé vers la prise de l'animal. D'une manière similaire à celle que décrit Stépanoff, il nous dit qu'avec l'ajout du chien, « la chasse acquiert une sorte de majesté symphonique » (*Ibid* : p.93). En annonçant presque le « pidgin transpécifique » décrit par l'anthropologue, il justifie notamment cette « majesté » parce que les chiens de chasse ne « jappent » pas, ils « hurlent » et « crient » et confèrent ainsi un caractère « expressif » à leurs sonorités (*Ibid* : pp. 98-99).

Au minimum, ce qu'ils y expriment, c'est la présence de l'animal que le chasseur veut affronter. Pour le philosophe, l'animal est une proie par « instinct » et l'éthique de chasse implique de respecter cette nature par sa mise à mort. Il va même jusqu'à considérer que « la chasse photographique », parce qu'elle se veut chasse sans mettre à mort, est un manque de considération du monde *pour* l'animal. Si le photographe doit dissimuler sa présence, approcher discrètement et surprendre l'animal, c'est parce que celui-ci risque de s'enfuir. Pour Ortega Y Gasset, c'est ce point du comportement de l'animal, qui s'enfuit « inspiré par la conviction que sa vie est menacé » (*Ibid* : p.112), qui lui fait dire que le gibier est une proie par nature. Respecter cette nature de l'animal c'est accepter et prendre part à l'affrontement qui se joue dans la hiérarchie des espèces : il y a des proies et des prédateurs. Ortega Y Gasset nous donne donc déjà une petite idée de ce que peut représenter l'environnement *pour* le chevreuil, *pour* les veneurs.

Je ne veux cependant pas ici intégrer le chevreuil à la courte monographie que j'ai développé plus haut. En effet, le chercheur que je suis, du chevreuil comme « des fantômes, il n'en

connaît, ne peut en connaître que ce que les gens en disent » (Delaplace, 2009 : p.224). Ce que je retiens d'Ortega Y Gasset, c'est que « l'instinct suprême de l'animal [...] est d'être invisible » et dès lors, ce que le chasseur « doit principalement combattre » du gibier, c'est « son absence » (Ortega y Gasset, [1942]2006 : p.92). C'est déjà le combat contre cette absence qui transparaît aussi dans l'appréciation du travail des chiens par les veneurs. À chaque instant, ils marquent la présence passée du chevreuil et c'est au travers de cette perception biaisée que se construit la vie animale.

Entre Laprade où ils chassent aujourd'hui, Ramondens où ils chassaient hier et Arfons où se trouve le chenil, les hommes décident de croiser leur destin avec ceux de chiens qu'ils aiment et qui les aiment en retour. Plusieurs générations humaines se sont co-éduquées avec encore plus de générations canines, en cultivant la juste distance ontologique. La « notion de joie partagée circulant entre hommes et chiens qui est centrale dans le plaisir de la chasse » (Stépanoff, *op. cit.*) s'articule donc autour du respect d'une éthique de chasse qui seule garantit que les « belles chasses » seront toujours ainsi. En faisant des allers-retours entre des prescriptions symboliques et leur traduction pratique et en les comparant avec d'autres usages, j'ai pu faire ressortir l'éthique spécifique des chasseurs à courre, du moins sous la forme qu'elle prend pour les veneurs du Rallye Gaillardet. La « belle chasse » doit être longue, les chiens doivent travailler et crier avec enthousiasme pour rendre perceptibles les événements qui se déroulent dans le secret des bois. Parce qu'ils encouragent et dirigent la prédation du chien vers une poursuite olfactive et appliquée, les veneurs orientent la chasse vers la production d'un événement narratif.

Au cœur de l'évènement se trouve le chevreuil. C'est lui qui mène la danse. Ses ruses sont la source d'un émerveillement perpétuel qui doit être compris comme un processus. Le plaisir des chasseurs se noue autant dans ce qu'ils saisissent du chevreuil que dans le fait même de le saisir. Il faut envisager que la quête cynégétique, précisément parce que c'est une quête – le cheminement qui mène du sujet à l'objet de son désir, met en jeu des mécanismes plaisants de la sociabilité. Autrement dit, le chevreuil est bon à penser, parce qu'il met en jeu une bonne façon de penser ensemble le chevreuil – une « belle » façon de penser diraient les veneurs. C'est ce processus de construction de la vie sauvage que je veux maintenant décrire.

## **Chapitre II.**

**Les cris, les fanfares et les mots**

**L'animal dans le continuum narratif**

La réflexion qui a abouti au développement suivant est née d'une tension constante entre l'adhésion convaincue à l'idée des Pinçon-Charlot – tenant chez eux du registre symbolique – selon laquelle la vénerie serait un rituel permettant à un public de suiveurs d'accéder aux « mystères » de la forêt par l'intermédiaire des chiens et du piqueux, et une frustration liée au manque de description et de caractérisation de ces « mystères » et de leur révélation. J'en suis, petit à petit, venu à réajuster cette observation pour l'adapter à mon terrain.

Dans le cas qui m'intéresse, je partage effectivement depuis les prémices de ma recherche l'intuition que quelque chose se révèle aux veneurs. En effet, en *découplant** une meute de chiens dans la forêt, les veneurs font apparaître et rendent visible l'univers vivant de la forêt qui d'ordinaire est caché. Ils la réveillent. Ils font advenir la poursuite en introduisant le « prédateur naturel » qu'est le chien dans l'environnement de non-humains sylvestres dont la nature, ou la raison d'être, est celle de proie/« gibier³⁸ ». Ainsi, la vie de la forêt se donne à voir par le biais d'un affrontement perçu comme naturel entre proie et prédateur.

La formule est trompeuse et, en accord avec l'analyse en termes de rituel, on doit admettre que la vie sauvage ne *se donne* pas à voir. Certes, les récris des chiens, la vue de l'animal, le passage furtif des bêtes à l'approche de la meute sont autant d'indices que la forêt est belle et bien réveillée. Cependant, si les veneurs font advenir un événement, celui-ci n'existe que si l'on peut le saisir. Stépanoff avance l'idée selon laquelle un « laisser-courre est une opération éminemment collective où l'échange d'informations est crucial » (2021 : p.225) pour « comprendre ce qui s'est passé » (p.224). Il va plus loin et ajoute que par une opération mentale se traduisant en « une projection dans l'esprit de l'animal » (*Ibid*), les chasseurs prennent plaisir à s'embarquer dans un événement dont ils cherchent collectivement à dénouer les tenants et les aboutissants.

Décrire en quoi consiste cette projection mentale pourrait paraître hasardeux, mais il me semble tout de même que c'est à ce moment que se noue le plaisir des chasseurs, et des veneurs en particulier : c'est lorsqu'ils construisent, progressivement et de manière diffuse, la « vie sauvage » à travers la chasse. Il me semble que Stépanoff fait ici allusion à l'idée souvent exprimée par les chasseurs selon laquelle il faut « se mettre à la place de l'animal », « penser comme lui ». Alors, pour saisir l'opération mentale transportant l'esprit du chasseur éloigné, guidé par la rumeur de la chasse, vers le lieu de l'action cynégétique, je me propose de poser le problème autrement. Plutôt que de penser la « projection » *dans* « l'esprit » de la bête, je décide de considérer la « projection » *sur* l'animal et les prises offertes par son comportement *d'un* « esprit » animal construit par les chasseurs. Finalement, même si les discours tendent à décrire un affrontement naturel, les veneurs

---

38 Le terme *gibier* renvoie à une classification juridique des espèces animales, ce sont celles que l'on a le droit de chasser.

ne « réveillent » pas la forêt, ils la construisent en dirigeant ses significations vers la quête cynégétique dans un mouvement qui se nourrit lui-même, mû par le plaisir qu'il procure. Je suivrai donc la piste des chercheurs qui pensent que, « lorsqu'il pénètre dans la "nature sauvage", [le chasseur] ne "retrouve" rien du tout. Il tombe sur quelque chose, c'est vrai, mais c'est sur ce que lui-même y avait mis : un décor, des représentations, un mode d'emploi » (Dalla Bernardina, 2011 : p.88).

Convaincu que les chasseurs ne « retrouvent » pas une nature sauvage donnée – ils tombent sur ce qu'ils avaient laissé : un territoire, des prescriptions, une manière d'être sauvage culturellement produite – comment décrire une construction que les veneurs ne vivent pas comme telle, tant tout est affirmé comme naturel ? Les différents chasseurs orientent leur propre perception de la forêt et de ses habitants en fonction de leurs pratiques respectives et, dès lors, quelle « nature » spécifique les chasseurs à courre produisent-ils ? De quelle manière le veneur construit-il sa rencontre avec l'invisible qu'il attend et comment rend-il compte de cette rencontre ? Comment décrire des moments aussi fugaces ?

Heureusement, les discours et les récits sont des entrées pertinentes dans les significations du monde et leur production, comparée à d'autres types de chasse, « est plus intense en chasse à courre où une seule proie est traquée pendant une demi-journée, ce qui implique de tenter de comprendre ses stratégies et de déjouer ses ruses » (Stépanoff, 2021 : p.225). L'abondance de paroles fait apparaître la forêt et l'image que les veneurs en construisent. L'analyse stricte des discours permet donc de mettre un pied dans la porte, mais pour faire apparaître les processus de fabrication de la « nature », je fais le pari qu'il est nécessaire d'analyser le processus de fabrication des discours et particulièrement de l'événement *laisser-courre*. Les « mystères de la nature » (2018 [1993] : p.33), que les Pinçon-Charlot placent au centre d'un rituel qui les révèlent, ont été pour moi une source de grand désarroi mais ils ont aussi constitué une sorte de charnière dans ma progression intellectuelle, quand je me suis attardé sur la façon dont ils pouvaient aussi résister à la tentative de révélation. J'ai d'abord essayé de me dégager de l'analyse en termes de rituel qui ne correspondait pas à ce que j'observais sur le terrain. Pourtant, les « mystères » et l'invisible subsistaient. Il fallait donc revenir à ce moment où le mystère règne, et se confronter avec les veneurs au doute et à l'incompréhension devant l'insaisissable et l'invisible.

C'est ainsi que je me suis effectivement éloigné de la conclusion des sociologues de la bourgeoisie pour repartir de la pratique et montrer les modalités selon lesquelles les veneurs construisent et rendent *une* vie « sauvage » et ses « mystères » accessibles à la compréhension. Dans les paragraphes qui vont suivre, je débiterai en montrant la manière dont les veneurs, dispersés dans la forêt, accèdent collectivement à un événement fragmenté centré sur les chiens et le

parcours de l'animal. En suivant, je passerai du temps sur ces moments de quête cynégétique qui focalisent l'attention des veneurs et durant lesquels le « mystère » peut résister. Ce sont parfois de courts instants, parfois de longues minutes, durant lesquels les gens interprètent les signes qu'ils perçoivent afin de comprendre l'action. Une fois l'action construite en « péripétie » et le récit de chasse stabilisé, il me semble essentiel de prendre un moment pour analyser les outils discursifs des veneurs. Pour conclure ce chapitre, j'interrogerai la façon dont le vocabulaire et la production littéraire des veneurs introduit la question des tensions qui existent entre des « modèles » décontextualisés et les actions de chasse nécessairement contextuelles qu'ils permettent de penser.

Au fil des pages qui vont suivre, j'évoquerai ponctuellement les comptes-rendus de chasse qu'écrivent les veneurs et qu'ils consignent parfois dans un livre de chasse conservé au chenil. Cependant, j'attendrai la fin du chapitre pour m'y attarder plus longuement. Je déroulerai donc ma description et la ponctuerais d'analyses, en partant de la première opération de captation de l'information, dans l'action de chasse, pour aller vers sa fixation à l'écrit et ses implications, en passant par les outils qui permettent ce processus.

## A. Le dévoilement construit de l'invisible

### **Des gens, des indices et des mystères.**

#### *Un événement fragmenté*

Si l'on considère toutes les personnes qui sont présentes dans la forêt pour un laisser-courre, chaque individu occupe – tant dans l'espace que dans l'organisation fonctionnelle – une place différente définie par son statut. Les conducteurs de meute (maître d'équipage, piqueux, master) doivent, en raison de leurs fonctions, être le plus près possible des chiens pour les *servir**. Les suiveurs et les boutons, à pied ou à cheval, déambulent dans la forêt et cherchent à suivre le laisser-courre. Si l'image d'une « équipe » de chasse peut sauter aux yeux au point de rendez-vous, durant le laisser-courre, la chasse prend rapidement un caractère plus individuel. Cette « solitude » de la chasse était déjà valorisée comme la « plus animée » et « variée » qui soit par Le Verrier de la Conterie, lequel considérait la chasse comme l'exercice le « plus sain pour le corps » et le « repos [le] plus agréable pour l'esprit » (1778 [1763]: p.4). En effet, au *départ*, le groupe se sépare et les gens ne se rencontrent plus qu'occasionnellement lors de la chasse.

Sur le terrain, les suiveurs sont souvent groupés par cellule familiale. Le cousin Arnaud et sa compagne Ophélie suivent ensemble. Mylène, sa sœur Camille et le fils de cette dernière suivent dans la même voiture. Étienne suit la chasse seul depuis que sa femme ne peut plus l'accompagner. Un de ces petits groupes de suiveurs peut parfois essayer de maximiser ses chances en se distanciant les uns des autres lors d'« une écoute », en silence, avant de se regrouper pour discuter de la décision à prendre : rester ici et attendre de nouvelles informations ou se déplacer et si oui, dans quelle direction.

*Dans le parc de Lautrec*

Avec Baptiste Ravier nous écoutons la chasse qui s'est éloignée.

Baptiste : Je l'entends loin là, je sais pas si ça vaut le coup de faire le tour pour essayer de rejoindre..  
Surtout si c'est une chèvre, elle va faire la boucle et revenir je pense...

Les cavaliers aussi se séparent. Les boutons à cheval suivent la chasse dans une position intermédiaire entre celle des suiveurs et celle des conducteurs de meute. Ils sont plus proches des chiens et rentrent plus dans les enceintes que les suiveurs, mais ils ne sont pas « aux chiens » comme les conducteurs. Ils peuvent parfois se faire suivre par des chiens isolés qu'ils chercheront

alors à ramener vers le groupe. Ceux qui conduisent la meute ne la suivent pas non plus ensemble ; l'un essaye de se placer à l'avant, et l'autre à l'arrière. Dans les grands équipages chassant le cerf avec de grandes meutes, il peut y avoir trois personnes qui servent les chiens. Généralement, ce sont les premier et deuxième piqueux ainsi que le maître d'équipage. La dispersion des conducteurs est nécessaire car dans la forêt, la meute elle-même se disperse. Cette dispersion est variable. Il se peut, par exemple, que deux animaux soient lancés. On dit alors qu'il y a « deux chasses ». Deux groupes se forment jusqu'à ce qu'un veneur arrête l'un d'eux pour « rallier la meute ». Mais même lors d'une unique chasse, les chiens ne poursuivent pas toujours l'animal en ne formant qu'un seul bloc bien groupé.

Généralement, quelques chiens sont à l'avant et entraînent derrière eux un groupe un peu plus conséquent qui les suit à une certaine distance. Enfin quelques chiens suivent le peloton. D'autres peuvent être isolés, ou ne pas chasser et suivre les cavaliers. Cette configuration change au cours de la chasse en fonction des circonstances, et donc des chiens et de leurs aptitudes particulières. Au tout début de la chasse, la meute est relativement éparpillée. Les chiens *quêtent* de leur côté jusqu'à ce que l'un d'eux trouve une voie et se mette à crier en la remontant. Pendant le *rapproché**, avant de lancer l'animal, les *rapprocheurs* sont logiquement ceux qui vont mener un groupe qui va se former à leur suite. Lors d'un défaut, la meute s'arrête et se disperse à nouveau. Le chien qui relève le défaut fait un nouvel appel d'air, et se forme alors une autre configuration.

### Les différents plaisirs de la chasse

L'événement est donc fragmenté à plusieurs niveaux. En découlent des expériences du laisser-courre qui diffèrent selon les rôles mais aussi selon les intérêts particuliers qui poussent les gens à y participer. Les conducteurs de meute ont des expériences qui diffèrent relativement peu, principalement en fonction de leur position par rapport à la meute. Sur leurs chevaux, ils suivent les chiens et interprètent leur comportement ainsi que leurs récris. Lorsque la meute tombe en défaut et perd la voie, un conducteur – généralement celui qui est devant – va *fouler** l'enceinte. Il regroupe la meute, sachant sur quels chiens s'appuyer, et la fait chercher méthodiquement dans l'enceinte où il estime que l'animal est caché. Les conducteurs de meute doivent savoir laisser travailler les chiens et n'intervenir qu'opportunément lors d'un défaut. Le reste du temps, leurs adresses – on dit qu'ils « parlent » à la meute – se limitent à des encouragements dirigés vers elle ou vers des chiens en particulier. Ils sonnent également les fanfares de circonstances afin d'informer le reste de l'équipage et les suiveurs des connaissances qu'ils ont de la chasse. Ces fanfares sont des mélodies standardisées que sonnent les veneurs avec leur trompe de vénerie. Chaque fanfare a une signification précise et permet aux personnes éparpillées de se tenir au courant du déroulé de la

chasse. Ils peuvent sonner *le change* après l'avoir déduit du comportement des chiens de change, mais ils peuvent aussi sonner *la vue* ou *le débouché* après avoir aperçu l'animal. Les conducteurs de meute orientent donc leur expérience du laisser-courre en la centrant sur les chiens avec lesquels ils entretiennent une relation privilégiée par rapport aux autres membres de l'équipage.

Les suiveurs et les boutons à pied ou à cheval, plus nombreux, ont une expérience toute autre. Isolés ou en petits groupes sur les sentiers de la forêt, ils cherchent la chasse et essaient de voir l'animal. Stépanoff a montré l'importance de la « musique des chiens » et le plaisir ressenti par les veneurs quand ils entendent le « travail des chiens » (Stépanoff, 2020b : p.531). Toutefois, les suiveurs avec lesquels je me suis entretenu sur le terrain présentent une pluralité de motivations qui les poussent à suivre un laisser-courre. Étienne établit un classement à ce sujet : « Tout d'abord il y a les chiens, le travail des chiens... Ensuite il y a la forêt, la nature, c'est beau quand même... et il y a aussi le gibier. Et enfin les relations humaines, les amis, partager un repas... ». Je n'ai jamais participé à une chasse du Rallye Gaillardet où chacun des points soulignés par Étienne ne fut confirmé. L'attention portée aux chiens est omniprésente et l'évaluation de leurs qualités, cynégétiques comme physiques, occupe une bonne partie de ce temps durant lequel les veneurs attendent qu'advienne l'action. Le travail des chiens est quelque chose qu'il est difficile de saisir pleinement et dans toutes ses subtilités. Un bouton à cheval me disait un jour que la chasse est pour lui « comme une balade » à ceci près que la chasse « donne quelque chose à suivre », un objectif en mouvement qui permet de ne pas s'encombrer d'un itinéraire. Emmenés par l'animal, les veneurs errent, mais non sans but, dans la forêt. Parmi les différents territoires de chasse, certains, qui présentent de meilleures qualités esthétiques, ont donc la préférence des suiveurs qui savent qu'un laisser-courre peut, de temps en temps, s'apparenter à une promenade dont l'objectif cynégétique paraît parfois lointain, géographiquement comme métaphoriquement. Mais, lorsque par chance ou par expérience, un chevreuil vient à bondir devant eux, ce sont toutes ses indiscutables qualités qui occupent alors les discours de l'heureux chasseur. Quand finalement l'équipage met un terme au laisser-courre, c'est avec la certitude qu'il se retrouvera autour d'un repas. Tantôt « tiré du panier », lorsque chacun amène quelque chose à manger, tantôt préparé par les soins d'une personne ou d'une famille préalablement désignée, ces moments sont les plus collectifs. Alors que les gens ont suivi la chasse en se séparant, certains seuls ou par deux, ils se retrouvent tous et toutes ensemble à cet instant durant lequel la chasse occupe encore leurs discussions.

Selon nous, tous ces éléments s'ajoutent à « ce plaisir de se sentir capable de comprendre le langage des chiens, de partager leurs émotions et de transgresser ainsi les frontières entre les espèces » (*Ibid* : p. 533) que met en avant Stépanoff et qui, finalement, n'est complètement accessible qu'à des veneurs très expérimentés, placés aux chiens de préférence. Selon nous, « la

communication [...] sur un mode paralinguistique » (*Ibid*) est une des composantes d'un complexe de différentes possibilités d'agir. Le « mode paralinguistique », qui comprend les trompes, les huchements et les récris, s'inscrit dans un complexe multimodal de construction et de circulation de l'information dans lequel le mode linguistique est également essentiel. Il apparaît sur mon terrain que l'idéal type du « pidgin transpécifique » (*Ibid* : p. 534) décrit par Stépanoff ne suffit pas à rendre compte de la façon dont l'équipage construit réellement une compréhension commune de la chasse. En effet, si les veneurs présentent des positionnements différents, tous n'en participent pas moins au même laisser-courre.

### Comprendre à plusieurs

L'hétérogénéité des expériences de chasse peut parfois ne pas satisfaire tout le monde et « certains équipages n'ont été créés que parce qu'un veneur se sentait trop marginalisé dans l'action de chasse elle-même » (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2018 [1993] ; p.264). Il reste que la fragmentation de l'événement et la disparité des rôles et des motivations permettent de comprendre à plusieurs une action difficile à saisir. Les veneurs, comme les chasseurs postés cévenols, sont très souvent dans l'attente de quelque chose : voir l'animal et la meute ou tirer un sanglier. « L'attente [n'en] est pas pour autant passive, mais toute tendue vers l'écoute et surtout l'interprétation des indices perçus : les aboiements des chiens dont la sonorité et la puissance varient avec le déroulement des opérations. [...] C'est la capacité à se représenter une action soustraite à sa vue (en raison du relief et de la végétation) qui fait pour le chasseur posté tout l'intérêt de la chasse ; elle fonde sa compétence et contribue aux succès de l'équipe » (Vourc'h & Pelosse, 1988 : p.21). En vénerie, les succès de l'équipe reposent également sur la capacité de ses membres à identifier et partager les informations nécessaires à la poursuite de la chasse. Le caractère indirect et irrégulier de la connaissance de l'action impose, en même temps qu'elle la contraint, la construction mutualisée d'un événement dont seule la cohérence des interprétations garantit l'intelligibilité.

Les suiveurs peuvent notamment voir l'animal de chasse et informer sur sa direction, son sexe ou sur son état de fatigue. Ceci permet éventuellement à ceux qui les connaissent d'anticiper ses ruses potentielles. Il arrive également qu'une partie de la meute se sépare sans qu'un conducteur ne la voie. Les suiveurs rendent alors compte du fait qu'il y a « deux chasses », ce qu'ils comprennent quand ils entendent les chiens crier dans deux directions différentes, chose qui peut échapper à un conducteur accaparé par les chiens qu'il sert. Le rôle des suiveurs et boutons à pied, mobiles, n'est pas aussi formalisé que celui des chasseurs postés. Un suiveur ne doit pas nécessairement contribuer aux succès de l'équipe. Son rôle, s'il souhaite participer, n'implique pas de tirer à *vue*, simplement de crier « Taïaut » avec la certitude que l'animal aperçu est celui

d'attaque. Il faut ensuite qu'il soit capable de restituer les connaissances obtenues par la vue au conducteur de meute qui cherchera à préciser ce qu'il peut déjà deviner : l'animal a été vu dans la direction du cri. Sur mon terrain, les personnes présentes à la chasse partagent toutes les informations qu'elles ont dès lors qu'elles alimentent la compréhension de la chasse. Régulièrement, quand les petits groupes dispersés dans la forêt se rencontrent ou croisent un bouton, ils partagent les connaissances qu'ils se sont respectivement construites. Lorsque nous avons perdu la chasse, Étienne conseille d'aller « chercher des informations » auprès des autres suiveurs ou groupes de suiveurs.

#### *Lors d'une chasse à Laprade*

Mylène nous rejoint à l'endroit où les chiens, après avoir lancé une chèvre, sont en défaut depuis 10 minutes.

Mylène : Y'a un défaut ? J'ai entendu crier, mais...

Baptiste : Oui, les chiens sont sortis du « sale »³⁹, ils ont donné 50 mètres dans la forêt et après ils passent de l'autre côté du chemin mais on sait pas si ça a sauté ou si c'est le vent qui a ramené la voie comme ça... Après, elle est peut-être encore dans le sale là..

Un suiveur qui ne s'investit pas dans la circulation de l'information, contrairement aux chasseurs cévenols, peut très bien continuer à suivre une chasse qu'il doit surtout s'efforcer de ne pas « gêner ». Les suiveurs ou les boutons qui, à l'inverse, s'impliquent pertinemment et au moment opportun peuvent parfois recevoir les honneurs du pied si leur aide s'est révélée décisive. Dans les grands équipages, que certains veneurs qualifient de plus « mondains », il n'est pas rare que ce trophée, constitué du pied avant droit de l'animal, soit offert à un invité particulier pour l'honorer et « le remercier de sa présence ». J'étais dans le Berry, après un laisser-courre que j'avais suivi avec le président de la fédération de chasse de l'Indre et nous discutons sur le chemin du retour : « Tu as vu [le bouton avec lequel on était] ? C'était lui qui aurait dû recevoir les honneurs du pied, c'est grâce à lui qu'ils l'ont pris, le cerf, il a fait que sonner pendant 15 minutes jusqu'à ce que les autres arrivent, mais lui, il était déjà là hein ! Enfin, comme je suis le président c'est à moi qu'ils les ont offerts mais bon... Ah ça, il connaît vraiment bien la chasse, heureusement qu'on était avec lui. » En effet, ce jour-là j'ai pu constater que la prise du 1600ème cerf de cet équipage avait été rendue possible par la seule persévérance de ce bouton qui, pendant près d'un quart d'heure, n'avait eu de cesse de sonner la vue pour que l'équipage remette la meute sur la voie.

#### *Quoi ? Où ? Quand ?*

---

39 Sur mon terrain, le « sale » désigne une parcelle encombrée de buissons épais ou de ronces qui rendent difficile l'évolution des chiens et des veneurs.

Les veneurs, dans la construction de la chasse comme un évènement cohérent, s'attachent en premier lieu à déterminer le parcours de l'animal chassé. Ceci implique de savoir la présence en tel endroit, de tel animal identifié, à tel moment précis. Le travail des chiens et la musique qu'ils produisent sont perçus comme les témoins du passage d'un animal, idéalement celui lancé au départ. La plupart du temps, ce sont donc les récris des chiens qui renseignent sur le parcours de l'animal. Les suiveurs et autres veneurs qui ne mènent pas les chiens cherchent continuellement à anticiper le passage de l'animal pour le voir. Ils espèrent alors être bien placés au moment où « ça [l'animal] va sauter ». « On va jouer ça, on sera devant lui » dit un veneur pour nous guider dans la forêt de Châteauroux alors qu'un invité conduit la voiture dans laquelle nous suivons. « On a parié sur le mauvais cheval », nous dit-il finalement quand on entend la chasse qui s'éloigne dans la direction opposée. Le fait de voir l'animal est un évènement si particulier en vénerie qu'il constitue une des circonstances que les veneurs peuvent signaler par une fanfare associée : *La vue*. Sur mon terrain, la vue de l'animal est également signalée par les suiveurs munis d'une pibole qui peuvent alors sonner trois coups de cette petite trompe de chasse s'ils pensent avoir vu une chèvre et quatre coups si c'est un brocard. Durant la chasse, la recherche de la *vue* du gibier, outre le plaisir qu'elle procure à son spectateur, se justifie également par le fait de « juger » l'animal de chasse afin de l'identifier.

*En forêt de Châteauroux avec le Boischaud Bas Berry et le Rallye Vouzeron*

Un cavalier arrive après qu'un bouton à pied a sonné la vue.

Cavalier : Il est où ? Tu as vu ce que c'était ?

Piéton : Je l'ai vu au loin là-bas, j'ai pas pu *juger* mais il avait les chiens derrière, à cinq minutes.

*Dans le parc de Lautrec avec le Rallye Gaillardet*

Thibaut arrive après qu'Étienne a sonné la vue, il cherche à comprendre le parcours et à identifier l'animal.

Thibaut : Ça va vers où ?

Étienne : Par là.

T : Il y a longtemps ou pas ?

E : Ho heu..y a 2 minutes !.. 2 minutes oui.

T : Et c'est quoi que tu vois ?

E : Petite chèvre

T : Petite chèvre ? Au départ on était sur une grosse et Arnaud voit une petite ouais, il a dû y avoir un change

*Une autre chasse dans le même parc, peu de temps après*

On sait maintenant qu'il y a en ce moment dans le parc, au moins une grosse chèvre et son petit (chèvre ou brocard?), un petit chevreuil né l'an passé, ainsi qu'un chevreuil plus gros qui n'est pas souvent l'animal d'attaque. Après plusieurs changes, Arnaud sonne une vue et s'explique devant Étienne, Ophélie et moi.

Arnaud : Elle est derrière les chiens ! Là je l'ai vue, elle a fait le chemin, elle est redescendue, elle est rentrée dans la forêt, elle a fait une boucle et elle est repassée devant Ophélie. J'ai vu les chiens en bas passer et après je vois des oreilles arriver en face de moi, je me dis « qui c'est ce chien c'est bizarre » et c'était la chèvre !

Étienne : Et oui elle tourne héhé, ils sont malins hein !

A : Là c'est pas la même [chèvre].

Ophélie : Non, non non elle fait le double.

E : Et Thibaut il peut rejoindre facilement là ?

A : Oui par ce chemin.

O : On descend voir en bas si il va pas passer ?

Le chemin du seul animal de chasse, ou perçu comme tel, constitue le squelette d'un récit collectif progressivement construit et autour duquel chacun rajoute l'épaisseur de détails qu'il ou elle a pu saisir dans l'action de chasse. Les événements ou les péripéties qui ponctuent la chasse (ruses, défauts, relancés,...) sont autant de nœuds autour desquels l'action devient plus dense. La production de discours s'intensifie et les raisonnements explicatifs se mêlent à l'étonnement et aux aveux d'incompréhension. Entre les connecteurs qui décrivent le mouvement général de la chasse (« ça passe », « ça saute », « elle tourne », « il bute sur... », « ça remonte », « la chasse va vers... », « elle est partie en direction de... », etc.), les ruses et autres péripéties de la chasse entraînant le « défaut » ou le « relancé », sont des moments de bascule – on passe d'une situation d'attente passive à une implication et un engagement dans l'action par le discours – durant lesquels on cherche à renouer le fil des événements. Empreints de doutes ou d'inquiétudes, les suiveurs et les veneurs se demandent s'ils vont pouvoir relancer l'animal, on cherche à comprendre et une question revient sans cesse : « qu'est ce qu'il s'est passé ? ». Les interprétations se font en cascades et, partant de ce que l'on sait, on cherche à établir une version plausible de l'événement. Souvent, les réponses sont timides et l'on a peur de trop s'avancer. On sait que « ça a sauté », puis « ça a tourné », « il s'est fait battre dans l'enceinte », « il est revenu, a fait une boucle ». Mais pour la suite ? Peut-être que « le chevreuil a buté » sur quelque chose, mais où a-t-il bien pu « se raser » ? A-t-il « pris son parti » sans qu'on s'en aperçoive ? Y a-t-il eu « un change » ? Peut-être s'est-il « accompagné » pendant son « hourvari ». Guidée par un principe d'incertitude, la négociation des faits a lieu sur place, dans l'action, les interprétations sont souvent prudentes et l'on craint d'affirmer quelque chose qui induirait l'équipage en erreur.

### *Le principe d'incertitude*

Comme une conséquence pratique de l'impératif de modestie qui régit l'éthique du veneur, au plus près de l'événement, le doute prévaut. Cette attitude prudente qu'adoptent les veneurs quant aux faits de chasse trouve une de ses explications dans l'imprévisibilité de l'événement. L'animal qui « mène la danse » peut aller n'importe où, ruser de bien des manières et se cacher dans les endroits les plus inattendus. Alors souvent, les décisions prises sont de véritables « paris ». A vrai

dire, la plupart du temps l'animal ne va pas « n'importe où » et il ne fait pas n'importe quoi à n'importe quel moment. A force d'expérience, les veneurs peuvent anticiper, par exemple, qu'une chèvre ou un lièvre auront tendance à revenir à leur « lieu d'attaque » ou qu'un cerf ou un brocard en fin de chasse cherchera à se mettre dans un étang ou un lac et faire un « bat l'eau » (scène particulièrement appréciée). C'est donc sur la base de ces connaissances que sont faits les paris et il est souvent dit d'une personne qu'elle « connaît la chasse » quand elle réussit régulièrement à prévoir avec justesse le passage d'un animal. Les veneurs savent que ce seul savoir théorique permet difficilement d'anticiper avec précision le parcours d'un animal. Il faut par ailleurs connaître les parcours habituels des animaux chassés sur ce territoire spécifique. Le meilleur moyen pour s'y tromper le moins possible est de rechasser une bête connue⁴⁰, chose dont on peut être sûr soit par la *vue*, soit par le trajet de l'animal lorsque par exemple, « elle fait le même parcours que la semaine dernière », c'est que « ça doit être la même chèvre ». Les différentes options qui s'offrent aux suiveurs et veneurs pour « bien suivre » la chasse sont l'objet de choix plus ou moins éclairés mais toujours pensés comme risqués, et quand il s'avère que, de deux options, celle choisie fut la mauvaise, les raisons qui poussaient à considérer l'autre comme plausible peuvent revenir comme l'explication logique de ce qu'il est ou n'est pas advenu. Par exemple, si les chiens sont tombés en défaut dans une enceinte et que personne n'a vu partir l'animal, on peut estimer que celui-ci a soit rusé pour se cacher dans l'enceinte, soit il l'a quittée par un côté où personne n'était là pour le voir. À ce moment, pensant qu'il « a sauté » un chemin et quitté l'enceinte, le veneur qui les mène peut faire le choix de « faire les devants », c'est à dire faire chercher les chiens à l'avant de l'endroit où ils sont tombés en défaut, dans le sens de la fuite et dans ces circonstances, « faire les bordures » en faisant travailler les chiens aux bords du chemin pour trouver les « points de sortie » et les « points d'entrée » de l'animal. N'y trouvant rien, il pourra estimer que celui-ci s'est caché dans l'enceinte, s'y est peut-être « rasé » et il pourra retourner *fouler** l'enceinte afin de l'y débusquer. Dorénavant, il aura également en tête le risque que son animal ait profité du temps passé à « faire les bordures » pour s'éloigner dans une autre direction. Régulièrement, c'est par une collecte progressive d'informations que la logique de l'action apparaît avec plus de certitude :

*En forêt de Châteauroux avec le Boischaud Bas Berry et le Rallye Vouzeron*

Posté sur un chemin avec un groupe de suiveurs, nous voyons passer un cerf sur le chemin. Les gens regardent silencieusement. Une fois qu'il est passé :

Suiveur : On sait pas si c'est lui, il avait pas l'air bousculé.

Suiveuse : Il est beau... !

---

40 Il est régulier, quand le parcours de l'animal chassé correspond, même approximativement à un parcours connu, d'en conclure que le même animal est chassé à nouveau, alors même qu'il n'a pas été vu. Est-ce un moyen de forcer une intimité avec un territoire est ses habitants ?

Au même endroit, le cerf repasse dans l'autre sens accompagné d'une biche.

Suiveur : C'est sûrement lui, y a qu'un cerf chassé pour faire un hourvari en s'accompagnant ! C'est *le* quatorze cors avec un andouiller en arrière !

Autre suiveur : On l'a déjà chassé au moins trois fois celui-là !

Il me semble que les sens perceptifs⁴¹ sont eux aussi passés au filtre de l'incertitude ou sont comme pris dans un contexte de doute. Pendant une chasse aux chiens courants en forêt, les gens investissent leurs sens perceptifs d'une manière particulière. Guidés par les échos de la fuite d'un animal, l'attention tendue vers les récris des chiens sur son passage, se déplaçant sur les *lignes** entre les enceintes opaques ou les coupes rases et dégagées, attentifs à voir surgir l'invisible, au fond des bois ou sur le chemin, qui passe d'un couvert à un autre, les sens sont soumis à un effort réflexif constant et sont eux aussi vécus comme potentiellement trompeurs et source d'incertitude. Pendant un laisser-courre, l'audition est un des principaux modes d'engagement – la chasse à courre « est une activité fondamentalement auditive » (Stépanoff, 2020b : p.531) – et la première source des significations nécessaires pour évoluer dans l'espace. Lorsque le silence règne, les gens sont comme perdus, ils ne savent plus où aller, dans quelle direction se déplacer : « on fait quoi à votre avis ? ». Et quand adviennent à nouveau les récris, que le premier coup de gueule se fait entendre, ils se tendent. Physiquement, ils se redressent, tellement qu'on pourrait presque voir leurs oreilles se dresser. Ils attendent un deuxième récri qui entraînerait avec lui un concert, la confirmation que c'est là le *relancé** attendue.

À cet instant, où l'attente pourrait basculer vers l'action, les gens sont encore incertains. Il y en a parfois qui doutent de l'existence de ce qu'ils ont perçu – « vous avez entendu ? » – ou si l'on sait que d'autres personnes chassent non loin, certains ne sont pas sûrs de la provenance des récris – « c'est nos chiens ? », « c'est pas nous ça ». Parfois, quand le vent souffle, on peut croire y entendre la meute et sur les crêtes exposées de la Montagne Noire, il arrive qu'une personne se réponde à elle-même, « ah non c'est les éoliennes »⁴². Au-delà de cette incertitude face à ses propres perceptions, un seul récri n'est jamais reçu comme l'indice que les chiens ont *empaumé** la voie. Il faut que ce récri soit suivi de plusieurs autres et, dans le meilleur des cas, qu'il entraîne ceux du reste de la meute à sa suite ; on parle alors de *relancé**, de *bien-aller** ou de *menée**. En les attendant, le doute subsiste.

---

41 L'idée déroulée dans ce paragraphe et le suivant part d'un moment d'auto-ethnographie. Ayant des problèmes d'audition à une oreille, je me rendais compte que je n'entendais pas les chiens d'aussi loin que les autres personnes présentes. Pendant un petit moment, j'essayais de me concentrer sur ce que j'entendais avec tant de force que je finissais par avoir l'impression d'entendre des récris dans toutes sortes de bruits et parfois autre chose dans ce qui étaient des récris. Petit à petit cela devenait de moins en moins récurrent mais je trouvais des échos à mon expérience dans mes échanges sur le terrain.

42 De l'avis de plusieurs de ses membres, il y a dans la meute du Rallye Gaillardet une chienne dont la voix « enrôlée » ressemble étonnamment au son que produit le générateur d'une éolienne lorsqu'il se met en marche. À titre personnel, il s'est parfois écoulé plusieurs secondes avant que je ne me rende compte de la supercherie.

La vue – et je parle ici de la circonstance que peuvent sonner les veneurs, comme du sens perceptif visuel – est encore plus incertaine que l’audition. Les gens doutent particulièrement de ce qu’ils voient. Alors que l’on s’attend à voir sauter le chevreuil au bout d’une percée, on peut être surpris par le vol, en travers du chemin, d’un oiseau qui, par des effets visuels dus à la distance relative de chaque objet, aurait la taille nécessaire pour faire douter un instant l’observateur tendu. Une fois où je me trouvais surpris par cette situation, je détournais quelques secondes mon attention pour me retourner et partager mon sentiment avec des suiveurs. Un chevreuil profita de cet instant pour nous donner une bonne blague à raconter au repas du midi : « Il me disait qu’on a l’impression de voir le chevreuil partout et il lui passe dans le dos ! ». En parallèle de son caractère humoristique, cette anecdote présente l’intérêt de justifier par l’exemple la nécessaire tension des sens perceptifs de longues minutes durant, vers l’acquisition d’instantanés qui se déroulent en quelques secondes. Plus souvent encore, on croit voir apparaître le chevreuil dans le passage d’un chien, sous le couvert des buissons qui longent le chemin. Les pattes et les oreilles tendues d’un « gros lièvre des montagnes » qui saute au dessus de la bruyère peuvent d’abord faire penser au départ d’un chevreuil qui *se rase**. D’une manière générale, chaque bruissement de feuilles ou craquement de branche assez conséquent fait se raidir et se tendre la plupart des personnes qui s’attendent alors à voir quelque chose. Cependant, il ne s’agit pas simplement d’une attention tendue vers le fait de voir le chevreuil à chaque endroit et d’entendre les chiens partout. Il s’agit d’une attention dirigée vers la chasse mais éduquée à douter. Le chevreuil n’est pas partout mais il peut l’être. Étrangement, de manière récurrente sur mon terrain, les gens qui racontent avoir vu le chevreuil commencent par exprimer le fait qu’ils ont d’abord cru voir un chien : « je vois des oreilles arriver en face de moi, je me dis “qui c’est ce chien c’est bizarre” ». A chaque fois, lors de ces courts instants, où l’on croit voir le chevreuil là où il n’est pas et ne pas le voir là où il est, l’incertitude domine, attitude première face aux événements. Outre les effets d’hallucinations et d’illusions, le chevreuil vu est sujet d’incertitude quant au fait qu’il soit « l’animal d’attaque ».

*En forêt de Gramentès avec le Rallye Gaillardet*

Alors que les chiens chassent en s’éloignant de nous, Ophélie et Arnaud voient passer un chevreuil qui va dans la direction opposée à la chasse.

Ophélie : Taïaut, là (en pointant du doigt le chevreuil)

Arnaud : Oui, là... là !

Baptiste R : C’est la chèvre ?

A : Je sais pas, peut-être...

O : J’ai l’impression que non, l’autre qu’on a vu elle était d’une autre couleur.

A : Oui, mais entre la lumière sous les arbres et quand elle passe sur le chemin tout à l’heure... Je sais pas...

B : On va attendre de voir si les chiens reviennent ici tout seuls et sinon on sonnera... elle avait le cul bien blanc ?

O : Oui, ça je l’ai vu oui !

B : C’est la même je pense, elle avait le derrière tout blanc celle que je vois tout à l’heure.

### Le change

Le mélange de doute et de prudence qui caractérise la plupart des interprétations et des prises de décision successives répond à la volonté d'éviter l'un des risques majeurs dans un laisser-courre : *le change**. Cette ruse, que la plupart des animaux chassés à courre connaissent, consiste à faire partir un autre animal devant les chiens qui vont se fatiguer en chassant un gibier en forme et reposé. Les veneurs, lorsqu'ils sonnent *la vue*, doivent donc essayer de ne pas s'empressez de signaler un animal dont ils ne sauraient pas s'il est effectivement celui qu'on appelle « l'animal d'attaque ». On a vu que les veneurs appréciaient la « modestie » des chiens et qu'ils évitaient d'en avoir dans leur meute qui « chassent à vue ». La même caractérisation de la pratique est courante chez les humains et répond selon moi à cet impératif de prudence, impliquant doute et incertitude. Les chiens, en plus de « chasser à vue », peuvent être menteurs et, par « jalousie » ou par « facilité », se récrier sur la voie d'un autre animal. Les veneurs, pour leur part, peuvent par excès de confiance ou par impatience, couper des chiens qui travaillent bien pour les mettre sur la voie d'un gibier acquis par la vue, mais « ce serait soi-même livrer le change aux chiens » (Le Verrier de La Conterie, 1776 : p.389).

Certes, il arrive très souvent que les veneurs remettent les chiens qui sont en défaut sur la voie d'un animal qui a été vu non loin en train de ruser ou de sauter un chemin, mais c'est précisément à ce moment que la frontière est mince qui sépare l'initiative heureuse de l'action qui « gêne » la chasse. Même si finalement l'animal est pris, l'irrespect trop visible et ostentatoire de ces prescriptions justifie la dévalorisation de la pratique de ceux qui « chassent à vue ». Je suivais un laisser-courre berrichon mené par un équipage dont la pratique était alors critiquée par un groupe de suiveurs⁴³ précisément sur le fait qu'ils « ne laissent pas assez travailler les chiens ». Ceux-là, « ils chassent à l'info ». Alors qu'ils avaient assisté à la ruse du cerf qui avait mis la meute en défaut, ils ne dirent pas un mot à l'équipage et se contentèrent de commenter les erreurs de jugement des veneurs en faisant le lien avec leur mauvaise pratique : « Ah, c'est sûr... quand on laisse pas travailler les chiens, ils prennent le contre et on sait pas pourquoi... ». En chassant ainsi, l'équipage contrarie ses suiveurs qui, dès lors, ne s'investissent plus dans la circulation de l'information. L'équipage, assez nombreux, finit tout de même par prendre le cerf mais, à la curée encore, les mêmes suiveurs trouvaient que ça n'avait pas été « une belle chasse ». En discutant de cette situation avec Thibaud, celui-ci m'expliquait que, peut-être, l'équipage chassait-il à vue afin

---

43 La même semaine, je retrouvais certains de ces suiveurs lors d'un laisser-courre d'un autre équipage que le président de la fédération départementale de l'Indre qualifiait de « plus familial ». Ce dernier, comme les suiveurs avec lesquels je discutais, considérait en des termes autrement plus élogieux la pratique de ce second équipage alors même que la chasse avait été arrêtée avant la prise de l'animal car celui-ci était sorti du territoire de chasse.

de satisfaire par la prise, non pas les attentes des suiveurs, mais plutôt celles des boutons qui, dans cette région, venaient parfois de loin et payaient une conséquente cotisation à l'équipage.

J'ai moi-même pu expérimenter les conséquences du fait de « chasser à vue ». Sachant que les chèvres ont l'habitude de tourner autour de l'endroit où elles ont été lancées, j'attends le retour de celle que nous chassons alors dans le parc de Lautrec, positionné à un endroit connu pour être un passage des animaux chassés dans le parc. Comme une confirmation que mon « pari » était le bon, les récris des chiens reviennent dans ma direction. Au bout d'un moment, un animal dont je ne peux pas juger le sexe passe à pleine vitesse à quelques mètres de moi. Vue son allure, je pense qu'il s'agit de l'animal chassé et je crie le conventionnel « Taïaut » pour prévenir le reste de l'équipage. Thibaut arrive en même temps que les chiens, qui crient encore quelques secondes avant de se taire. Comme toujours, on me demande ce que j'ai vu, où je l'ai vu et dans quelle direction ça allait. Je donne les informations que j'ai et on cherche à remettre les chiens sur la voie. Cependant aucun d'entre eux ne se récrie. On cherche alors à comprendre. Peut-être qu'« il a fait un hourvari en revenant sur ses pas et ça a embrouillé les chiens » ? Une hypothèse vite abandonnée puisque que j'étais présent depuis un moment et je n'ai rien vu de tel. Peut-être que « c'est un change » ? « C'est possible parce que si tu l'as vu passer là et que les chiens n'en veulent pas, c'est que ça doit être un autre animal ». Une dernière hypothèse serait que le chevreuil aura retenu son odeur comme il est connu pour savoir le faire en fin de chasse, ce qui n'était cependant pas le cas. On retiendra donc l'idée que l'animal a changé quelques temps avant qu'il ne passe devant moi. Pendant que Thibaut emmène les chiens, Baptiste et moi repartons sur les chemins et j'en profite pour lui demander quelques conseils :

Baptiste : Moi je pense qu'à la chasse du chevreuil il faudrait presque pas sonner la vue. Les chiens doivent presque chasser tout seuls. Parce que si on les coupe ils sont perdus après...

Moi : J'aurais pas dû sonner tu penses ?

B : Non c'est pas grave, mais tu vois le truc c'est que... les chiens ils sont meilleurs que nous, vraiment. Il faut les laisser faire. Je crois que c'est François Ier qui disait quelque chose comme ça. conclut-il en souriant.

La formule, que je n'ai pas su retrouver sous la plume du monarque français, véhicule une idée répandue et que l'on retrouve par exemple dans le *Manuel de Vénérie française* : « Il ne faut jamais oublier que vos bons chiens sont plus malins que vous » (Le Couteulx de Canteuleu, 1890 : p.III). Un ancien membre du Rallye Gaillardet me donnait pourtant un avis différent : « Franchement ? Ils me font rires [ceux qui disent qu'il faut pas chasser à vue]... Ils font comment alors ? ».

Les différents termes utilisés pour décrire le fait de diriger une meute font également apparaître cette tension entre un impératif de modestie, enjoignant le veneur à laissez-faire ses

chiens, et la nécessité de s'impliquer, afin de les « aider » à donner la plus belle chasse possible. Dans l'usage le plus courant on dit du piqueux ou du maître d'équipage qu'il « mène » les chiens. Un peu moins souvent, on dit de lui qu'il « conduit » la meute, ce qui, d'une certaine manière, décrit assez bien la façon dont un veneur emmène sa meute dans la forêt lors du *départ** pour la chasse ou bien le moment où, après un *défaut**, il dirige les recherches de la meute vers les endroits où il pense *relancer** son animal. Cependant, un autre terme est pensé et présenté comme étant celui « de vénerie ». Plus souvent à l'écrit qu'à l'oral, on trouve employé le terme « servir » : le piqueux « sert » les chiens. L'inversion opérée dans le rapport de subordination par le terme *servir* relève selon moi de cette injonction à la prudence et d'une certaine valorisation de la mise en retrait. En apparaissant comme « le terme de vénerie » par rapport à un terme usuel plus fidèle à la réalité, comme *mener*, le mot *servir* illustre l'attitude idéale du conducteur de meute : au service de chiens qui chassent par eux-mêmes, à leur disposition pour les « aider à relever le défaut ». « Chasser à vue » ou, comme disent certains veneurs puisque la vue est source d'informations, « à l'info » ou « aux renseignements », m'apparaît donc comme l'antithèse de la bonne pratique de celui qui *sert* les chiens.

#### *Le défaut : le « mystère » de l'animal*

Selon moi, on peut mieux comprendre cette disposition quand on l'analyse en regard de ce que l'on sait de la *voie*⁴⁴, la trace que laisse le *sentiment* de l'animal chassé. Tout d'abord, « chasser à vue » serait se substituer aux chiens et faire à leur place. Ils sont censés donner un spectacle par leur travail (Stépanoff ; Pinçon & Pinçon-Charlot) et les mettre sur la *voie* d'un animal acquis par la vue reviendrait à les empêcher de faire ce travail tant apprécié des veneurs. En effet, ce sont les chiens qui doivent chasser, ils sont l'élément révélateur qui fait apparaître la vie de la forêt et ils le font en criant sur la voie, en donnant confirmation de la présence de la vie sauvage. Les sociologues de la bourgeoisie considèrent que la « présence-absence de l'animal est l'une des composantes les plus profondes du mystère de la nature sauvage » (2018[1993] : p.36). Le rôle de révélateur du piqueux et des chiens implique donc néanmoins une attitude de prudence quant à ce qu'il permet de saisir. C'est là le deuxième point, chasser à vue serait se substituer à un travail des chiens qu'ils font par ailleurs bien mieux que nous. Incapable de trouver un animal que nous ne voyons pas, la *vue*, toujours furtive et fuyante, n'est que la traduction de cette « présence-absence » et celle-ci est chaotique, trompeuse. Il ne faut donc pas la confondre avec la *voie*, seule indice fiable de la

---

44 « La voie reste un mystère, on observe malgré tout qu'une voie parfaite résulte d'une égalité absolue entre la température du sol et celle de l'air. Il est évident que toutes les circonstances atmosphériques seront de nature à en modifier la qualité : vent, pluie, variations de température, neige, brouillard, gel, orage, givre, grêle, soleil agissent sur celle-ci. » *Livre blanc de la Vénerie*, 2011 : p.9

« présence-absence de l'animal » chassé en particulier. Les chiens nous surpassent dans la capacité qu'ils ont de saisir l'invisible : le sentiment, l'odeur du chevreuil. Le fil ténu qui relie les veneurs à l'animal, en passant par le nez des chiens mais aussi par la capacité qu'ont les bêtes à jouer avec celui-ci, sont les sources d'un mystère nécessaire et parfois suffisant.

Lors d'un des premiers laisser-courre auquel j'ai assisté en Montagne Noire, j'étais posté avec quelques suiveurs sur un chemin de la forêt de Ramondens et l'on entendait une belle *menée** accompagnée par une fanfare que j'imagine aujourd'hui être celle du *bien-aller**. Les récris se rapprochaient de la position où l'on attendait. L'épaisseur des bois et des buissons nous empêchait de voir ce qui arrivait mais, pas de doute, ça venait vers nous et les récris se faisaient de plus en plus intenses à mesure qu'ils se rapprochaient. Certains suiveurs m'impressionnaient en identifiant des voix de chiens que je ne connaissais pas encore. Ils n'étaient plus qu'à quelques mètres et l'animal allait *débucher** devant nous d'un instant à l'autre. Pourtant... pas de chevreuil, seule la meute sort du bois en criant, continue quelques mètres, puis tombe en *défaut**. Le silence s'installe et avec lui l'incompréhension, l'incertitude. Comme je devais souvent m'en rendre compte dans ce genre de situation, les gens commencent à se poser des questions. Peut-être l'animal nous a-t-il entendu, il aura pris une autre direction au dernier moment (il aura « buté » sur nous) et, ce faisant, les chiens auront peut-être *surallé** la voie ? Un suiveur finit par lancer, rieur : « Il est quand même pas passé dans les arbres », comme si l'impossibilité d'une telle absurdité, en impliquant une solution autrement plus raisonnable mais pourtant inconnue, devait nous rassurer devant l'inexplicable disparition. Le fait qu'on s'amuse d'un (im)possible chevreuil arboricole n'est certainement pas innocent. En effet, la discontinuité de la voie qu'implique un passage par les arbres est certaine alors que la façon dont le chevreuil s'est arrangé pour couper le fil de son trajet reste un mystère. Dans ces situations, on salue la malice du chevreuil qui « nous balade » et on espère qu'à force de travail et de répétition on arrivera à comprendre, à réunir les connaissances sur les chiens, sur le chevreuil et sur le territoire qui permettront de mieux « relever les défauts ».

Dans ces cas-là, l'incertitude et la prudence sont supplantées par une incompréhension teintée d'émerveillement qui, à force d'habitude, les justifie. D'une certaine manière, la construction de la chasse comme un événement intelligible nécessite une certaine dose de mystère pour motiver la poursuite de la pratique. « S'il y avait une formule mathématique, tout le monde ferait pareil et tout le monde prendrait...et ce serait moins amusant » me dit un jour Étienne. Dans les moments de défaut, le chevreuil fait la preuve de sa capacité à se soustraire à ses poursuivants. L'étonnement qui en résulte provient autant de l'admiration que suscite le chevreuil que de l'incompréhension de la manière dont il a disparu. Lorsque je lui demande de hiérarchiser les différents éléments qui composent la vénerie, Thibaut place les chiens en première position puis le

territoire et « au même niveau [...], l'animal de chasse qui est un véritable mystère de par son intelligence et sa faculté à s'adapter à la prédation ». Bien qu'il ait « une grande admiration pour le lièvre ou le chevreuil », Arnaud considère que « l'animal le plus mystérieux » est la bécasse, qu'il chasse seul ou accompagné de Marc, « un vieux du village » qui lui en apprend la technique. Le sentiment que provoque chez le veneur le « mystérieux » animal l'invite à s'engager dans un exercice de décryptage qui peut très bien ne pas aboutir : « là, je t'avoue... je comprend pas ». Ça n'en signifie pas pour autant que la chasse est finie. Un animal peut être relancé par les chiens après un défaut auquel on n'aurait pas de sens à donner. Si ces défauts peuvent être interprétés comme du mauvais travail des chiens, ils ne sont pas toujours synonymes de déception et, s'il y a toujours un *défaut* en point final d'une chasse où l'animal n'est pas pris, c'est le plus souvent l'heure tardive et d'autres éléments qui poussent à conclure le laisser-courre. Au contraire, le *défaut* agit comme la preuve motivante qu'il y a quelque chose à saisir. Dans son ouvrage sur les récitations du *mvët* chez les Fang du Cameroun et du Gabon, Pascal Boyer nous donne de la matière pour penser ce qui se passe dans ces moments chez les veneurs.

Dans cet ouvrage, l'auteur s'attache à démontrer que les différents types de récitation du *mvët*, un genre littéraire et musical au croisement du savoir initiatique, de l'épopée fantastique, du récit mythique et de l'improvisation, constituent un « exemple de fait traditionnel qui dément [une] conception » de la tradition selon laquelle elle serait une sorte de conservatoire par lequel les « sociétés traditionnelles [...] s'emploient à préserver » (Boyer, 1988 : p.180) le sens qu'elles donnent au monde. Sans s'attarder sur le caractère traditionnel de la vénerie comparée à l'exemple du *mvët*, j'aimerais revenir sur certaines résonances intéressantes. Une première comparaison paraîtrait évidente, « le mwët est une chose de la forêt » (*Ibid* : p.54), et ces maîtres de la narration qui vivent « au rythme de la forêt » (*Ibid* : p.55) trouvent leur inspiration dans leur « intimité avec les créatures » qui la peuplent. Comment, dès lors, ne pas creuser dans les possibles analogies entre ces deux pratiques familières de la narration et de la fréquentation des bois. Attardons nous sur la façon dont Boyer décrit les récitations du genre « *mvët ekang* » (*Ibid* : p.26), le genre « de l'épopée » qui « célèbre les exploits du lignage des Ekang ». Ce genre de récitation a lieu durant des nuits entières et mêle « pure fiction » et « réalisme fantastique » inspiré « de l'imaginaire du quotidien » avec, entre autres objectifs, d'offrir des « pièges » (*Ibid*) à la pensée, dont le dénouement est conditionné aux divers degrés d'initiation. En résultent de théoriques cercles d'exclusions concentriques excluant de plus en plus de l'accès à la compréhension en partant du barde, seul « auditeur vraiment compétent » de sa propre narration, et en allant progressivement jusqu'aux femmes et aux enfants, « réputés assez ignorants » (*Ibid* : p.27).

L'efficacité et la valeur d'une épopée résident dans la capacité de son chanteur à parsemer son récit d'indices qui mènent à penser que chaque parole porte un sens accessible à l'initié. Boyer donne l'exemple d'une récitation de l'épopée d'Ondo Bibang qui, pour récupérer un matériau nécessaire à la fabrication d'une lance magique, plante un « tronc d'*adzap* » dans le flanc d'un géant endormi. Ata Obut, le poète dont Boyer rapporte la récitation, s'arrête là dans le fil de son histoire et se lance dans un monologue où il « évoque la dureté de sa vie errante ». Le public l'interrompt « par impatience de connaître la suite du récit » de ce géant qui a un tronc planté dans le flanc. Alors le poète, moqueur, distribue les derniers indices de ce que le tronc d'*adzap* et le trou sont des références au « mythe d'installation des Fang » (*Ibid* : p.28). Pourtant, personne dans le public ne semble comprendre le lien entre cette épopée et le mythe relatif à l'*adzap*. Après s'être moqué de son public « d'ignorants », ce qui provoque une confusion dont il se satisfait, Ata Obut reprend son récit en amont de cet épisode, lui donne une autre tournure et le monde qui écoute se trouve « charmé par de nouveaux prodiges ». Alors le chercheur peut avoir l'impression que l'histoire de l'*adzap* était « un coup pour rien », une impasse symbolique. C'est quand, les jours suivants, il se rendit compte qu'on lui parlait d'Ata Obut « comme d'un connaisseur de chose » (*Ibid* : p.29) avec pour illustration l'histoire de l'*adzap* qu'il révisa son jugement. Ce que suggère Boyer, c'est que l'efficacité de cette histoire dans sa participation d'un bon *mvët*, réside moins dans la révélation du sens qu'elle contiendrait de manière cachée, que dans la certitude qu'un sens est caché quelque part, accessible aux initiés. C'est le « passage du savoir connu de soi au savoir supposé chez d'autres [qui] se retrouve à chaque échelon [des] exclusions concentriques », qui permet aux Fang de dire que le *mvët* c'est « tout », car c'est le « connu et le connaissable, le possible et le réel » (*Ibid* : p.30).

Dans un laisser-courre, on peut également observer des phénomènes d'« exclusions concentriques » desquels participent aussi les chiens. Les jeunes chiens qui ne savent pas « garder le nez sur le sol » apprennent auprès des chiens plus âgés, « collés à la voie ». Les suiveurs les moins familiers de la pratique de la vénerie ont du mal à saisir les subtilités des récris ou du travail des chiens et sont tributaires des explications fournies par les autres membres d'équipage. Dans la situation, fréquente, dont nous partions au départ de ce développement, en l'absence d'indices, personne n'a réussi à renouer le fil des événements. Mais comme pour l'histoire de l'*adzap*, le défaut irrésolu n'est pas « un coup pour rien ». Sur mon terrain, c'est dans ces situations que l'on relève le plus la malice du chevreuil. « Il s'amuse avec nous là ». Comme Ata Obut, l'animal se moque de ses poursuivants ignorants et les veneurs disent de lui qu'« il se joue de nous ». Lorsque le chevreuil perd ses poursuivants, il fait la preuve de ses capacités à ruser efficacement, il rappelle pourquoi il est nécessaire de chasser avec des chiens qui, lorsqu'ils seront meilleurs, réussiront à

remonter la piste de l'animal. Tout comme chez les auditeurs fangs du *mvët* pour qui, « lorsque le savoir commun est mis à contribution, c'est forcément son dépassement possible que suggère sa mise en forme » (*Ibid* : p.29), le recours aux connaissances de la chasse implique leur possible dépassement dans la confrontation à un mystère qui régulièrement, se suffit par son constat. Ne pas savoir ce qu'il s'est passé, c'est déjà savoir qu'il s'est passé quelque chose, c'est, dans l'action de chasse, la première prise sur un événement sans intelligibilité. Et lorsque, par chance ou par hasard, à force d'habitude ou parce qu'il a vu ce qu'il s'est passé, quelqu'un réussit à donner du sens à un défaut, l'admiration de l'intelligence, de l'audace et de l'adresse du chevreuil - « elle a sauté au milieu des chiens !... Ils l'ont perdu 10 mètres après... elle doit retenir son odeur ! » – succède à l'admiration de sa capacité abstraite à nous perdre – « il nous ballade ». Qu'on sache ou ne sache pas la manière dont il s'y est pris, pourvu qu'il mette la meute en défaut, le jugement est habituel, « il est malin le type ». Après le défaut, lorsque les chiens reprennent l'animal (ou un autre) à un endroit où ils ne l'attendaient pas, le veneur, « charmé par de nouveaux prodiges, ne s'en soucie plus » (*Ibid*).

#### Stabilisation du récit

En élargissant la question du plaisir de la chasse, Stépanoff intègre « la notion de joie partagée circulant entre hommes et chiens » (2020b : p.537) à une tentative de revisiter « une théorie de l'imagination cynégétique » (2021 : p.223) suggérée par Gaston Fébus. Il cherche par là à mettre des mots sur « quelque chose de subtil et de difficilement exprimable dans le langage » (*Ibid*), qui préside au plaisir de la chasse. Selon lui, « une grande part du plaisir singulier de la chasse réside dans l'opération mentale de la quête, un voyage dans la tête des chiens et des animaux sauvages et un itinéraire à travers une scène tragique invisible qui se noue dans l'obscurité des halliers » (*Ibid* : p.226). Au cours de ce développement, Stépanoff décrit « une phase capitale : échanger les informations pour reconstituer ensemble la scène et comprendre ce qui s'est passé » en la caractérisant comme « une opération de cognition spatiale collective » (*Ibid* : p.224). L'anthropologue semble parler de cette « phase » comme d'un moment nécessairement positionné à la fin du laisser-courre, « alors que tout semble fini » (*Ibid*). Sur mon terrain, lorsque l'événement est conclu, que les gens se réunissent à nouveau autour d'un repas ou près du camion pour « rentrer les chiens », de même que les interlocuteurs de Stépanoff, ils rejouent l'action « comme si les participants revivaient [les événements] collectivement » (*Ibid*). Je crois cependant qu'il ne s'agit que de l'ultime exercice d'une stabilisation progressive du récit qui a lieu tout au long de la chasse.

Dans le processus qui mène de la provocation de l'événement à sa construction en un objet singulier, cohérent et compréhensible, la première étape est celle du doute et de l'incertitude. Dans

ce contexte initial d'énonciation, chacun parle avec prudence dans l'objectif de faire avancer la chasse en sortant de l'incompréhension. À ce stade, le plus important est que la poursuite puisse continuer, et ainsi fabriquer de la « matière de chasse » brute que les exercices individuels et collectifs d'interprétations successives et de mise en forme taillent pour en faire de la « matière à récits » (Vourc'h & Pélosse, 1988 : p. 133). Les veneurs, dispersés dans la forêt, accèdent ainsi à un événement fragmenté dont ils ne saisissent sur le moment que ce qui s'offre directement à leur vue ou à leur ouïe. En discutant pendant la chasse, les personnes présentes négocient une version des faits qui va se stabiliser à mesure qu'elle avance, l'urgence de donner du sens à la péripétie actuelle faisant accepter l'incompréhension de la précédente.

« Souvent, plusieurs scénarios hypothétiques sont proposés et ce sont les plus experts, les plus fins connaisseurs de la topographie et des animaux, qui emporteront l'adhésion du groupe » (Stépanoff, 2021 : p.224). En effet, on s'aperçoit rapidement que les veneurs ne sont pas toujours d'accord sur ce qui s'est passé. Un jour où nous avons mis fin à ce qui, de l'avis de tous, était une mauvaise chasse car les chiens n'avaient pas donné de belles *menées**, Thibaut, Étienne et un ancien membre de l'équipage ne s'accordaient pas sur les raisons de ce mauvais travail des chiens. Le premier affirmait que « les conditions étaient merdiques, il fait trop chaud, le sol est sec, la voie est pourrie... ». Le second me confiait que selon lui, les chiens avaient « perdu leur gaîté... leur enthousiasme, quand ils ont été coupés sur le sanglier au début, mais on pouvait pas faire autrement... ». Le dernier était persuadé que les chiens avaient été perturbés par l'un des leurs, Loustic, qui avait saboté la chasse par « jalousie ». Dans l'action de chasse, les interprétations contradictoires sont souvent tuées au profit de celle considérée comme la plus légitime, généralement celle du piqueux ou du maître d'équipage.

*Lors d'une chasse dans le parc de Lautrec*

Les chiens chassent bien mais on ne sait pas quel animal. Avec Arnaud, on retrouve Thibaut qui ne sait pas encore quelle décision prendre.

Arnaud : Moi je pense qu'il y a eu un change, je vois une petite chèvre au début, en bas dans le creux...

Thibaut : Là où je suis je vois sortir une grosse chèvre et les chiens sont derrière. Soit ils ont pris la petite, soit c'est la même chèvre, je pense dans tous les cas que je vais maintenir sur elle.

De toute la journée, Arnaud ne parlera plus de la « petite chèvre » mais simplement de « la chèvre » et on n'entendra plus parler de ce moment comme d'un change. La nécessité de continuer la chasse impose d'aller collectivement dans le même sens, ce qui n'est pas le cas lors de la reconstitution collective du laisser-courre où les versions divergentes peuvent sans problème entrer en concurrence sans pour autant donner lieu à des débats. Il y a aussi le fait que cette négociation porte des enjeux qui concernent parfois l'avenir de la meute. Conclure à la jalousie d'un chien

implique des décisions différentes de celles qu'impliquent de mauvaises conditions météorologiques.

Les conditions matérielles de réalisation d'une chasse sont telles que la compréhension de l'action est aussi compliquée que nécessaire. Elle se base sur de multiples éléments de nature différente et l'on observe vite que les gens sont continuellement en train d'interpréter des signes qui les informent sur la chasse. Avant celle-ci, les veneurs cherchent à anticiper « la qualité de la *voie* ». La *voie* est le sujet de multiples discussions et de théories. Les conditions atmosphériques et la météo sont particulièrement surveillées parce qu'elles en conditionnent la qualité. On considère par exemple que le *sentiment* de l'animal ne se fixe pas bien dans de l'herbe sèche. La fonte de la neige est appréhendée avec autant d'inquiétude qu'une forte pluie. Une faible pluie, ne causant pas de ruissellements, peut être appréciée pour sa capacité à maintenir la *voie* sans l'altérer. Des signes extérieurs comme les « papillons jaunes » peuvent aussi être interprétés comme de mauvais augures. Les conducteurs de meute cherchent également à anticiper le comportement de la meute selon la composition du jour, choisie en fonction des conclusions tirées des laisser-courre précédents. Au cours de la chasse, les veneurs cherchent à interpréter les différents indices qui s'offrent à leurs sens. Ceux-ci sont en alerte et les chasseurs font preuve d'une attention tendue et orientée par la quête cynégétique. L'événement laisser-courre agit finalement comme un poète de *mvët*, il emmène son public et lui donne à voir et penser un invisible auquel l'accès est conditionné par l'interprétation d'un ensemble de signes et d'indices.

Une fois passée l'épreuve de l'incertitude, ces interprétations en cascade forment l'ensemble de ce que j'ai jusqu'à maintenant appelé « les connaissances »⁴⁵ de la chasse. J'entends par là, tous les éléments qui, une fois stabilisés et mis ensemble, forment la compréhension générale d'un laisser-courre. Au terme de ce développement, il m'apparaît, et c'est également ce qu'affirment les veneurs, que la compréhension de ce qui se passe est impossible sans la mise en commun des différents points de vue. Les veneurs n'ont qu'un contrôle indirect sur la chasse et celui-ci passe par le contrôle des chiens de meute par des membres isolés de l'équipage. Le travail de l'équipe consiste dès lors à se construire collectivement une compréhension de tous les éléments qui composent un laisser-courre. La dispersion, au risque pour certains de « se sacrifier » et ne vivre la

---

45 Le terme de « connaissance » (souvent « connaissances » au pluriel) est déjà utilisé par Gaston Fébus ( p.97) et se retrouve jusque chez Le Couteulx de Canteleu. Il n'est pas utilisé sur notre terrain. Remigereau nous dit que chez Du Fouilloux et ses prédécesseurs, le terme « cognoissance » désigne d'abord « l'art ou l'action de reconnaître le sexe et l'âge etc. d'une bête et cette bête parmi les autres, à certains détails caractéristiques des fumées, du pied, de la tête, etc... » (1963 : p.65) avant de désigner plus généralement les-dites « caractéristiques ». Le Couteulx de Canteleu consacre une partie dans son chapitre sur le chevreuil à « la connaissance du chevreuil par le pied » (1890 : p.165). Nous élargissons l'acception de « connaissance » et, dans un souci de description, nous y associons toutes les informations susceptibles de renseigner sur la chasse, les chiens ou le gibier.

chasse que par le récit des autres, apparaît donc comme un moyen de multiplier les points de vue afin de maximiser la compréhension de l'événement. Pendant la chasse et pour la mener dans le présent, les connaissances mutualisées sont indispensables. En outre, et toujours dans un souci de mener les plus belles chasses possibles, les veneurs cherchent continuellement à prendre acte de ce qui se passe lors d'un laisser-courre, afin d'agir en conséquence. C'est particulièrement le cas pour la connaissance des chiens et de leurs capacités. Anticiper les prochaines chasses nécessite la prise en compte des précédentes et une fois la chasse terminée, celle-ci continue de vivre à travers ses récits. Maintenant que l'on a vu ce que font les veneurs dans l'action, est-il possible de caractériser ces connaissances de chasse ? Après s'être attardé sur la matière de chasse et les conditions dans lesquelles elle est extraite à partir de ce que provoque le laisser-courre, il me semble pertinent de porter une attention particulière aux outils avec lesquels les veneurs construisent leurs récits de chasse.

## **B. Faire le récit d'une chasse qui existe**

### **Des mots, des images et des fanfares**

« Mais une histoire sans récit est une histoire qui n'existe pas encore : il faut que quelqu'un tisse le fil des événements. »

Pablo Martín Sánchez, 2021, *L'anarchiste qui s'appelait comme moi*, p.11

A ce stade, un nouveau questionnement me guide vers la manière dont les participants à un laisser-courre conservent et restituent les informations acquises dans l'action. Posée autrement, la question pourrait être la suivante : quelles sont les modalités d'existence de la chasse ? En effet, comment rendre compte efficacement d'un ensemble de petits événements que l'on est souvent seul à avoir vus et qui sont tantôt furtifs et insaisissables, tantôt d'une déstabilisante complexité, et souvent les deux à la fois. On peut croire à une question rhétorique à laquelle la réponse paraîtrait évidente : c'est le langage de la vénerie qui permet à ces gens de construire l'événement laisser-courre. En d'autres termes, le vocabulaire « émique » permettrait d'accéder à l'univers que la chasse entend révéler. Pourtant, en montrant que « participer à une chasse à courre est une activité fondamentalement auditive qui sollicite en permanence l'imagination pour comprendre les péripéties de l'action » (2020b : pp. 531-532), Stépanoff complexifie déjà la question, non seulement du mode de circulation de l'information, mais également de la nature de l'information. Déjà parce que bien souvent, la « musique », en donnant forme à des sensations, ne véhicule pas un message, elle est le message (Ingold, 2002 : pp. 34-37). D'une part, le jargon n'est pas le seul moyen de comprendre « les péripéties de l'action » puisque les chiens et leurs récris, les trompes et les piboles sont autant de vecteurs des connaissances de la chasse. D'autre part, le vocabulaire spécifique, loin de se substituer à l'imagination des gens qui l'écoutent en fournissant une signification fermée du monde, est un outil dont les descriptifs peuvent servir de point de référence et guider l'imagination à partir de situations connues et standardisées. Tous ces éléments se rejoignent sur au moins un point : ils permettent au laisser-courre d'advenir comme un événement intelligible et sont les principales modalités d'existence de la chasse sur un mode narratif.

Les chercheurs ont souvent comparé un laisser-courre à une « odyssée tragique » (Pinçon-Charlot, 2018[1993] : p.38) ou à « un opéra tragique avec ses épisodes et sa dramaturgie » (Stépanoff, 2020b : p.532). Pierre de Roüalle, président de la Société de Vénerie, résume ainsi

l'engagement des veneurs et des chiens dans un laisser courre : « [le veneur] agit avec ses chiens à l'image du chef d'orchestre dirigeant ses musiciens. L'un comme l'autre exploite toutes les énergies individuelles de leurs virtuoses pour obtenir la meilleure interprétation possible ». Et d'ajouter plus loin : « A chaque chasse à courre, un nouveau scénario se joue, se met en scène »⁴⁶. Les chiens interprètent donc une version d'une histoire, infiniment rejouée mais différente à chaque fois. Soulignons à nouveau que l'histoire n'existe que lorsque les veneurs s'emploient à la fabriquer à partir des connaissances de la chasse, lorsqu'il « exploite toutes les énergies individuelles » de ses « virtuoses ».

A présent j'aimerais que l'on s'attarde sur la façon dont un laisser-courre, cet « opéra tragique », est mis en récit. Quels sont ces « épisodes » et cette « dramaturgie », comment se présente-t-elle et comment permet-elle l'accès à un savoir sur un environnement dont la perception est orientée par la pratique cynégétique. Le « jeu avec l'animal », pour reprendre l'expression de chercheurs qui ont travaillé sur les chasses collectives en Cévènes, donne lieu à toute une production d'histoires de nature diverse, une « matière de chasse » devenue « matière à récits ». Véhiculées par des médias multiples, ces histoires naissent toutes dans l'action cynégétique et deviennent les compilations d'un savoir localisé sans cesse remis à l'épreuve des mystères de la chasse. Chasse et mise en récit sont très souvent liées mais la vénerie semble avoir fait de la narration une spécialité de sa pratique.

### *Le chevreuil comme fantôme*

Dans un ouvrage paru en 2009, Grégory Delaplace propose une étude sur les différentes relations qu'un « groupe de pasteurs nomades Dörvöd du nord-ouest de la Mongolie » (p.15) entretient avec les morts. Ces relations qui se manifestent différemment selon les lieux ou les circonstances y sont décrites au travers des trois axes que sont les « sépultures », les « fantômes et les « photographies ». Je veux prendre un temps pour évoquer ce qu'il dit des fantômes, car je suis convaincu que l'analyse prochaine du paysage lexical et narratif de la vénerie gagnera à s'appuyer sur des conceptions similaires de la « narrativité » (p.223) qui permet de « raconter l'invisible ».

Pour Delaplace, « plutôt qu'une absolue "invisibilité" », les Fantômes partagent, dans leur diversité, « un régime de communicabilité » qui les caractérise. D'une part, ils ne sont accessibles que par le biais de perceptions altérées ou indirectes : « sous la forme d'une sensation visuelle, auditive, olfactive ou tactile » (p.216), ou par l'observation des animaux, comme pour les « lieux

---

46 Pierre de Rouïalle, en ouverture d'un colloque intitulé « Vénerie, carrefour des arts », mardi 23 avril 2013, Maison de la chasse et de la Nature. Publié comme supplément à *Vénerie*, n°191.

“hantés” » qui sont « typiquement ceux où les chevaux se sont arrêtés » (p.222). D’autre part, c’est à partir de ces perceptions douteuses que va commencer « *l’invention* des morts ».

Si je ne pense pas qu’il soit pertinent de creuser la comparaison à partir des exemples de récits tenus pour invraisemblables par les Dörvöd, il faut tout de même souligner la façon dont Delaplace conçoit la crédibilité des récits de rencontre avec les morts. Selon lui, elle s’articule autour d’un mouvement double par lequel le narrateur met en scène le « doute » (2009 : pp. 239-247). Tout d’abord, il exprime sa propre surprise et son incompréhension – ou celle de la personne dont il rapporte l’histoire – face à des perceptions mises en doute car incomplètes. Le doute est finalement levé quand intervient un tiers « spécialiste » qui permet de confirmer la présence et la qualité du « revenant » et par la même, donne les clés de compréhension qui vont amener à son départ. L’intervention du doute dans l’événement laisser-coureur se différencie notamment par sa capacité à subsister et, par là, motiver la poursuite de la pratique, mais on observe dans les récits ce mouvement double de levé du doute premier : « je vois des oreilles arriver en face de moi, je me dis “qui c’est ce chien c’est bizarre” et c’était la chèvre ! ». En dernier terme, dans les comptes-rendus de chasse, descriptifs d’un parcours, le doute apparaît peu.

Une autre distinction doit être établie. Les fantômes de cette partie de la Mongolie reviennent pour combler leur solitude et « entraîner » (p.217) les vivants dans leurs tourments. Les Dörvöd articulent alors autour d’eux un mouvement inverse à celui des veneurs. Ces derniers cherchent en effet à saisir un invisible qui se dérobe, tandis que les Dörvöd cherchent à se débarrasser d’un invisible qui s’impose à leurs perceptions fragmentaires. Toujours est-il que la vie animale produite par les veneurs partage avec les fantômes mongoles « une relation nécessaire à la narrativité ». En effet, « les fantômes n’existent que dans les récits qui circulent à leur sujet » (p.223). Delaplace reprend l’idée d’Anne-Christine Taylor à propos des fantômes jivaros :

Les histoires de fantômes sont le récit d’une aventure personnelle – en ce sens ce sont des histoires vraies –, mais ce sont aussi des narrations produites par un usage intentionnel du langage ; et de ce fait, les *iwianch*-fantômes n’ont d’existence et n’apparaissent *que* dans un contexte narratif. (Taylor, 1993 : cité par Delaplace, 2009 : p.223)

Je ne peux que suivre Delaplace pour qui il est « impossible, dans ces conditions, d’étudier ces apparitions sans les considérer à travers ces récits, et du point de vue de la narration qui les réalise ». En tenant compte de la première distinction opérée entre les fantômes et les chevreuils, mais aussi de la matérialité physique de ces derniers, je voudrais étudier la possibilité d’un continuum narratif dans lequel la vie animale n’existe certes pas exclusivement mais dans lequel se déploient les représentations que s’en font les veneurs.

### Des mots et des images

Les sociologues de la bourgeoisie ont principalement interprété le « langage ésotérique » (2018[1993] : p.23) de la vénerie comme un moyen de reconnaissance et de distinction qui permet l'unité d'un milieu socialement hétérogène. On distinguerait ainsi le veneur de l'ignorant à sa façon de parler de la chasse et, ce faisant, des individus socialement éloignés se retrouveraient réunis par leur qualité de veneur. Par ailleurs, ils soulignent que, « dans tous les récits de chasse, on retrouve ce plaisir sous-jacent à l'utilisation d'un langage que seuls les initiés maîtrisent » (*Ibid* : p.29), et ils justifient ce « plaisir » par « l'enchantement » (*Ibid*) dont ce langage est la source. Certes, des effets de distinction se produisent avec l'utilisation d'un vocable spécifique. Toutefois, ce langage est aussi source d'enchantement parce qu'il permet, dans les récits de chasse, de se replonger dans une action que les veneurs perçoivent déjà comme une source d'émerveillement. Les mots de la vénerie renvoient à un contexte de chasse, parfois à un contexte de gibier particulier, dans lequel ils sont descriptifs. Dire les mots de la vénerie en dehors de la chasse, c'est automatiquement faire appel à des images dont les mots sont porteurs.

Le langage de la vénerie a fait l'objet de multiples publications par des veneurs, des littéraires ou des chercheurs en langues. Les premières publications cynégétiques présentaient déjà un souci de définition des mots, inhérent à leur caractère pédagogique. Ainsi Gaston Fébus, entre 1387 et 1389 : « Je lui veux aussi apprendre à appeler le pied du cerf les voies et celui du sanglier les traces, et aussi ce que signifient routes et erres, car c'est tout un. Les erres sont les traces laissées par une bête, soit récemment, soit il y a longtemps ; les routes aussi sont les traces de son passage » (Gaston Fébus, 2019 : p.79). Raymond Triquet, linguiste, apparente le premier chapitre du *Livre des déduits* (dans le *Livre du Roy Modus et de la Royne Ratio*) à « un cours sur les termes spécifiques, monosémiques de la vénerie par rapport aux mots polysémiques du fonds commun ». Robert de Salnove, dans la première moitié du XVII^{ème} siècle, présente à la fin de *La Vénerie Royale*, un « Dictionnaire des chasseurs » (1929[1655] : p.269). Plus tard, Le Verrier de la Conterie publie à la fin de *La Vénerie Normande*, un « Dictionnaire alphabétique et général ». Le Couteulx de Canteleu adjoint, lui aussi, un lexique à son *Manuel de Vénerie française*. Ces deux derniers y définissent par exemple « erres » (Le Verrier de la Conterie, 1778 [1763] : p.470 ; Le Couteulx de Canteleu, 1890 : p. 270). Toutefois, chez le premier, l'utilisation est restreinte à la désignation d'un passage ancien – *Hautes erres* – et le second le définit comme un « vieux mot qui signifie voies ».

Remigereau a travaillé sur les changements dans la langue de la vénerie. Il regrettait d'ailleurs que la langue cynégétique se soit tant éloignée de celle écrite par Du Fouilloux en 1561. Il a surtout montré que les langues évoluent, celle de la vénerie comme les autres. Certains mots peuvent changer d'utilisation. Aujourd'hui le mot « voie » désigne de façon générale ce qui,

autrefois, pouvait être distingué entre « erres », « route » et « voie » (Remigereau, 1963 : p.279). Par ailleurs, certains mots disparaissent. C'est le cas des mots relatifs aux « relais », qui ne trouvent plus d'utilité dans la vénerie contemporaine. Les « relais » étaient des « hardes de chiens qu'on plaçait aux passages présumés des animaux pour les donner » (Le Couteulx de Canteleu, 1890 : p.278). Les veneurs n'y recourent⁴⁷ plus de nos jours.

Le lexique de la vénerie n'en présente pas moins une certaine stabilité. Les mots de la vénerie sont utilisés tant qu'ils restent des descriptifs pertinents. Sans aller contre les Pinçon-Charlot qui disent que, « par l'érotisme du vocabulaire, la passion rapproche des groupes que socialement tout sépare », je voudrais insister sur son « utilité pratique lorsqu'il désigne des objets ou des faits pour lesquels le langage commun ne dispose pas de ressources » (Pinçon-Charlot, 2018[1993] : p.23). Il m'apparaît que la « passion » n'est pas dissociable de la fonction du langage, car, si le langage réunit au-delà des conditions sociales, c'est bien par ce que les plaisirs différents⁴⁸ d'une même passion sont dits dans la même langue. Pour en revenir au laissez-courre, non seulement les gens parlent dans la même langue, mais ils racontent surtout la même histoire, celle-ci étant facilitée dans sa narration par le langage lui-même.

### Un récit préfabriqué

La mise en récit est donc rendue possible par l'utilisation d'un lexique particulier qui donne prise sur un environnement foisonnant d'informations. Cependant, l'une des caractéristiques les plus intéressantes de ce vocabulaire, qui à première vue se caractérise par sa précision « monosémique », provient en réalité de l'élasticité permise à ces termes descriptifs. En effet, les termes qui rendent compte de l'action de chasse permettent souvent de décrire, par le même mot, des événements ou des comportements perçus comme les variations d'un même thème. Lorsque l'on dit que l'animal a fait un *hourvari*, on ne dit pas dans quelle direction l'animal a doublé ses voies ni sur quelle distance et on ne dit pas non plus l'endroit où il s'est caché avant de repartir, sûrement aussi parce qu'on n'en sait rien à moins de l'avoir vu faire. Lorsque l'on voit les chiens tomber en défaut puis faire des allers-retours en criant faiblement sur une voie qu'on imagine emmêlée, le terme *hourvari* et l'imaginaire qui l'accompagne permettent la prise mentale sur un

---

47 À ce sujet, on considère que c'est parce que les chiens, à partir du XIX^{ème} siècle, sont plus forts et endurants que les chiens de l'Ancien Régime qu'il n'est plus nécessaire d'avoir recours à des relais pour forcer un animal.

48 Je préfère limiter les distinctions entre les veneurs aux plaisirs de la chasse mais les Pinçon-Charlot estiment qu'en fonction de leur classe sociale, les veneurs auraient une perception symbolique différente du laisser-courre. « Les grands bourgeois, héritiers ou nouveaux venus, ont gagné. Ils ne peuvent qu'adhérer à cette métaphore d'une nature cruelle, homologue à une société implacable. La métaphore triche un peu en insinuant que le courage et le mérite doivent vous tirer d'affaire. Quant aux suiveurs du peuple, ils reconnaissent aussi dans cette représentation leur expérience, celle du combat inégal, perdu d'avance, où bien peu s'en tirent » (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2003 : p.225).

événement réellement complexe que l'on saisit indirectement et dont la description fidèle, quand elle n'est pas impossible, constituerait un obstacle à la lisibilité de l'événement général laisser-courre. Une fois que le défaut est relevé, les chiens reprenant une voie, la complexité de ce qui vient de se passer est alors condensée sans être totalement neutralisée, dans le terme *hourvari*. Par la synthèse de l'action de chasse dans un mot, celui-ci permet de rendre compte d'une séquence, d'une « péripétie » ou d'un « épisode » de la chasse.

Dans le langage de la vénerie, une chose peut donc être dite de plusieurs façons. Le fait de partir pour la chasse pourra être signifiée par un mot, le *départ*, mais aussi par une fanfare du même nom. Les fanfares, qui étaient parfois appelées « tons », sont de ces éléments qui présentent une grande stabilité. Le site de la vénerie assure⁴⁹ qu'il « existe plus de 3 000 fanfares de chasse dont on distingue les fanfares d'animaux, de circonstances, de lieux et de maîtres »⁵⁰. Dans l'expression « fanfare de circonstances », le terme « circonstances » renvoie aux différentes parties du laisser-courre que sont les ruses, les défauts et les relancés et dont l'équipage est informé par les sonneurs de trompes. Certaines sont inévitables, telles que *le départ** ou *la sortie du chenil**, et d'autres relèvent de la possibilité, comme *le bat-l'eau** ou *le sanglier* lors d'une chasse au chevreuil. Le Verrier de la Conterie publie d'ailleurs en 1763 et en annexe de *L'école de la chasse*, un recueil de partitions dans lequel il distingue les « Tons de chasses » (p.384), qui correspondent aujourd'hui aux fanfares de circonstances, des « Fanfares d'animaux » (p.396) signalant l'animal chassé. Il les distingue aussi des « Fanfares » (p.402), proches des actuelles fanfares de fantaisie et de personnalité, qui peuvent souligner certaines particularités de la chasse, comme la Saint-Hubert qui « Se sonne le jour de la Saint-Hubert » (*Ibid*). La plupart des tons dont il est donné la partition est accompagnée d'une description du moment convenable pour la sonner. Par exemple : « Crier volcelets, c'est comme si on criait : je vois le pied du cerf, du chevreuil, etc., que nous avons attaqué ; il faut donc bien se donner de garde de crier un volcelets à faux, ce serait soi-même livrer le change aux chiens. Il est de la même conséquence de ne pas sonner le volcelets à faux, ce serait faire, avec la trompe, la même faute qu'avec la voix. » (p.389).

La grande majorité de ces circonstances est encore connue sur le terrain, cependant certaines fanfares associées ne présentent plus les mêmes partitions. Le Couteulx de Canteleu compile lui aussi les « principales sonneries de chasse » (1890 : p.297), dont il donne beaucoup plus d'exemples que son aîné mais dont certaines ne se retrouvent plus sur le terrain – les partitions sont ici, pour certaines, les mêmes que celles sonnées aujourd'hui. Ainsi, tous deux montrent la complexité de ce

49 <https://www.venerie.org/fanfares-de-chasse-a-courre/>

50 Par ailleurs, la Fédération Internationale des Trompes de France (FITF), une institution centrée sur les trompes qui dépasse le cadre de la chasse, dressait en 2019 une liste de 1158 titres de fanfares « homologuées et référencées ». Il existe de réelles différences musicales entre les trompes et leur utilisation en fonction du contexte. Sur mon terrain, on parle de « trompes de chasses » et de « trompes de concours ».

qui peut être dit avec la trompe, des différentes têtes de cerf à « la calèche des dames », en passant par les différents appels aux chiens et aux veneurs. Si les fanfares de personnalité et d'équipages sont plus variables dans le temps et dans l'espace, les circonstances possibles d'un laisser-courre, les ruses notamment, sont remarquablement stables et les différentes compilations ne diffèrent que par le nombre de circonstances présentées.

### Le séquençage d'un laisser-courre

La façon dont le comte Le Couteulx de Canteleu organise sa présentation des « principales sonneries de chasse » donne indirectement une idée d'un séquençage potentiel, d'un « idéal-type », d'un laisser-courre en différents épisodes. Il commence par exposer toutes les fanfares d'animaux telles que *Le lièvre*, *Le loup*, *Le chevreuil* et les différentes têtes du cerf⁵¹. Viennent ensuite ce que l'on appelle donc aujourd'hui les « fanfares de circonstances » qui signalent les différentes étapes de la chasse.

Chez le comte, tout commence avec les fanfares du *Réveil* sonnées au chenil. S'enchaînent ensuite *La sortie du chenil* et *Le départ pour la chasse*. Une fois en forêt, on sonne *L'arrivée au rendez-vous* qu'accompagnait autrefois *La calèche des dames*. Pendant *Le rembucher*, les chiens remontent une voie ancienne jusqu'à l'endroit où l'animal est rentré dans une enceinte. A la place ou bien après cette dernière fanfare, on sonne *Le rapproché* durant lequel un ou plusieurs chiens remontent une voie plus chaude. Pendant que les chiens cherchent l'animal ou sa voie, on peut sonner différentes sonneries d'encouragement pour les chiens comme les *Foulés* ou *Quêtés* et si les chiens commencent à donner sur la voie on peut sonner *l'Échauffement de quête*. Le besoin peut alors se faire sentir de sonner quelques *Appels*, afin de regrouper les chiens par exemple. Il arrive que pendant la quête on en vienne à voir une trace fraîche du pied de l'animal et l'on sonne alors *Le volcelest*. Toutes ces fanfares, si elles ne se suivent pas systématiquement de façon chronologique ont toutes en commun – à l'exception des *Appels* qui peuvent être sonnés après le lancé de l'animal – d'être des circonstances afférentes à la recherche de l'animal de chasse.

Ça y est ! Les chiens ont fait un bon travail et c'est *Le lancé*, l'animal part devant les chiens et le piqueux qui les sert sonne *La vue*. La poursuite a commencé et l'animal commence à ruser, un veneur bien placé a vu le cerf faire des allers retours sur sa voie et il sonne *Le Hourvari de la vue*. Les chiens sont remis sur la voie et on ne tarde pas à entendre sonner la *Vue* à nouveau. Les veneurs ont dû se rendre compte qu'ils ont confondu l'animal car, quelques instants après c'est le *Faux-Revu* qui nous parvient, sonné quand un animal vu n'est pas l'animal de chasse. On comprend

---

51 Le Verrier de la Conterie organise lui aussi son recueil de partitions d'une façon similaire mais il expose les « Fanfares d'animaux » après les « tons de chasse ».

mieux leur erreur lorsque *Les animaux en compagnie* résonne, indiquant par là que l'animal de chasse est accompagné d'un ou plusieurs congénères. Les chiens sont perturbés un moment par la ruse mais rapidement c'est le *Relancé*. Les chiens font une belle menée et l'on entend le *Bien-allé* qui se joint aux récris des chiens. Les autres animaux qui accompagnaient notre animal il y a peu ne se sont visiblement pas trop éloignés car on se rend vite compte que l'animal d'attaque a donné *Le change* et que les chiens sont derrière une autre bête. On coupe alors les chiens qui ont perdu l'animal d'attaque, c'est *Le défaut*.

On a bien foulé l'enceinte et l'animal est finalement relancé. Les trompes nous le disent, cette fois-ci le gibier opte pour *Le débouché* et il sort du bois pour gagner un champ où il s'expose à la vue des veneurs qui sonnent alors *La plaine*. Cherchant à se mettre à couvert, l'infortuné rentre dans un autre bois et les trompes annoncent *Le changement de forêt*. On sent que l'issue commence à se dessiner et l'animal abat ses dernières cartes. Si c'est un renard, il cherche à rejoindre le fond de son terrier et les veneurs sonnent *Le terrer du renard*. Si c'est une plus grosse bête, il n'a pas ce luxe et la fatigue qui le gagne se lit sur sa course, tête basse, langue tirée, *La boiteuse* signale alors un animal bousculé que l'on pense proche des abois. Dans une dernière tentative de semer ses poursuivants et pour se rafraîchir, il gagne un étang. Mais les chiens le maintiennent et pendant que certains crient depuis la rive, les autres nagent derrière l'animal, c'est le *Bat-l'eau*. Les chiens ne l'ont pourtant pas encore forcé et l'animal continue sa fuite, on entend *La sortie de l'eau*. Sur terre, revoilà la meute en capacité de forcer un animal qui n'en peut plus. Il se retourne et tient les abois, les chiens donnent un tel concert qu'une sonnerie est inutile pour comprendre ce qui se passe. Retentit alors l'*Hallali* tandis qu'un piqueux achève l'animal – on dit qu'il le *sert*. C'est le moment de *La curée* pendant lequel les chiens se nourrissent du corps de l'animal que des suiveurs ont décarcassé. C'est également le moment où l'on fait *Les honneurs du pied* à un veneur qui s'est illustré ce jour. Avant de rentrer il faut conclure, et si la chasse est heureuse c'est *La retraite prise*, *La retraite de grâce* si l'animal a mérité d'être épargné. Si celui-ci s'est montré plus malin que ses poursuivants, c'est *La retraite manquée*. Finalement, on annonce *Le retour de la chasse*. Sur le chemin on peut sonner la *Marche de vénerie*. Arrivé au chenil, vient d'abord l'*Adieu des maîtres*, puis *La rentrée au chenil* et, finalement, *L'adieu des piqueurs* précède *Le Bonsoir*. Il existe également des fanfares signalant la traversée d'un chemin de fer, le « passer l'eau en barque » ou encore la chute d'un cavalier⁵²

---

52 La « Culbute en forêt » est principalement présentée comme l'annonce d'une chute de cheval, mais il semble qu'elle soit utilisée par certains veneurs pour insinuer de manière imagée (la « culbute ») la rencontre amoureuse de deux personnes qui se seraient éloignées ensemble dans la forêt et dont on imagine qu'elles n'auraient pas vraiment suivi la chasse.

Les fanfares peuvent certes servir d'éléments préfabriqués d'un récit de chasse mais peuvent-elles être pour autant suffisantes ? Par la mise à l'écrit d'une chasse idéal-typique à partir des fanfares, j'ai pu faire apparaître le caractère chronologique des séquences qui s'enchaînent mais j'ai également montré que ce caractère chronologique est tributaire d'une mise en contexte. J'ai dû connecter entre elles les différentes étapes de la chasse pour que celles-ci s'insèrent dans un événement logique et cohérent dont le sens de chaque séquence n'est compréhensible qu'en relation avec les précédentes. Lorsque les veneurs sonnent les fanfares, ce contexte nécessaire est implicite. Durant la chasse, les veneurs habitent l'environnement et participent de ce contexte qu'ils s'emploient finalement à construire chasse après chasse, par la répétition et l'intimité avec les chiens, l'animal et la forêt.

Les veneurs sont dans l'obligation de mettre en commun leurs connaissances de la chasse pour que le laisser-courre puisse être compréhensible comme un événement cohérent et singulier. Les *circonstances* peuvent facilement être décrites par la langue de la vénerie et elles fonctionnent comme des éléments préfabriqués du récit. La singularité d'un laisser-courre tient donc en partie de ce qu'il est un assemblage particulier de plusieurs événements descriptibles et prévisibles. Les veneurs ont pour habitude d'accompagner la *curée** par une narration bien particulière des différentes péripéties de la journée. Ces derniers rejouent l'ensemble des « fanfares de circonstances qui résument les péripéties de la journée » (Pinçon-Charlot, 2018[1993] : p.65). Ce faisant, ils racontent la journée de chasse. Ils disent avec la trompe ce qu'un bouton consignera plus tard à l'écrit dans un compte-rendu et que les veneurs ont construit au cours de la chasse. Le compte-rendu est une forme du récit sûrement plus précise que celui fait en fanfares car il permet d'inclure le décor particulier de la chasse, les toponymes et la météo. Ces informations importent au veneur qui souhaite améliorer sa façon de mener des chasses. Il a besoin de savoir les conditions qui ont pu influencer sur la voie, de connaître les noms des chiens qui ont chassé et comment ils l'ont fait. Tout ceci n'est pas dicible avec une trompe. Le récit en fanfare, plus « idéal typique », ne singularise pas la chasse par ses acteurs ou son décor, mais par l'enchaînement particulier des circonstances. Il est en quelque sorte la version minimale du récit, destinée aux personnes et aux chiens rassemblés lors de la curée.

#### *Une mise en abyme de mise en récit*

Il se joue avec les fanfares une intéressante mise en abyme. En effet, il existe des paroles qui permettent d'apprendre les mélodies de chaque fanfare en fonctionnant comme des moyens mnémotechniques mais qui, à cette occasion, opèrent également un autre niveau de mise en récit. Elles sont apprises par toute personne qui souhaite sonner ou comprendre les fanfares qu'elle

entend. Il n'y a pas de paroles que l'on pourrait qualifier d'officielles et celles que présente le Couteux de Canteleu ne sont pas les mêmes que celles répertoriées par les quelques sites internet qui compilent des informations sur la vénerie. Il existe des versions plus grivoises de ces paroles. Dîtes « pour les piqueux », le thème de l'amour y est abordé de façon plus ou moins subtile, mais ce ne sont pas celles qui nous intéressent ici⁵³. Les paroles qu'on pourrait appeler communes, par opposition à celles présentées comme réservées aux piqueux, décrivent l'action qu'elles signalent. Le *Lancé* par exemple :

#### Le lancé :

Tous les chasseurs sont en émoi.  
Ils ont, j'en suis sûr, empaumé la voie.  
La meute bruyante et ardente,  
C'est un vrai plaisir que de la voir bondir.  
Tous les chasseurs sont en émoi.  
Ils ont, j'en suis sûr, empaumé la voie.

Les « chasseurs » dont il est ici question sont les chiens, ceux qui « ont *empaumé** la voie ». D'après ces paroles, le *lancé* est déduit du comportement de la meute qui bondit « bruyante et ardente » procurant ainsi du plaisir aux veneurs qui savent apprécier le travail des chiens-chasseurs. Veneurs ou suiveurs, loin dans la forêt, entendent sûrement déjà que la meute est « bruyante et ardente » mais la fanfare sonnée par celui qui a le « plaisir de la voir bondir » leur confirme qu'il s'agit à ce moment du *lancé*. Les paroles racontent les séquences de la chasse de manière abstraite et avec la même élasticité que le vocabulaire. Voici des paroles pour la fanfare de la *vue* :

#### La vue :

C'est bien notre animal, mes bons chiens,  
Taïaut ! Taïaut ! A lui, tenez bien.  
La vue sonnons à cette occasion,  
Puis sans retard aucun, prenons le départ.  
Déjà les chiens sont sur ses foulées,  
Poussons joyeux bien-allers.

On voit bien ici la mise en abyme qui s'opère à ce niveau, la fanfare raconte ce qui se passe, quelqu'un a vu un animal avec la certitude qu'il s'agit de l'animal de chasse (« c'est bien *nôtre* animal »). Il crie « taïaut » pour encourager les chiens et avertir les veneurs, équivalent crié de la fanfare de « la vue » qu'il faut sonner à cette occasion. La description reste cependant généraliste et correspond en même temps à toutes les *vues* et à aucune. En effet lors d'une chasse, la *vue* est régulièrement suivie du *Bien-aller* lorsque l'on voit les chiens sur les « foulées » de l'animal, son

---

53 Il serait intéressant d'interroger le lien entre la proximité symbolique des piqueux avec la sauvagerie et le fait qu'ils soient présentés comme les légitimes détenteurs des paroles à caractères sexuel de ces fanfares. Ces paroles pourraient constituer une sorte de savoir initiatique mais elles sont connues de non piqueux.

passage. Toutefois, dans ce contexte cynégétique, la *vue* doit pouvoir s'accompagner des descriptions de l'animal et de sa direction que les paroles de la fanfare perdraient à préciser car elles en atténueraient la portée en en singularisant la description.

En décrivant les circonstances, les paroles d'une fanfare peuvent également donner des conseils sur la marche à suivre en telles conditions particulières. Par exemple lors du *Change* :

#### Le change :

C'est un change, arrête mes chiens.  
Derrière, en meute reviens,  
Mon fouet a claqué.  
Vous avez manqué votre animal,  
Qui vous a sans mal  
Sa voie échangée.  
Mes valets, gare au forlongé.  
Allez, reprenez son pied  
Et mieux vous méfiez.

Les paroles rappellent qu'il faut d'une part, claquer le fouet pour arrêter des chiens partis sur un mauvais animal mais également, prendre garde au *forlongé** de l'animal d'attaque qui pourra profiter du *change* pour s'éloigner. Le claquement du fouet du maître d'équipage est un indice sonore qui, sur mon terrain, informe plutôt que les chiens ont pris la voie d'un sanglier. A ce moment, Baptiste sonne également la fanfare du *sanglier*. Les paroles des fanfares d'animaux constitue une autre forme de mise en récit idéal puisqu'elles en synthétisent la chasse en soulignant ses particularités :

#### Le chevreuil :

Dans la blonde forêt parée de bruyère,  
L'agile chevreuil a fui.  
Hardis, mes beaux, ne vous laissez pas faire,  
Soyez rapides, rusés comme lui.  
Dans l'immense forêt, ras sur la fougère,  
L'habile chevreuil s'enfuit.

#### Le sanglier :

Le sanglier se forlongeant,  
Traverse fourrés et champs.  
Rien ne résiste à son passage,  
Il brise tout, les barrières, les grillages.  
Mais le vautrait, bien dans sa voie,  
Le mène droit aux abois.

En comparaison du sanglier, « l'habile chevreuil » se caractérise pour les veneurs par sa finesse. Il est « agile » et « rusé » et s'enfuit « ras sur la fougère » là où le sanglier « traverse fourrés et champs » et « brise tout » sur son passage. Réputé pour faire peu de ruses, le sanglier n'a d'autre chance pour échapper au « vautrait », équipage de vénerie qui chasse le sanglier, que de *se forlonger*; ce qui veut dire qu'il augmente significativement la distance qui le sépare de ses

poursuivants. Pour le cerf ou le chevreuil, le *forlonger* advient après une ruse qui, mettant la meute en défaut, donne le temps à l'animal de *se forlonger* comme dans la fanfare du *change*. Les paroles d'une fanfare sont en quelque sorte le décodage du message que la fanfare elle-même encode afin de rendre accessible l'information à un récepteur éloigné et aveugle. Les paroles des fanfares ne sont pas nécessaires et nombreux sont les veneurs qui en connaissent les mélodies sans en avoir appris le texte, mais en parallèle de leur fonction mnémotechnique elles rajoutent un niveau de mise en récit de l'action de chasse.

### Chanter la chasse

Pour clore la partie musicale de ce qui ressemble de plus en plus à un continuum narratif, je me devais d'évoquer les chansons. En effet, lorsque Baptiste a recommencé à participer intensivement à la vie de l'équipage, je découvrais le goût et le talent des trois cousins pour les chansons polyphoniques. Les deux frères Ravier tiennent ces compétences de leur père, pyrénéiste fameux faisant lui même partie d'une de ces chorales de « chants traditionnels » dont les bigourdans sont familiers. À la chasse, ils ont intégré leur cousin Thibaud et élargi leur répertoire aux chansons de chasse. Il en existe plusieurs, comme la *Solange* ou *Le printemps de Novel* qui réfèrent explicitement à la chasse à courre, mais je ne m'attarderai que sur *La mort du vieux limier*, notamment parce que c'est la chanson préférée de mon ami Arnaud.

Cette chanson, dont à nouveau il existe plusieurs versions, rapporte au discours indirect les derniers instants d'un « vieux chien » de chasse à courre qui sent la mort venir. Il repense alors à tous les instants qui ont marqué sa carrière au service « d'un équipage de renom ». Il meurt près d'un chêne de la forêt où « plus d'un solitaire⁵⁴ a tenu les abois », là, se couchant dans l'herbe, « il veut revivre encore ; Les souvenirs lointains, les hallalis superbes ; Aux accent éclatants du cor ». Il repense à « son vieux compagnon de gloire » le piqueux, « En même temps que lui, dans un/maints combat(s) blessé ». Finalement dans un dernier élan, il parvient à se relever et il « meurt debout, le nez au vent ».

Encore une fois, l'efficacité de cette chanson et sa valeur aux yeux des veneurs lui viennent de ce qu'elle permet de synthétiser et de sublimer de l'expérience cynégétique. « Pour moi, c'est celle qui est le plus une *chanson de chasse* » me dit Arnaud à propos de son répertoire. De la plus lyrique et poétique des manières connues des veneurs, ils rendent « un hommage à tous les chiens, même si c'est pas tous les chiens, tous les équipages ont déjà eu un vieux limier ». De plus, ils le font en énumérant des instants idéals mais communs du quotidien des veneurs. Alors que *La*

---

54 Le *solitaire* ou *vieux solitaire* est un sanglier mâle qui, dit-on, vit seul à l'inverse des autres mâles qui forment parfois des *compagnies*.

*Solange* énumère des moments de chasse d'un équipage et d'une veneuse ayant réellement existé et tandis que *Le printemps à Novel* décrit un paysage de Savoie dont il nomme les lieux, *La mort du vieux limier* échappe à tous les ancrages. Seul le terme « solitaire » – encore qu'il soit parfois utilisé pour désigner un cerf – ainsi que les « maints combats » occasionnant des blessures, semblent suggérer que le chien fait partie d'un *vautrait**. N'importe quel veneur peut donc y saisir les échos de sa propre expérience. La mort d'un chien est un événement auquel les chasseurs sont régulièrement confrontés. De vieillesse, de maladie, suite à un accident de chasse ou à une blessure pas repérée à temps, après des bagarres, la mort d'un chien, surtout s'il est aussi beau et bon que le « vieux limier », est toujours un moment pénible. Les décès suite à des bagarres sont les plus tragiques car ils impliquent parfois la séparation d'avec deux chiens : celui qui est mort et celui qui a tué, inadapté à la vie au chenil. Par la mise en musique du récit d'un chien qui meurt comme il a vécu « le nez au vent⁵⁵ » et non « comme un vulgaire roquet » tué dans une bagarre, la chanson permet donc également à l'imagination de célébrer les chiens au travers d'une mort idéale célébrant leur vie. Selon moi, il existe une continuité entre ces différents niveaux de mise en récit. Baptiste chante cette chanson d'une façon si particulière que sa grand-tante Joëlle la compare à la trompe, en disant qu'il « chante comme il sonne ». Ainsi, les fanfares de la chasse continuent de vibrer dans sa voix quand il chante au Moulin après un repas. Cette continuité se structure autour du rapport qu'elle entretient avec l'expérience cynégétique. Orientés vers la saisie de l'invisible, les veneurs déploient notamment le monde « naturel » qu'ils produisent, sur un continuum narratif où continuent de vivre les mots et les images produisant et produites par la chasse.

Le processus de construction qui, pour une personne chez les Dörvöd, mène de la perception à l'identification des morts, fait intervenir un troisième terme dans son rapport au doute. Ce que montre la description que je conclus ici, c'est que, pour les veneurs, ce troisième terme qui permet d'appréhender sereinement le doute est constitué par la vénerie et ses outils, contenus au sein d'un continuum narratif sur lequel se déploient en cascade les différents niveaux de récits et savoirs de chasse. Comme pour les histoires de fantômes décrites par Delaplace ou Taylor, « le narrateur et le moment de chacun de ces récits d'expérience donnent une forme et un contexte nouveau à la narration de l'apparition, et participent chaque fois de *l'invention* de celle-ci » (Delaplace, 2009 : p.224). Dans une société où la « narrativité » entretient, au travers de la littérature, des relations étroites avec les formes les plus rigides de celle-ci, je souhaite dérouler une analyse que j'espère

---

55 « Le nez au vent » renvoi à la manière qu'ont les chiens de chasser sans baisser la tête, lorsqu'ils n'ont pas « le nez collé à la voie ». Les jugements concernant cette manière spécifique de faire sont variables. Cependant, lorsqu'ils le font bien, qu'ils ne « surallent » pas la voie, on dit parfois des chiens qui chassent ainsi que c'est le signe qu'ils sont de « grands chasseurs ».

heureuse, des rapports entre la chasse et la science. Nous constaterons alors que le lyrisme et la poésie apparaissent finalement comme les prismes les plus acceptables par les chasseurs pour désengager la pratique du territoire où elle se déploie.

## C. La chasse, la science et les lettres

### La planche anatomique et le compte-rendu

On a pu observer jusqu'ici que les éléments descriptifs du langage de la vénerie opèrent dans la construction de sens en faisant de la différence au sein des comportements animaux. Les ruses de l'animal et les péripéties sont comme des raisonnements explicatifs préfabriqués qu'il s'agit d'appliquer sur les événements d'un laisser-courre pour en lire la logique. En arrêtant ici l'analyse des récits de chasse, on prendrait le risque de désengager les savoirs de l'espace avec lequel ils entretiennent des liens mutuels de détermination. En effet, pour être comprises, les péripéties sont tributaires du contexte dans lequel elles se déroulent. En faisant ainsi de la différence au sein des comportements observables du gibier, les chasseurs nous poussent à interroger la comparaison entre veneurs et scientifiques au travers de la transmission des savoirs et de leur compilation. Après le doute et le mystère, je devais buter sur la tension qui existe, dans le monde de la vénerie, entre une tendance à vouloir accumuler du savoir et une tendance à disqualifier les savoirs dès lors qu'ils sont décontextualisés et présentés comme universels.

Je pense qu'il est maintenant temps de parler un peu des compte-rendus. Dans ces rapports de chasse généreux en noms toponymes, l'action paraît se révéler d'elle même.

« Les chiens foulant quand même à droite et à gauche des lignes lèvent deux chevreuils, un seul lot se forme sur la chevette, sans surprise. L'animal de chasse se fait emmener à grand train, saute à plusieurs reprises des ruisseaux, sans réellement prendre de l'avance sur les chiens, qui sont à moins de 100 m derrière » (Piqu'Avant Auxerrois, chasse du 9 décembre 2007)

ou encore :

« Les Veneurs ont tourné à un cerf dix cors avec une douzaine de chiens, qui a débouché par en haut et pris par les dessus de La Celle et traversé le bois des Gaules et rentré au Bas-Besnières et a traversé tout droit les Enclaves jusqu'au-dessus du Chêne-Quinquet d'où il a pris à droite et passé au Poteau des Hogues et traversé la queue de l'étang de la Tour, a débouché au bois Guérin, d'où il a pris à gauche et est venu au bois de La Villeneuve et a traversé la route de Batonceau et celle de Greffiers où on a donné la Vieille-Meute au-dessus de celle de la croix du Grand-Veneur, où le cerf a fait un retour et est revenu au Chêne Quinquet où plusieurs chiens ont tourné à un cerf dix cors qui a donné à l'étang de la Tour et fait le tour des Hogues et a débouché sur le bois de la Villeneuve et la Forêt Verte où on a arrêté les chiens » (Louis XVI, vendredi 16 avril 1779)

Les connaissances nécessaires à ces récits n'ont pu être rassemblées par une personne unique contrairement à ce que laisse penser la narration d'une action centrée sur la meute et le gibier. Le compte-rendu de chasse n'est que l'aboutissement⁵⁶ d'un processus de construction commune d'un récit. Sans ce processus, l'événement « laisser-courre » ne pourrait exister en tant que tel. En tant

---

56 Un aboutissement par ailleurs facultatif, car de nombreux équipages ne consignent pas de compte-rendus. Le Gaillardet fut de ceux-là pendant un temps.

qu'évènement lisible, il provoque continuellement une rupture dans la compréhension que les veneurs se font de la chasse et les pousse à sans cesse réajuster leur façon de chasser.

La comparaison du chasseur et du scientifique m'a été inspirée par la réponse de Thibaut lorsque je lui demandais ce qu'il attend d'un bon compte-rendu de chasse et s'il existe des règles qui en régissent la rédaction :

« Il faut indiquer le jour de chasse, le nombre de chiens, les noms des membres d'équipage présents ça peut être pas mal, le lieu d'attaque et la météo c'est important... Ensuite non, y'a pas de règles, ça dépend des équipages. Mais je dirais qu'il y a deux types de compte rendus, tu vois on pourrait dire « efficaces », là où tu peux te dire « on l'a raté parce que... », et l'autre plus « romancé »... soit plus « scientifique » ou plus « littéraire ». Mais y'a pas de bon ou mauvais, l'un peut être publié⁵⁷ et l'autre peut être gardé pour nous, le mieux c'est quand on mélange les deux bien sûr. Pour ceux qui sont publiés, je sais pas si tu as vu mais c'est souvent une retraite prise hein (rire). [...] Quand je lis un compte-rendu où c'est pas au chevreuil c'est comme si j'étais « invité » mais au chevreuil je me dis « si c'était nous qu'est ce qu'on aurait pu faire pareil ou pas et pourquoi ? ».

Thibaut différencie au sein des comptes-rendus une version plus « littéraire » et une version plus scientifique, donc de production légitime de savoir. Dans la distinction *littéraire/scientifique*, la « scientificité » du compte-rendu lui vient de ce qu'il est efficace, il permet un recul adéquat sur l'évènement qui a été vécu au cœur de l'action. Or, c'est cette même efficacité que permet de retrouver un mouvement inverse, de plongée, d'immersion par le biais littéraire d'un compte-rendu d'une chasse au chevreuil qu'il n'a pas vécu. C'est parce que Thibaut oriente son appréhension de la chasse chez les autres en fonction de sa propre pratique qu'il s'implique différemment dans la lecture d'un compte-rendu de chasse au chevreuil, au cours de laquelle il effectue des comparaisons avec sa propre expérience. Et c'est bien parce que ces récits sont ceux d'une expérience vécue qu'il leur accorde un caractère scientifique. Par ailleurs, le caractère littéraire ne s'oppose pas complètement à la scientificité des récits de chasse car comme le dit Thibaut, « le mieux c'est quand on mélange les deux ».

En dégageant un style romancé en tension avec un style scientifique, le maître d'équipage du Tarn faisait apparaître les deux termes avec lesquels j'allais me débattre pour les lier à une analyse sur la chasse à courre. En exploitant à son maximum le potentiel narratif de la chasse, le compte-rendu tend à intégrer le registre littéraire « romancé », mais par son caractère répétitif, informationnel⁵⁸ et son lien avec l'expérience et l'interprétation, il tend à intégrer le registre de la littérature scientifique. Les démarches littéraire et scientifique présentent chacune de leur côté des points communs avec les habitudes du veneur, mais c'est au travers du rapport privilégié qu'elles entretiennent avec l'écriture que chacune de ces activités se rejoignent. Plutôt, la littérature, en tant

---

57 Dans la revue *Vénerie* notamment.

58 J'appelle « informationnelle », en référence « aux infos » que l'on cherche pendant la chasse, ou aux chasses « à l'info » lorsque les veneurs chassent « à vue », la fonction d'un fait ou récit de chasse dirigée vers l'amélioration de la performance cynégétique.

qu'activité, est le domaine dans lequel la chasse et la démarche scientifique se rejoignent le plus manifestement. Il faudra également prendre en compte la relation privilégiée entretenue avec l'écriture par les classes sociales dont sont issus les principaux artisans qui ont érigé ces activités en institutions distinctes au sein de la société française dans le processus qui aboutit aujourd'hui à leur rapprochement dans l'esprit des veneurs.

Pourtant, les liens qui semblent se tisser entre la chasse, la science et la littérature sont aussitôt décousus quand il s'agit d'aller au bout de ce rapprochement et que l'on se demande si, comme pour la démarche scientifique, la sédimentation des savoirs, autorisée par la littérature, permet, dirait-on grossièrement, d'apprendre à chasser dans les livres. S'il accorde une potentielle scientificité à des comptes-rendus de chasse, Thibaud estime que les livres de chasse sont seulement « intéressants » pour s'informer sur des choses auxquelles « on n'aurait pas pensé », mais qu'ils ne permettent pas d'apprendre à chasser. Plus encore, les personnes qui ont écrit avec la volonté d'enseigner à chasser ne font pas moins preuve de prudence quant à la portée de leurs affirmations. Le comte Le Couteulx de Canteleu commence d'ailleurs ainsi son *Manuel* de chasse à courre : « M'est-il permis de croire après cinquante ans de pratique que je pourrais faire un livre dans lequel on puisse apprendre à chasser à courre ! Non, je l'avoue » (1890 : p. I). Le « vieux chasseur usé dans le métier » affirme que c'est seulement après « une longue pratique » que les veneurs pourront « puiser dans les livres le complément de leur éducation » (*Ibid*). Pour le comte, on s'y informe sur « les finesses du métier », ces « choses que sans cela [les jeunes veneurs] n'eussent peut-être jamais devinées » (*Ibid*). Quand il explique le fait qu'il ne prend pas beaucoup de chevreuils, Thibaut affirme que c'est « peut-être parce [qu'il n'a] pas beaucoup lu » mais que c'est surtout parce qu'il « n'a pas encore pris beaucoup de chevreuils ». Réussir à prendre un chevreuil dans une belle chasse, c'est réunir au bon moment les conditions nécessaires et, par là, apprendre à les identifier pour les reproduire les fois suivantes.

### *La chasse dans l'histoire*

Tout d'abord, les liens étroits que l'on peut établir entre les pratiques cynégétiques seigneuriales et leur présence dans les écrits de leur temps sont pour nous autant d'indices de ce qu'un laisser-courre est effectivement une affaire de récit, voire de discours. Pour commencer l'analyse qui va permettre de saisir les tendances et leurs évolutions dans les différentes tentatives de fixer l'action, considérons quelques exemples dans la diachronie. L'idée d'étapes circonscrites d'une chasse aux chiens courant apparaît déjà dans des ouvrages du Bas Moyen-Âge. De cette époque, on peut par exemple citer la *Chace dou cerf*, un poème anonyme en langue d'oïl dont on estime la production à la deuxième moitié du XIII^{ème} siècle. Celui-ci n'est pas un écrit technique

ou de science naturelle mais « il propose un tableau vivant et réaliste, une expérience vécue » (Strubel & Saulnier, 1994 : p.19). Avec entre autres, *Le livre du Roy Modus* au XIIIème siècle et le *Livre de la Chasse* de Gaston Fébus au XIVème, apparaissent les premiers livres de chasse « didactiques ». Dans ces derniers, les « formules anaphoriques à valeur temporelle et logique à la fois [...], remplacées dans la *Chace dou cerf* par l’adverbe “puis”, constamment repris, scandent les étapes d’une progression dans la connaissance, mais aussi souvent un véritable récit, dont le rythme se confond avec l’action même de la chasse » (*Ibid* : p.37). Les savoirs contenus dans ces ouvrages présentent des continuités manifestes avec les savoirs qui ont cours actuellement. Gaston Fébus et l’auteur du *Livre du Roy Modus* distinguent par exemple deux types de chiens « sages ». Les chiens « sages » correspondent à ce que les veneurs appellent chiens « de change », parce qu’ils ne prennent pas le change, la voie d’un autre animal que celui lancé à l’*attaque* (*Ibid* : p.115). Sans les nommer, ils effectuent la même différence que nos veneurs contemporains entre les chiens de change « vaincus », ceux qui arrêtent de chasser après la ruse de la bête, et « convaincus », ceux qui cherchent l’animal perdu.

Ces ouvrages ont toujours eu des portées morales et des discours explicatifs de la supériorité morale des chasseurs. Plus tard, des récits de chasse sont utilisés à des fins politiques. Au XVIème siècle, le *Commentaire des guerres galliques* met en scène François Ier pendant un laisser-courre avec des chiens « qui tiennent bien le change ». A cette époque, le roi de France a des ambitions impériales. Le récit fait alors intervenir Diane, déesse chasserresse, et l’empereur Jules César avec lesquels le monarque s’entretient à propos des responsabilités de la charge impériale. Ce texte, qui valide de façon à peine voilée les ambitions du Valois, résonne de manière particulière avec *La chasse royale contenant la prise du sanglier Discord*, qui met en scène une chasse réconciliatrice menée par François Ier et Charles Quint, nouvellement devenu empereur. C’est encore François Ier qui est mis en scène dans le dialogue sur la chasse par l’humaniste Guillaume de Budé dans son *Traité de la Vénerie*. C’est à cette époque que paraît *La Vénerie* de Jacques Du Fouilloux, texte fondateur de la pratique dans sa forme actuelle. L’auteur y décrit notamment la codification des étapes de la chasse et la façon de « prendre le cerf comme il le mérite » (1927 [1561] : p.83).

### *Lire ou faire*

La façon dont, en 1963, le linguiste et philologue François Remigereau, en introduisant son étude de « la langue de la vénerie », reconnaît qu’il n’a « jamais assisté ni à la quête, ni au lancer, ni à la chasse à courre, ni à la mort, ni à la curée d’une bête prise à force de chiens courants » (Remigereau, 1963 : p.1), est significative d’une tension consciente entre le *savoir* symbolisé par

l'usage stricte des mots, et l'*agir* de la pratique cynégétique. Elle semble répondre au questionnement fait à Guillaume de Budé par le roi François Ier, quand en introduction de leur débat comparant chasse et philologie, celui-ci souhaite voir « si vous en parlez par livre et vous y estes rendu disert par lecture, ou si davantage avez veu de voz yeux quelquefois le progrez et ordre de la venerie » (p.5). Au cours de ce débat, le « père des arts et des lettres » exprime son envie de combler ses lacunes littéraires tandis que Budé confie ne pas connaître la chasse, chacun apportant à l'autre les secours de sa discipline. Dès lors, la mise à l'écrit des savoirs de chasse se légitime par la mise en scène d'une conversation placée sous l'autorité de l'expérience.

On peut encore illustrer cette tension si l'on compare ces introductions avec un texte de la même époque issu d'un autre registre. *La Chasse royale contenant la prise du Sanglier Discord par l'empereur Charles cinquième et François premier* est certes un autre exemple d'utilisation d'un récit de chasse dans le but, sinon de flatter, du moins de confirmer la légitimité du pouvoir de François Ier. Mais il s'agit aussi d'un poème, composé après l'accession de Charles Quint au trône impérial, à l'occasion d'une visite de ce dernier à la cour du roi François Ier. Dans le but de célébrer les deux personnages sans risquer de froisser l'image de l'un d'eux et pour fêter le retour au calme des relations diplomatiques entre les deux couronnes, le poète royal Hugues Salel choisit de les mettre en scène de manière « visuelle » dans le récit d'une chasse épique où ils affrontent un sanglier monstrueux appelé Discord, envoyé par Mars le dieu de la Guerre (Nassichuk, 2002). Selon ce professeur de littérature canadien, « ce qui était pour Budé une apologie de la philologie, devient sous la plume d'Hugues Salel une véritable fête poétique » (*Ibid*, 2002 : pp. 53-54). La « fête poétique » pourrait être une parfaite définition de l'expérience cynégétique. De plus, en tuant le cerf « Discord », les rois tuent la partie d'eux qui se faisait la guerre. En plus de donner une valeur morale et politique à l'acte de la chasse, on ne peut ignorer que cette métaphore résonne avec le sentiment ambivalent que provoque la mort de l'animal après le processus d'identification qui a conduit à sa prise. Paradoxalement, le poème fictif de Salel, relatant une chasse sur le mode poétique, tout en conservant une orientation politique, est également proche de la réalité de l'expérience du veneur qu'est François Ier.

### *La chasse et la science*

La profondeur historique nous permet donc d'observer que la littérature, dont les classes sociales dominantes pratiquant la vénerie sont familières depuis longtemps, s'est emparé rapidement de l'objet cynégétique. Dès l'antiquité, Xénophon (Vème siècle avant Jésus-Christ)

écrit un traité sur la chasse, *Cynégétique*⁵⁹, qui « avec ses aspects aussi bien techniques que scientifiques et médicaux, [...] a l'avantage d'être complet, regroupant toutes les connaissances, y compris sémantiques, du monde grec sur la vénerie » (Saulnier & Strubel, 1994 : p.13). Selon Saulnier et Strubel, on ne trouve pas de trace d'ouvrages de ce type en Occident, jusqu'aux XIIème siècle et les traités de chasse que l'on voit réapparaître concernent d'abord la volerie et la chasse à l'aide d'oiseaux. La dispute pour savoir quelle chasse, de la volerie ou de la vénerie, est la plus valable constituera d'ailleurs un *leitmotiv* des écrits cynégétiques jusqu'au XVIème siècle. Apparaissent alors les « livres de chasse » que les auteurs particularisent comme des traités « annexés à la littérature » dont le fond ne change pas autant que « l'esprit » (*Ibid* : p.50). Les textes en latin, avant le XIIIème siècle, et les livres et traités en langues vernaculaires ont des ambitions pédagogiques affirmées que l'on retrouve dans des « manuels » de vénerie jusqu'au XIXème siècle. Les enseignements concernent autant les techniques de chasse que l'entretien des chiens, les manières de dressage, mais abordent aussi les animaux de chasse et leurs habitudes. A ce titre, on note que les chasseurs se détachent progressivement des affirmations zoologiques de leurs prédécesseurs tels qu'Isidore de Séville, Pline ou Aristote qui sont d'abord repris puis discutés.

Presque parallèlement, à partir du XVIIIème siècle les premiers « naturalistes » comme Buffon entreprennent de produire des sommes de savoir. *Presque* parallèlement, parce que les domaines se croisent :

À l'article du renne, Buffon s'appuie sur le témoignage de Gaston Fébus, auteur au 14e siècle d'un *Livre de chasse*, pour supposer la présence passée de cet animal en France (t. IV, p. 529). Concernant le prétendu goût des loups pour la chair humaine, Buffon rapporte l'explication fournie par Fébus, selon qui les loups prennent ce goût sur les champs de bataille où ils trouvent des cadavres (t. IV, p. 15). Le recours à Fébus est fondé ici sur la rationalité dont fait preuve celui-ci, et qui le démarque de ses contemporains. En effet, bien qu'il se fasse parfois le relais de vieilles croyances, Fébus fait preuve d'une sorte de scepticisme et critique les éléments qui lui paraissent par trop invraisemblables. (Levacher, 2010 : pp. 45-46)

Auteur de *L'école de la chasse aux chiens courants*, le Verrier de la Conterie illustre également ces croisements quand il dit que la chasse « a prêté des secours heureux à l'histoire naturelle, qui n'a pas moins étendu ses succès » (1778 [1763] : p.4). Il en sait d'ailleurs quelque chose puisqu'il avait, dans les pages précédentes, exprimé presque mot pour mot une idée déjà présente chez Buffon :

« Pour jouir de soi-même, pour se dérober à l'importunité des autres, l'homme a besoin de solitude : et quelle solitude plus variée, plus animée que celle de la chasse ? quel exercice plus sain pour le corps ? quel repos plus agréable pour l'esprit ? »

---

59 Parfois aussi appelé *L'art de la chasse*, il faut préciser que « pour Xénophon la chasse correspond uniquement à la traque d'animaux à l'aide de chiens, selon l'étymologie du mot "cynégétique" (*kuôn* + *agein* : conduire les chiens), ou à leur capture au moyen de pièges » (*Ibid*).

La citation, qui sera plus tard reprise en 1788 par Louis XVI et d'Yauville⁶⁰ (Lacaze, 2016), en plus de souligner l'intertextualité des écrits relatifs à la chasse et aux savoirs, montre que chasseurs et précurseurs de la méthode scientifique se rejoignent sur la tendance à la création de sens par la classification mais également sur l'idée que le plaisir légitime de la chasse possède des vertus morales. Reconnaître des bienfaits moraux à l'exercice cynégétique ? Buffon, en l'absence du sentiment anti-chasse que nous connaissons actuellement, n'avait aucune raison de s'opposer aux chasseurs sur ce point. Pourtant, leur conception devait diverger sur un point fondamental : « Buffon défend une position mécaniste proche de celle des animaux-machines de Descartes selon laquelle l'animal [est un] être purement matériel et incapable de pensée » (Stépanoff, 2021 : p.299). Or on l'a bien vu, le cerf, « quand il va s'*enharder**, pour donner le *change** et qu'il se frotte les bois contre les autres pour y mettre son *sentiment** », il est malin le type.

Par ailleurs, si l'on poussait le raisonnement scientifique à son terme, « on prendrait à chaque à fois » et comme le dit Étienne, « ce serait moins marrant ». Pour les piégeurs de renards dont parle Stépanoff, « l'objectif ne peut être d'exterminer tous les renards du territoire » (2021 : p.117), ça n'aurait pas plus de sens que pour un veneur de réduire à néant la population de chevreuils d'une forêt. Inquiet de voir disparaître son ancien partenaire de jeu, Étienne se réjouit par exemple à la vue d'un lièvre dont la population a fortement diminué sur la Montagne Noire depuis le temps où il le chassait. Au contraire, les chasseurs à courre s'enorgueillissent souvent de leur implication dans la préservation ou la restauration des populations de gibier. Le chasseur ne cherche pas l'annihilation du gibier, il veut affronter un adversaire. Engagés dans une pratique, les chasseurs orientent les savoirs qu'ils produisent et dont ils savent qu'ils sont en grande partie basés sur une connaissance spatialisée de l'environnement. Si bien que sur mon terrain, les animaux sont des chevreuils « de parc » ou « des lièvres de montagne ». Il existe d'ailleurs deux fanfares du « chevreuil ». La seconde est « le chevreuil de Bourgogne » dont les paroles maudissent « l'humide Sologne, où l'eau nous barre partout le chemin » et elle permet pendant la chasse de préciser l'identification de l'animal de chasse. En fonction des équipages elle signale un gros chevreuil ou une chèvre.

Même les classifications des chiens sont territorialisées, que ce soit au niveau du nom de race qui renvoie à son origine locale – Billy, Poitevin, Saintongeais, Gascon,... – ou en fonction de ses capacités à s'adapter à différents territoires de chasse. Parce qu'elles tendent à créer une vision universelle de l'animal, sans le replacer dans son environnement singulier, les auteurs chasseurs se

---

60 Buffon, et d'Yauville, le célèbre Premier Veneur de Louis XVI, disent plus exactement : « Les Grands ne sentiroient que le poids de la grandeur, et n'existeroient que pour les autres, s'ils ne se déroboient par instans à la foule importune : ils ont besoin de solitude ; en est-il une plus variée et plus animée que celle de la chasse? Quel exercice plus sain pour le corps et quel repos plus agréable pour l'esprit? ». (1929 [1788] : p.14)

réfèrent moins souvent aux planches anatomiques qui ont fait la renommée de Buffon, qu'à sa digression sur les bienfaits moraux de la chasse au détour d'un chapitre sur le cerf. Les chasseurs font preuve d'une tension entre modèle et pratique, née de la tendance à vouloir fixer l'insaisissable à partir du potentiel narratif de l'expérience cynégétique.

### Les chasseurs sont des pêcheurs

Les auteurs en sciences sociales Geneviève Delbos et Paul Jorion, à propos des recherches qui ont mené à la publication de *La transmission des savoirs*⁶¹, racontent une histoire intéressante mettant en scène des homards (Delbos, 1993 ; Jorion, 2020). En cette deuxième moitié du XXème siècle, entre l'île d'Houat et les côtes de la Bretagne méridionale, les anthropologues assistent à la confrontation de « deux savoirs en concurrence ». D'un côté, des scientifiques payés pour mettre leur savoir au service de l'amélioration de la production, de l'autre des pêcheurs de homards, engagés dans un « rapport productif » (Delbos, 1993 : p.373) avec leur environnement. Les premiers, qui basent leurs savoirs sur des « modèles explicatifs » (*Ibid* : p.378), affirment qu'il n'y qu'une seule espèce de homard. Les seconds, qui basent leurs savoirs sur leur expérience de producteurs affirment qu'il y a deux espèces de homard, les *coureurs* et les *grottiers* :

Les coureurs, ce sont des homards qui sont bleu clair, à la carapace lisse, et qui se déplacent en permanence. Les grottiers sont beaucoup plus gros, ils sont noirs et leur carapace est couverte de gravant (des vers polychètes tubicoles) et de limu (des algues filamenteuses). Ils vivent dans une grotte. Les coureurs, on les pêche avec une filière de 40 casiers (pièges) alors que les grottiers, on les pêche un casier à la fois, qu'on s'efforce de mouiller sur la petite plage de sable qui s'ouvre devant sa grotte. (Jorion, 2020 : p.122)

Bien que les scientifiques continuent d'affirmer que les homards ne courent pas car ils sont tous sédentaires, les pêcheurs continuent de se spécialiser dans la pêche des homards *coureurs*. Les pêcheurs sont donc les détenteurs d'un savoir orienté par leur pratique de l'environnement. Cependant, ils ne *croient* pas qu'il y a deux espèces de homards parce qu'il y a deux techniques de pêche, il y a deux techniques de pêche car les pêcheurs, *sachant* qu'il y a deux espèces de homard, se spécialisent dans l'une ou l'autre de leur pêche.

Si les scientifiques rencontrés en Bretagne par les auteurs, venaient sur mon terrain, il seraient également surpris par l'existence de chevreuils « de parc ». Il dirait sûrement : « Mais non, il n'y a qu'une seule espèce » de chevreuils, « vous nous racontez des bobards, etc. » (*Ibid*). Je pourrais alors lui répondre, en chœur avec Delbos, que la « conception du monde » est un « aboutissement avant d'être un point de départ » (1993 : p.371). Les veneurs du Gaillardet savent que dans le parc, le chevreuil est « très fort », « super rusé » et « vraiment malin ». « À force d'être

---

61 Delbos, Geneviève & Jorion, Paul, 1984, *La transmission des savoirs*, Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'Homme.

chassé, ils connaissent la musique ». De plus, « il peut pas prendre son parti comme dans une forêt [ouverte], alors il est obligé de plus ruser ». Cet exemple illustre la tension, dans l'expérience des veneurs, entre les modèles qui permettent de penser la chasse et leur confrontation à l'engagement dans l'espace. Les veneurs soutiennent régulièrement qu'ils vont dans les parcs pour « entraîner » leurs chiens. Sur mon terrain, l'espace clôturé permet de « mieux suivre » la chasse afin de pouvoir faire des observations et voir « ce qui va et ce qui va pas dans la meute ». Mais les chasses dans les parcs ne pourraient jamais être le « témoin » ou le patient « zéro » d'une expérience autour des chiens, puisque l'expérience cynégétique elle-même réajuste le comportement du chevreuil, et dès lors, on ne chasse pas pareil dans les parcs que dans les forêts. Ce qu'exprime l'existence des « chevreuils de parc » comme catégorie explicite, c'est la conscience d'un engagement dans un espace singulier où rien n'est comme ailleurs et où la composante humaine de l'espace « naturel » n'est jamais neutre.

Les chercheurs qui nous ont rapporté cette histoire sur le homard avaient commencé leurs recherches en constatant ceci à propos du travail dans les marais salants : « Le savoir du sel n'était pas formulé [...] il n'y avait pas de représentation conceptuelle du travail du sel. C'est un travail qu'on savait faire ou qu'on ne savait pas faire, mais il n'était pas accompagné d'un discours. Il n'y avait pas de narration. Il n'y avait pas de théorie autour du métier du sel » (Jorion ; 2021 : p.120). Cela est notamment dû au fait que pour les paludiers « le problème d'un savoir formulé ne se posait absolument pas », le métier se faisant en famille, les enfants étant emmenés par leurs parents dès le plus jeune âge, là « ils allaient pouvoir mimer les grands, à leur manière, sur un marais miniature » (Jorion, 2021 : p.121). De la même manière, les jeunes cousins qui jouaient à « se faire une chasse » lorsqu'ils étaient petits ont appris en accompagnant leur grand-père, dans les voitures de leurs oncles et tantes et avec des veneurs amis de la famille. Ils ne trouveraient donc dans les livres de chasse que « le complément de leur éducation » faite par mimétisme.

La non formulation du savoir des paludiers s'explique également par la façon dont le travail du sel implique des relations étroites avec les « salines », les marais-salant. En effet, la production du sel implique de gérer des équilibres fragiles autour de la concentration en sel dans l'eau et de son évaporation. Il faut notamment préserver les « œillets », le fond argileux des marais à la surface desquels se forment les cristaux. Ces équilibres, objet de prévisions, intègrent des facteurs variés tels que les types d'algues, de diatomées ou encore la structure des sols et les mouvements de l'eau. Ce type d'engagement spécifique nécessite donc une connaissance particulièrement fine de la part du paludier qui aurait même du mal à exercer son métier dans d'autres marais. Il s'agit en fait d'un cas extrême où le territoire fait que la sédimentation des savoirs est impossible : « c'est un milieu qui est à ce point particulier qu'on comprend facilement pourquoi un savoir d'ordre général ne

présente pas grand intérêt au sens de pouvoir être transmis en disant simplement : “Voilà, quand vous avez votre œillet, faites ceci ou cela” » (*Ibid* : p.123). Les veneurs singularisent certainement beaucoup moins les espaces de leur pratique et c’est ce qui leur permet une relative liberté dans la tentation fixiste. Ils s’engagent néanmoins dans le territoire et les productions littéraires avec la conscience que, « inextricablement liée à un “ça dépend” qui en souligne les singularités, aucune “lecture” de la nature ne saurait être généralisable, ni transposable telle quelle » (Delbos, 1993 : p.375).

Les savoirs engagés des chasseurs à courre ne se disent pas la plupart du temps, ils se montrent. À part dans la littérature, ils sont rarement énoncés comme tels et les outils discursifs de la vénerie en sont les vecteurs poétiques. C’est selon moi ce qui explique que l’on trouve régulièrement des versions différentes des paroles d’une même fanfare, mais dont le fond est toujours le même. Les classifications établies par les veneurs peuvent alors dissoner avec les classifications communes. Par exemple, la fanfare du Lièvre dit ceci :

Tout comme Jeannot Lapin, son compère,  
 Le lièvre a peur et s'est très vite enfui,  
 Il voudrait se cacher sous terre,  
 Mais c'est en vain qu'il recherche un abri.  
 Le malheureux, dans cette misère,  
 Se voit déjà civet ou rôti.  
 Tout comme Jeannot Lapin, son compère,  
 Le lièvre a peur et s'est très vite enfui,  
 Il voudrait se cacher sous terre,  
 Mais c'est en vain qu'il recherche un abri.

ou

De même que Jean Lapin, son compère,  
 Le capucin, aussi poltron que lui,  
 Voudrait être à cent pieds sous terre,  
 Mais c'est en vain qu'il cherche un abri.  
 Le malheureux, dans cette misère,  
 Couche et se rase derrière un épi.  
 De même que Jean Lapin, son compère,  
 Le capucin, aussi poltron que lui,  
 Voudrait être à cent pieds sous terre,  
 Mais c'est en vain qu'il cherche un abri.

Arnaud me dit qu’il en apprécie les paroles car, « si on sait pas que le lièvre ne fait pas de terrier comme le lapin mais qu’il fait un nid, il gîte sur le sol, c’est pas pareil » et d’ajouter « c’est pour ça que pour moi, le lièvre il se rapproche plus du chevreuil que du lapin ». Cela rappelle la façon dont Marlène Albert-Llorca met en évidence les liens entre « les moyens imagés de parler de la nature que proposent les étologies et l’information objective qu’elles recèlent » dans le but de faire valoir leur qualité de « science du concret » (1991 : p.77), reprenant ainsi la célèbre métaphore de Lévi-Strauss.

Une jeune veneuse interrogée par Stépanoff à propos des « parcours » et des « refuges » des cerfs, souligne sans surprise que « tout ça, [...], ça s’apprend pas dans les bouquins, mais en écoutant les vieux parler des vieilles chasses, quand on était pas nés, quand on était très petit » (2021 : p.225). Le récit des « vieux » vaudra donc toujours plus que les savoirs figés dans les « bouquins ». C’est comme si, en dévalorisant le caractère pédagogique des modèles qui permettent

de penser la forêt à travers la chasse, les chasseurs rappellent continuellement la subordination du savoir à l'action et se prémunissent d'un excès qui, au pire, pourrait neutraliser le sens de leur pratique par le désengagement d'avec le monde et plus spécifiquement : le *territoire*, l'espace dont la chasse construit la vie.

La potentiel narratif de la chasse, que la vénerie exploite à son maximum, implique que la chasse existe pour soi mais aussi pour les autres, et le laisser-courre est un « spectacle » donné à un public de suiveurs. Le partage des mêmes sphères sociales a donné lieu à des passerelles et des glissements opérés de la littérature cynégétique vers certaines littératures scientifiques mais celles-ci, dirigées vers des préoccupations différentes aux tendances universalistes, ne parviennent pas à captiver l'intérêt du chasseur au même titre que les récits de chasse. Réactivé à chaque laisser-courre, le plaisir de la quête cynégétique se noue également au travers d'un engagement dans le monde, sur un territoire marqué par les histoires qui le peuplent. C'est d'ailleurs par son désengagement avec l'espace que « l'histoire tribale apache telle que racontée par les Anglo-Américains » paraît « mutique, inerte [...], ampoulée et d'un intérêt limité ». Cette manière de raconter les événements sans les inscrire dans des lieux « échoue à *impliquer* son public [Apache] et à susciter l'émerveillement » (Basso, 2016 : pp. 58-59).

Est-il dès lors étonnant que les comptes-rendus, production littéraire la plus courante en vénerie, soient des pages entières d'énumérations, parfois joliment tournées, de toponymes ponctuées d'anecdotes et de quelques ruses ? La tension perpétuelle entre théorie et pratique apparaît comme inévitable pour une activité qui se donne à voir comme la production localisée du comportement d'un animal, dans un contexte de pensée naturaliste qui tend à faire de chaque individu non-humain le représentant archétypal de toute son espèce. Et si la théorie valait comme équivalent de l'action, elle suffirait à rendre la pratique dénuée de sens. Apprendre à chasser c'est se faire montrer la chasse, lire ne suffira jamais. Une chasse n'existe pas en dehors des autres. Elle n'est compréhensible par les chasseurs que dans le contexte d'un territoire mais aussi de l'ensemble des chasses qui ont permis de le pratiquer, si bien que la description circonscrite à une chasse idéal-typique ne peut avoir lieu. Ceux qui l'ont essayé comme Du Fouilloux ne peuvent s'empêcher de le faire sur un mode conditionnel et en avertissant : « ce n'est valable que sur tel territoire ». Autre option possible, le désengagement assumé par la fiction, comme dans les fanfares, les chansons ou les vieux poèmes, où l'utilisation de schéma narratif connu des veneurs rend le récit crédible et digne du récit d'expérience. C'est pourquoi, bien que les productions brutes de savoirs concernant les chiens et les chevaux, notamment vétérinaires, ont prospéré après la fin du XIX^{ème} siècle, les ouvrages de chasse les plus cités par les chasseurs sont principalement ceux des romanciers et des biographes (Jeanne, 2022). Parmi les auteurs que m'a conseillé Étienne, les souvenirs et romans du

marquis de Foudras, auteur prolifique de la deuxième moitié du XIX^{ème}, voisinent avec les romans de Pierre Genevoix et Paul Vialar, fameux romanciers du XX^{ème} siècle.

Une fois introduit l'élément déclencheur qu'est la meute, les chasseurs s'attachent à construire un événement logique et compréhensible à partir des informations qu'ils collectent et mutualisent pendant la chasse. Pris dans une position entre chef d'orchestre et spectateurs d'une mise en scène du rapport de prédation, les veneurs s'efforcent de s'impliquer prudemment dans l'action pour la guider vers sa suite la plus appréciable. Au cœur de ces processus se trouve l'interprétation construite en péripétie. En utilisant les outils discursifs de la vénerie qui leur permettent de compenser le caractère flou et insaisissable du laisser-courre, les veneurs évoluent dans l'action et l'environnement en attribuant continuellement et collectivement du sens à ce qu'ils perçoivent et ce faisant, ils stabilisent un récit, fait d'émerveillement et de scènes mémorables mais aussi d'erreurs, d'impasses et de doutes, qui devient la compilation d'un savoir localisé, construit dans l'action, mis en branle et à l'épreuve lors de chaque nouvelle chasse.

Les veneurs perçoivent l'invisible et cherchent à le saisir dans une multitude de tentatives de fixations qui se déploient sur un continuum narratif. Les différentes formes de narrations cynégétiques y sont valorisées parce qu'elles sont perçues comme des témoignages de l'expérience de chasse. Celles-ci se distribuent sur un axe où elles se distinguent les unes des autres par leur degré d'engagement dans un territoire. C'est ce degré d'engagement, plus que le caractère fictif ou réaliste, qui distingue selon moi les différents types de récits de chasse. On aurait donc à l'extrémité la plus ancrée de ce continuum, les comptes-rendus de chasse, témoins d'un engagement direct sur le territoire au travers du laisser courre, et à l'autre extrémité, la littérature scientifique, de laquelle se rapprochent les manuels et les traités.

Espace privilégié de la narration, le « repas au Moulin » donne lieu à tous types d'histoires. On raconte l'histoire d'un chien de l'équipage qui prenait les poulets « dans le four, et refermait la porte ! », lorsque la dame à qui on l'avait donné était à la messe. Les sœurs Tricoire racontent les histoires de chasse de leur enfance et adolescence avec leur père, réputé « connaisseur », mais on rejoue et commente également le dernier match de l'équipe locale de rugby, on se donne des nouvelles, on se raconte ce que deviennent telle ou telle connaissance commune, on remonte aux origines des amitiés et des inimitiés qui dessinent le réseau des relations sociales d'une portion de ce monde rural situé entre Toulouse, Castres et Carcassonne. Dans ces moments, Étienne ne manque pas de raconter l'une des très nombreuses histoires qui font le parcours d'une vie de veneur. Par son âge notamment, il est le plus grand détenteur d'histoires, mais il est aussi, avec son épouse Joëlle

présente lors des repas au Moulin-bas, le dépositaire d'une mémoire permettant d'établir une continuité entre les chasses passées du Rallye Gaillardet, « du temps de Jacques » le grand-père des cousins, et la pratique de ses petits enfants. En effet, les histoires narrant le souvenir des chasses sur la Montagne Noire sont, pour les cousins, le moyen d'étayer leur propre mémoire des chasses de leur grand-père. Elles inscrivent la continuité et la filiation d'une pratique dans un territoire où ont évolué plusieurs générations de la famille Gout.

À la fin du repas, les chansons parachèvent le continuum narratif en mélangeant dans l'espace-temps du repas au moulin les récits de leurs chasses, les souvenirs de celles menées par leur grand-père et les chasses idéales des chansons. Si la chasse est un jeu avec l'animal, c'est un cadavre exquis. On y joue en créant une infinité d'histoires qui se déploient dans les limites potentiellement franchissables des savoirs de chasse. Une version narrative et ludique de la métaphore du « bricoleur » de Levis-Strauss (1962) qui montre que, bien qu'elles se côtoient, l'attitude engagée du chasseur ne pourra jamais se confondre complètement avec celle du scientifique telle que décrite par le célèbre anthropologue. Lorsque je demandais à Thibaud pourquoi il cherchait à chasser régulièrement dans la forêt de Ramondens, il me répondait entre autres : « c'est symbolique, toutes les histoires et les récits de chasse, avec mon grand-père et tout, c'est dans cette forêt ». Plutôt que de les consigner dans un mémoire, aurait-il rangé tous ses souvenirs dans cette forêt ? C'est en tout cas la possibilité que je devais considérer. Convaincu de devoir fouiller du côté des liens noués par les récits et les territoires, guidé par Keith Basso, je tenterai maintenant de décrire la « poétique de l'habiter » expérimentée par les veneurs.

## **Chapitre III.**

**Les trophées, les scènes, les lieux et les gens.**

**Habiter le territoire de vénerie**

Entre le poète et le scientifique, le veneur est un narrateur méthodique, voué à la poursuite de son sujet fuyant. On a vu que les outils qui permettent aux veneurs d'appréhender l'environnement sont également le moyen pour eux d'exploiter le potentiel narratif de la quête cynégétique. En existant au croisement des confins de plusieurs sphères littéraires, les récits de chasse se distinguent par leur engagement sur un territoire, qu'il s'agit alors de produire à travers le récit. En faisant la monographie de l'équipage du Rallye Gaillardet, je soulignais déjà l'attachement des personnes à des espaces perçus comme la « nature » de « chez-soi ». Une métaphore filée de la vénerie comme un art dramatique nous aurait attiré vers une analyse du « décor » de la chasse. Ce serait toutefois une erreur. En effet, la comparaison avec les arts du spectacle pourrait donner l'idée que le « décor » ne serait que l'espace donné dans lequel évoluent les acteurs pour y vivre leurs péripéties. Au contraire, les chasseurs produisent l'environnement dans lequel ils évoluent et ils « tombent » à nouveau dessus quand ils retournent chasser. Ils ne le produisent pas toujours matériellement comme pourrait le faire un travailleur sylvicole, mais la façon dont leurs pratiques orientent leurs perceptions vers certaines significations particulières de l'environnement, justifie selon moi l'idée d'un processus de « production » du territoire. Je consacre donc ce dernier chapitre à l'environnement de la chasse à courre et aux différentes fenêtres par lesquelles je me suis permis de rentrer dans l'espace et le temps de la chasse.

En suivant l'idée que la chasse opère sans arrêt des aller-retours entre modèles et expérience, je voudrais faire plusieurs aller-retours entre le territoire de chasse et le monde des idées pour montrer comment ils s'entremêlent. Je commencerai donc par prendre de la hauteur et j'analyserai les trophées de chasse en questionnant la façon dont le récit ancre ces items dans l'environnement dont ils proviennent. Une conclusion sur la tentation des images et les modèles qu'elles produisent me permettra d'articuler le mouvement et d'atterrir sur le sol de la forêt, où la matière brute de la chasse est captée par les veneurs qui la travaillent pour obtenir des scènes, pendant visuel des péripéties. Partie intégrante de l'environnement, ces scènes seront vectrices d'un nouveau recul sur l'espace de la forêt, par le biais d'une analyse longue des toponymes et de leur pouvoir. La chasse semblant parfois n'être qu'un prétexte à la déambulation, les cartes et les noms de lieux me permettront alors finalement de glisser vers le questionnement du mode spécifique de « l'habiter » que structure la vénerie, au prisme des relations à l'espace nouées par les veneurs au cœur de l'action cynégétique mais aussi à sa périphérie.

## A. Le trophée, l'histoire et le lieu

### la matérialisation d'un rapport au monde

L'« agir » du veneur n'est pas orienté vers l'établissement de savoirs universels sur le monde « naturel » mais vers la production continue du monde naturel à partir de savoirs sans cesse réactualisés au contact de l'environnement. Tout au long de sa carrière le chasseur accumule les indices de ses capacités cynégétiques et de son engagement sur son territoire.

En dehors de la venaison, les chasseurs ont l'habitude de ramener des éléments matériels de la chasse qui, souvent, proviennent du corps de la bête chassée : « la plume du peintre » des chasseurs à la bécasse, les « défenses » du sanglier – tantôt appelées « dagues », « broches » ou « limes » – le « massacre » d'un cerf ou d'un chevreuil, ou encore le « pied d'honneur » des chasseurs à courre. Ces items subissent un processus qui transforme le corps de l'animal, ou une partie de celui-ci, en trophée (Michaud ; Hell). Tous ces éléments sont au minimum des indices de la capacité du chasseur à s'emparer de l'objet de sa quête cynégétique. Le pied d'honneur, qui par exemple peut être remis par l'équipage à un invité que l'on souhaite remercier de sa présence est, en l'absence d'une personnalité à honorer, remis à une personne qui s'est distinguée pendant la chasse et a rendu possible la prise de l'animal. Toutefois, les trophées de chasse doivent aussi être compris en relation à l'éthique de chasse dont ils matérialisent le respect.

Les chasseurs de l'est de la France que décrit B. Hell respectent une éthique de chasse qui les amène à entretenir une relation particulière avec le gibier. Les chasseurs à la *pirsh* sélectionnent les cerfs de façon à laisser vieillir ceux qui deviendront de beaux vieux cerfs de récolte. Le principe de la « chasse-récolte » implique de respecter le « *hegen* » (Hell, 1985 : p.168), c'est à dire de protéger et nourrir le gibier dans « sa » chasse, sur son territoire de chasse personnel, afin qu'elle reste giboyeuse mais également dans le but « d'assurer les conditions nécessaires [au] vieillissement du cerf » (*Ibid* : p.104). Cela consiste principalement à établir des places d'affouragement ainsi qu'à circonscrire « une ou plusieurs *Deckung* (la remise) », des espaces faits pour « assurer la “tranquillité” du gibier pour la mise bas » (*Ibid* : p.191). Le trophée de chasse d'un beau vieux cerf est donc l'indice des capacités de sélection du chasseur, capable de ne pas tirer pour « laisser vieillir » un cerf prometteur, mais il est aussi l'indice d'une bonne gestion du territoire. Hell

rapporte les propos d'un chasseur des Vosges : « Ce cerf cela faisait quatre ans qu'il venait chaque année dans le B...wald. Moi je l'ai laissé vieillir, il n'y a pas de raison que ce soient les autres qui le tirent une fois qu'il est devenu un beau trophée ». Un autre : « Vous voyez tous ces trophées au mur... Bien sûr on peut trouver des massacres beaucoup plus imposants, mais ceux là ils sont tous d'ici, de ma chasse. Je peux vous dire que tous ces coiffés je les ai vu grandir » (*Ibid* : p.193).

Dans un article paru en 2015, l'anthropologue Maxime Michaud propose une réflexion sur les trophées et le rapport affectif que le chasseur peut entretenir avec ceux qu'il a acquis. En étudiant spécifiquement le cas de la « chasse au trophée » lors de séjours « de chasse commerciale en Afrique » (2015 : p.166) il cherche à argumenter en faveur d'une conception presque « amoureuse » de la relation chasseur/gibier qui se nouerait autour du trophée. Au fil de son développement sur ce cas particulier de quête cynégétique, l'auteur, que je ne saurais suivre complètement, avance cependant une idée intéressante : « le trophée ne présenterait pas véritablement une proie morte, mais une créature qui aurait gardé quelque chose de vivant ». Il ajoute que la mise en trophée de l'animal serait une manière de « sublimer » la nature de la bête « en lui conférant une forme d'éternité » (*Ibid*). Je veux donc suivre Michaud dans l'idée que le souvenir que porte le trophée est celui de la vie animale, celui des cerfs que les chasseurs ont « vu grandir » par exemple, mais j'ajouterai que la vie animale ne se donne pas à voir de la même façon selon le type de chasse pratiquée et que les différentes valorisations du trophée sont aussi des indices de cette construction spécifique du « sauvage ».

En valorisant le cerf de récolte, en orientant la pratique vers la « chasse gestion », l'éthique dirige les chasseurs vers une relation au long terme avec le territoire de chasse et les individus non-humains qui l'habitent. Les interlocuteurs de Bertrand Hell manifestent clairement l'importance de la relation au territoire qui se matérialise dans un trophée plus valable s'il provient de « sa » chasse. Les bois du cerf sont donc l'indice d'une relation réussie avec l'environnement, qui amène le chasseur vers une perception et une construction particulière de la vie animale. Ne pas tuer le beau cerf de récolte, c'est d'abord l'identifier, et ce faisant, identifier ceux qui doivent être tués. Les bois et leurs qualités étant perçus comme un indice des capacités reproductives du cerf, les « sujets médiocres, mauvais reproducteurs » (Lotze, 1979 ; cité par Hell, 1985 : p.87), identifiés à leurs bois ne respectant pas les critères de valorisation, doivent être éliminés en raison de leur absence d'« utilité génétique » (*Ibid*). L'éthique implique donc un travail régulier dont le mirador est un des outils principaux. Ce poste d'observation « permet avant tout de repérer les habitudes du cerf et de sa harde » et il est « unweidmännisch (contraire à l'éthique) » de tirer un « beau cerf » depuis ces petites tours. Les cerfs « déficients », appelés *Abschuss*, considérés comme des dangers pour la

reproduction peuvent être tirés depuis les miradors lors de “tirs d’éliminations” » (Hell, 1985 : p.78).

L’éthique encourage donc à favoriser l’accession des « beaux cerfs » à la maîtrise des places de brames, lieu où se joue le contrôle sur la reproduction au sein d’une harde. Ainsi se trouvent matérialisés plusieurs éléments dans le trophée de ces chasseurs. On y trouve matérialisé de façon explicite la capacité de tirer un cerf au moment où il est le plus beau, mais également de façon implicite, toute cette relation au territoire de chasse sur lequel le chasseur a su éliminer les « déficients » et identifier les spécimen prometteurs⁶². Il reste que c’est par la fréquentation régulière des lieux de sa chasse que le chasseur alimente les connaissances sur lesquelles il basera ses choix dans la sélection des cerfs. Le chasseur de la France de l’Est s’engage dans la forêt en articulant sa perception des lieux et des cerfs qui l’habitent autour de l’idée qu’il se fait de leur reproduction et de l’impact juste qu’il se doit d’avoir sur celle-ci.

Ces quelques considérations sur les items provenant de la chasse nous donnent donc deux premiers axes pour penser le ou les trophées dans la vénerie. En tant qu’il est le produit du respect de l’éthique de chasse, le trophée est un indice des modalités particulières de la relation au territoire de chasse mais il est aussi l’indice de la construction spécifique de la vie animale qui en résulte. Toutefois, il est peut-être un peu hâtif de limiter la catégorie de trophée aux seuls items purement matériel issus du corps de la bête.

### Le récit comme trophée

Je suis en effet certain que même après un laisser-courre sans *prise**, les veneurs ramènent quelques preuves de leur savoir-faire. Ils rapportent moins de venaison que des récits qui offrent un accès indirect, par l’imagination ou le souvenir, aux évènements passés sur un territoire. Finalement, ils extraient du corps de l’animal sa force motrice et ses ruses, génératrices d’un mouvement ponctué de péripéties à partir duquel les veneurs exploitent le potentiel narratif de la chasse à courre. « Le récit est ce qu’il reste lorsque la chasse est terminée. C’est une collection d’histoires que le chasseur contemple et offre à la lecture » (Jeanne, 2022 : p.6) ou à l’écoute de ceux à qui il les raconte. Pour faire le lien avec les comptes rendus et les différents écrits affectionnés par les chasseurs à courre, je voudrai d’abord examiner la possibilité que « le récit s’apparente [...] à un trophée dans la mesure où il conserve la mémoire de la chasse », idée suggérée par le jeune ethnologue et muséologue Antoine Jeanne, dans un article de 2022 paru dans *Les*

---

62 Le caractère héréditaire des bois ouvrirait la possibilité que ces relations se nouent sur le long terme entre des générations humaines et des générations de cervidés mais je n’ai jamais entendu ou lu de témoignages à ce sujet. Il semblerait que si des personnes chassent sur le même territoire que leurs parents, c’est par le territoire que le lien est fait entre les générations.

*Cahiers de l'école du Louvre*. Dans cet article, il s'intéresse aux trophées de chasse et à leur existence dans « cette littérature particulière à laquelle se réfèrent les chasseurs interrogés » quand ils ne parviennent pas exprimer la complexité du sentiment procuré par la mise à mort. « En parallèle d'une littérature scientifique – naturaliste, anthropologique et muséologique – l'analyse de la littérature cynégétique – récit, roman et presse spécialisée – et de son champ lexical nous permet de comprendre des phénomènes que nos enquêtés ne savaient nous dire, doutant que nous puissions comprendre » (*Ibid* : p.2).

En partant de l'hypothèse que « la littérature offre cette appréhension multisituée qui contribue à construire le trophée, de la forêt au musée, par-delà la vision de la tête empaillée accrochée au-dessus de la cheminée », son développement l'amène à constater comme moi que « le récit cynégétique lui-même s'apparente à une forme de trophée » (*Ibid* : p.3) Par ailleurs, son article permet de montrer que les références littéraires sont « multiples » chez les auteurs cynégétiques et créent ainsi un « réseau de références intertextuelles propres à l'univers du chasseur. » (*Ibid* : p.6). Au sein des auteurs et des écrits cynégétiques, Jeanne semble dégager plusieurs catégories qui présentent des caractéristiques formelles et fonctionnelles différentes : d'abord les auteurs d'écrits « plus documentaires » à visée pédagogique, ensuite, au sein des auteurs de « récits de chasse », il distingue les auteurs de fiction tels que les « romans » et les auteurs auto-biographiques. Bien qu'il n'opère pas de division hermétique des auteurs et des récits, c'est à cette dernière catégorie qu'il prête le plus sûrement la qualité de « trophée » : « ces récits sont enfin des mémoires d'hommes qui souhaitent conserver le souvenir d'une "carrière" de chasseur » (*Ibid* : p.6). Je veux donc maintenant tenter d'intégrer les comptes rendus de chasse dans une théorie anthropologique du trophée.

Sans surprise, Jeanne conclut que, puisque le trophée « matérialise le souvenir d'une belle chasse », « l'approche littéraire du trophée est résolument poétique et esthétique » (*Ibid* : p.7). On l'a déjà dit, une chasse où on ne prend pas l'animal peut tout de même être appréciée si elle respecte l'éthique de la vénerie qui garantit l'avènement des « belles chasses ». À l'inverse, une chasse où l'animal est pris mais ne respecte pas l'éthique ne sera jamais valorisée comme telle. Sur mon terrain, les veneurs du Rallye Gaillardet n'écrivent pas de compte rendu lorsqu'une chasse n'est pas « belle ». La « belle chasse » est celle durant laquelle les différentes conditions nécessaires ont été réunies pour qu'advienne un événement laisser-courre cohérent et intelligible. Parmi celles-ci, on peut par exemple citer la constitution d'une meute et d'une équipe de veneurs fidèles dont l'exemple du Rallye Gaillardet, entre autres (Fradkine, 2015), montre qu'elles sont loin d'être des conditions faciles à remplir. Les veneurs de la Montagne Noire partagent avec les auteurs de récits de voyages cynégétiques étudiés par Jeanne la conviction qu'une « belle chasse est nécessairement

difficile » mais à l'inverse de ceux-ci, ils n'ont pas besoin d'aller « à l'autre bout du monde » pour se confronter à « l'hostilité géographique » qui confère au territoire un caractère « authentique » (Jeanne, 2022 : p.5). Thibaud caractérise au contraire les trois territoires sur lesquels il chasse d'« authentiques » car « ils sont proches du chenil ». La valeur du récit de la belle chasse lui vient donc, de même que pour le trophée, du fait qu'il est l'indice du respect de l'éthique.

La conception du trophée qui guide Jeanne correspond en partie à celle de Michaud, sur lequel il prend appui. Selon le muséologue, le trophée « est présenté par les chasseurs comme une mort idéale pour l'animal, tant elle lui rend honneur » et d'ajouter ensuite que, par là, il est « davantage qu'un souvenir de chasse : *naturalia* devenu *artificialia*, il concentre, canalise et active le souvenir de la vie passée de l'animal » (*Ibid* : p.12) en reprenant l'idée séduisante de Michaud d'après laquelle le trophée capture et sublime la vie animale dans une forme d'éternité. Le compte rendu remplit sans doute cette fonction car, en fixant le parcours d'un animal chassé, il fige la vie animale dans son expression construite par la vénerie : la fuite par le mouvement et les ruses, les lignes et les points. À mon tour, j'ajoute donc que la façon dont « l'essence » de la vie animale est sublimée dans les trophées donne à voir la façon dont une pratique spécifique construit une image particulière de la rencontre avec la vie animale sur un territoire. Les comptes rendus, dont ceux qui sont publiés et donc plus accessibles sont souvent les récits de chasses exceptionnellement « belles », sont des vies et des morts « idéales » de l'animal dont ils rapportent le parcours, les ruses et finalement la prise. Comme les trophées décrits par Jeanne et dont l'installation « mobilise des règles d'accrochage précises selon l'importance qu'il revêt pour le chasseur : esthétique, cotation, souvenir cynégétique » (*Ibid*), les comptes rendus répondent également à des tendances, suivant des règles implicites dans leur rédaction. Les plus évidentes étant celles d'inscrire la date et le territoire de chasse mais aussi d'énumérer les toponymes afin de décrire le mouvement de l'animal ainsi que de spécifier, quand c'est possible, les endroits où l'animal ruse et met les chiens en défaut. Je peux donc conclure cette partie préparatoire de mon développement en affirmant que le compte rendu est trophée de chasse en ce que, recelant le souvenir d'une belle chasse, respectueuse de l'éthique, qui fige la vie animale sous sa forme la plus appréciable, il est l'indice des différentes relations qu'entretiennent les veneurs avec le territoire sur lequel le récit prend forme. De plus, j'ai désormais la conviction qu'en élargissant la catégorie de trophée aux comptes rendus, on s'autorise une meilleure appréhension de ce qui se noue autour des trophées matériels issus du corps de l'animal.

### *Un corps éparpillé*

On peut dorénavant s'attarder sur les éléments organiques que les veneurs ramènent de la chasse. Dans des pratiques cynégétiques individuelles, il est facile de suivre le parcours de ces items

puisqu'ils vont principalement du corps de la bête à celui qui l'a tué. Arnaud a par exemple l'intention de faire « empailler [sa] première bécasse » dont il me montre fièrement la « plume du peintre ». Dans une pratique collective comme la vénerie, les choses paraissent plus diffuses. Lors d'un laisser-courre où l'animal est pris, trois types d'éléments sont séparés du cadavre qui deviendra viande pour la curée donnée aux chiens : le pied d'honneur, le massacre et enfin, les « morceaux nobles »⁶³ que sont les gigots et les cuissots, devenus viande pour les humains.

Les parties de l'animal qui sont détachées du corps de la bête pour devenir de la viande consommable par les humains ne sont pas prioritairement destinées à la consommation des veneurs. Ces morceaux peuvent tout d'abord être donnés aux suiveurs que les Pinçon-Charlot ont appelés « bénévoles » et qui se sont occupés de dépecer l'animal et de préparer les différentes parties de son corps pour la curée ainsi que pour les trophées qui nous occuperont juste après. D'autre part, il arrive également que ces « morceaux nobles » soient donnés en remerciements aux propriétaires des terres sur lesquelles, avec l'accord de ceux-ci pour faire « droit de suite », les veneurs ont poursuivi l'animal de chasse. C'est donc en rapport au territoire traversé que peuvent être pensés les bénéficiaires légitimes de ces parties du corps de la bête.

On en a déjà un peu parlé, le « pied d'honneur » est la partie avec laquelle un équipage fait « les honneurs du pied » à une personne. Il est constitué d'une patte de l'animal désossée et dont on ne conserve que le sabot et la peau jusqu'à la pliure de l'articulation centrale du membre. La peau est tressée en la retournant plusieurs fois sur elle-même au travers d'une fente incisée en son milieu. Il s'agit toujours de la patte avant de l'animal, d'abord la droite puis les deux si les honneurs sont faits à deux personnes différentes. La personne bénéficiaire peut être quelqu'un que l'on souhaite remercier pour sa présence, en qualité de représentant d'une institution par exemple, quelqu'un qui passe d'un stade d'intégration de l'équipage à un autre, cela peut être de « gilet » à « bouton », mais elle peut aussi être une personne qui s'est illustrée pendant la chasse et qui a permis la prise de l'animal. Il peut paraître ironique que ces « honneurs » soient présentés comme des remerciements quand on sait qu'il existe une tradition qui veut que l'honoré donne « un sou d'or » au piqueux, aujourd'hui remplacé par des billets. À la fin de la journée où il avait reçu les honneurs du pied, le président de la fédération de chasse de l'Indre plaisantait avec moi sur le fait que sa fonction lui rendait les laisser-courre onéreux puisqu'il recevait presque systématiquement les « honneurs » et qu'il lui fallait donc régulièrement prévoir des liquidités⁶⁴. Si, comme le disait ce jour-là le maître

---

63 Pour une analyse symboliques des viandes qui expliquerait la « noblesse » des morceaux que sont les cuissot et gigot, voir Bertrand Hell dans *Le Sang Noir* (2012[1994]) et « Le sauvage consommé » paru dans la revue *Terrain* (1988).

64 Une autre « tradition » veut qu'on ne puisse pas recevoir les honneurs du pied deux fois du même équipage. Le président de la fédération avait déjà reçu les honneurs du pied de cet équipage mais ils lui avaient été faits par le père de l'actuel maître d'équipage. Ce dernier en avait conclu qu'il pouvait à nouveau les lui faire.

d'équipage, le groupe de veneurs rend à l'invité « l'honneur qu'il [lui] fait par sa présence », celui-ci paye le piqueux pour son rôle de révélateur de la forêt. Peut-être aussi compense-t-il le fait qu'il reçoive ce trophée à la place du piqueux.

Le pied est le moyen par lequel l'animal fait sa fuite mais il est aussi ce qui le trahit et qui est pensé comme la source principale par laquelle le sentiment de l'animal se dépose sur le sol pour en constituer la voie. A la traque olfactive des chiens répond la malice du chevreuil ou du cerf. « Il est malin le type, il est chez lui dans ces fougères » me dit Étienne après qu'un chevreuil a été relancé. Le gibier connaît le terrain de chasse. Les chasseurs estiment que dans l'affrontement qui se joue, il a pour lui ses ruses et sa connaissance du territoire. Du Fouilloux nous dit que la biche apprend à son faon « le pays qu'il faut qu'il tienne pour se sauver des chiens » (1927 [1561] : p.40). Mais il nous dit aussi que le cerf est capable de ruser sur les chemins puisqu'il sait que les chiens y prennent moins facilement la voie, et d'affirmer que « par là nous pouvons connaître que Nature donne à chacun connaissance de son contraire, et se sauver » (*Ibid* : p.92). Le gibier possède donc la connaissance de ce que les chiens le chassent en suivant leur nez et peut donc les contrer en coupant la continuité de sa voie et en usant de certaines qualités topographiques comme un ruisseau, un étang, d'épaisses fougères ou un chemin. Cerf ou chevreuil serait le contraire des chiens, ceux là chassant suivant leur nez, le gibier se cachant et cherchant à atténuer son odeur. Mais le gibier sait aussi qu'il est chassé parce qu'il entend les chiens à sa suite. Il n'attend que rarement de voir les chiens avant de commencer sa fuite. Souvent le gibier « est parti d'ouïe ». Ceci n'est pas étonnant si on considère que le chevreuil « connaît la musique », la même musique que les chasseurs sont venus écouter, celle des chiens. Le gibier, dans cet affrontement, dispose donc également de son ouïe en même temps que de ses ruses et de sa connaissance du territoire, ce qui, s'il est le contraire du chien, le rapproche finalement du veneur et spécifiquement de ceux qui mènent la meute. Ces derniers possèdent également leur ouïe pour suivre la chasse, leurs connaissances des ruses du gibier pour les anticiper, mais il leur faut surtout connaître le territoire sur lequel ils chassent s'ils veulent espérer attraper un cerf ou un chevreuil.

On a vu que les veneurs dévalorisaient particulièrement les chasses durant lesquelles l'animal est « gobé » ou « pris au lancé ». Au contraire, on préférera donner une chasse où l'animal n'est pas pris si celle-ci est longue, que l'animal a bien rusé et que les chiens ont crié pendant de « belles menées ». Durant ces chasses, l'animal et les chiens donnent l'occasion aux veneurs de parcourir une forêt dans une grande partie de son étendue, mettant ainsi à l'épreuve la connaissance du territoire des chasseurs tout en lui donnant la possibilité de se constituer. C'est donc aussi un rapport idéal au territoire, celui qui mène à la prise, qui est matérialisé dans le « pied d'honneur ». À l'inverse, si l'animal « est pris au lancé, en général t'offres pas le pied... c'est un peu humiliant»,

me dit Thibaud. Tout d'abord, on ne pourrait pas offrir un pied d'honneur à une personne qui se serait illustrée au cours d'une chasse qui, finalement, n'a pas eu lieu au sens où l'entendent les veneurs. En outre, pensée comme un « honneur » fait au groupe et à la pratique de l'équipage, la présence d'un invité spécial ne saurait être remerciée au travers d'un item qui ne matérialise pas le respect d'une éthique de chasse mais, au contraire, son irrespect, là serait l'humiliation. D'une certaine manière, le respect de l'éthique de chasse validant ou invalidant la qualité de « pied d'honneur » de la patte avant d'un animal, c'est la fuite permise par cette patte parcourant un territoire, qui lui donne sa valeur et qui se matérialise dans cet item. Sur ce point, le pied d'honneur correspond donc assez bien à l'idée de Michaud selon laquelle les items ainsi valorisés seraient une « créature [ou une partie de celle-ci] qui aurait gardé quelque chose de vivant » et dont la nature est sublimée « en lui conférant une forme d'éternité » (Michaud, 2015 : p.174). Plus encore, on perçoit au travers du pied d'honneur la construction particulière de cette vie animale par les veneurs. Conçus comme des proies par nature, c'est par la fuite que se manifeste le mieux l'essence du gibier et qui se retrouve sublimée au travers du pied.

#### L'histoire du trophée

S'il se limitait à être une patte transformée en trophée, le pied d'honneur ne singulariserait que peu le chevreuil dont il provient et il aurait même tendance à rattacher l'animal pris au groupe général des chevreuils/gibiers, par leur capacité commune de fuir dont il est la sublimation. Pourtant, on sait maintenant que les chasseurs à courre tendent plutôt à *particulariser* les animaux de chasse. Antoine Jeanne nous rappelle à juste titre que « le trophée sert véritablement à estimer la qualité et le patrimoine d'un individu, et *in fine* à différencier un animal d'un autre » (2022 : p.7). Les chasseurs à courre particularisent notamment le gibier par le territoire dont il provient et qu'il parcourt en fuyant. Le pied d'honneur ne fait pas exception et les veneurs ont pour habitude, comme lors des comptes rendus, de noter certaines des conditions de la chasse qui a donné lieu à la prise sur ou à côté du trophée qui en est le produit. Le pied d'honneur est, après la



Figure 5: Pied d'honneur d'un sanglier pris par le Rallye Thiouzé en 1881

chasse, posé sur un panneau de bois sur lequel sont inscrites des informations concernant la chasse de l'animal. Par exemple, un pied de cerf chassé par l'équipage Piqu'Avant Sologne porte une plaque de laiton sur laquelle est inscrit : « *EQUIPAGE PIQU'AVANT SOLOGNE Forêt de Vouzeron Décembre 1994* ». Il s'agit ici de la façon la plus minimaliste de rapporter les conditions d'une prise, et il existe des pieds d'honneurs dont les récits associés sont plus détaillés. Un pied de sanglier chassé en 1881 par le Rallye Thiouzé porte l'inscription suivante : « *LONGUENÉE, 16 Novembre 1881, Attaqué à 11h – pris à 17h30 pre..., VILLEMOSAN, 18 chiens tués – 1 homme et 1 cheval blessés* » (Figure 5). Un tel sanglier, chassé pendant six heures et trente minutes, méritait sûrement que son pied soit « trophéisé » et conservé jusqu'à maintenant, étant donné l'affrontement, dix-huit fois mortel, où furent aussi blessés hommes et chevaux. On trouve également sur cette plaque les deux types de toponymes les plus récurrents : le nom de la forêt où a eu lieu la chasse, et le lieu spécifique de celle-ci où l'animal a été pris.

Intéressons nous maintenant au *massacre*. Le *massacre* est la mise en trophée de la tête de l'animal, que l'on appelle *hure* dans le cas du sanglier. Je voudrais principalement m'intéresser aux massacres de cerfs car ils sont les plus accessibles mais aussi les plus significatifs de l'importance de l'histoire du trophée. Il existe en vénerie deux grandes façons de « trophéiser » la tête d'un cerf. Les plus anciens sont faits du crâne de l'animal défait de sa mâchoire inférieure et dont l'os est mis à



Figure 6: *Massacre d'un cerf chassé en 1911 par l'équipage Olympe Hériot*

nu pour ne conserver que la ramure. Il arrive également que ce type de massacre ne soit constitué que du seul os frontal de l'animal, découpé dans le crâne au dessus des orbites oculaires. On trouve moins de trophées anciens issus de la technique qui met en scène la tête naturalisée et empaillée de l'animal, posée sur un panneau de bois, mais sûrement cela est-il dû à la longévité des ces items qui vieillissent mal sans entretien.

Chacun de ces types de trophée peut être relié par les veneurs au récit de sa chasse. Les massacres naturalisés présentent régulièrement des plaques descriptives semblables à celles observables sur les pieds d'honneurs, mais dont les

informations sont souvent plus détaillées. Concernant les massacres décharnés, le récit de la chasse est écrit à même l'os frontal. Le massacre d'un cerf chassé par l'équipage Olympe Hériot en 1911, porte l'inscription suivante : « N°96 ; FORÊT de BROTONNE, Attaqué au Torps, Hallali à la Mare du Hêtre, 2heures 1/2 de chasse, Laisser-courre par Paul Vigrare, 11 Mars 1911 » (Figure 6). On trouve alors dans ce court récit la forêt de chasse, les endroits où débute et finit le parcours de l'animal, la durée de la chasse ainsi que le nom du piqueux⁶⁵ qui l'a mené. Ici, seul le nom de ce dernier et le lieu de monstration permettent de retrouver l'équipage à l'origine de la prise. Les massacres de celui-ci comportent une numérotation renvoyant au décompte générale des prises de l'équipe, pratique commune à certains équipages.

La ramure des cerfs, dont le trophée est similaire à ceux des chasseurs de la France de l'est, n'est cependant pas l'indice des mêmes choses pour ces derniers que pour les veneurs. Le chasseur à tir tue, à distance, un animal sélectionné après que ses qualités reproductrices supposées ont été évaluées à ses bois. Le veneur, le piqueux le plus souvent, *sert** à la dague ou à la lance, plus rarement à la carabine de vénerie, un animal choisi pour la course qu'il était en mesure de donner et qui parfois, a été *trié*, c'est à dire choisi dans une harde par les chiens. Juste avant l'*hallali*, le cerf peut faire face aux chiens et se défendre ; il arrive alors que ces derniers ou des gens soient blessés, même si cela est moins régulier et dangereux que dans les chasses au sanglier. Un maître d'équipage me racontait avoir été souvent « bousculé » et « renversé » par des cerfs qui mettent de redoutables « coups de tête », même lorsqu'ils sont « mulets »⁶⁶. Les bois de l'animal représentent son ultime défense lorsque la fin de la chasse approche et, comme le pied, la tête est prise sur le corps de l'animal à l'issue d'un parcours dont il a fallu démêler les ruses et les défauts. La tête, siège de l'esprit réflexif dans nos sociétés, est donc le moyen par lequel l'animal pense sa fuite et ses ruses, et lorsque cela ne suffit plus, il s'engage dans un affrontement physique au cours duquel ses bois sont des armes efficaces. La tête se particularise donc en tant que trophée de vénerie par le récit qui est fait de sa chasse et que l'on inscrit pour l'éternité sur le front de l'animal. Le territoire, l'animal et le récit de son affrontement se trouvent entremêlés au cœur de ces items. En les exposant dans les chenils et autres lieux de rendez-vous de l'équipage, leur « monstration » (Jeanne, 2022) me paraît elle aussi significative du rapport au territoire. En effet, en montrant dans l'espace du collectif de chasse les massacres légendés des cerfs chassés, les veneurs introduisent dans cet espace interstitiel, « liminal » diraient les spécialistes du rituel, entre sauvagerie et domesticité, la preuve de leur maîtrise ponctuel du sauvage. À mesure qu'ils sont inscrits sur les crânes des cerfs

---

65 Notons que Paul Vigrare est un piqueux qui a la particularité de ne pas porter de surnom de piqueux. Pour une analyse des surnoms des piqueux, voir les Pinçon-Charlot dans *La chasse à courre* (2018 [1993]).

66 Un cerf mulet est un cerf qui vient de muer et dont les bois, qui sont tombés, n'ont pas encore repoussé.

pris successivement, les *endroits* devenus le théâtre des épisodes de la chasse sont construits en *lieux*, habités qu'ils sont par un sujet et son histoire.

Dans le poème en vers *La chasse royale contenant la prise du Sanglier Discord* composé au XVI^{ème} siècle par Hugue Salel, il est raconté qu'à l'issue de cette chasse fictive et mythique menée par l'empereur Charles Quint et le roi François Ier, « Pour la mémoire aux humains en laisser ; On fait soudain un Trophée dresser ; Qui fut pendu et bien haut élevé ; Et puis souscrit en lettres bien gravées : A L'EMPEREUR. ET AU PLUS GRAND DES ROIS ; CHARLES AUGUSTE ET TRÈS CHRÉTIEN FRANÇOIS » (Salel, XVI^{ème} siècle : p.15). On pourrait alors faire remonter jusqu'à François Ier la tradition de légender les trophées. Les informations inscrites sur le trophée de Discord ne correspondent pas à celles que l'on a vu jusqu'ici mais cela est compréhensible puisque cette chasse est fictive. L'inscription n'est donc pas le témoin singulier des capacités cynégétiques des chasseurs mais l'indice du pouvoir politique et diplomatique des souverains. L'auteur utilise ici un procédé qui existe sûrement déjà, les trophées légendés, pour parachever la métaphore de la chasse tout en synthétisant le message transmis par la narration fictive : les deux souverains, autrefois rivaux, confirment leur état d'exception respectif en ramenant la paix en Europe après avoir vaincu (la) Discord.

Pour en revenir à des laisser-courre plus récents, la façon dont on retrouve tendanciellement rapportées les informations d'une chasse sur son trophée – « Forêt de... Animal lancé/attaqué à..., pris à..., après X heures de chasse » – constitue une version minimale des données nécessaires à la relation d'une chasse telle que les veneurs la conçoivent comme pertinente. Peut-être alors, plutôt que de considérer le récit de chasse, le massacre et le pied d'honneur comme des trophées distincts les uns des autres, faut-il appréhender chacun de ces éléments comme les différentes versions d'un même trophée issues d'une pratique dont le caractère collectif mais hétérogène pousse à éclater les indices d'une même réussite : faire poursuivre un animal dont on connaît les ruses par des chiens bons et beaux sur un territoire que l'on connaît, et parvenir à en reconstruire collectivement la fuite comme un événement intelligible et cohérent dans un espace donné. « Les histoires de chasse biographiques ou fictives qu'ils aiment à narrer, à fortiori lorsque le moment de la retraite cynégétique est venue, constituent, autant que les restes animaliers, la collection des chasseurs. Les trophées sont les supports de ces récits. » (Jeanne, 2022 : p.14).

Le compte rendu peut donc être perçu comme la version publique du trophée puisqu'il peut être publié. Le massacre est un trophée plus intime, entreposé dans un espace semi-privé où, théoriquement, seuls des chasseurs accèdent à sa contemplation. Dans le chenil du Gaillardet, le massacre d'un chevreuil à la « tête parfaite » pris dans la forêt de Ramondens par le grand-père des cousins porte l'inscription : « Rallye GAILLARDET, Ramondens, La rigole, 2004 ». Par sa

multiplication, le massacre porte également, avec les comptes rendus, l'histoire spécifique des chasses d'un équipage. Le pied d'honneur est, quant à lui, non seulement le seul trophée individuel, mais il est également l'un des seuls moyens pour le collectif de récompenser les compétences particulières d'un individu, puisqu'il est offert à une personne en reconnaissance de son implication heureuse dans la prise de l'animal.

### La tentation des images

Le récit de chasse, qui relie entre elles ces différentes versions du trophée, se retrouve dans quelques situations, à un endroit qui va nous permettre de repenser la production d'événements cynégétiques et ses implications : les tableaux. En effet, il existe quelques tableaux figurant des massacres de cerf avec l'inscription des conditions de la chasse. Les premiers semblent avoir été les « six têtes bizarres peintes par Jean-Baptiste Oudry (1686-1755) entre 1741 et 1752, sur le vif, grandeur nature et devant un fond illusionniste » (Girard, 2012 : p.63) et où, sur au moins quatre d'entre elles, apparaissent écrits sur un parchemin peint en trompe-l'œil, le nom de la forêt et la date auxquels ont été pris les cerf aux bois difformes, sans plus d'information sur les conditions de la prise. Plus tard, sous le Second Empire, c'est Louis Godefroy Jadin qui peint autour des années 1850 plusieurs massacres de cerf adjoints d'une description dont le niveau de détails se situe entre le compte rendu et sa version minimale inscrite sur les trophées (Figure 7), et qu'il annote parfois de la phrase « peint pour la Vénérerie par G. Jadin ».

Il faut sûrement comprendre l'augmentation du détail des informations en lien avec le développement de la vénérerie et de la pratique du compte rendu au XIX^{ème} siècle. D'ailleurs un des tableaux de Jadin figure un massacre pendu par une corde nouée autour des bois à un clou qui fixe sur le bois peint en trompe-l'œil, un feuillet sur lequel on peut déchiffrer un compte rendu sommaire mais pas minimaliste et dont la formulation laisse penser qu'il est adressé à un « général » absent de la chasse ce jour-là. Ces figurations opèrent une mise en abyme des « indices », et dans le tableau se

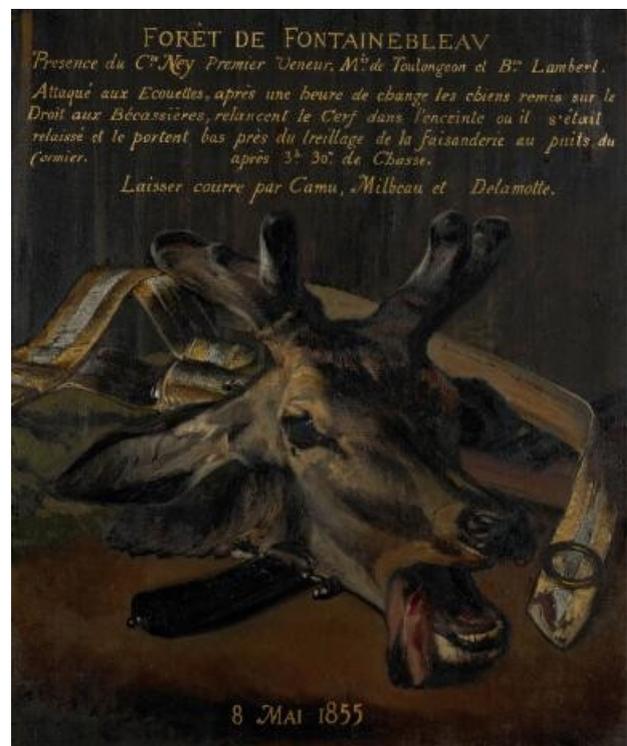


Figure 7: Massacre de cerf en forêt de Fontainebleau (8 mai 1855) Louis Godefroy Jadin (1805–1882)

télescopent alors les fixations multiples d'un même évènement où prédomine toujours le lieu. Dans un item unique, sont rassemblés le trophée périssable de la tête charnue et le compte rendu, indices d'une chasse réussie qui existent également en dehors de leur figuration picturale.

C'est également à ces deux périodes, sous le règne de Louis XV et sous le Second Empire de Napoléon III qu'ont été réalisés plusieurs autres tableaux intéressants. Le dernier empereur français apparaît notamment sur une œuvre de Frédéric Henri Schopin, qui peint en 1853, moins d'un an après la proclamation du Second Empire, un tableau qui servira de modèle à plusieurs lithographies. Son titre est variable mais le plus communément admis est *Chasse impériale de Napoléon III en forêt de Fontainebleau, bat l'eau au rocher du Cassepot*. Le titre est descriptif, il nomme la plupart des éléments figurés sur le tableau : on reconnaît Napoléon III à droite de l'image, qui se tient devant un cerf pris dans l'eau par les chiens, ce qui explique qu'un autre titre d'une de ces reproductions soit *Hallali au rocher du Cassepot*. On reconnaîtra moins aisément un des personnages qui accompagnent l'empereur et qui est, semble-t-il, le maréchal Magnan, Grand Veneur de l'empereur. Le titre précise enfin la forêt et le lieu de celle-ci où l'animal a été pris, à Fontainebleau au rocher du Cassepot, aujourd'hui connu par les grimpeurs qui apprécient cette forêt notamment pour ces nombreux « rochers ».

C'est déjà sur un de ces rochers que Jean-Baptiste Oudry représente un cerf aux abois dans *Le cerf qui tient aux chiens sur les rochers de Franchard, forêt de Fontainebleau*, peint en 1737. Cette fois-ci, le cadre est bien plus élargi et la scène de chasse, bien qu'au centre de la figuration, est plus lointaine, au second plan. Dans ce tableau, c'est toute la chasse qui apparaît. Le roi, suivi de piqueux et de relais de chiens, se tient sur un chemin tandis que la meute court vers le cerf depuis le premier plan mais aussi le dernier, d'où elle surgit de derrière les rochers, suivie par d'autres cavaliers. L'artiste s'est représenté lui-même en train de peindre la scène dans le coin droit de l'image, comme s'il était en train de fixer un instant dont il fait lui-même partie. Bien qu'il n'y ait pas de date pour informer du jour de la chasse représentée, l'image s'inscrit tout de même dans son temps puisque l'on peut « apercevoir, fuyant sur la droite, une petite clairière nimbée de la poésie des ruines qu'elle conserve, qui sont celles de l'ermitage de Franchard détruit sur ordre du roi le 20 février 1717 » (Georgel, 2017 : p.131). À nouveau, la scène représentée est parfois appelée d'un autre nom : *Cerf aux abois dans les rochers de Franchard, Forêt de Fontainebleau*. L'étape d'un laisser courre qui est représenté est effectivement un « cerf aux abois », mais lorsqu'il est aux abois, le cerf « tient aux chiens ». Chacun des titres est donc fidèle à la réalité. Il reste de ces différents titres qu'ils sont tous unanimes sur l'endroit où a eu lieu la scène représentée, sur les rochers de Franchard qui existent encore aujourd'hui dans la forêt de Fontainebleau.

Le tableau peint par Oudry est en réalité le plus célèbre d'un ensemble de neuf toiles qui devaient servir de modèle à la manufacture des Gobelins pour un important cycle de tapisseries consacrées aux chasses de Louis XV et qui seront plus tard appelées *La tenture des Chasses de Louis XV*. Ces différentes scènes de chasse ont par la suite servi de modèles à des motifs imprimés sur porcelaine et à des gravures (de Rochebrune, 2015). Chacune de ces toiles représente dans un style réaliste une mise en scène du roi, presque toujours au centre de l'image sur un cheval blanc, au moment d'une étape de la chasse : de la *quête* du limier à la *curée*, en passant par le *rendez-vous*, les *relais* et l'*hallali*. A l'exception de celles « qui représentent *Le Forhu*⁶⁷ et *La Meute allant au rendez-vous*, [dont] les territoires de chasse n'ont jamais pu être identifiés » (de Rochebrune, 2015 : p.176) ces différentes toiles ont pour point commun de situer, parfois très précisément, l'endroit où a eu lieu la scène représentée. Le relais de chien est donné au carrefour de « la petite patte d'oie » dans la forêt de Compiègne, le cerf meurt « aux étangs de Saint-Jean-aux-Bois » dans la même forêt. La majorité de ces scènes a lieu à Compiègne, et l'une d'elles est particulièrement intéressante.

Dans sa fuite, le cerf passe dans l'Oise, rivière qui borde la forêt à l'ouest avant de passer dans la ville de Compiègne. La scène est représentée sur *La chasse au cerf dans l'Oise à la vue de Compiègne, du côté de Royallieu*, peint en 1736. Ce titre décrit le moment de la chasse comme l'aurait fait un chasseur. « La chasse au cerf dans l'Oise » renvoie au fait que le cerf est en train d'être chassé dans la rivière de l'Oise. Les compléments d'information « à la vue de Compiègne » et « du côté de Royallieu » précisent l'endroit de la rivière où a lieu la scène. Comme dans un *laissez courre*, le moment de la chasse, pensé au travers du parcours de l'animal, est localisé en se référant à un axe (l'Oise), sa direction (à la vue de Compiègne) et finalement le point ou le niveau de celui-ci sur lequel il a eu lieu (du côté de Royallieu). On pourrait alors théoriquement retrouver l'endroit d'où est peint ce point de vue :

---

67 Le *forhu* ou « petite curée » était autrefois une étape à la fin de la curée, durant laquelle l'intestin, autrefois appelé *forhu*, était donné aux chiens. Aujourd'hui, l'intestin et la « panse », que je n'ai jamais entendus appelés *forhu*, peuvent être donnés pendant la « curée chaude » sur le lieu de la prise, avant une curée « froide » à un autre endroit plus propice au rassemblement occasionné. Aujourd'hui le *forhu* ou « *forthuer* » (terme médiéval signifiant « huer fort ») » (Stépanoff, 2020 : p.534) est plus souvent renvoyé à un terme désignant le ton de chasse pour parler aux chiens ou encore au son de la trompe de vénerie, mais il semble que comme d'autres termes, cette signification soit venue après par une déformation permise à ce genre de termes imagés.

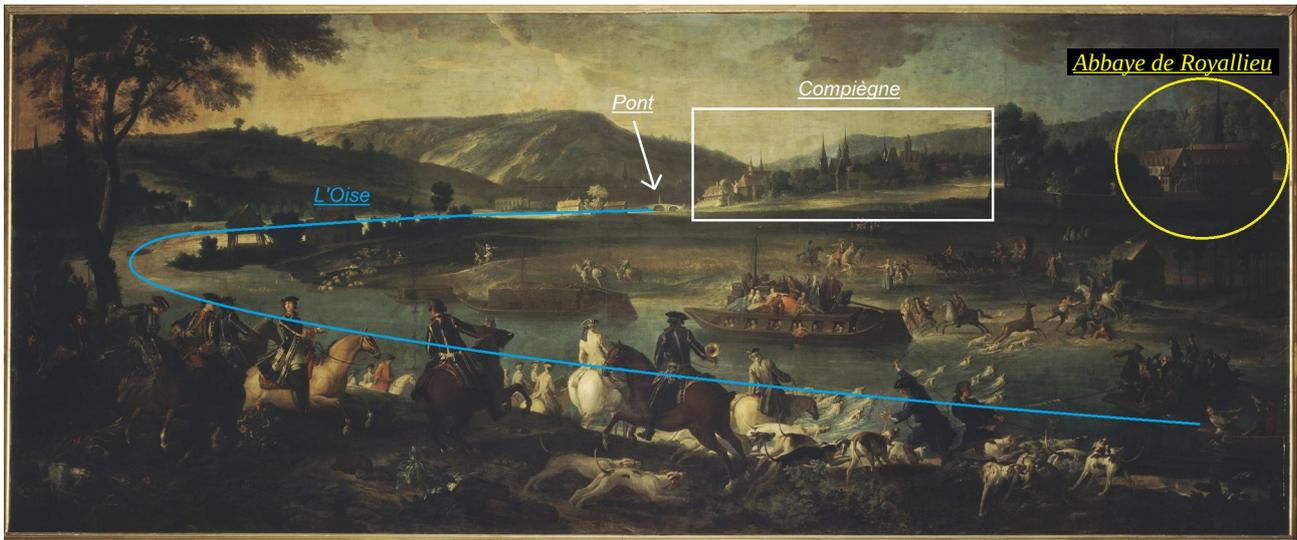


Figure 8: La chasse dans l'Oise par Jean-Baptiste Oudry, annoté pour faire ressortir les points de repère

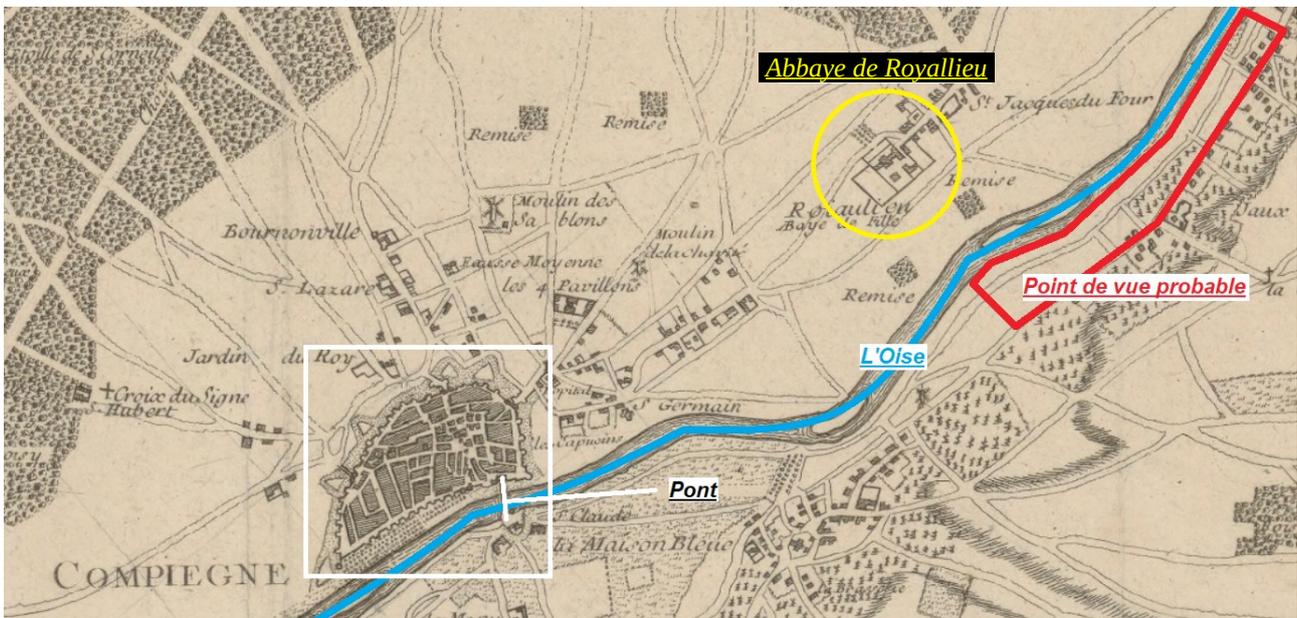


Figure 9: Détails d'une Carte de 1728 de la forêt de Compiègne, annotée avec les points de repères du tableau de Oudry et le point de vue probable de la peinture

On voit sur cette carte de 1728 que, s'il triche un peu avec les perspectives afin de mieux pouvoir étager et structurer les plans de l'image autour de l'axe transversale de la rivière, le peintre illustre la chasse avec un souci de la précision géographique, comme pour légitimer la qualité de chasseur des acteurs représentés : ils étaient là et y ont chassé un cerf. La figuration elle-même me

paraît être un indice significatif de l'expérience cynégétique figurée. Comme sur « les rochers de Franchard », la scène de chasse n'est pas au premier plan mais au second, paraissant ainsi plus lointaine. Toutefois, alors que dans le premier cas les lignes de fuite entraînent le regard pour le faire buter sur le rocher où se déroulent les abois, « dans l'Oise » le cerf fuit dans le quart droit de l'image. Si ce n'est en suivant le mouvement de la meute, il faut presque le chercher pour le trouver au sein de cette représentation foisonnante. Finalement, ce sont les lieux et la façon dont ils sont habités par les personnages – veneurs à cheval ou en barque, piqueux, chiens, suiveurs en calèche ou cavaliers, paysans au travail des champs – qui prennent le plus de place dans cette image. C'est ce qui me fait dire qu'il s'agit d'une représentation, certes idéale, mais plutôt fidèle de ce qui se passe lors d'un laisser-courre.

On pourrait facilement qualifier le style de l'artiste de naturaliste, dans le sens où il cherche à produire une figuration fidèle de la réalité de son sujet. Par exemple, mis à part son cheval blanc, le roi n'est pas particulièrement mis en avant, on peut même avoir du mal à l'identifier et aucun artifice ne permet de souligner quelques qualités extraordinaires du souverain, comme c'est le cas dans certains portraits. Là où ces derniers types de tableaux sont le moyen de magnifier la personne du roi, au contraire, c'est le sujet cynégétique des tableaux de chasse qui magnifie et matérialise le pouvoir royal. Le tableau n'étant qu'une fixation véhiculant le pouvoir symbolique de la chasse, il faut en rendre une représentation qui, bien qu'idéale, se doit d'être perceptible comme réaliste⁶⁸. Ici, la quête cynégétique occupe une place significative avec un effet de masse donné par une meute homogène et nombreuse qui entraîne la cohorte de veneurs, cavaliers et suiveurs à sa suite. L'animal est lointain, certes à portée de *vue* mais il s'enfuit déjà en se dirigeant hors du cadre. Le peintre, dont on sait qu'il peint les laisser-courre d'expérience puisque « Jean-Baptiste Oudry[...], dès 1728⁶⁹, reçut l'ordre de suivre les chasses royales » (*Ibid* : p.178), choisit donc de représenter une scène de chasse marquante, le passage de la rivière par un animal suivi de près par la meute, mais il le fait en la replaçant dans son contexte d'exécution et cherche à rendre son caractère insaisissable

---

68 Pour Descola (2021), la volonté de réalisme qui transparaît des œuvres picturales après le Moyen-Âge, est l'indice que l'ontologie naturaliste commence à prédominer dans cet espace-temps culturel. Le monde et les différents êtres qui la peuplent partageant la même matérialité et se distinguant par leur intériorité, les éléments physiques figurés le sont au travers du même réalisme. Dans le cas des peintures de Jean-Baptiste Oudry, le sujet représenté introduit cependant une ambiguïté. Potentiellement perceptible comme l'intrusion ritualisée du monde civilisé de la Culture dans le monde sauvage de la Nature, le « fait social total » (Pinçon & Pinçon-Charlot, 1993) laisser-courre manifeste la différence d'intériorité de l'homme social d'avec la nature. Cependant, les chasseurs chassent en prêtant aux gibiers et aux chiens des capacités réflexives et sociales qui n'ont rien à envier aux humains, si ce n'est la domination. Une analyse plus profonde de cette question aurait peut-être sa place dans ces pages mais je n'en ai pas eu le temps.

69 Cette année là, une carte de la forêt de Compiègne fut également établie après que Louis XV en ait « demandé une étude de plan en 1727 » (Foubert, 2011 : p.230). Avant cette année, aucune des œuvres de Oudry, qui avait par exemple déjà représenté *L'hallali du Loup*, ne se déroulait dans un lieu identifié mais dans une représentation généraliste de l'idée de « Nature ». À partir de l'année où il lui fut demandé d'assister aux chasses royales, la plupart de ses œuvres ont été localisées.

dans un environnement habité par la chasse. Ces œuvres d'arts sont sans équivoque des outils de valorisation du pouvoir royal dans son registre cynégétique mais elles le sont notamment parce qu'elles sont des indices présentés comme crédibles des qualités de veneur du monarque. Le roi apparaît comme un grand chasseur capable de donner à son public de suiveurs, sa cour principalement mais aussi les gens du lieu, le spectacle d'une belle chasse, digne d'être immortalisée sur la toile.

Je peux donc affirmer que la tendance, observée sur les trophées et dans les comptes rendus, qui amène les veneurs à sans cesse rapporter les indices de leur expérience cynégétique au territoire qu'ils pratiquent pour la produire, remonte au moins aux tableaux de Oudry. Ces premières peintures du XVIIIème siècle ne mentionnent pas encore de dates comme on le verra sur les trophées ou leurs figurations, elles ne sont donc pas rattachées à des laisser-courre en particulier mais à un territoire privilégié. Ces images permettent de créer des scènes idéales dans des lieux réels qui, ici, légitiment la puissance royale. Les successeurs du monarque, Louis XVI principalement, ont pu utiliser au service de leur propre pouvoir ces images intemporelles mais ancrées dans des lieux où ils chassaient encore. Ces productions picturales introduisent dans mon développement un autre aspect des péripéties du laisser-courre, leur caractère visuel lorsqu'elles sont appelées « scènes » de chasse. Si l'on souhaite produire un discours analytique sur la vénerie contemporaine, il faut comprendre que ces œuvres ne sont que l'aboutissement, permis par la toute puissance de la monarchie absolue des XVIIème et XVIIIème siècle, d'une tendance structurelle dans la vénerie, la captation d'images, de scènes, et leur inscription dans le territoire.

## B. Les scènes de chasse

---

### Marquer le territoire



*Arnaud et Ophélie assistent à un débuché*

Depuis la fin du XIXème siècle, il existe de nombreux tableaux de peintres plus confidentiels que Jean-Baptiste Oudry ou Godefroy Jadin et qui mettent en scène et en image des équipages locaux durant leurs chasses. Il y a encore moins de règles qui en régissent la réalisation que pour les comptes rendus et ils ne localisent pas systématiquement la scène représentée. On peut cependant reconnaître les équipages figurés à la couleur de leurs tenues⁷⁰, comme on le fait par exemple lors de mise aux enchères. Sur le site du commissaire priseur Aymeric Rouillac, il est écrit à propos d'une aquarelle de Karl Reille datée de 1972 « “Rallye de Bonnelles”, Bien-aller : Fondé en 1871, “l'Équipage de Bonnelles Rambouillet” chasse le cerf en forêts de Chantilly de Rambouillet de Senonches. La confusion avec les couleurs du “Rallye Bois des Cours” chassant le chevreuil ne peut être faite puisque le piqueux porte une dague pour servir un cerf. Nous remercions

---

⁷⁰ Sur le site « mémoire des équipages » de la Société de Vènerie, la page de chaque équipage répertorié peut comporter un onglet « peinture » dans lequel sont archivés les tableaux représentant l'équipage.

Monsieur Hervé Tremblot de la Croix, auteur d'ouvrages de référence sur la vénerie et vice-président du musée de la vénerie de Senlis, qui nous a aidé à identifier cet équipage »⁷¹.

Le Baron Karl Reille est né en 1886 et il fonde en 1922 le Rallye Gaîment avec lequel il chasse en forêt de Blois. Au cours de sa carrière de veneur, il peindra de nombreuses aquarelles et huiles sur toiles représentant non seulement le Rallye Gaîment, mais aussi le Rallye Baudry de son père, qui démonte en 1914 à cause de la Guerre, ou encore les équipages de Bonnelles Rambouillet, de Champchevrier ou de Chaudenay et de bien d'autres encore puisqu'il publiera et illustrera même un ouvrage en 1914, intitulé *La vénerie française contemporaine* et qui recense et illustre « tous les équipages » de son époque. Karl Reille, qui décède en 1975, aura produit de très nombreuses images représentant des scènes de chasse. Celles qui mettent en scène son équipage, parfois précisément localisées, sont les plus nombreuses et elles figurent des scènes aussi variées que le passage d'un animal sur un chemin de fer, la chute d'un cavalier dans un champs ou un étang, ou encore la scène absurde d'un chevreuil dans l'eau, attaqué par un cygne « à l'étang de Poillé ». Arnaud Frayminet est un autre de ces peintres qui peint aujourd'hui encore les scènes de chasse du Rallye Trois Forêts ou de l'équipage de la Forêt des Loches. De nos jours, tous les équipages ou presque, par le biais de leurs boutons, de leurs suiveurs ou de véritables photographes, capturent des images de leurs chasses et parfois les diffusent sur internet et les font publier dans des livres photographiques. La revue *Vénerie* est par ailleurs richement illustrée de photos et de dessins. La maison d'Étienne, comme celle d'autres veneurs, est ornée de nombreuses photos ou représentations de chiens et de scènes de chasses, dessinées, peintes, gravées ou moulées dans des bronzes. Les membres du Rallye Gaillardet ont par ailleurs le geste régulier de se saisir de la caméra de leur téléphone au moment où la chasse se rapproche.

Tous ces exemples montrent que le monde de la vénerie est parcouru d'images qui permettent de fixer un instant visible de la vie « sauvage », habituellement cachée. En dépassant le caractère illustratif et pédagogique des gravures et des illustrations des livres et traités de chasse, Jean-Baptiste Oudry semble avoir marqué une étape au XVIIIème siècle. Après avoir peint des scènes décontextualisées et universelles, il rapproche ses images de l'expérience cynégétique par leur ancrage territorial, tout en leur conférant un caractère politique. Depuis, ces scènes idéales ont servi de modèle à la construction de nouvelles scènes dans l'action cynégétique, produisant à leur tour de nouvelles fixations picturales puis photographiques.

Ces moments – ces scènes – retiennent l'attention des veneurs par ce qu'ils sont la manifestation visible de l'invisible que la chasse permet de révéler aux yeux, plutôt qu'aux oreilles, de ceux qui la suivent. Ajoutons aussi que les scènes de chasse vécues ou imaginées sont d'autant

---

71 [https://www.rouillac.com/en/lot-456-124072-baron_karl_reille_paris_1886_cerelles](https://www.rouillac.com/en/lot-456-124072-baron_karl_reille_paris_1886_cerelles)

plus appréciées qu'elles sont la manifestation de l'invisible de *ces lieux* bien connus de soi, qui sont, dans l'idéal du veneur, *ses lieux*. En m'y intéressant aux travers des éléments qui les composent, mais aussi et encore une fois à la manière dont elles continuent d'exister dans les mémoires, j'entends montrer que les scènes de chasse se situent dans l'expérience des chasseurs à courre, au croisement où se rencontrent et s'épousent les modèles qui permettent de penser la chasse, le potentiel narratif de l'action cynégétique et finalement la relation particulière au territoire qu'elles permettent d'habiter. En d'autres termes et pour reprendre ceux de Tim Ingold dans son livre *Marcher avec les dragons*, à propos du but de l'anthropologue : il s'agit de « montrer comment l'expérience directe de la rencontre avec des animaux, telle que les chasseurs en font l'expérience, prend sa forme et sa signification à l'intérieur de ces ensembles d'images interconnectées et de propositions qui répondent au nom de "culture" dans le langage anthropologique » (2016 : p.17) tout en ayant conscience que « nous percevons notre environnement en fonction de ce qu'il nous offre dans la poursuite de l'action dans laquelle nous sommes engagés. » (*Ibid* : p.137)

#### Les scènes du Rallye Gaillardet

Tout d'abord, commençons par quelques considérations sur les « scènes » telles qu'elles apparaissent sur mon terrain. Après un laisser-courre avec le Rallye Gaillardet, je demande au maître d'équipage s'il est satisfait : « Pas vraiment, y a pas eu de belles menées, mais j'ai vu une belle scène quand même ». L'absence de « belles menées », qui sont surtout perceptibles par l'ouïe, est donc en partie compensée ou contrebalancée dans le jugement de la chasse par la vue d'une « belle scène ». La « menée » est un moment de la chasse qui, pour être décrit comme tel, doit durer un temps conséquent – de quelques à plusieurs dizaines de minutes – pendant lequel une grande partie des chiens est sur la voie. On les entend alors crier ensemble ; cela donne cette impression de « concert » que les veneurs apprécient tant et qu'ils encouragent en sonnant la fanfare du *Bien Aller*. Mais les « belles scènes » sont visuelles.

Un soir, après une autre chasse, nous rentrons les chiens plus tard que d'habitude. En quittant le chenil pour se diriger vers la maison, Thibaut regarde la forêt qui surplombe le Moulinbas et, alors qu'une lumière particulière perce à travers la haute futaie sans feuilles et se reflète sur le tapis de neige du bois, il pointe l'endroit de son doigt et me dit : « ça ferait de belles scènes là dedans ». Les « scènes » de chasse sont donc aussi pensées en rapport avec les lieux qui les environnent et que j'aurais du mal à nommer le « décor ». Qu'on se rappelle de l'importance que revêt pour Thibaut et les membres de son équipage le fait de chasser au plus près d'Arfons, et l'on comprendra que, dans la construction d'une « belle scène » imaginaire et peut-être idéale, les

conditions particulières de ce soir d'hiver et « l'atmosphère »⁷² qui s'en dégage, ajoutent leur valeur contingente à la valeur intrinsèque que possède la parcelle boisée, par sa localisation au plus près du Moulin-Bas et du chenil.

Un jour où un chevreuil avait emmené les chiens loin en dehors du territoire de Laprade sur lequel nous chassions, Baptiste Ravier illustra une partie du compte rendu que j'avais fait pour l'équipage.

[...]

La suite des événements nous a été rapportée par les chasseurs des Martys croisés au moment de récupérer les chiens après la chasse. Ces derniers ont assisté à la chasse lorsqu'elle est partie en remontant vers La Sagne en amont du Ruisseau du Cun. Certains d'entre eux ont eu la chance de voir le brocard, sérieusement bousculé, tirant la langue et suivi de près par quelques chiens, Sorbonne en tête. La chasse passe donc par Les Rousses, remonte jusqu'à la Calmilhe et revient vers Gramentès en passant au dessus du marais de Pignol où il est aperçu, et enfin par les Martines.

C'est alors que Camille et Baptiste Ravier revoient le brocard qui saute un chemin entre les Séba et le Lebat en direction du bois de Gramentès. Stockolm est déjà derrière lui et nous remettons sur la voie les chiens qui étaient restés avec les cavaliers. Le chevreuil est noir de fatigue mais n'en n'est pas pris pour autant. Il est 12h30 passé et le soleil tape fort sur un sentiment qui s'atténue à mesure que la chasse avance. L'animal est finalement perdu aux alentours de 13h alors qu'il revient à son attaque.

Les chasseurs des Martys, qui ont préféré garder leur fusils rangés pour profiter du laisser-courre, nous ont permis de connaître le parcours de la chasse quand celle-ci est remontée vers le nord, passant collines et vallons. Certainement ont-ils apprécié le spectacle, le maire des Martys manifestera l'envie de nous voir chasser chez eux, proposant quatre laisser-courre pour cette saison de chasse ou la prochaine.



*Figure 10: Les chasseurs des Martys assistent à la chasse du chevreuil, par Baptiste Ravier Gout*

Baptiste, qui connaît « très bien » Karl Reille et dont il me dit qu'il s'en inspire, partageant « la même sensibilité du beau », a donc décidé de représenter cette scène. On aperçoit en arrière plan les chasseurs des Martys, identifiables à leur fusil. Le fusil, dont les chasseurs nous ont dit que les leurs

⁷² Les termes d'« atmosphère » et d'« ambiance » reviennent souvent sur le terrain pour essayer de décrire en un mot l'ensemble des éléments perçus, consciemment ou non, comme signifiant dans la construction d'un sentiment particulier. « C'est ça que j'aime à la chasse, tu vois c'est l'ambiance, les chiens qui crient dans la forêt, une trompe qui sonne au loin, et des bons amis avec qui partager ça » me dit Baptiste un jour de brouillard et de neige.

étaient rangés, est figuré dans un souci d'identification des personnages, mais son port dans le dos souligne la pause de ces derniers dans leur propre quête afin de profiter du spectacle du laisser-couire. Bien qu'il s'agisse là d'une scène au « discours indirect » puisqu'en effet, Baptiste illustre un moment que Thibaut nous a raconté après la chasse, lui même rapportant les propos des chasseurs des Martys, plusieurs raisons justifient le choix de ce moment. D'une part, ce jour-là, la rencontre avec les chasseurs des Martys en fut l'évènement le plus marquant car nous avons eu du mal à suivre la chasse. D'autre part, Thibaut et Baptiste, le maître d'équipage et son adjoint, ont manifesté une certaine fierté d'avoir pu faire profiter du spectacle donné par leurs chiens à des chasseurs passionnés. En outre, même si Baptiste n'a pas vu ce moment de ses yeux, c'est le chevreuil *tel que lui l'a vu* qui est représenté : « noir de fatigue » et non « la langue pendante ». Il me dit également que, comme je l'ai remarqué pour Karl Reille, il fait exprès « de laisser le fond vide pour mettre en avant une scène voire un simple détail parfois ». La plupart de ces dessinateurs et peintres de chasse représentent ces moments de rencontre avec l'animal, et c'est aussi lui que les objectifs photographiques cherchent le plus souvent à capturer. Issue de l'expérience, l'image est ici associée au compte rendu. Par là, les veneurs maintiennent encore une fois leurs productions visuelles dans leur contexte et l'environnement qu'elles produisent.

### Le débuché

Certaines scènes sont furtives, comme la vue de l'animal de chasse alors simplement commentée : « qu'il est beau », « quelle élégance ». D'autres sont plus complexes. La vue d'un animal qui *débuche* avec les chiens à sa suite est une des scènes les plus appréciées. Lors d'une chasse que je suis avec Ophélie, nous attendons le passage d'un animal dont nous anticipons le *débuché* au coin d'un bois en nous fiant aux récris nombreux approchant dans notre direction. Nous distinguons cependant qu'en se rapprochant, les récris se dirigent dans deux directions différentes, deux animaux sont donc lancés, l'un se dirigeant droit sur notre position et l'autre semblant se diriger vers une autre sortie de la parcelle, visible depuis le coin où nous nous trouvons. Les récris se rapprochent, nous essayons de nous faire le plus discret possible et Ophélie sort son téléphone pour filmer le passage de l'animal qui vient vers nous. De mon côté, je surveille la lisière du bois où devrait débucher un autre animal. J'ai dû manquer le moment où il est sorti puisque je vois d'abord des chiens qui crient en sortant du bois. Regardant alors vers leurs devants, j'aperçois le chevreuil qui n'a que peu d'avance sur eux. Je préviens Ophélie qui se retourne, manquant ainsi à son tour le passage d'une grosse chèvre qui *débuche* dans son dos. Penaud, ne sachant pas ce qu'il aurait été préférable de faire, je demande à Ophélie si je n'aurais pas mieux fait de ne pas la prévenir, ce qui lui aurait permis de capturer le passage de l'animal. Elle me répond alors : « Ah non, c'est quand

même mieux avec les chiens derrière. Ah oui, c'est trop beau ». Il est donc préférable de voir un animal « avec les chiens derrière » que de capturer en vidéo le passage d'un animal seul. Un autre jour de la fin de saison, nous chassions également à Laprade et Baptiste a pu filmer un « débouché avec les chiens derrière ». À la fin de la chasse, au moment où chacun partage son point de vue de l'évènement, il introduit le rapport de son expérience en plaisantant sur le fait qu'il a « la meilleure vidéo de tous les temps ». Cette scène du *débouché*, dont certains affirment que c'est ce qu'ils préfèrent dans une chasse, possède cette qualité spécifique qu'elle rend perceptible en un coup d'œil ce que les veneurs ne peuvent la plupart du temps qu'imaginer derrière l'opacité des bois : les chiens sont à la poursuite d'un animal dont la présence est rendue perceptible par les récris. Par ailleurs, un animal poursuivi par les chiens est facilement identifié comme animal de chasse alors qu'un gibier vu sans chiens à sa suite ne peut être aussi aisément confirmé ou infirmé comme *animal d'attaque*.

On aurait pu illustrer l'appréciation des scènes par les veneurs en choisissant la scène du *bat-l'eau*, particulièrement appréciée pour les mêmes raisons. L'animal qui se met à l'eau est alors parfaitement visible des gens qui chassent mais aussi des chiens qui, voyant l'animal sans pour autant pouvoir le prendre, crient d'une manière singulière que certains veneurs sont capables de reconnaître. Le *bat-l'eau* synthétise donc également les enjeux de la chasse et, par rapport au *débouché*, il inclut également la malice et les ruses de l'animal qui utilise l'eau pour s'aider dans sa fuite. Les *bat-l'eau* sont rares dans les chasses au chevreuil et le jour où Ophélie a filmé celui qu'avait fait une chèvre dans le petit étang du parc de Lautrec, elle fut fortement sollicitée pour partager ces images uniques. Les cousins du Rallye Gaillardet ont dans leurs souvenirs de chasse de leur grand-père, celui d'un chevreuil faisant « un *bat-l'eau* » dans le bassin du Lampy, près de la Forêt de Ramondens.

#### Une scène qui marque

L'action pour un chevreuil ou un cerf, parfois désignée par le verbe « se raser », est un autre comportement du gibier qui est souvent décrit avec plus de précisions que les ruses auxquelles il est régulièrement annexé. Pour l'animal chassé, « se raser » consiste à se coucher sur le sol, parfois après « un bon sur le côté », et laisser passer les chiens avant de repartir dans une autre direction. Après une « belle menée » qu'Étienne et moi avons décidé de suivre de près en rentrant dans une enceinte, les chiens *tombent en défaut* près d'un ruisseau bordé d'épaisses fougères. Bien que nous soyons sur le chemin des chiens, nous ne voyons pas le chevreuil qui devrait être passé près de nous

alors que les chiens continuent, *surallent*⁷³ la voie, et cessent de crier. Les chiens s'éloignent et rejoignent Thibaut dont le cheval passe difficilement dans les fourrés. Nous attendons en partageant notre incompréhension. Soudain, un bruit me fait tourner la tête et en lieu et place de ce que je pensais être un chien retardataire j'aperçois subrepticement le derrière d'un chevreuil qui bondit et part dans la direction opposée à celle qu'ont pris les chiens. Je prévient Étienne qui sonne alors la *vue* avec sa pibole. Thibaut et les chiens arrivent quelques instants après. Nous partageons avec Thibaut ce que j'ai vu, celui-ci descend de son cheval, me le confie et entraîne les chiens à sa suite dans l'espoir de relancer le chevreuil. Quelques-uns ont vite repris la voie et le maître d'équipage s'éloigne de nous en criant « cout' » vers les autres chiens pour qu'ils rallient. Enfin nous l'entendons crier « 'iaut ! 'iaut ! 'iaut ! » et nous comprenons qu'il vient de voir le chevreuil qui est donc relancé, ce qu'indique bientôt la fanfare du *bien-aller*, rapidement sonnée par Thibaut. Alors que la chasse repart, ce dernier nous rejoint pour récupérer son cheval et nous dit un peu haletant :

Thibaut : Il (le chevreuil) était sur le chien... sous le chien (rires) j'te jure... y'avait un chien... y avait le chevreuil (montre avec ses mains dessus/dessous), il joue avec les ronces, il s'est fait lancé dans les fougères...

Étienne (en même temps) : Il (le chevreuil) était à cinq mètres de nous il bougeait pas, heureusement qu'il l'a vu, il était à cinq mètres de nous, ils l'ont perdu là, il était...

Moi: Et il avait le chien sur le... ?

T : Le chien sur le chevreuil, et il le voyait pas... dans les fougères... J'te jure il a avancé d'un mètre le chien, le chevreuil il a bondi, tous les chiens (fais un geste ample avec les deux bras pour signifier que l'ensemble de la meute a repris la voie)...

Plus tard, après que Thibaut soit reparti vers la meute :

Étienne : Ça arrive ça des fois mais ça arrive en fin de chasse.. En fin de chasse l'animal a perdu son odeur, il est planqué et les chiens le voient pas mais là quand même... on est pas en fin de chasse.. Il était donc dans un trou et l'autre lui est passé dessus...

Dans l'action Étienne et Thibaut sont en train de décrire au même instant deux moments consécutifs qui sont pourtant similaire. Le chevreuil s'est « planqué » dans les fougères ou dans les ronces et les chiens ne l'ont pas vu ; seul le hasard et un peu de chance ont permis de relancer l'animal. À la fin de la chasse, Thibaut et Étienne reviendront sur ce moment :

T : Ah c'est un beau relancé là dans les fougères

E : Tu rigoles ? Dans les fougères là ? Et tu dis que tu vois vraiment les chiens sur...

T : Ah les chiens sur le chevreuil, sur la.. pas sur le chevreuil, sur la fougère où y avait le chevreuil

E : Oui..

T : Le chevreuil était sous la fougère, c'était horrible (rires) affreux, affreux

Un peu plus tard, après la reconstitution collective du laisser-courre :

E : Mais quand même la difficulté, là je suis content pour Baptiste (Garguillo), parce que : un, c'est lui qui l'a vu et nous permet de rechasser, et deux, parce que de voir la difficulté que ça représente ! Tu te rends compte, il nous part dans le dos, il est caché derrière nous. Les chiens tombent en défaut... les chiens tombent en défaut là, à quatre mètres, le chevreuil est caché là, nous on est là on parle et puis à un

---

73 *Suraller* la voie, pour les chiens, c'est aller plus loin que le parcours de l'animal en continuant à crier pour finalement tomber en défaut. C'est un problème que les chiens présentent quand « ils ont trop envie de chasser, ils font pas attention » me dit Étienne.

moment on le fait chier quand même hein, on avance un peu, il saute, lui il le voit, moi je le vois pas je suis de dos donc je le vois pas et comment veux tu...?!

T : Oui, ça se joue à rien

Ces deux anecdotes, superposées dans le feu de l'action, sont donc l'objet de plusieurs descriptions détaillées qui donnent de la chair au récit et permettent de saisir pleinement la difficulté d'une chasse qui « se joue à rien ». Il est ici question d'un animal capable de se cacher près de la meute, puis d'attendre le moment propice pour repartir loin de celle-ci.

Ce comportement du chevreuil – ou du cerf – est régulièrement rapporté par les chasseurs qui l'associent à des ruses connues par ailleurs. Gaston Fébus, à la fin du XIV^{ème} siècle, rapporte le comportement d'un cerf qui fait un *bat l'eau* en fin de chasse. Celui-ci affirme que le cerf « a cette nature, que quand il ne peut plus aller avant, il demeure en l'eau, sors la tête, sous quelques racines, et ne se découvre aucunement. Si [bien] que les chiens et les veneurs passeront par dessus et à son côté, qu'il ne s'en bougera pas ». Un peu moins de deux siècles plus tard, Du Fouilloux, dans sa *Vénerie*, raconte la façon dont un cerf donne le *change* : « il va chercher les bêtes à leurs reposées, et les boute et fait valoir devant [les chiens] : puis se jette sur le ventre en leur lit, et laisse passer les chiens outre, lesquels n'en peuvent avoir le vent ni sentiment, à cause qu'il met les quatre pieds sous son ventre, et aspire son haleine en la fraîcheur et humidité de la terre : tellement que j'ai vu plusieurs fois les chiens passer à un pas près de lui, sans en avoir le vent, ni le sentir aucunement » (1927 [1561] : p.90). Plus de trois siècles après Du Fouilloux, le Comte Auguste de Chabot expose, entre autres, les ruses du chevreuil, dont les *doubles-voies* : « on dit qu'un chevreuil reprend sa double voie [...] quand l'animal se *met sur le ventre* [c'est l'auteur qui souligne], laisse passer les chiens et revient en arrière sur le contre de la voie chassée » (1879 : p.83) Une dizaine d'années après c'est le comte Le Couteux de Canteleu qui, à propos de la chasse du chevreuil, dit que celui-ci, « lorsqu'il a confondu par des mouvements opposés la direction de l'aller avec celle du retour, lorsqu'il a mêlé les émanations présentes avec les émanations passées, il se sépare de terre par un bond et, se jetant de côté, il se met sur le ventre et laisse passer près de lui, sans bouger, toute la meute » (1890 : p.160). Plus tard dans le chapitre, Le Couteux citera en bonne et due forme le passage du comte de Chabot sur les doubles voies, contredisant et inversant ainsi l'ordre qu'il avait lui même établi selon lequel le chevreuil se *rase* après avoir *doublé* ses voies.

Le chevreuil, à l'instar du lièvre, est capable, dit-on, de retenir son odeur. De plus, il est admis que plus la chasse avance, moins le *sentiment* du chevreuil se fait puissant. Il est donc compréhensible que le chevreuil puisse se cacher non loin des chiens sans que ceux-ci ne le sentent. A l'inverse, on dit du cerf que plus il est « échauffé », plus son sentiment se fait fort. Il lui faut donc se mettre à l'eau avant de se cacher ou faire en sorte que son sentiment, qui lui vient de ses

« pieds » notamment, ne soit pas accessible au nez des chiens. Cet événement, que l'on retrouve décliné selon plusieurs ruses, est significatif de la difficulté de la vénerie par ce qu'il matérialise les modalités de l'affrontement qui se joue. Les chiens « passent à côté » ou carrément « par dessus » et « ils le voient pas ». Ce qui est tant mieux diront les chasseurs, puisqu'on attend des chiens qu'ils chassent en suivant leur nez.

On comprend mieux pourquoi un tel comportement de l'animal est marquant pour les veneurs qui y ont assisté, tellement marquant que ce « relancé à vue » a été, jusqu'à un récent changement de forêt, le référent par lequel Thibaud et Étienne ont désigné l'endroit où il avait eu lieu : « là où tu le relances à vue », « au relancé à vue ». Ces scènes de chasse deviennent un moyen de particulariser les différents espaces de la forêt.

Le terme utilisé occupe alors une fonction nouvelle mais qui reste dirigée vers la quête cynégétique. Le « relancé à vue » n'est plus ici un renseignement transmis dans le but de faire avancer l'action cynégétique en cours et il n'est plus non plus l'épisode préfabriqué d'une narration complexe faite a posteriori, il devient le toponyme relatif et relationnel qui permet aux chasseurs de construire des significations partagées de la forêt. Le « relancé à vue » *toponyme* n'en perd par pour autant ses fonctions narratives et informationnelles. Au contraire, par la différence opérée dans le territoire en le marquant avec des scènes issues de l'action de chasse, les veneurs doublent la fonction du toponyme puisqu'ils se dotent de points de référence géographique qui leur permettent de s'engager physiquement dans l'espace, ici et maintenant, au travers leurs engagements précédents, ici et avant, qu'ils peuvent alors revivre par la procuration du souvenir. C'est un processus très similaire que décrit Hell en 1985 :

« Péripiétés burlesques ou incidents tragiques, apparitions d'animaux exceptionnels, réactions extraordinaires d'un gibier blessé, etc., en forêt comme en plaine chaque site — fourré, haie, ruisseau, bosquet — est parlant. Chaque changement de poste au cours d'une battue permet de réactualiser cette carte cynégétique qui chaque année s'enrichit. Ainsi s'éclaire également une des fonctions initiatrices du parcours par l'adolescent de l'espace cynégétique ; traques et longues courses en forêt, bases de l'apprentissage du futur chasseur, permettent outre l'intégration dans un monde inconnu, l'acquisition d'un savoir que le territoire de chasse lui-même semble mémoriser » (p.151)

Comme chez les chasseurs de la France de l'Est, les sursauts de la vie « sauvage » que font apparaître les veneurs s'inscrivent donc sur le territoire qui véhicule alors des souvenirs et un savoir localisé et orienté vers la pratique. Ainsi, les chasseurs à courre du Gaillardet savent qu'ils peuvent attendre le passage de la chasse « là où a débouché le brocard la dernière fois » ou encore à l'endroit « où ça saute tout le temps ». Parfois, pendant une même chasse, les événements du début peuvent aider à spatialiser ceux de la fin, comme lorsque Thibaut m'explique qu'il voit à nouveau l'animal à

l'endroit « où la chèvre nous rentre dedans ». Dans les forêts de la Montagne Noire, les qualités topographiques telles que le fond d'une vallée, appelé « bas-fond », mais aussi « la crête » qui le surplombe, hérissée d'éoliennes et parcourue de « tranchées »⁷⁴, offrent les premières prises qui permettent aux veneurs d'évoluer dans l'espace. Petit à petit, au fil des expériences et des rencontres, les veneurs se créent des repères de plus en plus variés, traces d'une fréquentation assidue.

De même que chez Hell, les personnes sur mon terrain utilisent toutes sortes d'évènements pour différencier les espaces de la forêt. Un jour d'hiver, après de fortes pluies et la fonte de la neige, Mylène s'était embourbée sur un chemin et son véhicule était « posé sur une ornière ». Les roues de sa voiture tournaient sans prise dans des flaques de boue. Vers 15h, après avoir essayé de poser des cales ou de déblayer l'ornière, la voiture fut laissée là et nous sommes rentrés au chenil partager un repas en attendant de trouver une solution avec le président de la société de chasseurs qui loue à l'équipage le droit de chasse sur ce territoire. Au téléphone, le maire et président de la société de chasse de Laprade nous informe que plus tard dans la soirée, son oncle allait venir avec un tracteur pour tirer la voiture de là.

Depuis cet évènement, ce chemin est appelé par tous et toutes « le chemin de Mylène » et son évocation est, encore aujourd'hui – plus d'un an après – source d'amicales plaisanteries adressées à l'heureuse propriétaire du chemin forestier. Comme son père, celle-ci a la réputation d'être téméraire dans ses déplacements en forêt. La voiture étant un des principaux modes de déplacement pour suivre la chasse, les diverses avaries qu'elle peut rencontrer sont des marqueurs réguliers et Étienne fait par exemple référence à un endroit de la forêt en disant : « là où j'ai laissé le radiateur ». Le passage d'un renard sur un chemin dans une forêt qu'on ne connaît pas encore donne également un point de repère pour évoluer lors des prochains laisser-courre qui s'y dérouleront : « aujourd'hui j'aimerais attaquer sur le chemin là haut, au “renard”, qu'est ce que t'en penses ? » demande Thibaut à son cousin Baptiste. Ces événements, condensés dans les mots ou les expressions qui les résument le mieux, deviennent des toponymes dont il faut considérer que, comme les « conceptions du monde » interrogées par Delbos, il peuvent être des aboutissements *et* des points de départ.

---

74 Larges pistes carrossables qui relient les éoliennes entre elles. Elles sont parfois nommées selon leurs directions : « Tranché nord-ouest », « Tranchée Sud-est ».

## **C. Le nom des choses**

### **Un territoire marqué**

Ces exemples justifient pour moi le fait de considérer longuement les toponymes. À plusieurs titres, le toponyme et le lieu qu'il singularise sont porteurs d'un certain pouvoir d'évocation. Il me semble que l'on peut concevoir les toponymes comme des interfaces vers des « mondes-lieux » (Basso, 2016) que les chasseurs construisent et avec lesquels ils entretiennent des relations. La direction dans laquelle le nom du lieu dirige les significations que s'en construit le veneur, diffère toutefois en fonction de celui qui y est confronté. Lorsque le chasseur habite et construit les noms des divers espaces d'un territoire, le toponyme est l'indice de son expérience propre, c'est ce que l'on a vu dans le cas du « relancé à vue » qui fait figure d'exemple. Dans d'autres cas, les chasseurs utilisent des toponymes « officiels » dont ils ne connaissent pas toujours l'origine.

Cependant, étant eux-même des créateurs de « mondes-lieux » pendant leur chasse et leur récit, les veneurs, et certainement les autres usagers de la forêt, connaissent le pouvoir évocateur du nom d'un lieu et alors, le toponyme fonctionne comme l'indice d'une histoire possible. Dans la forêt de Ramondens, chérie par les veneurs du Gaillardet, le lieu dit « La Peur » et les histoires qu'il suscite sont pour moi le signe de ce pouvoir. Les trois jeunes cousins racontent à l'unisson que ce lieu est ainsi nommé – ils disent parfois « l'Arbre de la Peur » mais les cartes IGN indiquent « la Peur » – car il se trouve là un arbre, le « hêtre des pendus », auquel les voyageurs étaient pendus après avoir été détroussés, ce qui, me dit-on, eu pour conséquence d'effrayer les habitants des alentours. Comme une illustration, Étienne me rapporte un jour une histoire mettant en scène son grand-père. Adolescent et fils de meunier, il livrait la farine du moulin à cheval dans les alentours d'Arfons. Un jour, il rentra assez tard de sa tournée de livraison. Il choisit alors de passer par la forêt de Ramondens pour éviter de faire un détour. Cependant, effrayé au passage de « l'arbre de la peur », il traversa la forêt domaniale au grand galop. Arrivé chez lui, son père le disputa fortement

pour avoir pris le risque de blesser le cheval. Les cousins ont donc un exemple issu de leur histoire familiale qui soutient le caractère effrayant de « La Peur », mais ils n'en connaissent pas pour autant l'origine, et les versions diffèrent concernant l'identité des malfaiteurs : tantôt de simples « brigands » et « bandits » chez l'un d'eux, ils sont selon un autre, « des ottomans » ou des « envahisseurs » qui s'adonnaient au pillage.



Je pense que ce qu'il importe de relever dans cet exemple, c'est la façon dont le toponyme devient la source *et* le guide de l'imagination. Un autre veneur s'amusait du fait que dans « sa » forêt, sous-entendu la forêt où chasse l'équipage auquel il appartient, les toponymes de chasse étaient absents et que l'on y trouvait plutôt « le rond de la cave » dont il aurait bien voulu connaître l'origine, qu'il pense liée à la viticulture. Plus sérieusement, il s'interrogeait par ailleurs sur la récurrence du terme « Breuil »⁷⁵ dans les toponymes des forêts « du nord de la France jusqu'au sud de Paris ». On peut aussi penser à un compte rendu de Gérard Monot, dans lequel il relate une des premières chasses de son équipage en Sologne en février 1980. Lorsqu'il décrit le retour du cerf vers son attaque, il s'étonne que la chasse « passe sous le lieu-dit au curieux nom de "TERRE AUX COUPS DE BATONS" ». Peut-être Gérard Monot rapportait-il ce toponyme de mémoire et non d'après une carte, puisque celles-ci rapportent la « Terre *des* Coups de Bâtons », et que l'on sait de plus qu'il était ce jour-là accompagné par « Hubert Laberthe » qui les « guide admirablement dans ce territoire pour lui familier ». Je me propose donc dans ce développement de partir du territoire

75 Elizabeth Ridel-Granger, à propos de l'onomastique des différents lieux de la forêt domaniale normande de Cerisy : « une autre partie caractéristique de la forêt a également reçu un nom : le "Breuil", qui désigne la partie la plus occidentale et méridionale de la forêt et représente une sorte de petite queue la terminant. Le "Breuil" nomme un grand triage à la fin du XVIIe siècle, appelé "Triage du Breuil", puis plus simplement "Bois du Breuil". L'appellation "Bois du Breuil", qui a survécu jusqu'à nos jours, est tautologique, car breuil signifie "bois" » (2019 : p.15).

marqué par les chasseurs pour aller, dans un mouvement inverse à celui opéré dans la partie précédente, du toponyme vers l'élément auquel il renvoie. Je m'appuierai principalement sur des cartes de différentes forêts à des époques variées mais aussi sur des livres, légendes, récits et comptes rendus de chasse ainsi que sur mon enquête de terrain, afin d'élargir au maximum la compréhension des toponymes et de ce qu'ils permettent.

### *Des traces de passage*

Je propose d'abord de m'attarder sur une étude « réalisée par l'Association Multidisciplinaire des Biologistes de l'Environnement (AMBE) » (A.M.B.E, 2012), en partenariat avec la Société de Vénérie et les sociétés de chasse de l'Oise, de l'Aisne et de Picardie ainsi que l'ONF et l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage, intitulée « Préserver, Restaurer, Gérer la Trame Interforestière en Sud-Picardie ». La « réalisation scientifique » en est confiée à Paul et Gérard Tombal, « agrégé de l'Université » et enseignants dans le supérieur à Lille, veneurs et éleveur pour le premier d'entre eux au moins. En plus d'une enquête de terrain « sur les déplacements de la grande faune (Cerf élaphe principalement) [...] menée au printemps 2012 auprès de différentes personnes ressources (personnel de l'ONCFS, de l'ONF, des Fédérations départementales de chasse, des Lieutenants de Louveterie, veneurs, membres d'Associations naturalistes ou Amies des forêts) » (p.6), les auteurs s'appuient notamment sur des comptes rendus de chasses à courre afin d'identifier les « corridors interforestiers » par lesquels les animaux passent d'un massif à l'autre et de promouvoir leur préservation ou restauration. Selon Stépanoff, cette étude a permis « d'implanter un éco-pont au-dessus de la RN2 au niveau d'un lieu de passage séculaire des animaux » (2021 : p.188).

Pour ce faire, ils ont établi des cartes sur lesquelles ils ont dessiné les parcours des animaux chassés à courre tels qu'ils sont rapportés dans les comptes rendus et à partir desquels ils ont établi les passages les plus utilisés par le grand gibier. Les auteurs avancent l'idée que les parcours des animaux sont « historiques » et que les comptes rendus de vénerie « sont intemporels ». En outre, « la toponymie (par exemple « le Passage ») signale parfois des corridors fauniques connus de longue date » (p.108). Effectivement, en comparant les parcours rapportés par cette étude et des cartes IGN des forêts dont il est sujet, j'ai remarqué des liens entre certains toponymes et les passages des cerfs.

Par exemple, dans la forêt de Compiègne la route et le carrefour « du Saut du cerf » sont régulièrement sur le passage des animaux, de même que les carrefours « du Cerf » et « des Biches ». De plus, les carrefours « du Change », « du Débucher », « du Requête », « des

Doubles » ou « des Six Chiens⁷⁶ » sont également des lieux de passage réguliers de l'animal de chasse. Dans la forêt voisine de Retz, autour de Villers-Cotterêts, ce sont les laies « du Saut du Cerf » et « de la Fanfare » qui constituent le passage obligé des animaux qui s'enfuient, soit pour aller à l'est et faire demi-tour au niveau de la « Laie du Grand Veneur » ou dans la zone plus au Sud du « Carrefour des Cerfs », « de la Biche » ou « des Relais », soit pour aller vers l'ouest et rentrer à nouveau en forêt de Compiègne par les carrefours « du Débouché » ou « du Change » et un autre carrefour « *des Biches* ».

Le passage entre la forêt de Retz et Compiègne est connu au moins depuis le XVII^{ème} siècle puisque Robert de Salnove vers 1600 conseille de mettre des relais de chiens en certains lieux pour les « refuite pour aller vers la Forest de Compiègne » ([1600]1664 : p.371). Le carrefour « des Six Chiens » de la forêt de Compiègne se trouve à côté du carrefour « du Cheval Noir »⁷⁷ qui est un des endroits où Robert de Salnove préconise de placer les relais de chiens (*Ibid* : 373). Sur la carte de 1673, l'endroit où est aujourd'hui localisé le « Carrefour du Cheval Noir » est un peu différent. On y trouve une zone de bruyère sans arbres où sont indiquées « les Grandes Brueres » et les « Brueres du Cheval Noir ». Le carrefour contemporain est constitué notamment du croisement des routes « du Cheval Noir » et « des Grandes Bruyères », alors que la topographie n'y est plus celle d'une bruyère.

Les toponymes « fournissent des preuves des transformations du paysage et montre clairement que certaines localités ont perdu leur apparence d'autrefois » (Basso, 2016 : p.37). Ce qui est aujourd'hui la forêt de Fausse Reposé est un lieu-dit chez Salnove, et il conseille d'y faire la quête « pour courre aux buissons de Versailles » ([1600]1664 : p.356) ou d'y mettre des relais « pour courre à Verrière » (*Ibid* :p.355). Aujourd'hui, on y trouve les carrefours « des Relais », « des Six Chiens » et « de la *Brisée* », cette branche que l'on laisse à l'endroit où, durant la quête, on a repéré un animal sur lequel *attaquer**.

Ces quelques exemples montrent que les toponymes forestiers peuvent être les vecteurs d'une histoire orientée de la forêt construite par les chasseurs à différents degrés, selon différentes profondeurs historiques⁷⁸. Le fait que des parcours d'animaux chassés soient utilisés par des veneurs pour dégager des zones dont la protection est pensée comme nécessaire pour préserver la « continuité » de « la trame forestière » montre aussi que c'est par le biais de l'affrontement cynégétique que cet « espace naturel » est pensé. Non pas

---

76 Les « six chiens » était un type de « relais », le dernier que l'on donnait selon les traités de vénerie, différent de la « vieille-meute » il ne se composait pas systématiquement de six chiens.

77 Le cheval noir et le cheval blanc sont des toponymes que l'on retrouve régulièrement dans les forêts de chasse sans que je sois en capacité d'en donner une explication.

78 Un veneur de l'Allier me disait que dans la forêt où il chasse, un banc est appelé « Banc du Maréchal » depuis le jour où Pétain s'est assis dessus.

forcément que cette étude ait été conçue dans l'objectif de promouvoir et préserver un territoire de chasse, mais plutôt que, de manière inverse, la façon dont cette étude est construite, à partir de parcours de vénerie, est l'indice que la chasse à courre et sa pratique sont les prismes par lesquels se produit une construction de l'environnement perçu comme naturel. Le fait qu'ils s'appuient dans cette étude sur les travaux de « M. Vincent VIGNON [...] spécialiste des mammifères, membre des Conseils Scientifiques Régionaux du Patrimoine Naturel (CSRPN) de Picardie et d'Ile-de-France » (p.103) qui affirme notamment que « les ongulés ont une perception avant tout olfactive des espaces dans lesquels ils vivent et ils évoluent dans des paysages olfactifs avant d'être des paysages visuels tels que nous les percevons » (Vignon, 2012, p. 32 ; cité, p.108) soutient mon idée.

L'affirmation n'est certainement pas fausse, mais elle m'intéresse en ce sens qu'elle présente une vision des animaux de chasse qui se veut scientifique, tout en étant conforme à ce que la vénerie produit de la vie sauvage. L'idée que le monde *pour* le cerf est un monde olfactif ne contredit pas l'idée de Du Fouilloux selon laquelle le cerf a « connaissance de son contraire » (*Op. Cit.*), le chien qui chasse avec son nez. Vincent Vignon, veneur lui aussi, a également publié le même genre d'étude sur les bio-corridors à partir de parcours de chasse et, dès lors, il n'est pas étonnant que ce se soit en s'appuyant sur lui que les frères Tombal affirment que : « Les parcours de vénerie cumulés sur des décennies renseignent sur la biologie des animaux chassés à courre : taille des domaines vitaux, axes des corridors interforestiers, utilisation des composantes du continuum forestier et de zones rétrécies (sensibles) des corridors » (p.108). Remarquons à nouveau que le savoir produit reste un savoir localisé qui ne cherche pas à produire un discours qui désengagerait son sujet du territoire dont il est issu. Le lien entre le compte rendu et les cartes que souligne cette étude fut également un point que je devais aborder, comme une obligation pour me repérer dans ces pages remplies de toponymes.

### *Des noms sur des cartes*

La carte est un outil connu des chasseurs. Marie-Anne Corvisier de Villèle, en 2005, avance pour la *Revue de la Société des Amis de Versailles*, l'idée que les premières cartes d'état-major de l'armée française au XIX^{ème} siècle se basent et sont la continuité non seulement des cartes dites *de Cassini*, mais également des *Cartes des chasses de Louis XV*. Pendant la chasse, la carte est utile pour se déplacer sur un territoire inconnu. Un invité belge dans la voiture de qui j'avais été placé pour suivre une chasse dans les forêt domaniales de Chœurs et de Bommiers, me demandait avant toute chose si j'avais « une carte pour suivre ». Nous n'en n'eûmes finalement pas besoin puisque

nous fut adjoint Jeannot, un suiveur assidu de l'équipage qui nous a guidé dans cet environnement inconnu. Les cartes interviennent également lors de la rédaction des comptes rendus. Pendant l'assemblée générale du Rallye Gaillardet destinée à préparer la saison de chasse 2022/2023, l'équipage prit la décision d'établir avec régularité ce que certains appellent des « comptes rendus cartes à l'appui », dans le but d'améliorer les chasses par une connaissance plus fine des parcours. Thibaut a alors fait imprimer puis plastifier une carte comprenant les territoires les plus régulièrement chassés. Il lui fut dès lors possible de tracer le parcours de l'animal, au moment d'expliquer ce que Baptiste et lui avaient saisi de la chasse. Dans ces moments, chacun s'appuie sur le support cartographique pour rapporter sa propre expérience.

La lecture des comptes rendus comme ceux publiés dans la revue *Vénerie*, peut être effectuée avec une carte, en fonction des intérêts particuliers que présente la chasse dont est fait le rapport. C'est ce que montre par exemple la façon dont le Baron de Janti retranscrit en 1958 dans le *Bulletin de la Société de Vénerie* numéro 13 sa propre lecture d'un compte rendu d'une chasse près de Rambouillet, écrit par Louis XVI en 1779. En effet, tandis que le texte est présenté comme la dactylographie du compte rendu manuscrit par le monarque, le rapporteur insère entre parenthèses, dans l'énumération des toponymes qui tracent le parcours de l'animal, les noms contemporains des lieux référencés. Parmi les toponymes traversés ce jour-là, le seul dont je n'ai trouvé d'occurrence sur aucune carte est suivi d'un point d'interrogation dans la retranscription faite pour le *Bulletin*. Le Baron de Janti n'a pu s'empêcher de laisser le paratexte, comme la trace de son travail réflexif dont il fait profiter ses lecteurs. Il s'agit pour moi d'une preuve supplémentaire de l'importance des cartes associées aux récits d'expérience, en tant qu'elles peuvent constituer le support de l'intérêt des veneurs pour les lieux et ce qu'il s'y passe.

En m'appuyant sur les cartes IGN utilisées par les veneurs, je me suis alors intéressé aux toponymes des forêts chassées à courre. Un premier constat s'impose : c'est dans les forêts domaniales, anciens domaines royaux, principalement autour de Paris et en Picardie (Compiègne, Retz, Rambouillet, Fontainebleau, Hallate, Ermenonville, Saint-Germain-en-Laye,...) que les cartes renseignent le plus grand nombre de toponymes forestiers. Dans ces espaces, des conditions plus favorables de domination du contexte politique et social par les principaux acteurs de la vénerie ont conféré au toponyme un caractère « officiel » dont les noms construits dans l'action par les veneurs tarnais ne peuvent pas se revendiquer.

Parmi les nombreux toponymes forestiers, certains renvoient à la sylviculture (« Carrefour des 30 arpents »), d'autres semblent faire référence à des infrastructures disparues en même temps que leurs fonctions (« la Pisciculture »), d'autres encore à des événements passés plus ou moins heureux (« Carrefour du pendu », « Carrefour de l'homme mort »), à des épisodes mythologiques

(« Carrefour de Diane », « d'Actéon »), à des figures religieuses (de nombreux saints, Saint-Hubert en tête, mais aussi des croix⁷⁹ et des « Carrefour de la Belle Image », liées aux images pieuses) et d'autres choses encore (« Carrefour des Amis », « Route des soupirs »). On trouve nombre de chemins, de routes ou d'allées « du Veneur », ou « du Grand Veneur »⁸⁰ selon les forêts. Il y a évidemment une multitude de noms d'animaux mais aussi de nombreux toponymes liés à l'exercice de la chasse comme le « Débuché » ou le « Lancé ».

Un véritable travail d'onomastique sur la longue durée permettrait de suivre les évolutions de la toponymie en fonction de l'évolution des usages. C'est ce que montre Élisabeth Ridel-Granger dans un article de 2019 consacré à la toponymie d'une forêt normande. A propos des carrefours en étoiles elle nous dit : « aux XVIIe et XVIIIe siècles, la forêt de Cerisy a toujours été une forêt exploitée pour ses bois. Et c'est sans doute à partir de la seconde moitié du XIXe siècle qu'elle a été aménagée pour l'exercice de la chasse à courre, comme en témoignent les toponymes “Carrefour de la Chênesse”, “Carrefour des Rogers”, “Carrefour des Pins” et surtout le très suggestif “Carrefour du Chêne au Veneur” » (2019 : p.23). Pour la linguiste, c'est moins les noms des carrefours que leur multiplication qui suggère le lien qu'elle fait entre la vénerie et l'aménagement de la forêt domaniale. L'institutionnalisation de la chasse à courre et la diffusion de sa pratique au sein des classes dominantes successives imposent de *percer** ou d'*ouvrir** massivement des forêts de plus en plus grandes. Pour faciliter les déplacements dans les lieux physiques et mentaux de la forêt, la multiplication des ouvertures et des carrefours induit également une multiplication des noms pour se repérer.

### Chasser sur les lignes entre les points

Dans la forêt de Chœurs près de Châteauroux comme dans d'autres forêts domaniales, le nom de certains carrefours en étoiles sont de simples descriptifs de la jonction qu'ils effectuent comme pour les « Carrefour des Sept Lignes » ou « des Cinq Lignes ». Ces forêts domaniales, propriété de l'Etat, sont les héritières des forêts royales que les monarques successifs depuis François Ier ont d'abord protégées d'un mouvement de morcellement et de déforestation entamé au Moyen-Âge, avant de les faire croître et de les aménager pour l'exercice de la chasse. « Ces massifs forestiers apparaissent réellement façonnés pour et par la chasse, tant dans leur taille, leur plan, que dans leur structure interne. L'origine de ces aménagements et la réflexion théorique qui l'entoure

---

79 « De temps immémorial ces Gardes étaient désignées par le nom de la Croix qui se dressait sur leur territoire » (Herbet, 1903 : p.VII). Ces « gardes » ont été un moyen de subdiviser le territoire de la forêt qui subsiste à travers les toponymes. Ces zones pouvaient se confondre avec les « cantons » ou en rassembler plusieurs.

80 « En 1413 [sous Charles VI (1368-1422) ], les charges de grand veneur, de grand fauconnier et de capitaine de l'équipage du vautre furent créées et, en 1467, Louis XI (1423-1483) y ajouta la charge de grand louvetier » (Vial, 2016 : p.17)

remontent souvent à la Renaissance, au moment où apparaît et se fixe l'art de la vénerie » (Buridant, 2005 : p.26).

Ces forêts sont reconnaissables à leurs carrefours en étoiles : « si vous voyez des carrefours en étoiles dans une forêt, c'est pour la chasse à courre ! », affirme un membre de la Société de vénerie. Selon lui, c'est « un privilège de pouvoir perpétuer cette pratique », ceux qui leur ont laissé « ces forêts magnifiques » les ayant « faite pour chasser ». Ces carrefours en étoiles et les lignes droites percées à travers les bois qui les relient permettent de suivre facilement les laisser-courre et, à l'époque où il étaient encore utilisés régulièrement, de placer des relais de chiens à des endroits stratégiques. Leurs architectes pensent également à faire de ces forêts des « hautes futaies, structure qui facilite la poursuite du gibier et permet de belles chevauchées. Une part importante des grandes forêts de vénerie est donc généralement traitée en futaie pleine, avec de très longues révolutions » (*Ibid* : p.23). Sur mon terrain où le vallonnement interdit les ouvertures en ligne droite et où les déplacements donnent lieu à de longs détours, les « plans en damier des forêts de productions » (*Ibid* : p.21), rapidement abandonnés dans les principales forêts de vénerie, apparaissent tout aussi idéals pour l'exercice de la chasse. Les premières cartes détaillées de ces forêts apparaissent dans la deuxième moitié du XVIIème siècle, à partir desquelles on peut suivre l'évolution et surtout l'augmentation des toponymes rapportés relatifs à la chasse, à la vénerie en particulier.

Par exemple, dans la forêt de Compiègne, en plus de celles de Cassini, deux cartes au moins attestent des « huit routes en étoiles » (Stépanoff, 2021 : p.278) ouvertes par François Ier, dès la fin du XVIIème siècle. Sur ces premières cartes, la plupart des toponymes qui sont renseignés ne sont pas relatifs à l'exercice cynégétique. On y trouvent bien le lieu-dit « La Meutte » en 1670, puis la « Muette » à partir de 1673 et dans ses différentes apparitions depuis cette date (1728, 1736,...). La « Muette » n'est pas une référence à une personne dénuée de parole. Il pourrait renvoyer à un terme ancien désignant l'endroit où le lièvre fait son gîte comme le laisse penser l'emploi qu'en fait par exemple Gaston Fébus. À partir du XVIème siècle, le terme *muette* est aussi utilisé pour désigner un endroit où sont logés les chiens et les veneurs ; c'est François Ier qui, à Compiègne comme à Saint-Germain-en-Laye, ordonne la construction de ces pavillons de chasse dans ces forêt à la lisière desquelles il dispose également de châteaux pour son propre logement. À Compiègne, aujourd'hui encore, on trouve la « Maison forestière de la Muette » à cet endroit⁸¹. Il semblerait que pour certains, le terme *muette* viendrait du fait que cette maison avait servi de lieu pour entreposer les mues des bois de cerfs trouvées en forêt ou prises sur des animaux chassés.

---

81 On trouve une maison forestière de la Muette dans la forêt de Pontarmé, entre celles de Chantilly et d'Ermenonville, près de Senlis. On trouve également un toponyme « La Muette » à cet endroit sur des cartes du XVIIIème siècle. En forêt de Saint-Germain-en-Laye, c'est un pavillon de la Muette qui occupe aujourd'hui la place d'un rendez-vous de chasse ainsi nommé depuis le XVIème siècle.



*Photos prises par les veneurs du Rallye Gaillardet, puis postées sur Facebook. Les lignes sont omniprésentes, elles sont le moyen de parcourir l'étendue du territoire. Pendant la chasse, les événements se déroulent entre les lignes.*

Comme dans la forêt de Cerisy étudiée par Ridet-Granger, l'évolution des toponymes montre qu'à la fin du XVII^{ème} siècle et pendant la première moitié du XVIII^{ème}, un basculement s'opère dans l'appréhension et la construction de l'espace forestier des domaines. Autrefois dirigés, au moins pour partie vers la production, ils deviennent progressivement l'espace presque exclusif de la quête cynégétique. Le « saut du cerf » est un toponyme intéressant, par ce qu'il est aussi très répandu. La carte de Compiègne de 1728 mentionne le « Triage du saut du cerf ». Le terme *trriage*, dont l'usage est attesté « dès le XIV^{ème} siècle, “partie de la forêt communale attribuée au seigneur” », prend « le sens de “canton, subdivision d'une forêt” » (Ridet-Granger, 2019 : p.13) à la fin du XVI^{ème} siècle. Pourtant, dès 1736, alors que le terme *trriage* est encore et de plus en plus utilisé dans la forêt normande étudiée par la linguiste, les cartes, sur lesquelles les routes, carrefours et chemins se multiplient, renseignent la *route* et le *carrefour* « du Saut du Cerf ». Ici, ce n'est pas tant le nom de *saut du cerf*, si évocateur soit-il, que j'aimerais d'abord relever, mais plutôt l'usage préférentiel comme à Cerisy un siècle plus tard⁸² des routes et carrefours plutôt que du triage, pour diviser l'espace de la forêt. Le triage désigne une parcelle administrative⁸³, une surface dont la taille varie et qui ne correspond pas nécessairement aux *enceintes** – parfois aussi appelées *forts*, dans la chasse du sanglier, ou *buissons* dans des vieux écrits – par lesquelles les veneurs subdivisent en dernier terme la surface de la forêt. Rappelons que la plupart de ces cartes sont explicitement dirigées vers l'usage cynégétique de la forêt. Dès lors le fait que les termes associés à d'autres usages, tels que les *ventes* et les *trriages* n'apparaissent plus ou peu⁸⁴, ne peut être considéré comme une preuve de leur disparition des usages. Il reste néanmoins que, pour les chasseurs à courre, ils ne constituent pas une manière pertinente de penser la forêt.

L'enceinte, espace insécable de la forêt, correspond à la plus petite surface boisée comprise à l'intérieur du périmètre déterminé par les lignes – routes, allées, chemins, laies,... – qui permettent d'en faire le tour. Je veux insister ici sur les *lignes* mais aussi sur les *points* car il me semble que c'est au travers de ces lignes que sont les routes, reliées au niveau des points que sont les carrefours, que les veneurs appréhendent et structurent l'espace vers l'expérience particulière de la quête cynégétique que propose la chasse à courre. La plupart des suiveurs et veneurs d'un laisser-courre restent sur les chemins et les ronds-points, et seuls les piqueux et les boutons proches des chiens

---

82 Dans la forêt normande, l'usage cynégétique ne semble pas prévaloir selon la linguiste notamment car « ces carrefours ou ronds forestiers n'existaient pas au XVIII^e siècle » (2019 : p.23). Chronologiquement, les domaines royaux ont été les premiers à être consacrés à la vénerie. Il paraît donc normal que le mouvement que j'observe dès le XVIII^{ème} siècle à Compiègne ne soit visible que dans la deuxième moitié du XIX^{ème} siècle à Cerisy, période à laquelle la vénerie se diffuse au sein de la bourgeoisie naissante et de la noblesse d'empire.

83 De même que pour le terme de « *vente*, “coupe de bois destinée à être vendue”, qui représente la réduction du syntagme nominal vente de bois, attesté vers 1283 » (*Ibid* : p.13) dont l'usage disparaît également à Fontainebleau par exemple.

84 Les cartes de la forêt de Fontainebleau indiquent très tard et encore aujourd'hui des noms relatifs à des usages laborieux de la forêt.

pénètrent dans l'espace « sauvage » des enceintes. Par ailleurs, dans les comptes rendus de chasse, où l'action décrite est centrée sur le gibier et les chiens à sa suite, les routes et les carrefours, utiles aux déplacements des humains, n'apparaissent pas comme les points de repère les plus utilisés pour dessiner le parcours de la chasse. Au contraire, le plus souvent, l'animal construit, par le mouvement, ses propres *lignes* entre les *points* où il décide de faire ses ruses. Il ne fait que « sauter » la route et passer « près du » carrefour. Le reste du temps, la narration décrit une fuite entre les *lignes* sur lesquelles les chasseurs évoluent, passant d'une zone de la forêt à l'autre, d'une enceinte à un étang, d'un bois à un champs, en suivant plus volontiers les ruisseaux que les routes.

« Il se cache dans le sale, là ! »

Sur mon terrain, les enceintes sont souvent décrites comme « du sale », lorsqu'elles sont encombrées d'épais buissons qui bloquent la vue et le passage. De plus, ces espaces sont considérés comme « plus sauvages » que ceux dont le sol est dégagé et où, comme dans les futaies, la vue n'est pas empêchée. A l'inverse des « cantons » qui constituent des zones de la forêt regroupant plusieurs enceintes et qui peuvent être nommés, celles-ci portent rarement des noms officiels sur les cartes et peuvent donc être nommées à loisir par les chasseurs qui y inscrivent leurs propres relations aux lieux. Un veneur me donnait un exemple dans la forêt où il chasse : « l'enceinte à discussion », ainsi nommée depuis que « deux maîtres d'équipage y ont eu une discussion » à propos d'un sujet qu'on avait oublié. Il me rapportait alors que les « personnes de l'ONF » s'étonnaient, lorsqu'ils suivaient une de leurs chasses, de ce que les veneurs possèdent des noms pour les enceintes, « eux ils ont des numéros pour les parcelles ». À propos de l'endroit des « Champs d'amour » en face duquel débouche une chasse dont Gérard Monot fait le compte rendu en 1980, il écrit : « nous reconnaissons la place pour y avoir forcé une bonne laie la semaine dernière ». D'une certaine manière, dans ces forêts où les chemins et les carrefours portent une histoire connue ou supposée attestée par les noms, l'*enceinte* reste l'espace dans lequel le veneur se confronte à une forme de sauvagerie qui n'a pas encore été nommée et qu'il marque de son expérience propre en construisant la toponymie la plus relative et relationnelle sur laquelle il base son évolution dans l'espace. Il y construit les significations de la forêt qui lui rappellent ces « scènes » où il a saisi l'insaisissable.

Le saut du cerf

Pour en revenir à la partie du toponyme qui reste tandis que l'appréhension et la structure évoluent, rien ne me permet d'affirmer que le « saut du cerf » – qu'il singularise une route, un carrefour, une laie ou un « hêtre » – soit systématiquement une référence à un épisode de chasse. Cependant, un autre exemple m'encourage à considérer le pouvoir évocateur d'un tel toponyme et

les « mondes-lieux » qu'il permet de construire dans l'esprit d'un chasseur. Ce détour me permettra de questionner les liens entre toponymie et valeurs morales mis en évidence par Basso chez les Apaches de Cibecue.

En 1992, un équipage de la Sarthe choisit pour nom : « Équipage du Saut du Cerf ». Il s'agit de l'équipage qui a pris la suite du Rallye Thiouzé qui chassait dans la forêt de Sillé-le-Guillaume. « Ce prestigieux équipage fût créé en 1804 pour chasser le loup en Anjou et en Bretagne. Il fût maintenu pendant 5 générations par la famille du Joncheray » selon le maître d'équipage du Saut du Cerf en 2015, lors d'une interview donnée à des journalistes du site Chassons.com. Dans une formule très proche de celle qu'il a employé en 2005 en rédigeant un article sur son équipage dans la revue Vénérie, il y justifie ainsi le changement de nom de l'équipage : « Pour en préserver son origine familiale, l'équipage s'appellera désormais Équipage du Saut du Cerf, endroit légendaire de la forêt de Sillé-le-Guillaume. Le bouton et la tenue seront aussi changés »⁸⁵. Les veneurs ont donc choisi de rapporter leur équipage au territoire où il chasse, en le liant à un « endroit légendaire » de la forêt dont le nom inscrit sur les cartes est le « Saut du Serf ».

On trouve un résumé de la légende sur le site internet de la forêt de Sillé-le-Guillaume : « l'escarpement rocheux du Saut du serf doit son nom à une légende qui indique qu'un serf poursuivi par les gens de son seigneur, (à moins que ce soit un cerf) préféra sauter des rochers plutôt qu'être pris (il avait auparavant prié Notre-Dame de le sauver) »⁸⁶. Une autre version donnée par un site spécialisé dans le tourisme dans la Sarthe : « Le site du Saut du Cerf ou Saut du Serf tient son nom d'une légende. "Celle d'un malheureux serf (paysan) qui poursuivi par la meute hurlante d'un seigneur, invoqua Notre-Dame et franchit d'un bond prodigieux les deux versants, échappant ainsi à une mort certaine" »⁸⁷. Les deux versions de la légende peuvent sembler contradictoires puisque le serf/cerf poursuivi meurt dans un cas et réussit à se sauver dans l'autre. De plus, il est dans une version poursuivi par des hommes et dans l'autre par des chiens et enfin, elles ne donnent pas la même signification du « Saut », mortel quand il effectué dans le vide, il est salvateur quand il permet de franchir « les deux versants ». Pour comprendre comment ces récits peuvent malgré tout prendre sens dans l'esprit d'un chasseur, de même que pour les autres contes et légendes, il faut les analyser dans leur intertextualité afin de saisir les thèmes récurrents qui gardent une signification

---

85 En 2005, dans le numéro 159 de la revue vénérie, Jean-François Lescop de Moÿ donne une explication plus étoffée, destinée à un public plus restreint de veneurs initiés : « Afin de préserver l'origine familiale de ce prestigieux équipage et par respect pour cette dynastie de très grands veneurs, l'association du Rallye Thiouzé décide d'en changer la tenue, le bouton et le nom : désormais, l'équipage s'appellera Équipage du Saut du Cerf, endroit légendaire de la forêt de Sillé-le-Guillaume dans la Sarthe où ont lieu la plupart des laisser-courre de l'équipage. Quant à la tenue bleu hussard à parements rouges, elle deviendra bleu roi à parements amarante » (Vénérie, 2005 : p.24).

86 <https://www.sille-le-guillaume.fr/la-foret/>

87 <https://www.sarthetourisme.com/patrimoine-naturel/saut-du-cerf-rochebrune/>

malgré les éventuelles contradictions. Ainsi, les deux versions de la légende et le dialogue que l'on peut établir entre elles mais aussi avec d'autres récits, fictifs ou non, présentent une cohérence dans la façon dont elles renvoient à des schémas narratifs connus des histoires et légendes de chasse qui résonnent symboliquement avec les prescriptions morales que l'éthique de chasse de la vénerie enjoint à respecter.

On trouve d'abord le topos de la transformation de l'homme en animal. L'homophonie des mots *cerf* et *serf* introduit une ambiguïté autour de la nature de l'être chassé. La légende d'Actéon, par exemple (Hell, 2012[1994]), que connaît Étienne du Rallye Gaillardet, raconte l'histoire de ce chasseur qui a fait preuve d'hubris dans son rapport au monde sauvage lorsque, confronté par hasard à sa vision, il choisit de continuer à regarder Diane, la déesse chasseuse personnifiant la Nature, se baignant nue avec ses nymphes. Celle-ci s'en rendit compte et pour ce crime symbolisant une proximité déraisonnée avec le monde ambivalent de la Nature, la punition fut pour Actéon d'être transformé en gibier puis traqué et tué par sa propre meute menée par ses compagnons de chasse, terrassé par l'objet de son péché. C'est finalement la recherche de l'équilibre dans les relations au monde sauvage, au cœur desquelles se trouve la mise à mort, qui est mis en avant dans ces deux légendes.

En effet, dans la version où le serf/cerf est tué, il est poursuivi par « les gens de son seigneur », ce qui laisse penser qu'il est poursuivi sur décision de ce dernier. On pourrait extrapoler et imaginer, vu le contexte cynégétique d'un Moyen-Âge féodal imprécis et fantasmé suggéré par les statuts de « serf » et « seigneur » dans lequel s'inscrit la légende, que la victime soit en réalité un coupable, le braconnier agissant sur les terres du seigneur. Le braconnage est une figure d'un ensauvagement ambigu mais relativement toléré, à condition de s'invisibiliser, au moins jusqu'au XIX^{ème} siècle, période à partir de laquelle il commença à être fortement réprimé (Stépanoff, 2021 : p.277). Braconnier ostentatoire, il aurait ainsi remis en cause le fait que, « dans les sociétés anciennes, la chasse relève également de la souveraineté en tant qu'expression d'un monopole sur la violence, au même titre que la guerre et la justice » (*Ibid* : p.250) même si « le spectacle de la puissance athlétique du corps royal dans la vénerie s'accompagnait d'un braconnage si généralisé que la chasse n'était dans les faits nullement monopolisée par la noblesse » (*Ibid* : p.277). Alors, la légende, en laissant libre l'interprétation, peut être pensée comme un avertissement fait aux braconniers tout autant que comme un encouragement à la miséricorde du seigneur qui exerce la violence de la justice. En effet, la lecture transversale des deux légendes introduit également une ambiguïté concernant la nature des poursuivants. Les « gens » du seigneur devenus « meute hurlante » manifestent selon moi la recommandation symbolique faite au chasseur/seigneur concernant les risques de succomber à la sauvagerie, de devenir « chien » de la même façon que le

chien peut devenir « loup » (Albert Llorca, 1991 : pp. 151-152), s'il ne raisonne sa mise à mort du paysan/gibier.

C'est d'ailleurs dans la version où il est poursuivi par des chiens que l'être traqué survit, car il parvient, après une prière, à effectuer un bond miraculeux, qui entretient l'ambiguïté cerf/serf. L'intervention miraculeuse d'une représentante de dieu, une « Notre-Dame » universelle, est également un schéma récurrent des histoires et légendes cynégétique dans lesquelles l'intervention divine, directe ou indirecte, a régulièrement pour but de sauver l'animal chassé et d'enjoindre le chasseur à épargner certains animaux, voire à cesser l'activité de la chasse. C'est le cas de la légende de Saint-Hubert qui reprend un thème déjà présent dans la *Vie de Saint Eustache*. J'ai pour ma part entendu la légende du « saint patron des chasseurs » racontée par un « abbé » invité à célébrer « une Saint-Hubert » dans l'église de Laprade, à l'occasion de la fermeture de la chasse au sanglier. Ce grand chasseur avait, dit-on, commis le péché de s'adonner à sa passion un Vendredi Saint. Alors qu'il commençait à chasser, un cerf blanc gigantesque sauta devant lui et Hubert, qui n'était pas encore Saint, se mit à le poursuivre sans jamais parvenir à le rattraper. À un moment donné, différent selon les version, le cerf s'arrête et le chasseur est frappé par la vision lumineuse d'une croix ou d'un christ, qu'il aperçoit à ce moment ou qu'il avait déjà remarqué, placé entre les bois du cerf. Il entend ensuite une voix qui lui dicte de se convertir, de se repentir pour ses péchés et de renforcer l'Église dans les contrées sauvages. Selon les versions, Saint-Hubert, suivant la volonté divine, se retira et vécut au service de Dieu, laissant alors penser qu'il aurait cessé de chasser.

Encore une fois, les différentes lectures de ces légendes renvoient à l'ambiguïté de la mise à mort, conclusion de la quête cynégétique, car enfin, dans la version où l'être traqué meurt, il le fait d'une manière que les veneurs n'apprécieront jamais : en tombant ou en se jetant d'une falaise. Arnaud, le cousin du maître d'équipage du Rallye Gaillardet qui affirme que les moments d'une chasse qu'il « aime le moins sont de loin les prises », me racontait un jour l'évènement qui reste pour lui son « pire souvenir de chasse ». Sur la fin de son adolescence, il accompagnait son grand-père en forêt de Grésigne pour suivre la chasse d'un cerf. Alors qu'elle se terminait, et que non loin, ils entendaient les *aboies** signaler l'*hallali courant**, il virent finalement le cerf tomber de la falaise où la chasse l'avait mené. Arnaud ne saurait toujours pas dire si le cerf « a sauté ou s'il est tombé » mais dans tous les cas « c'est vraiment pas ce que j'aime, c'est pas beau ». En survenant par accident, de même que lorsque l'animal est « gobé », la mort perd son sens car l'équilibre de l'affrontement est perturbé et la « belle chasse » ne peut donc advenir. Dans des conditions similaires où l'animal risque de chuter, il n'est pas rare qu'on décide d'épargner l'animal. Tout compte fait, plus qu'à une morale explicite, les légendes du « Saut du Serf/Cerf » confrontent le veneur à un sentiment partagé qui induit une morale relative à l'expérience cynégétique durant

laquelle, face à une mise à mort dénuée de sens ou face aux prodiges d'un animal miraculeux, la *retraite de grâce** apparaît paradoxalement comme la fin la plus souhaitable de la poursuite. C'est également ce que je retiens de la version de la légende que m'en a donné Jean-François Lescop de Moÿ. Il reprend en partie l'histoire d'un seigneur poursuivant un serf, mais après que celui-ci se soit jeté dans le vide, le seigneur s'en va, « en se disant que s'il avait survécu c'est qu'il avait mérité de vivre ».

Si cette légende n'est peut-être pas destinée aux veneurs à l'origine, ces derniers s'en sont emparé pour se nommer et la fin de légende rapporté par le maître d'équipage fait écho à son propre comportement. À propos d'un cerf qu'ils avaient chassé quatre fois, il affirme qu'il lui aurait accordé une retraite de grâce après avoir été impressionné par sa ruse. Par la légende, le veneur se tend un miroir dans lequel il cherche à compatir avec le traqué alors qu'il est le traqueur. Il s'agit en fait précisément de la tension dont Stépanoff décrit la construction dans son chapitre sur les « larmes du cerf » (2021 : pp. 291-304). Partant des larmes du gibier mises en mots par Montaigne, qui « éprouve de la jouissance dans la quête tandis que le moment de la prise le dégoûte par sa cruauté, comme le montre son geste de relâcher les animaux saisis vivants par ses chiens » (p.294), il expose comment après des siècles de débat, et malgré la contribution positiviste de Buffon visant à démontrer que le cerf « ne pleure pas » (p.299), « les chasseurs poètes du XIX^{ème} siècle n'en [continuent] pas moins de chanter à la fois les beautés de la chasse et la tristesse des larmes des cerfs. En évoquant les “angoisses” de la “pauvre bête”, les amateurs de chasse à courre prouvent qu'ils ne sont pas les monstres que l'on dit. On compose des paroles de fanfares brossant le tableau dramatique des fins dernières du cerf » (*Ibid*). Stépanoff affirme qu'à partir de la fin du XIX^{ème} les larmes de la bête tracent une frontière imperméable qui interdit la superposition de l'attitude compassionnelle avec le gibier et de celle du chasseur. Je ne peut lui donner tort en ce qui concerne l'espace de la controverse où la compassion avec l'animal chassé ne fait plus partie des registres de légitimité utilisés pour défendre la chasse, mais l'exemple d'Arnaud pour qui la prise reste ce qu'il y a de moins valorisé dans la chasse laisse penser que cette attitude existe encore chez les veneurs.

Le nom de lieu du « Saut du Cerf », dont la graphie est celle du « Saut du Serf » sur les cartes de la forêt de Sillé, est donc un exemple particulièrement évocateur du fait que les toponymes peuvent être pensés comme des interfaces qui guide l'imagination vers différents mondes-lieux. En effet, il synthétise une légende par la description de l'action principale dans un nom qui résonne efficacement avec la façon dont les veneurs décrivent aujourd'hui le parcours d'une chasse – « ça saute » – ce qui permet aux chasseurs d'investir les toponymes d'un sens nouveau qui reste bon à penser dans le contexte de la chasse. Le maître d'équipage me racontait que la différence d'orthographe était dû à une erreur dactylographique au moment de l'enregistrement de

l'association en préfecture. Les procédures complexes de changement de nom avait finalement décourager le maître d'équipage de rectifier officiellement l'erreur. Bien qu'il soit encore aujourd'hui « agacé » par le fait que le nom de son équipage ne reflète pas fidèlement la « réalité historique » porté par le lieu, il précise que l'image d'un « cerf sautant » est sans doute plus familière à l'esprit des veneurs que celle d'un serf dans la même position, soulignant au passage l'existence de lieux du même nom dans les forêts de Compiègne et de Retz. Ce type d'erreur semble fréquent. À Compiègne, un carrefour appelé « Carrefour des Daims » sur les cartes depuis 1787, est appelé « Carrefour des Dames » en 1925, erreur rectifiée en 1938. Qu'elle soit dû à une mauvaise retranscription ou à une homophonie partielle des mots *daims* et *dames*, ou aux deux, ce type d'erreur est pour moi significatif de la facilité avec laquelle les toponymes forestiers, comme les termes de chasse en général, peuvent être considérés en rapport aux mondes-lieux qu'ils permettent de créer. De la même manière que le saut « du cerf » est meilleur à penser que celui du « serf », le carrefour des « dames » est au moins aussi bon à penser – et peut-être plus facile à prononcer – que le carrefour « des daims ».

Les légendes auxquelles les noms font référence, guident quant à elles l'imagination en s'appuyant sur des significations connues et amplifiées par le prisme de métaphores qui offrent la possibilité d'interprétations d'ordre éthique mais qui n'en sont pas pour autant systématique. Par exemple, il semblerait qu'il existe dans la Forêt Noire allemande, près de Breitnau, une route et un lieu-dit portant le nom de « Hirschsprung », littéralement le « saut du cerf », renvoyant à une légende⁸⁸ selon laquelle un cerf imposant mais rapide et agile, chassé par un chevalier et sa meute, parvint à s'échapper en sautant au dessus de la gorge du Höllental, littéralement « la vallée de l'enfer ». Dans ce cas, la métaphore est plus simple et ceux qui la rapportent en donnent même une explication rationnelle basé sur l'évolution de la largeur de la vallée. Il reste qu'un chasseur, confronté à la vision du gouffre actuel, se voit offrir par le toponyme la possibilité d'imaginer, sur la base de ce qu'il connaît déjà de la malice et de l'agilité du gibier, un saut de cerf prodigieux au dessus d'une vallée. Dans ce cas là, l'histoire supportée par le toponyme ne semble pas être vectrice de quelconques prescriptions éthiques ou morales sans sa mise en lien avec d'autres récits similaires.

### *Nommer dans le temps, se nommer dans l'espace*

À ce stade de la progression, je voudrais m'arrêter sur la manière dont les apaches de Cibecue conçoivent la chronologie des processus de toponymisation et son lien avec les clans. Keith Basso rapporte ce qu'il retient des propos de son ami Charles Henry :

---

88 <https://www.schwarzwald-netz.com/168/Schwarzwald-Geschichte/Hirschsprung-Sage.html>

Les toponymes descriptifs sont les plus anciens, [...] ils ont été donnés à l'époque où ses ancêtres exploraient la terre et décidèrent de s'y installer. Les noms de clans, qui reposent sur des toponymes descriptifs, vinrent plus tard, lorsque la terre se peuplait et que les gens se regroupaient aux alentours des fermes. Les noms commémoratifs furent les derniers à voir le jour, après que les Apaches s'étaient approprié leur terre et faisaient l'expérience des joies – mais aussi des douloureux problèmes – de la vie en communauté. (2016 : p.53)

Basso, en exposant le principe selon lequel prononcer un nom de lieu revient à « citer les ancêtres » (*Ibid* : pp.25-61), précise que les toponymes *commémoratifs*, « dotés d'une essence commémorative et tissant des liens avec les récits traditionnels, [...] font référence à des événements historiques qui éclairent les causes et les conséquences de comportements sociaux répréhensibles » (*Ibid* : p.47). L'exemple du « Saut du Cerf », qui pour moi se rapproche des toponymes commémoratifs de Basso, montre par son caractère exceptionnel que le lien que les récits des veneurs entretiennent avec le territoire mais aussi leur portée morale, sont nettement moins rigides ou systématiques que pour les Apaches occidentaux. Une autre différence notable, qui fournit peut-être une explication à la première, est que les veneurs sont souvent eux-même les producteurs des toponymes qui façonnent le paysage et ils sont, entre autres, les personnages mis en scène dans les mondes-lieux qui s'y rattachent. Alors, en mémorisant et en compilant les épisodes d'une carrière de chasse, les toponymes orientent nécessairement la trajectoire du chasseur qui ajuste sans cesse ses comportements aux conclusions tirées de son expérience. Là où les toponymes apaches orientent la production du territoire vers une conception morale de l'appartenance apache ou de clan, les toponymes de chasse orientent la production du territoire vers l'amélioration de la pratique cynégétique et le respect des principes symboliques qui régissent l'organisation de la mise à mort.

### *Le pouvoir des noms*

Ces différences concernant le pouvoir spécifique des toponymes dans ces deux contextes ne doivent pas effacer l'idée que leur pouvoir leur vient du fait que, dans les deux cas, le nom permet de lier le passé et le présent par leur ancrage spatiale. En prenant cela en compte dans une comparaison, on peut d'abord estimer que les veneurs produisent des toponymes au sein desquels la distinction, opérée par Basso, entre « descriptif » et « commémoratif » est moins hermétique. En effet, aller chasser « dans le bas-fond » ou « sur la crête » c'est aller chasser dans la *description* imagée des qualités topographiques particulières du lieu et ce sont souvent les premiers et uniques moyens de se repérer dans un espace nouveau. Le « renard », « le relancé à vue » ou encore « là où ça débuche » sont sans doute commémoratifs des événements advenus à partir de l'arrivée des veneurs sur un territoire et qui lui donnent du sens, mais ils n'en sont pas moins descriptifs étant donné que le laisser-coureur est le moyen par lequel est construit l'environnement « naturel ». Ils

commémorent un évènement cynégétique réussi où l'on a pu décrire le territoire en y incluant ses habitants non-humains et mystérieux.

Restent « les lignées sociales apaches, ces groupes familiaux soudés que les étrangers nomment les “clans”, dont les noms qu'ils s'attribuent proviennent réellement de toponymes » (*Ibid* : p.42). Les équipages présentent certaines caractéristiques communes avec une définition large de la notion de « clan ». Même si de nombreux équipages sont tenus par des générations successives issues d'une même famille et bien qu'il existe également « des lignées de piqueux comme il y a des lignées de boutons et de suiveurs » (Pinçon-Charlot, 2018 [1993] : p.304), ce sont également les lignées de chiens autour desquelles les équipages s'organisent qui rappellent une construction clanique de la société des veneurs. C'est par les échanges de chiens et de leurs capacités reproductrices que se nouent principalement les relations entre équipages. De plus, il existe des ancêtres fondateurs. Le Rallye Gaillardet possède par exemple plusieurs photos et portraits d'Albion, le premier chien de l'équipage fondé en 1947, au quel la généalogie des chiens présents actuellement au chenil pourrait théoriquement remonter⁸⁹. Même les différentes races de chiens actuelles sont parfois présentées comme les héritières des premières meutes de chasse royale, dont il est dit qu'il aurait fallu les mutiler pour les dissimuler au moment de la Révolution Française. Mais en définitive, c'est le territoire qui détermine l'appartenance des membres humains et non-humains du collectif, comme le montre le choix de changer de nom pour un toponyme lors d'un changement de famille dans la maîtrise de l'équipage.

Dans son histoire, le Rallye Gaillardet s'est aussi appelé plus ou moins officiellement Rallye du Moulin puis Rallye Billy-Gaillardet-Ramondens, pour spécifier l'ancrage territorial de cette survivance sous forme d'un noyau familial. Le nom même de l'équipage du « Gaillardet » lui vient d'un lieu qui surplombe le Moulin-bas, au niveau du Moulin-Haut. Dans les pages qu'il écrit un peu après cette période pour les « 70 ans » de l'équipage, Jean-Benoît Décorsière en dit ceci :

Ainsi le vocable Gaillardet caractérise-t-il aussi une sorte d'arbuste nouveau que l'on trouve toujours dans le petit bois sis au-dessus du Moulins-bas... Par facétie voulue, de surcroît fréquente en vénerie, M. Gout choisit la devise suivante : « toujours gaillard », dont l'adjectif de qualification est d'ailleurs, juste retour à César de ce qui lui appartient, le probable étymon de notre végétal éponyme, qui sait résister aux hivers de la Montagne Noire, tout aussi bien qu'à ses canicules estivales.

Le « Gaillardet », en devenant le nom de l'équipage, devient le lieu où se mêlent les hommes et les chiens en disant « nous sommes issus *de* cet endroit » (Basso, 2016 : p.44) où nous chassons. Lorsque je racontais à Thibaud l'histoire du « Saut du Serf », lui faisant alors part de mon intention de contacter l'équipage, il me dit que je pouvais leur parler de Macumba. Cette chienne, que le Gaillardet a été cherché au Rallye Gaffelière, « c'est pas un chien *du* chenil », elle est née dans cet

---

89 Notamment grâce aux « livres du chenil ».

équipage des Landes mais son père, Jason, « est *du* Saut du Cerf ». On voit alors comment les relations entre les équipages se structurent autour de conceptions territorialisées de l'appartenance⁹⁰ et bien sûr, de bonnes relations entre les équipages entraînent plus d'échanges de chiens et régulièrement, les veneurs s'invitent à chasser « chez eux ». Les équipages ont très régulièrement des noms qui, comme le Gaillardet, renvoient au territoire chassé. Parfois même, ils utilisent de nouveaux toponymes descriptifs créés pour l'occasion. C'est le cas par exemple du Rallye Trois Forêts, qui « s'inscrit dans la tradition séculaire de la vénerie dans la région de Chantilly »⁹¹ et qui chasse dans les forêts de Chantilly, d'Halate et d'Ermenonville, au nord de Paris.

C'est bien à la question de la « tradition » que touche selon moi ce dernier point. L'idée de tradition est un invariant des discours des veneurs. Mais le terme apparaît plus systématiquement dans les discours produits en défense de cette chasse qu'ailleurs dans la littérature ou dans la pratique elle-même. Vers l'extérieur, on fait valoir « le droit d'exercer une activité traditionnelle dans un cadre défini par la loi » (Stépanoff, 2021 : p.168). Vers l'intérieur, la vénerie et les principes qui régissent l'exercice cynégétique sont conçus comme traditionnels parce qu'ils garantissent l'avènement de la belle chasse. La tradition se définit ici notamment par ce que son absence serait cause du chaos. « Les chiens ils sont élevés pour ça, les races disparaîtraient si on interdisait la vénerie » me dit Arnaud, pareil pour les chevaux selon un autre veneur. Un maître d'équipage soutient également que s'ils ne sont plus chassés, « les animaux changent ». On peut alors se rappeler de José Ortega Y Gasset, pour qui la nature de « proie » n'est jamais mieux respectée que par sa mise à mort de la meilleur des façons, avec des chiens. La tradition agit comme la garantie que cela sera *comme ça*. Mais la tradition, par ce qu'elle est impliquée dans un dialogue entre *ici avant* et *ici maintenant* permet également de légitimer la présence et la continuité d'une pratique sur un territoire. Pourvu d'un *patrimoine* – matériel : personnages, livres, images, et immatériel : fanfares, chansons, récits – les veneurs peuvent dire : *comme* ils faisaient nous faisons, et *parce* qu'ils faisaient nous faisons. En partant de l'exemple d'un toponyme commémoratif, j'aimerais prendre un temps pour considérer la possibilité que le territoire puisse encore être le support des éléments de ce patrimoine qui donne de la consistance à l'idée de tradition.

### Le 2000ème cerf

En m'intéressant aux différentes cartes de la Forêt de Rambouillet, où ont longtemps chassé la Duchesse d'Uzès et son équipage de Bonnelle Rambouillet à la charnière des XIXème et XXème

90 Je préfère parler d'« appartenance » plutôt que d'« identité ». Si les chasseurs mettent parfois en avant une *identité* rurale, c'est bien plutôt *l'engagement* répété par le cheminement que manifeste l'attachement au territoire lorsque celui-ci est exprimé. Partie prenante de l'identité, le sentiment d'appartenance naît dans les relations physiques et affectives entretenues avec les lieux.

91 Fiche équipage, sur le site mémoire des équipages : <https://memoiredesequipages.fr/fiche/1131>

siècles, je faisais plusieurs constatations à ce sujet. Tout d'abord, la forêt de Rambouillet fut, après Compiègne, l'une des premières à être cartographiée et annotée de nombreux toponymes. La première version⁹² de 1764 demandé par Louis XV, qui renseigne de nombreux lieux-dit et noms de « Bois », indique peu de noms de routes et pas de noms de carrefours, qui sont pourtant en nombre dans les deux parties – nord-ouest et sud-est – de cette forêt qui suit un plan « en damier ». En 1787 une autre version colorisée de la même carte est mise à jour pour Louis XVI et de très nombreux noms de carrefours sont ajoutés. A nouveau c'est le signe d'une appréhension de l'espace dirigée vers la pratique de la chasse, d'autant plus que cette version de la carte est adjointe d'un cartouche stylisé dans lequel est inscrit : « Chasse du Roy à Rambouillet, 1787 ». À partir de cette carte, les toponymes vont se stabiliser, en tout cas pour ce qui est des toponymes de chasse. Il y a notamment une ligne de carrefours sur une route forestière importante et sur laquelle on trouve ceux « du Lancé », « des Chevreuils », « du Débuché » et enfin « du Relancé ».

Mon intérêt pour cette forêt a commencé avec les cartes actuelles lorsque je remarquais que dans la partie sud-est de la forêt, sur une ligne où sont présents dès 1787 les carrefours « de l'Attaque » et « des Relais », un carrefour est nommé « Carrefour du 2000ème ». Était-il possible que ce nom soit un « toponyme commémoratif » du 2000ème cerf d'un équipage de chasse ? Je commençais alors mon enquête. L'équipage de Bonnelle Rambouillet chasse dans cette forêt depuis 1871 et le fit sous le fouet de la duchesse d'Uzès⁹³ entre 1878 et 1933. C'est peu avant son décès, en avril 1931, que plusieurs sources situent sa prise du deux millièmè cerf de l'équipage de Bonnelle. Les différents témoignages ne rapportent cependant pas la même date. Le secrétaire de l'équipage avec lequel j'échangeais par mail me faisait parvenir une photo datée du 27 avril 1931 légendée « Prise du 2000ème cerf [...] le duc d'Uzès offre le pied d'honneur à sa mère », ainsi qu'un compte rendu rapportant que le 24 avril, la duchesse « vient de prendre son 2000e cerf ». L'artiste peintre de chasse Arnaud Frayminet, dont l'atelier se situe en forêt de Rambouillet, estime quant à lui qu'il y eu deux « 2000ème » cerfs. En se basant sur des cartes postales et des comptes rendus, mais sans donner accès aux sources⁹⁴ qu'il cite, il affirme qu'une « chasse officielle » a été donnée le 30 avril pour célébrer la prise du cerf qui « en réalité, [...] fut pris le 21 avril ». Ce carrefour apparaît, en même temps que le « Carrefour du Hourvari » et que le « Chêne de la Duchesse d'Uzès », sur une carte de 1938 qui est une mise à jour annotée d'une carte de 1925 d'où ils sont absents. Cette chronologie confirme donc le caractère commémoratif du carrefour. Cet endroit est-il pour autant

---

92 *Réduction de la carte topographique des environs de St Hubert et de Rambouillet : Levée par ordre du roi, par les ingénieurs géographes des camps et marches des armées de sa majesté / sous la direction du Sr Berthier.*

93 Pour une analyse de l'expulsion de la duchesse d'Uzès de la SPA en 1909, « dans la lente bifurcation séparant chasse et protection de la nature » (p.345) voir Stépanoff (2021). Les Pinçon-Charlot l'utilisent comme un exemple de l'inclusion des femmes dans la vénerie ( 2018 [1993] : p.296).

94 <https://afreminet.wixsite.com/cartesrambouillet/divers-editeurs>

celui où a eu lieu la prise ? Dans le discours d'Arnaud Frayminet, cela est plausible. En effet, il situe la prise réelle « dans une mare près du carrefour des relais » qui est voisin direct du carrefour du 2000ème alors que, d'après un compte rendu, la chasse officielle se serait terminée « aux Vindrins », loin de ce carrefour. Il est « certain » pour le bouton de Bonnelle, que ce nom soit « commémoratif » de cet exploit rarement atteint⁹⁵. Mais pour lui, qui se base sur le compte rendu qu'il m'a envoyé, le 2000ème cerf « a été pris près du carrefour de l'hallali non loin du virage de Gambaiseuil en direction de Gambais dans la grande enceinte du marais en direction du ruisseau des Ponts Quentin ».

En concluant nos échanges, le bouton de l'équipage de Bonnelle justifiait son impossibilité à me répondre plus avant concernant le carrefour par le fait que l'équipage ne chassait plus dans cette partie de la forêt depuis les années 1970. Alors que ces différents acteurs de la chasse à Rambouillet s'accordent sur l'origine commémorative du toponyme, le souvenir des circonstances précises de la prise s'efface à mesure que les lieux sont désertés par la pratique. Commémoratif, ce toponyme l'est sûrement et la duchesse d'Uzès, personnage célèbre parmi les veneurs, a également un chêne à son nom dans la forêt. Cependant, guidés par la pratique, les veneurs ne s'investissent plus autant dans les relations qu'ils nouent avec des lieux où ils ne chassent plus. En effet l'histoire du 2000ème montre que la réactualisation continue de la tradition dans l'espace par la pratique est le meilleur moyen de véhiculer la mémoire. Cependant, je voudrais conclure cette partie avec un autre exemple de ce qui ressemble à une patrimonialisation par le territoire

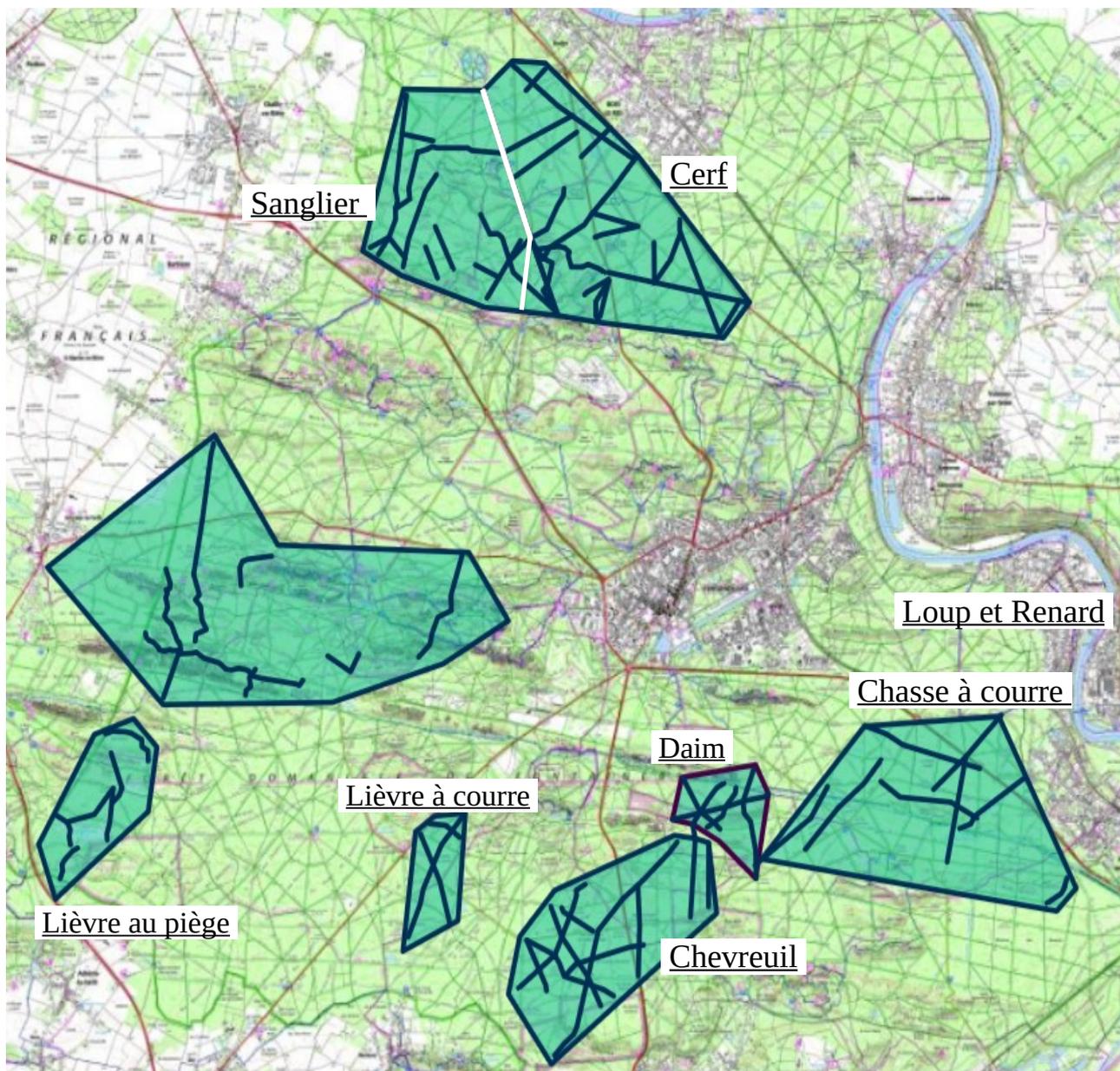
---

95 À propos des baptêmes officiels de carrefour le bouton de l'équipage de Bonnelle me rapportait ceci :

« En général quand il y a des baptêmes de nom de Carrefour c'est en général sur un carrefour n'ayant pas de nom. Autre fois, ils étaient peut être moins regardant mais maintenant c'est très surveillé et il faut des autorisations. En 1990 l'ONF n'a jamais voulu que nous baptisions un carrefour "sans nom" pour notre ancien Maître d'Équipage "La croix Maurice OTTO". Finalement il a été inauguré sur un domaine privé en lisière de la domaniale. »

On trouve également une « Rue du louvetier Maurice Otto » dans un quartier de la ville de Rambouillet construit entre 2010 et 2021 où l'on trouve aussi la rue et l'avenue « de la Croix du Veneur ».

*Une forêt modèle*



*Figure 11 : Les différentes zones de la forêt de Fontainebleau  
Chaque chemin surligné porte un nom relatif aux animaux et à leur chasse*

A Fontainebleau, les noms des routes principalement, mais aussi des chemins et de quelques carrefours, ont retenu mon attention car il me semble qu'elles forment des ensembles cohérents plus importants qu'ailleurs. En effet, à partir de ces toponymes, j'ai réussi à dégager des zones dans la forêt, dans lesquelles les noms des routes forestières, carrefours et chemins tournent autour du même animal. Par exemple, « la route du Brocard » devient, après un croisement, « la route du

Chevreuil ». Vers l'est de cette zone, on trouve les routes « du Chevrillard »⁹⁶ et « de la Chevrette ». Les routes « du Cerf », « du Faon », « de la Biche », « du Hère »⁹⁷ et du « Daguét »⁹⁸, forment autour du « Carrefour du Cerf », l'extrémité sud-est de l'ensemble du cerf que j'ai pu délimiter.

Notons également que dans chaque zone où prédomine un animal chassé à courre, on trouve également des ensembles de nom de routes issues de la vénerie et de sa pratique. Dans la zone du « **Daim** », on trouve non seulement la route et le carrefour « du Daim » et la « Route de la Palette »⁹⁹, mais également la « Route de la Fanfare » qui croise la « Route de la Trompe », elle même croisée plus loin par la « Route de l'Écho ». L'écho n'est pas à proprement parler un terme de vénerie, mais son association aux routes de la trompe et de la fanfare renvoie au paysage sonore de la chasse à courre. De même, dans la zone du « **Chevreuil** », se croisent les routes « de la Quête », « de la Brisée », « de l'Attaque » ou « du Rembuché », chacun de ses noms renvoyant à des termes relatifs à la recherche de l'animal.

J'ai même pu délimiter une zone que j'ai appelé « **Chasse à courre** » et qui rassemble des routes dont les noms n'évoquent pas des animaux mais de nombreux épisodes d'un laisser-courre. On y trouve les routes « du Rapport », « du Bien Aller », « de la Retraite », « de l'Hallali », « de la Meute » et « de la Curée ». La petite « Route du Piqueur », l'une des seules à ne pas être tirée au cordeau et qui semble être un petit chemin de traverse, est un peu éloignée et forme l'extrémité sud-est de cette zone de la forêt. Les étapes d'un laisser-courre auxquelles font référence ces noms de routes trouvent une cohérence en ce qu'une majorité d'entre elles sont des étapes collectives de la chasse – et l'on pourrait alors peut-être inclure dans la zone, la « Route du Déjeuner ». Le « Rapport », dont la route est tout à l'ouest de la zone, est le premier moment collectif d'une chasse pendant lequel, théoriquement, les valets de limier annoncent les endroits où ils ont identifié des animaux derrière lesquels découpler les chiens. En allant vers l'est, on tombe sur la « Route du Bien Aller ». Cette circonstance dont la fanfare est sonnée lors des « belles menées » ne paraît pas immédiatement collective mais il s'agit en fait d'un moment où ce sont les chiens qui chassent collectivement de telle sorte que généralement ils sont entendus avant la fanfare et celle-ci n'est finalement sonnée que pour les encourager.

Après cette unique péripétie de milieu de chasse on trouve les différentes étapes de la fin d'un laisser-courre. La « Route de la Prise », étape peut-être abstraite mais que l'on sait collective puisqu'elle est l'aboutissement idéal de la coopération des hommes et des chiens, croise d'ouest en est la « Route de l'Hallali » qui, du sud au nord, coupe l'extrémité est de la « Route de la Retraite »,

---

96 Jeune chevreuil.

97 « **Hère**. Jeune cerf de six mois à un an » (Le Couteulx de Canteleu, 1879 : p.273)

98 « **Daguét**. Jeune cerf à sa première tête » (*Ibid* : p.268)

99 Nom que l'on donne aux bois des daims.

juste avant de terminer son tracé au milieu de la « Route de la Curée ». Cette dernière croise elle aussi la « Route de la Retraite » du nord au sud, formant ainsi un petit triangle de la *retraite prise**. C'est ainsi un peu du scénario idéal d'un laisser-courre qui se joue aux croisements de certaines routes dans la forêt de Fontainebleau.

En examinant les deux zones mitoyennes du « **Cerf** » et du « **Sanglier** » qui se situent dans la partie nord de la forêt, au-delà des lignes de rochers qui la traversent d'est en ouest, on observe à nouveau une disposition idéale et symbolique des zones dans la forêt et des noms de routes à l'intérieur de celles-ci. Tout d'abord, les deux zones s'opposent de part et d'autre d'un axe qui va de la table « du Roi » à celle du « Grand maître » en suivant l'importante route ronde (en blanc sur la carte : Figure 11 & 12). La plupart des routes gardent le même nom en passant d'une zone à l'autre, ainsi des routes « du Lancer » et « des Bécassières », mais les routes portant des noms relatifs à chacun des animaux changent de nom, ainsi de la « Route du Quartanier¹⁰⁰ » qui devient la « Route du Limier » de l'autre côté du « Carrefour de la table du Grand Maître ». Si on observe la façon dont elles sont organisées au sein des deux zones du nord, on remarque également que les noms relatifs au cerf sous forme d'animal vivant (« Cerf », « Biche », « Faon ») sont les plus éloignés de la zone du sanglier. Autour de l'axe de la route « Ronde », les deux animaux se mêlent au travers des différentes parties détachées du corps des bêtes, auxquelles les chasseurs ont donné des noms et créer la « science du trophée ». Les routes de « la Défense », « de la Chevillure », « de la Hure » et « de l'Andouiller » se croisent les unes après les autres en remontant vers le nord.

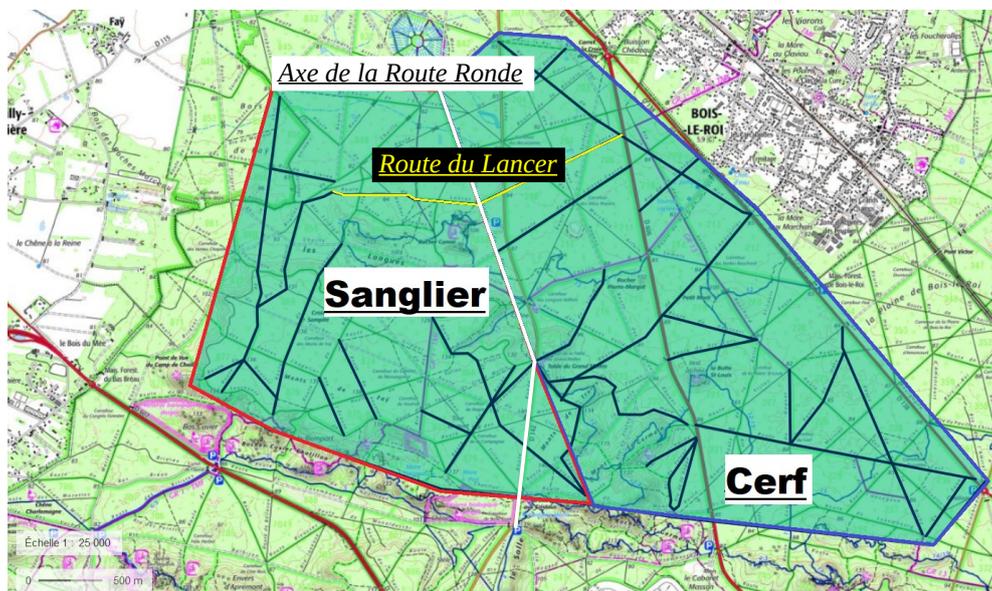


Figure 12: Les zones du Cerf et du Sanglier, dans la Forêt de Fontainebleau

100 « **Quartanier**. Sanglier qui a quatre ans faits. » (Le Couteux de Canteleu, 1879 : p.277).

De plus, la zone du cerf est dans la moitié la plus proche de la ville de Fontainebleau, en partie prise dans la forêt. Le Sanglier quant à lui est à l'opposé de celle-ci, il se situe du même côté que le « **Loup** », tout à l'ouest. Le « **Renard** », que j'ai associé au Loup sur la carte, se rapproche quand même plus du centre du massif et donc de la ville. Les zones d'animaux rayonnent donc à partir de la ville en fonction de leur prestige et de la noblesse de leur chasse. On retrouve en partie les distinctions soulignées par Bertrand Hell (2012[1994]) entre les bêtes rouges (cerf, chevreuil, daim, lièvre) et les bêtes noires et puantes (sanglier, loup, renard). Du même côté que le loup et le sanglier, on trouve une zone où des routes portent des noms relatifs au lièvre (« Bouquin », « Hase ») et coexistent avec des routes telles que celle « du Piège » et du « Collet » mais aussi celle « du Furet », renvoyant ainsi à la sauvagerie supposée des braconniers.

On s'aperçoit donc que dans le cas de cette forêt, les toponymes peuvent encore plus difficilement être considérés comme les témoins de faits de chasse (« le secteur sud du massif étant le plus peuplé en cervidés »¹⁰¹). Dans le *Dictionnaire historique et artistique de la Forêt de Fontainebleau* (1903), Félix Herbert nous dit d'ailleurs que « les routes de chasse sont restées longtemps sans dénomination » et que « l'usage en était interdit, et, en dehors du temps de la chasse, elles étaient coupées par des barrières fermées à clef » (p.XI). Les toponymes apparaissent plutôt comme la projection, sur le territoire, des termes et des classifications forgés par les veneurs, presque à la manière dont on les trouverait dans un livre ou un traité de chasse. On trouve par exemple les principales « têtes » et classifications du cerf : hère, daguet, deuxième tête et dix-corps, mais aussi les différents éléments qui servent à décrire les bois : la mue, la *chevillure*, l'*andouiller*¹⁰² et la « *tronchure* ». Ce dernier terme semble être une déformation de celui utilisé par Du Fouilloux, dont le nom apparaît d'ailleurs associé à une route de la forêt. Le terme de Du Fouilloux est « troncheur » ou « trocheur », Le Couteulx de Canteleu utilise lui le terme « trochure » qui semble être celui encore utilisé pour désigner une tête « avec trois ou quatre cors ».

À Fontainebleau, la forêt et ses lieux, dont on a déjà vu au travers des peintures d'Oudry qu'elle avait été l'espace de création de modèles visuels de la chasse, mémorise également une quantité non négligeable des outils de production du sauvage par la vénerie. Ce que montre la toponymie idéale de cette forêt, ce n'est sûrement pas la marque d'une histoire cynégétique précise mais plutôt la possibilité de celle-ci garantie par la tradition. Une patrimonialisation de la chasse inscrite sur le territoire comme le montrent les efforts pour y maintenir la chasse à courre malgré la discontinuité de la vie des équipages dessus. Ce patrimoine territorialisé de la chasse à courre et de

---

101 Les amis de la forêt de Fontainebleau : <https://www.aaff.fr/index.php/la-foret/venerie>

102 Les *andouillers* « des cerfs ou des chevreuils sont les branches ou chevilles qui sortent du merrains » (*Ibid* : p.264). La *chevillure* est « le troisième andouiller du cerf » (*Ibid* : p.265).

son histoire est peut-être un autre des aspects de cette forêt, candidate depuis 1981 à l'inscription au patrimoine mondiale de l'UNESCO.

Depuis qu'elle a été inscrite en 2020 sur la liste indicative nationale, on peut y lire que « la forêt de Fontainebleau hybrida au XIX^{ème} siècle son modèle paysager humaniste par la mise en scène de ses cantons pittoresques où l'adjonction des premiers sentiers balisés au monde (marques bleues, toponymie, arbres remarquables) parsemés d'aménagements (passages, belvédères, abris, grottes, fontaines, tour, stèles) transfigura le paysage bellifontain en monument vert »¹⁰³. Un mouvement entamé à la fin du XIX siècle et qui, sous l'impulsion d'artistes, fit rapidement de Fontainebleau une forêt touristique (Coëffé & Morice, 2017 ; Georgel, 2017), où la « Nature » est mise en scène. Après que la vénerie s'y soit maintenue sans problème jusqu'au milieu du XXème siècle, les laisser-courre perdurent aujourd'hui au prix de la discrétion mais aussi grâce à de nouvelles réglementations des usages. Alors que dans la plupart des cas, les veneurs chassent de septembre à mars, les mardi, mercredi, samedi et dimanche, à Fontainebleau les laisser-courre se déroulent d'octobre à février les lundi et jeudi, afin de mieux étaler la pression démographique et éviter le chevauchement parfois conflictuel des usages. De plus lors des chasses, certaines routes forestières sont fermées aux véhicules pour la sécurité des chiens et des usagers, et « Les calèches de Fontainebleau » proposent de louer une calèche pour suivre un laisser-courre¹⁰⁴. Dans ce lieu « patrimonial », hautement touristique, l'exercice de la chasse est plus contraint et s'y déploie comme dans une vitrine. Par ailleurs, Fontainebleau accueille régulièrement des rassemblements autour de la chasse à courre et de ses différents aspects, tels que les chiens, les chevaux ou la trompe.

L'exemple de la forêt de Fontainebleau est donc double, d'une part il illustre l'attitude d'« exploitation » caractérisant « l'âme et le corps de notre modernité » pour Stépanoff :

En France, au XIXe siècle, c'est la richesse des investisseurs des chemins de fer qui mécène l'école des peintres de Barbizon et c'est le train à vapeur, donc le charbon, qui fait découvrir les charmes de la forêt de Fontainebleau aux classes moyennes parisiennes et permet d'y créer la première réserve naturelle protégée en France. (Stépanoff, 2021 : p.7).

D'autre part, il montre que l'attitude alternative du veneur, qui s'engage pleinement dans le territoire, trouve à Fontainebleau un musée territorialisé de sa pratique. Ici, la vénerie s'exprime encore par le prisme de la négociation de l'espace, ce dernier étant partagé entre sa vitrine discrète et ponctuelle, et l'expression « contemplative » du rapport à la nature des usagers touristiques.

---

103 <https://whc.unesco.org/fr/listesindicatives/6493/>

104 « En calèche dans le parc du château de Fontainebleau », *Le Parisien* [en ligne], 12 juillet 2015  
<https://www.leparisien.fr/seine-et-marne-77/fontainebleau-77300/en-calèche-dans-le-parc-du-château-de-fontainebleau-12-07-2015-4939187.php>

Les items que les veneurs rapportent de leur pratique de la forêt constituent la forme saillante et organique du continuum narratif de la vénerie. Au même titre que le compte-rendu, le trophée peine à se départir de l'environnement dans lequel les veneurs le maintiennent. Son existence même est l'indice de leur engagement sur leur territoire, mais sa monstration et son association au récit de la prise de l'animal en font le témoin d'une relation idéale du veneur avec la forêt. Courant le gibier, orchestrant une meute de beaux et de bons chiens, il parcourt la forêt dans son étendue et remplit chacun de ses lieux avec des scènes, des vies idéales de l'animal. En concluant le chapitre précédent je me demandais si Thibaud avait rangé ses souvenirs dans la forêt. Je suis sûr maintenant que c'est là qu'ils vivent le mieux, entourés de la multitude d'autres histoires et récits qui dessinent la vie des bois, à condition qu'il s'y engage à nouveau.

Les veneurs entretiennent un rapport particulier aux mots et aux images. Ils manipulent les premiers avec la conscience qu'ils véhiculent les seconds, et ils les travaillent alors pour en exploiter le potentiel d'évocation, les *affordances*. C'est ce qui explique que des termes descriptifs deviennent des toponymes et ces toponymes deviennent des noms d'équipage. C'est aussi pour cette raison que les mots changent de sens pour des significations qu'ils illustrent mieux ou que des termes présentant une homophonie se confondent. Le *forhu* qui désignaient autrefois l'intestin mais également bien d'autres choses, a coexisté avec le terme *forhuer* (Remigereau, 1963 : pp.126-131), devenu « forthuer », le ton de chasse pour parler au chien et sonner de la trompe et dont Stépanoff donne la définition suivante : « terme médiéval signifiant “ huer fort” » (Stépanoff, 2020 : p.534). Les mots sont comme la musique et les veneurs choisissent celui qui est le plus efficace dans la mise en forme des sensations (Ingold, [2013]2016). Ces changements montrent bien que la continuité de la pratique implique constamment une nouvelle confrontation, dans l'action de chasse, des *affordances* de l'environnement, des mots et des images, pour permettre à la chasse à courre de se maintenir en se réactualisant.

En donnant un point de départ à une imagination conditionnée par les modèles qui habitent le paysage culturel et symbolique de la vénerie, les toponymes, parce que l'on sait jusqu'où ils peuvent nous transporter, deviennent, lorsqu'ils sont inconnus, la source d'une curiosité à laquelle répond partiellement l'imagination des veneurs. Ils peuplent ainsi la forêt d'histoires qui cohabitent avec leurs souvenirs de chasse. A la différence des noms de rue et de carrefours dans les zones urbaines, les toponymes forestiers n'apparaissent pas systématiquement sur les lieux qu'ils désignent et la plupart du temps, ils ne sont accessibles que sur les cartes ou dans la mémoire des gens qui évoluent dans ces espaces. La rencontre avec les toponymes s'inscrit donc en partie dans une activité réflexive au moment de faire ou de lire les comptes-rendus avec une carte. Le cas de Fontainebleau, s'il montre que le territoire, grâce au pouvoir des toponymes, peut également

mémoriser le patrimoine immatériel de la vénerie, pousse également à considérer que la chasse à courre, comme toutes les traditions, advient dans « notre modernité », sur des espaces où se côtoient veneurs et usagers de la forêt.

## **D. Guider le cheminement**

### **Habiter avec les gens et les animaux du coin**

La « tradition » de la vénerie est le moyen par lequel les veneurs légitiment le vecteur spécifique de leur ancrage dans le territoire, et c'est ce vecteur qui structure leur sentiment d'appartenance. Mais cette « autochtonie » (Fradkine, 2015 ; Bactile, 2013a & 2013b) se construit et s'expérimente dans les conditions particulières d'un espace social. Je voudrai alors une dernière fois m'attarder sur le territoire mais cette fois ci, en regardant aussi *à côté*. À côté de la quête cynégétique à proprement parler, pour m'attarder sur ce que permet et nécessite le « cheminement » et qui justifie autant que le reste, le maintien réactualisé d'une « tradition ». Si j'appelle « cheminement » le mouvement des veneurs dans la forêt, c'est parce que le plus souvent leur mouvement est ainsi : tandis que le chevreuil « mène la danse », ils marchent, chevauchent, pédalent et conduisent sur les chemins, mais ils regardent à côté, dans les enceintes.

Paradoxalement, on remarquera que la chasse, ce temps « hors du temps » (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2018[1993]), permet au veneur de lier l'espace et la durée dans une conscience des changements et de la place qui est la sienne dans l'espace qu'il habite. On a vu que les noms de lieux pouvaient nous éloigner du moment présent pour cheminer vers les « mondes lieux » et les « pays du passé » (Basso, 2016). Mais si leur dimension nominale – « saut du cerf » – permet à l'imagination de prendre appui sur des sens réels ou supposés, leur dimension territoriale – route, carrefour, chemin – permet aux veneurs de prendre prise sur l'environnement pour cheminer en son sein, ici et maintenant.

Lors d'une première chasse sur un territoire nouveau *pour soi*, tout se passe comme si la forêt était un continuum boisé et amorphe, informe, seulement lézardé par des routes et chemins aux destinations inconnues. Au fil des chasses et des retours réflexifs armés de cartes, ce continuum et ses contours se précisent, les routes et les chemins, les enceintes et les champs, les lacs et les rivières en tracent les contours et limites¹⁰⁵ ; la proportion de ses parties amorphes se réduisant à

---

105 L'espace acquiert un sens à partir du moment où il est fermé : « Souvenez-vous que Gibson affirmait qu'un *environnement ouvert* – illustré par le cas d'un désert parfaitement plat s'étendant à l'infini sous un ciel vide – serait pratiquement inhabitable » (Ingold, [2013]2016 : p.189).

mesure que les chasseurs y construisent du sens par ce qu'ils y captent. Lorsque le Rallye Gaillardet a commencé à chasser dans une nouvelle forêt de la Montagne Noire, Mylène me dit que « pour connaître un territoire, il faut le pratiquer ». La veneuse sous-entend sûrement ici qu'il faut « pratiquer » le territoire *pour* le « connaître », *pour* mieux chasser. On pourrait retourner l'affirmation et estimer à juste titre qu'il faut « connaître un territoire pour le pratiquer » et on comprendrait alors l'impression du chercheur devant ce mouvement qui se nourrit lui-même. Je vais donc maintenant me concentrer sur le terme de l'équation qui, à ce stade du développement, n'a pas été au centre de mes analyses. Si j'en suis arrivé à un point où l'on sait qu'il faut connaître un territoire pour le pratiquer, j'aimerais m'attarder sur ce que signifie « connaître » un territoire pour les chasseurs à courre.

### Marcher chez-soi

En 2013, le socio-anthropologue Christophe Baticle interroge le paradoxe selon lequel la chasse en France, première destination touristique mondiale, ne constitue pas « un secteur touristique marchand au plein sens du terme » (p.1). Pour dérouler son explication de ce hiatus, il décrit à partir d'un terrain du littoral picard la façon dont les chasseurs, après des mouvements de résistance, ont réussi à reléguer quelques espaces de leur territoire aux pratiques perçues comme « exogènes » et où ils tolèrent la présence de chasses touristiques. En même temps, ils réservent ses autres portions aux pratiques investies de « significations identitaires » incompatibles avec la nature du tourisme cynégétique :

Chasser s'entend comme une démarche de captation des ressources naturelles, dont la légitimité n'est recevable qu'en contrepartie à un investissement sur le long terme, en direction d'un territoire sur lequel on peut faire valoir un capital d'autochtonie (Renahy, 2005, 2010), toujours déterminant de façon tacite. (p.2)

Les veneurs du Rallye Gaillardet font partie de ces chasseurs pour qui la pratique cynégétique agit comme « un phénomène compensatoire de l'exode rural des années 1950 et 1960 (Chamboredon, 1982) » (*Ibid*). Bien qu'il y ait encore à Arfons plusieurs maisons et terrains occupés par des membres de la famille Gout, Étienne est aujourd'hui le seul bouton de l'équipage qui vit au village. Les trois cousins y remontent tous les week-ends depuis les villes de Castre, Carcassonne et Toulouse où ils habitent et travaillent. C'est cet « investissement » qui justifie qu'ils y soient « chez eux » même s'ils n'habitent plus au village. En dehors de la saison de chasse, l'absence de laisser-courre explique qu'ils n'y passent la plupart du temps qu'une journée par semaine lorsqu'ils travaillent. Pendant les périodes de vacances, la fréquentation du Moulin augmente. À l'été par exemple, ils viennent aux « fêtes d'Arfons » et des villages voisins, ils vont se baigner dans les lacs

des alentours et passent du temps avec leurs oncles, leur tante et leurs cousins. Pendant l'ouverture de la saison, ils viennent la veille de la chasse pour s'occuper de la meute et préparer les bacs de nourriture pour toute la semaine. Arnaud chasse également la bécasse avec Marc, « un vieux du village qui [lui] apprend », et il passe donc aussi souvent le week-end entier à Arfons. Il partage alors ses deux journées entre la chasse du petit volatile avec ses deux chiens d'arrêt, et le courre du chevreuil avec une meute de chiens courants.

En suivant Baticle, je veux considérer qu'Arnaud, lorsqu'il parcourt les alentours du village pour y débusquer la bécasse avec ses Braques allemands et accompagné de Marc, le « vieux chasseur d'Arfons », ou quand il va dans les forêts de Laprade et de Ramondens pour en parcourir les bois, entraîné par les Billy et le chevreuil, expérimente avec ses compagnons quelque chose qui « se rapproche alors de ce que David Le Breton (2000 : 19) envisage dans l'acte de déambulation pédestre : une méthode de “réenchantement de la durée et de l'espace” » (Baticle, 2013a : p.14). C'est d'autant plus vrai pour ceux qui ne sont pas « aux chiens ». Comme à son habitude, l'animal disparaît, parfois sa chasse s'éloigne trop pour que l'on puisse la suivre. Les veneurs ne se désengagent pas pour autant de leur environnement, ils ne désactivent pas leurs perceptions à partir du moment où ils ne focalisent plus leur attention sur la chasse. Au contraire, c'est dans ces moments que la chasse ressemble le plus à ce que décrit Le Breton :

On marche pour rien, pour le plaisir de goûter le temps qui passe, faire un détour d'existence pour mieux se retrouver au bout du chemin, découvrir des lieux et des visages inconnus, élargir sa connaissance par corps d'un monde inépuisable de sens et de sensorialités ou simplement parce que la route est là. La marche est une méthode tranquille de réenchantement de la durée et de l'espace. (Le Breton, 2001 : p.10)¹⁰⁶

Précisément donc, quand on marche « pour rien », on ne marche pas pour rien. On marche parce que rien ne nous empêche de le faire ni ne nous oblige à autre chose. « Marcher, c'est vivre par corps » (p.15) nous dit-il aussi. Et les veneurs vivent par le « corps », lorsqu'ils ont des frissons en entendant une « belle menée », quand ils ne peuvent s'empêcher de crier avec leur meute, mais aussi quand ils se demandent « par le corps » si « le retour de la chasse vers son attaque » ne leur évitera pas l'ascension d'un relief qu'ils devront ensuite redescendre. Quand ils ont perdu leur guide, les veneurs ne s'arrêtent pas pour autant de cheminer – « parce que la route est là » – et leur esprit, qui n'est plus directement accaparé par la chasse, peut alors vagabonder au gré des prises que lui propose l'endroit de la forêt où l'a amené le chevreuil et dans lequel le chasseur est engagé « par corps ».

---

106 C'est un peu, formulé autrement, ce que disait les veneurs du XVIIIème siècle : « Pour jouir de soi-même , pour se dérober à l'importunité des autres, l'Homme a besoin de solitude et quelle solitude plus variée, plus animée que celle de la Chasse? quel exercice plus sain pour le corps? quel repos plus agréable pour l'esprit? » (Le Verrier de La Conterie, *op. cit.*)

### *L'existence est une durée dans l'espace*

Concernant l'espace et la durée, la progression de ma recherche m'amenait inexorablement à constater qu'ils étaient liés dans la chasse par les veneurs. Les développements de Le Breton et Baticle à ce propos sont permis par la construction intellectuelle et conceptuelle au cours du XXème siècle, de ce que des philosophes et certains anthropologues ont appelé des modes de « l'habiter » (De Radkowski, 2002 ; Ingold, 2016). La chasse en général, et la vénerie en particulier, me semblent être de parfaites illustrations de la pertinence de ces concepts et c'est pourquoi je voudrais faire un détour par la définition qu'en donne un professeur d'urbanisme, philosophe, sociologue et anthropologue polonais installé en France après la Seconde Guerre mondiale et mort en 1987.

Georges-Hubert de Radkowski a laissé après son décès une multitude de textes issus de ses réflexions autour de « l'habitat », au sens très large du terme. Certains de ses textes ont été rassemblés¹⁰⁷ après sa mort dans un livre intitulé *Anthropologie de l'habiter*. Tout d'abord, il s'inscrit dans la droite ligne des pensées de Von Uexküll et de Heidegger (Ingold, [2013]2016). Il se rapproche d'une conception de l'habiter où « l'*Umwelt* » (*Ibid* : p.184), « l'environnement pour l'animal » ou l'humain, est constitué par la somme des relations de déterminations mutuelles entretenues avec les *lieux* qui le composent. Les lieux qui ne sont pris dans aucune relation ne font pas partie de l'environnement et celui-ci disparaît en même temps que celui qui y était engagé.

Comme il est rappelé par Carlo Severi dans la préface de K. Basso : « ce qui compte pour l'ethnologue, c'est l'expérience sociale qui se réalise dans un lieu, non le lieu lui-même » (2016 : p.7). De même, Radkowski estime que le « lieu » n'a pas de signification propre sans le rapport que l'on établit avec ce qu'on y « localise ». Pour lui, « localiser » c'est établir un rapport entre un sujet et un lieu, « produit de ce rapport, la réalité du lieu est purement *fonctionnelle*. Il constitue un *champ de présence* : un ensemble spatio-temporel, informé et rempli par la présence de son sujet » (2002 : p.29). C'est la « présence dans un lieu donné qui rend la localisation possible. Présence, donc possibilité de prise – au moins mentale – sur le sujet, possibilité de l'atteindre, et de s'en emparer. Soit directement – par la perception, le toucher, la mesure, etc., soit indirectement : dans les sciences naturelles, et notamment dans la physique moderne où la prise directe est souvent tout à fait impossible, pour atteindre une chose nous déterminons son lieu en suivant les effets de sa présence » (*Ibid*). Si Radkowski avait eu connaissance du fait que les chasseurs déterminent le *lieu* de l'animal en suivant les effets de sa présence que seuls les chiens peuvent saisir – la *voie* que laisse le *sentiment* – il aurait peut-être choisi cet exemple pour illustrer la possibilité de prise indirecte que produit la *présence* en un *lieu*. Pour lui ce sont ces relations aux lieux qui diffèrent

---

107 Les textes rassemblés dans cet ouvrage ont été écrits entre 1963 et 1968.

selon le mode de l'*habiter* et donc selon l'*habitat* : « l'*habitat-milieu* (œkoumène) [et] l'*habitat-centre* (résidence) » (2002 : p.16). Chaque individu expérimente à des moments différents de son existence l'un et l'autre de ces habitats, réalisant la totalité de l'existence. C'est cependant sur sa conception de l'œkoumène que je veux insister car celle-ci se rapporterait aux *ethnies*, et c'est pourquoi il l'appelle aussi « pays » (p.36).

La description de Radkowski est intéressante parce qu'elle permet de penser l'équipage comme une *ethnie*, comme l'équipage-*clan* (Basso, 2016) qui, dans la durée, construit un sentiment d'appartenance en mettant en rapport des hommes et des chiens avec le *pays*. Celui-ci est occupé de manière continue dans le temps par l'ethnie qui s'y trouve éparpillée, présente de manière discontinue dans l'espace, et « l'existence comme durée vient du pays comme étendu » (p.36). Dans les forêts où ils chassent « depuis 1947 », les veneurs du Rallye Gaillardet ne sont pas partout en même temps, ils se localisent continuellement dans le temps mais à chaque fois dans une portion du pays, dans un lieu : « à Ramondens », « près de La Rigole » ou « à la Pisciculture ».

D'après Radkowski et en suivant les formules presque mathématiques affectionnées par la philosophie, dans l'équation qui met en rapport les individus d'une ethnie et l'œkoumène, « le mouvement joue le rôle de moyen terme entre deux termes extrêmes » (*Ibid* : p.40). Alors, le mouvement fait que le chasseur expérimente le pays dans son étendue et par là, le mouvement équivaut à une traduction dans l'espace, de la durée. C'est parce qu'ils ont localisé les différents lieux qui dessinent le mouvement de l'animal que les veneurs peuvent dire que la chasse a duré « 3 heures ». C'est encore le mouvement, ou plutôt sa continuité au sein d'un même territoire, qui permet l'existence de l'équipage dans la durée sur son pays. S'il n'en parcourait plus l'étendue en chassant, le Rallye Gaillardet cesserait d'exister, car il aurait perdu la raison de son maintien pendant 75 ans.

### Poétique de l'habiter

Cette première conclusion pourrait sonner comme une évidence mais, au moins, comprend-on déjà mieux la liaison qui s'exprime dans la chasse entre l'espace et la durée pour produire le sentiment d'appartenance, celui d'être issu *du coin*. Le mouvement liant le tout, c'est ce qui permet à Baticle de dire que « la chasse [est] pensée comme une relation socioterritoriale médiatisée par l'animal » (2013 : p.14), et j'ajouterai aussi par les chiens. Mais le sentiment d'appartenance des veneurs du Gaillardet n'est pas exclusivement produit par la pratique de la vénerie, et il ne saurait s'en satisfaire. Ce processus intègre également l'ensemble des autres relations aux choses et aux gens, périphériques de l'acte strictement cynégétique lui-même. Et c'est là le dernier point de ce développement théorique car, pour reprendre une formulation mathématique, il manque encore un

terme : le « réenchantement ». C'est ce que Tim Ingold, dans une « perspective résidentielle » où « être » et « environnement » sont liés dans un processus mutuel de production (2013[2016] : p.28), appelle la « poétique de l'habiter » (*Ibid* : p.39) .

Les veneurs manifestent sans cesse le sentiment de vivre dans un monde « désenchanté » voire « affadissant » (*Livre Blanc*, 2011 : p.30). La modernité, celle qui a réduit les campagnes au « silence » (Stépanoff, 2021), est vue comme un danger. Les veneurs vont, près de chez eux, trouver le moyen de satisfaire une envie « d'ailleurs », comblée par d'autres en allant « très loin ». À l'opposé du « rythme exigeant et [du] caractère parfois oppressant du monde moderne » (*Livre Blanc*, 2011 : p.73), la chasse « s'exerce le plus souvent en forêt, dans une ambiance où domine le mystère ». A cette opposition répond celle entre le « “tout voir et tout savoir” recherché par le monde moderne » (*Ibid* : p.69), et l'*intuition*, « cette forme de sensibilité et de réceptivité » (Ingold, [2013]2016 : p.38) qui caractérise la poétique de l'habiter. L'intuition des comportements du gibier, de ceux des chiens, des mots, des chansons et des gens¹⁰⁸ avec lesquels ils évoluent dans l'espace pour former leur pays ; cette intuition se nourrit des représentations culturelles pour mieux les produire. L'intuition du saut du *cerf* plutôt que celle du *serf*, pour la personne désengagé du territoire angevin.

La construction par les veneur du Gaillardet, d'un territoire comme étant « chez nous » ou « autour de chez nous » prend sa source dans l'enfance des jeunes cousins. Les sorties avec leur grand-père lorsqu'ils étaient « petits » reviennent sans cesse dans les discussions. « Quand on allait chasser le lièvre, le plus souvent on partait à pied du moulin et on allait dans les prairies autour d'Arfons ». Les chasses au chevreuil que menaient leur grand-père dans la forêt de Ramondens, la « plus belle forêt de la Montagne Noire » mais aussi la plus proche d'Arfons, font figure de chasses idéales dans la façon dont ils en parlent. Cette forêt, dont le grand-père des cousins « a été le Roi pendant 50 ans », n'est pas le « décors » des nombreuses anecdotes et histoires de chasses. Les histoires et le continuum narratif permettent de modeler l'espace, certes. D'avoir fait jaillir tout ces récits, l'anthropologue prenait le risque d'occulter la composante silencieuse du récit que permet le toponyme. Car en même temps que le territoire *véhicule* le message, il *est* le message, il donne forme aux intuition des chasseurs. Dès lors, je m'étonne moins de ce que leurs déplacements dans Ramondens me paraissent plus fluides, moins policés. Lieu où leur attention a été éduquée, dans ce bois le rapport est intuitif, à l'opposée du mouvement chaotique qui se déploie dans une forêt inconnue, sans lieux. Pour les Gout du Moulin-Bas, à Ramondens plus qu'ailleurs, la forêt hurle

---

108 Parmi les éléments de cette énumération, aucun de ceux qui nécessitent un apprentissage n'a fait l'objet d'une formation explicite. Les jeunes cousins ont appris à sonner de la trompe comme ils ont appris à chasser, en regardant faire les plus vieux. La trompe, comme l'autorité sur les chiens, « c'est de l'intuition, tu sens le truc ».

avec les chiens. Silencieusement – car toutes les histoires ne se racontent pas – et à l’unisson, les lieux font ressentir une certitude : « chez-soi ».

### Les animaux du coin

À l’inter-saison, les veneurs ont l’habitude de faire des « ballades » avec les chiens. Ils en sortent parfois quelques uns, et parfois ils partent avec la meute entière. D’après Thibaut et Baptiste, ça permet de les « maintenir en forme » et de les « mettre aux ordres » s’ils en ressentent le besoin ou l’envie. Un jour, les deux cousins ont décidé que nous irions nous promener dans la forêt de Ramondens. « C’est pour te la montrer » me disent-ils alors. Ils emmenèrent deux jeunes chiots et Loustic, un chien relativement âgé connu pour être un bon *rapprocheur*. Le vieux chien allait commencer à leur montrer « comment ça marche ». Les deux veneurs furent déjà ravis de voir, pendant qu’ils m’énuméraient les lieux de la forêt, que les jeunes avaient « le nez au sol ». À un moment, Loustic commença par crier comme lors d’un *rapproché* et les chiots le suivirent, provoquant la joie des cousins. Ils se mirent alors, sans grande conviction, à rappeler les chiens. Ils ne le disaient pas mais je le savais : ils espéraient secrètement voir débucher un chevreuil devant eux. Tandis que notre déambulation se poursuivait en rappelant mollement les chiens, Baptiste plaisanta avec un sourire amusé : « on est peu braco nous, c’est comme ça ». Mais ils ne braconnent pas des gibiers, ils braconnent des scènes, des images volées de la vie sauvage. En entrant dans la forêt, Thibaut relevait l’absence de « sale » et la vue dégagée dans ces hautes futaies : « t’imagines les scènes ici ? ». L’esprit du chasseur ne le quitte pas une fois qu’il a quitté l’espace circonscrit du territoire où s’exerce le droit de chasse. Il ne peut se défaire de son attention éduquée (Ingold, [2013]2016 : pp. 31-33) à capter les signes que son environnement est vivant. Sans cesse le veneur bascule de sa propre perception à celle qu’il suppose chez l’animal qui pourrait se cacher non loin.

Les bêtes et leurs apparitions sont une des sources intarissables du réenchantement opéré par les veneurs. Sur mon terrain, la poétique de l’habiter s’exprime d’abord dans une « intimité » recherchée avec les animaux (Stépanoff, 2021 : pp. 110-128), principalement le gibier de chasse. On le voit par exemple lorsque les veneurs, suivant leur intuition, disent reconnaître des animaux qu’ils ont déjà chassés, que ce soit à partir de signes physiques distinctifs – « Je le reconnais, c’est le roux » – ou à partir du parcours de l’animal. Le maître d’équipage du Saut du Cerf raconte par exemple ceci, quand on lui demande d’illustrer la ruse du gibier :

L’une des plus belles ruses que j’ai vu fût celle d’un très grand cerf que nous avons chassé 4 fois. Il faisait au mètre près rigoureusement le même parcours en forêt puis débouchait au même endroit, se mêlait aux mêmes bovins dans le même pré pour mélanger son odeur à la leur et disparaissait définitivement aux abords d’une petite rivière. Bien sûr nous avons travaillé notre défaut en amont et en aval et de chaque côté de la rivière, mais chaque fois en vain, notre animal se volatilisait.

Nous le réattaquons une 4^{ème} fois en forêt : même parcours, même débucher, mêmes bovins, même rivière et il disparaît à nouveau, sauf que cette fois-ci j’eus l’idée [ou l’intuition] d’aller m’installer sur un petit pont qui enjambait la rivière.

Et je vis apparaître notre cerf qui se laissait descendre par le courant, je me suis aussitôt caché et il est venu s'installer sous le pont et ne plus en bouger.  
En réalité, il nous avait trompé à chaque fois de la même manière, il était sous le petit pont pendant que nous étions dessus à nous demander quel mauvais tour il avait bien pu nous jouer !!!

Cette anecdote telle que je l'ai retranscrite est tirée d'une interview¹⁰⁹ donnée en 2015 pour le site Chassons.com, mais il faut croire que Jean-François Lescop de Moÿ avait été fortement marqué par cet épisode car il me le racontait à nouveau lors de notre entretien téléphonique et il me précisait que cette ruse de l'animal lui avait valu une *retraite de grâce**. Dans « l'intimité », après qu'il l'a vu faire de nombreux aller-retour « dans le bas fond et en remontant sur la crête », Baptiste admire la malice de la chèvre et l'appelle « madame Hourvari ». C'est cette même intimité que Genevoix met en mot dans son roman *La dernière harde* (1938), entre « La Futaie », piqueux d'un équipage, et « Le Rouge », grand cerf de la forêt et objet d'une fascination obsessionnelle du veneur. Les chasseurs évoluent dans un environnement qui est aussi environnement *pour* le chevreuil. Ils savent que les ruisseaux sont par exemple des endroits appréciés du gibier et que pendant la chasse, c'est là qu'il va ruser préférentiellement. Ce mouvement de décentrement les amène à percevoir les évolutions dans le paysage à travers les yeux du gibier, comme par exemple le passage récent des forestiers qui, « quand ils débardent, ils bousillent tout ». Ça « perturbe les chevreuils et ils vont ailleurs ». De cet environnement, les veneurs eux-mêmes sont partie prenante et leur présence ne saurait être anodine. A force d'être chassés, les chevreuils de parc « connaissent la musique » et partent « d'ouïe », signes d'une interconnaissance et d'une intimité réciproque.

En guidant l'errance dans la forêt, l'animal de chasse et les chiens amènent aussi les humains à rencontrer des non-humains qu'ils ne cherchent pas. Le sanglier est, avec le chevreuil, le gibier le plus présent dans les forêts chassées par le Rallye Gaillardet. Il peut être gênant de le croiser pendant la chasse car les chiens « qui font le sanglier » pourraient le suivre. Sur les territoires de Laprade, les chasseurs à tir « font le bois » le matin, ils partent dans la forêt avec des chiens silencieux identifier les places où se trouvent les sangliers. Ils décident de chasser là où il y en a le plus et disent aux veneurs de chasser dans les endroits où ils sont moins présents. Il reste que, même dans le parc de Lautrec où ils sont très nombreux, les membres de l'équipage ne manquent jamais de partager le fait qu'ils ont vu un sanglier. Non seulement pour prévenir le change des chiens, mais également pour souligner à quel point « ils sont nombreux », « ils sont moches » et « ils font peur », montrant ainsi que la « poésie » n'a pas toujours à voir qu'avec le beau. Le renard est moins présent sur mon terrain mais il fait partie de ces animaux qui « sautent » à l'arrivée de la chasse et on le trouve en abondance parmi les toponymes forestiers. Arnaud a aussi installé pendant un moment dans un bois au dessus du Moulin une caméra qui s'active avec un détecteur de mouvement

---

109 <https://www.chassons.com/venerie/equipage-du-saut-du-cerf/67815/>

et ça lui « permet de voir les animaux » et « connaître le gibier ». Sur les images de sa caméra, pas de bécasses, mais quelques images de chevreuils côtoient celles de sangliers, de renards ou de blaireaux. Chacun de ces animaux habite maintenant un peu mieux l'environnement *pour* Arnaud.

### *Le lièvre de Michel (Mauss)*

Le lièvre est un animal particulier pour les chasseurs à courre d'Arfons. Il est très présent dans les histoires de chasse qui se déroulent quand les cousins étaient petits, car il était alors l'animal de chasse. Ancien partenaire de jeu, il est d'autant plus apprécié de le voir que sa raréfaction a pu être une source d'inquiétude. Aujourd'hui, sa vue de plus en plus régulière a tendance à tempérer ces angoisses, et elle est toujours l'occasion de se réjouir. « Tu as vu » me dit Étienne alors que nous venons de voir passer l'un d'eux, « il est gros ! et avec le poil rouge hein ?! C'est un lièvre de montagne, c'est rare ça ! ». Dans les discours, le lièvre apparaît comme le moyen de faire le lien entre la pratique ici et maintenant et la pratique ici et avant.

Arnaud a une relation particulière avec un certain lièvre : « le lièvre de Michel ». Michel est son grand-oncle, le frère d'Étienne et de Jacques son grand-père. S'il n'en a entendu que du bien, Arnaud ne l'a pas connu, mais il sait qu'il chassait la bécasse et le lièvre avec des chiens d'arrêt. Le jeune homme raconte une histoire qu'il tient de son grand-oncle Étienne et de sa femme Joëlle. Michel allait « toujours dans le même coin, à la même période de l'année ». Là il y avait « un gros lièvre », alors « chaque année il le tuait et il ramenait son gros lièvre ». Cet endroit est situé sur une route, « à un moment y a un virage » et « quand je vois un lièvre à cet endroit, je me dis : “c'est le lièvre de Michel” ». On entendrait presque résonner la phrase célèbre de Mauss, que pourtant personne ne cite dans le texte : « « L'individu ne va pas à la chasse, il va à la chasse au lièvre » (Bromberger, Lenclud, 1982 : 20), et d'ajouter utilement « et non pas à la chasse au lièvre mais à la chasse de tel lièvre, qu'il connaît bien. » (cité par Baticle, 2013b)

Cet exemple est réellement significatif de la façon dont la poétique de l'habiter permet aux chasseurs de s'ancrer dans un territoire par « le réenchantement de la durée et de l'espace ». C'est lorsqu'il conduit entre Castres et Arfons qu'il passe sur cette route. Pendant le *mouvement* qui l'amène de sa *résidence* à son *pays*, il croise un *lieu* dans lequel la présence continue du lièvre, attestée par les récits, structure la continuité d'une existence qui mêle dans la durée des gens et des lieux, et qui donne aux premiers le sentiment d'appartenir au second : notre famille, notre ethnie, notre clan est celui des Gout, chasseurs d'Arfons. De plus, dans ce cas-là, Arnaud établit une continuité entre son existence sur la Montagne Noire et celle de Michel, seul autre chasseur à la bécasse de la famille, ce qui ne peut être un hasard. Connaître un territoire de chasse c'est aussi cela. Chaque cheminement est l'occasion pour le chasseur de rencontrer les épisodes et les récits qui

construisent *sa* poétique de l'habiter dans la continuité de celle des autres. Connaître son environnement, c'est co-naître *dans* son environnement. C'est-à-dire exister en même temps que les autres humains et non-humains ainsi que les relations spécifiques qu'ils établissent eux aussi avec l'environnement partagé. Les humains qui partagent le pays des chasseurs ne sont pour l'instant apparus qu'en filigrane de ces quelques exemples mais ils participent également de cette expérience poétique de l'habiter, pour le meilleur et pour le pire. Une veneuse dans un entretien publié sur la page Facebook « La Chasse à courre » de la Société de Vénérerie rappelait que « rejoindre un équipage est avant tout s'enraciner dans l'écosystème humain d'un territoire pour y partager des amitiés qui vivent toute l'année. »

### Les humains du coin

Les veneurs du Rallye Gaillardet, par et pour la chasse, s'inscrivent sans doute dans un « écosystème humain » mais il n'est pas aussi lisse que le suggère la veneuse. L'histoire des chasseurs des Martys permettra de mettre un peu de relief dans ces relations qui rappellent que *connaître* c'est aussi *être connu* et faire vivre l'interconnaissance. Cette saison 2022/2023, l'équipage a principalement chassé sur le territoire de Laprade. Le territoire de chasse de cette commune est bordé au nord-est par celui de la commune des Martys et lorsque les chasses de l'équipage ont lieu à « Gramentès » au nord de Laprade, celui-ci voisine directement l'espace du laisser-courre. Il est donc régulièrement arrivé que le chevreuil lancé « prenne son parti » en fuyant de ce côté et en passant sur le territoire voisin. Dans ces cas là, si nous avions entendu plus tôt dans la journée les « clochettes » des chiens des chasseurs des Martys ou les détonations de leurs fusils, nous étions presque sûrs que la prochaine déflagration abattrait notre animal. Ceci, couplé à la présence de la dangereuse « route de Mazamet » où les voitures circulent vite, finit par emporter la conviction des membres de l'équipage qu'il fallait essayer de lancer un animal qui ne partirait pas dans cette direction. Cependant, comme je l'ai déjà évoqué, un jour où cet objectif fut un échec, l'animal lancé partit vers les Martys. Cette fois-ci, pour une raison que j'ignore, les chasseurs décidèrent de laisser faire les chiens et de profiter du laisser-courre. Ils virent donc le chevreuil, « langue pendante », suivre les cours d'eau en remontant vers le nord, se donnant ainsi une confortable avance sur les chiens.

Ce fut le début d'une relation aujourd'hui encore fragile et naissante, qui commença par un échange d'images. D'abord, sous forme de récit puisque lorsqu'il partit récupérer les chiens, Thibaud croisa les chasseurs qui lui dirent tout ce qu'ils avaient vu. Une fois rentré au chenil, il nous trouve autour d'un repas et nous raconte ce qu'il s'était passé. Il fait alors le rapport de la chasse que nous n'avions pu suivre et conclut ainsi : « j'ai le numéro du maire [des Martys], il veut

qu'on aille chasser chez eux bientôt, et il va aussi m'envoyer la vidéo qu'ils ont prise ». Ainsi, le réenchantement se partage au travers de ces images et il permet aux gens de se lier autour de leur production du territoire.

Nous sommes donc aller chasser aux Martys et ce fut une journée de fête. Tout commença par un rassemblement dans la salle polyvalente du village où Thibaud, épaulé de Baptiste tenant une chienne en laisse, prononça un discours de présentation dans lequel insistait sur le fait que les Martys correspondent à la « philosophie » de l'équipage qui est de « chasser autour de chez nous ». Les chasseurs du coin nous ont ensuite emmené dans leurs 4x4, dans leur territoire. Là, Thibaud et Baptiste ont mené une belle chasse, guidés par ceux qui connaissaient les lieux et le voyaient ainsi s'animer d'une façon qu'ils ne connaissaient pas. Cette journée était, selon Thibaud, « l'occasion de se faire connaître » et de « partager la vénerie et notre vision de la chasse ». D'autant plus qu'il ne serait pas contre l'idée d'élargir son carnet d'adresses lui permettant d'obtenir des territoires de chasse dans les alentours d'Arfons. En effet, le fonctionnement des chasseurs de Laprade, qui font le bois parfois tard dans la matinée, empêche les veneurs de se projeter sereinement, tributaires qu'ils sont de la décision des chasseurs à tir quant au lieu de l'*attaque**.

D'ailleurs, par un de ces problèmes de communication où, pour trois personnes, chacune des deux premières pense que l'autre contactera la troisième, le maire de Laprade ne fut pas invité à « la journée des Martys ». Cela a donné lieu à un appel téléphonique animé au cours duquel le maire et président de la société de chasse, attristé et en colère, affirma qu'il ne voulait plus qu'on vienne chasser « chez-eux ». Pendant quelque jours l'équipage demeura dans l'incertitude, jusqu'à ce que Thibaud et lui purent avoir des explications mesurées, rendues possibles par des entremises familiales. Après cette épisode, Baptiste et Thibaud en discutaient au Moulin. Le premier finit par me dire : « Tu vois je te l'avais dit, il nous aime bien. Parce qu'on va à ses St-Hubert, on sonne de la trompe, ils aiment bien ça. Je commence à sentir comment il fonctionne ». Thibaud et ses cousins intègrent un réseau de relations sociales complexes construites autour de la chasse et des chiens où « l'amitié » avec les autres non-veneurs n'est qu'un des facteurs secondaires. En réalité, les « amitiés » entre chasseurs décrivent le plus souvent des relations d'échange de service et de solidarité orientées vers la continuité des pratiques.

La perspective d'obtenir les droits de chasse dans la forêt de Ramondens apparaît donc aussi comme un moyen de libérer un peu sa pratique de l'habiter, des contraintes de l'« écosystème humain ». Thibaut me dit à ce sujet : « À Ramondens, c'est sûr qu'on serait chez nous là, on aurait le droit de chasse, on ferait ce qu'on veut, théoriquement, même les randonneurs auraient pas le droit de rentrer, bon après c'est pas ce qu'on veut hein, mais tu vois ce que je veux dire... y aurait personne pour nous dire où attaquer ».

### Ruptures et continuités de l'habiter

C'est sur ce dernier point que je touche au terme de mon développement, en constatant les ruptures et les continuités de l'habiter dans la profondeur historique. En effet, selon moi, la plupart des conflits d'usage occasionnés par la chasse à courre, ainsi que les différentes complications que rencontrent ses pratiquants au quotidien de leurs chasses, s'expliquent par une discontinuité entre la structure de la chasse à courre, née dans un contexte historique différent, et la réalité sociale dans laquelle elle se déploie aujourd'hui.

On a vu que la vénerie comme pratique codifiée se stabilise au cours d'une période qui se situe entre « la décomposition de l'autorité monarchique » après l'an Mil (Duby, [1973]2021 : p.266) et la reconstitution de celle-ci jusqu'à sa forme absolue au XVIIIème. Pendant ce temps, la « féodalité » et la « société d'ordres » s'institutionnalisent et la seigneurie devient « la classe dominante de ce temps » (*Ibid* : p.275). La société d'ordres construit les rapports sociaux autour de la terre. Le seigneur, maître légitime du sol, tient sa richesse des produits de son exploitation par le tiers-état, les paysans. Le pouvoir sur la terre se légitime dans la société féodale par le fait que l'ordre seigneurial est celui de la guerre. « Protéger le peuple des ennemis, des criminels et des bêtes sauvages est une fonction régaliennne que les États centralisés s'efforcent partout de concentrer en leur pouvoir » (Stépanoff, 2021 : p.251), aussi, à mesure que la féodalité se transforme en État par la concentration et la centralisation du pouvoir, le droit de chasse se restreint :

Charles VI interdit la chasse aux roturiers en 1396 et François Ier leur défend la possession d'armes en 1516. Le droit même de défendre leur personne et leurs biens est retiré aux paysans. Au sortir du féodalisme, l'affermissement du pouvoir royal et la soumission des seigneurs guerriers transformés en courtisans aura pour corollaire une revendication sur les animaux sauvages et en particulier sur le cerf, qui devient en 1601 gibier réservé au roi sur tout le territoire. En France, un seul homme est désormais véritable titulaire du droit de chasse : le roi, et ce n'est que par grâce qu'il le délègue aux seigneurs comme il leur délègue la justice. Le privilège du roi sur le cerf manifeste le monopole qu'il a acquis sur l'exercice de la violence légitime. (*Ibid*)

La situation de domination à l'origine de ce monopole se lit également dans le type de chasse pratiquée et le mode de l'habiter qu'il exprime. Stépanoff a déjà souligné la conception d'une « violence noble » (2021 : pp. 251-255) et légitime, en comparaison des « viles » pratiques paysannes. Le souverain, détenteur du monopole légitime du droit de chasse, manifeste ce privilège en chassant les animaux à courre. D'une part, ce type de chasse est peu prolifique en venaison. La viande produite est le plus souvent consommée par les chiens depuis au moins le XVIème siècle et la description de la curée par Du Fouilloux. D'autre part, en ne chassant qu'un seul animal à courre, le seigneur choisit une chasse qui l'entraîne dans l'étendue de son territoire et matérialise, dans l'espace, le pouvoir temporel sur la terre.

À partir de la Révolution Française et au cours du XIX^{ème} siècle, la « propriété foncière » et privée est devenue le moyen légitime de penser les droits sur la terre. Aujourd'hui, la chasse à courre évolue dans des représentations juridiques du monde qui sont différentes de celles de son contexte d'apparition. Ce changement des représentations de la terre a notamment entraîné un morcellement juridique des parcelles boisées dont les anciens domaines royaux ont été préservés en devenant propriété de l'état. C'est d'ailleurs contre les implications de la « propriété foncière » que les chasseurs villageois de Picardie et de la France de l'est doivent s'organiser pour réserver des espaces aux pratiques cynégétiques « autochtones » (Baticle ; Hell). Pourtant, à la charnière des XX^{ème} et XXI^{ème} siècles encore, les sociologues de la bourgeoisie interprètent le rassemblement autour du laisser-courre comme un « fait-social » (Pinçon & Pinçon-Charlot, 2003) produisant une métaphore du monde social, autour de laquelle communient veneurs et suiveurs :

Les grands bourgeois, héritiers ou nouveaux venus, ont gagné. Ils ne peuvent qu'adhérer à cette métaphore d'une nature cruelle, homologue à une société implacable. La métaphore triche un peu en insinuant que le courage et le mérite doivent vous tirer d'affaire. Quant aux suiveurs du peuple, ils reconnaissent aussi dans cette représentation leur expérience, celle du combat inégal, perdu d'avance, où bien peu s'en tirent. (*Ibid* : p.225)

C'est que dans les « grands équipages », comme ils sont appelés sur mon terrain, les veneurs sont effectivement dans une position sociale dominante qui leur permet d'adapter leur pratique de l'habiter aux nouvelles conceptions juridiques. En acquérant les droits de chasse onéreux des grands domaines gérés par l'ONF ou bien parce qu'ils possèdent des territoire privés assez grands, comme en Sologne, le mouvement de ces veneurs est rarement compromis. C'est peut-être pourquoi, lorsque le cerf se retrouve dans des zones d'habitation, ce que certains chasseurs considèrent comme une ruse, certains veneurs font fi de l'interdiction de poursuivre l'animal normalement de rigueur, comme une matérialisation « spatialisée » (Fradkine, 2015) de l'habitude de la domination. Alors, si parfois « la forêt est en guerre » (Stépanoff, 2021 : pp. 167-198), c'est non seulement parce que s'y confrontent un rapport contemplatif et un rapport engagé à la nature, mais également parce que l'engagement de ce dernier se structure autour d'une modalité anachronique de l'habiter.

Mais la forêt n'est pas en guerre partout. Je suivais Gérard Monot dans un laisser-courre dans la Forêt domaniale de Châteauroux. Le cerf, quittant le massif, était alors passé sur le terrain d'une personne dont le maître d'équipage savait qu'elle ne les laisserait pas faire « droit de suite ». Il avait alors promptement arrêté la chasse, malgré la déception des veneurs et des suiveurs présents de voir s'échapper un cerf proche des abois. Mais peut-être est-ce là une autre ruse de l'animal ? Les veneurs d'aujourd'hui n'attachent pas tous la même signification à leur chasse que les seigneurs d'antan « et c'est tant mieux », me disait Jean-François Lescop de Moÿ. La rupture, parfois relative, dans la signification symbolique de l'acte cynégétique comme une « domination spatialisée »,

coexiste avec la continuité des règles et de la structure de la vénerie qui dirigent le chasseur vers le cheminement dans l'étendue. Sur mon terrain de la Montagne Noire, où le petit équipage familial fait face à une scène cynégétique dominée par les équipes villageoises de chasse au sanglier, la chasse ne peut exprimer une domination sociale qui n'existe pas. Les conflits d'usages sont alors peu fréquents et la poursuite de l'animal même en dehors des limites du territoire n'a posé problème qu'une seule fois durant les trois années où je suivais le Rallye Gaillardet (je dois dire que je ne me souviens plus des circonstances qui avaient amené ce chasseur à soutenir que l'animal de chasse avait été lancé « chez-lui »).

L'attitude que Tim Ingold décrit comme une poétique de l'habiter et dont le volet purement cynégétique a été exploré au long des deux derniers chapitres de ce mémoire dépasse le cadre strict de la chasse. Lorsque les veneurs sortent du territoire de chasse, c'est pour parcourir leur pays et rencontrer les histoires et les gens qui font la vie d'une portion de l'espace rural. La tradition de la vénerie offre au chasseur un moyen légitime et déterminant de son engagement dans l'espace. Justification mise à disposition à posteriori, la tradition ne vaut que tant qu'elle permet efficacement au chasseur d'expérimenter l'environnement d'une manière qui l'éloigne des angoisses de la modernité. Dans un espace où se confondent différentes temporalités, l'engagement physique dans le monde est parfois tellement intense que les veneurs perdent la notion du temps et ont besoin d'une montre pour se repérer précisément. Alors, la direction du temps se confond avec celle de l'animal, le mouvement traduit dans l'espace le parcourt dans la durée, et sa répétition dessine l'existence de l'équipage dans sa longue durée relative.

Les veneurs chassent ici et maintenant en côtoyant des histoires et des gens avec lesquels le dialogue réajuste continuellement le façonnement du territoire. Par la fréquentation régulière et l'habitude, en parcourant une étendue pour en habiter les différents lieux, les chasseurs du Rallye Gaillardet fabriquent un sentiment d'appartenance. Issus *du coin*, les gens de l'équipage sont les « veneurs *de* la Montagne Noire ». La chasse à courre, dans les ruptures et les continuités de sa structure, offre une technique encore pertinente pour ce groupe familial de s'ancrer dans un territoire sur lequel, plus qu'un niveau de capital économique ou social, c'est le désengagement des pratiques rurales de l'économie qui les caractérise. Étienne a travaillé dans l'agronomie mais il exerçait souvent à l'étranger. Aujourd'hui, dans l'équipage, et bien qu'Arnaud soit titulaire d'un diplôme dans un domaine environnemental, seules les sœurs Camille et Mylène Tricoire ont exercé ou exercent encore dans des métiers agricoles, de même que leur père. Ils s'intègrent par ailleurs à la société de chasseurs villageois autochtones, dont le mari de Camille est le président, et qui intègre également leur père. Pour elles, le monde se réenchante continuellement entre la Montagne Noire,

Limoux et Saint-Benoît, où elle s'ancrent et partagent leur environnement avec de nombreux chasseurs, mais aussi des éleveurs, des producteurs agricoles et vinicoles, des forestiers, des fonctionnaires et des employés de service. Dans ce paysage, elles travaillent, élèvent leurs enfants et évoluent au voisinage de la vie « naturelle » et des histoires qui la font surgir au coin du bois, en chaque lieu. Je retombais alors finalement sur les mêmes mécanismes que Vourc'h et Pelosse décrivent comme « l'immédiateté et l'intimité d'un "rapport total" au milieu » (1988 : p.87) qui intègre un « parcours physique du territoire renouvelé saison après saison, et la familiarité qu'il engendre » qui réalise effectivement « l'appropriation du territoire » (*Ibid* : p.81). Le caractère « traditionnel », ou de « tradition », que le maire de Laprade confère par exemple à la vénerie lorsqu'il la décrit à ses administrés chasseurs, avec lesquels nous partageons alors une journée autour de « la chasse », doit tout de même nous pousser à considérer le capital symbolique qu'elle octroie aux veneurs dans la légitimation de leur ancrage territorial (Fradkine, 2015).

J'étais parti des ruptures et des continuités de l'équipage du Rallye Gaillardet. Je montrais alors que le complexe formé par les hommes, les chiens et le territoire avait survécu sous la forme restreinte d'un petit équipage d'une dizaine de chiens qui chassait le lièvre en famille dans le coin. On peut maintenant relire cet épisode en comprenant mieux comment ce moment a pu éduquer l'attention des cousins vers une intuition de la vie bonne et remplie. La plupart des moments où leur temps n'est pas contraint, par le travail notamment, les veneurs s'appliquent au maintien d'une pratique qui pourrait apparaître à d'autres comme une contrainte supplémentaire. En effet, pour une saison annuelle de chasse se traduisant par une trentaine de laisser-courre, les chasseurs passent l'année entière à s'occuper de leurs chiens, à chercher de la viande et de la nourriture ou des territoires de chasse. C'est que ce temps n'est pas celui de la contrainte mais de l'engagement volontaire, plein et entier sur *son* territoire.

Les veneurs, en déléguant l'action de chasse, délèguent certainement une expérience que d'autres chasseurs préfèrent vivre directement. Ils rapportent aussi chez eux moins de venaison que les chasseurs en battue ou solitaires¹¹⁰. Mais ce que les veneurs rapportent de la forêt, ce sont des histoires qui donnent à la comprendre. La chasse, telle que je l'ai lue et décrite, met en branle des interfaces et se joue à travers elles – les toponymes, les histoires, le temps, les espaces, les chemins, les rituels, les chiens. Les affordances des mots, du comportement animal et du territoire attirent les intuitions du chasseur et traduisent dans l'acte cynégétique le monde *pour* le chasseur. En dernier lieu, les mondes que la chasse construit ne sont que des miroirs d'un ordre social « culturel », que les chasseurs réactivent par sa confrontation au « sauvage ». Les significations de la forêt que les chasseurs construisent sont le reflet d'une ontologie au sein de laquelle ils occupent une place différente dans l'ordre des choses.

Le paysage symbolique de la chasse ne doit pas pour autant invisibiliser la pratique de la quête cynégétique et je suis convaincu qu'il faut considérer « les pratiques sociales et culturelles pour elles-mêmes [et] en envisager l'autonomie et la dynamique propre » sans « les renvoyer d'emblée à des déterminismes, pertinent certes, mais souvent réducteurs » (Vourc'h & Pelosse, 1988 : p.230). Si l'on refaisait le cheminement inverse de celui qui fut le mien lors de ce mémoire, on partirait de l'observation déterministe d'une chasse qui a la particularité de promouvoir un mouvement dans l'étendue, pour arriver à la description de la façon dont les veneurs « modèlent »

---

¹¹⁰ La plupart du gibier est entièrement mangé par la meute. Sur notre terrain, on estime qu'un chevreuil est « trop petit pour être partagé entre trente chiens et nous ! ».

le comportement de leurs chiens pour qu'ils leur donnent la chasse la plus « cheminante » possible et l'on se rendrait alors compte de résonances symboliques pertinentes mais à nouveau « réductrices ». En chemin, je l'espère, on aura cependant réussi à montrer comment les chasseurs à courre aiguillonnent leur « sens des lieux » (Basso, 2016 : pp 173-179) et donnent la coloration spécifique de leurs traditions à la poésie commune de l'habiter qu'expérimentent les « enchanteurs » de la durée et de l'espace.

La description d'une poésie de l'habiter permet de prendre le relais de l'anthropologie symbolique et structurale quand il s'agit de décrire la coexistence, sur le territoire, de conceptions éthiques et ontologiques différentes. Il y a quelque chose d'absolu dans la valorisation de *la* chasse que chacun pratique, notamment autour des conditions de mise à mort, mais cela ne signifie pas que les chasseurs dénieglément la qualité de « chasse » aux pratiques cynégétiques des autres. Elles sont parfois violemment méprisées mais la légitimité de leur existence, surtout depuis l'avènement du sentiment anti-chasse, est rarement remise en question. On peut par exemple considérer la relative tolérance et le respect témoigné par certains chasseurs à l'égard des braconniers, qui figurent pourtant comme sujet à l'ensauvagement le plus dangereux, celui qui a lieu la nuit, à l'abri des regards et suivant des réseaux sous-terrains de relations sociales. L'admiration et l'envie que suscite parfois sa liberté sont plutôt des indices du fait que chacun chasse avec la conscience de le faire en s'intégrant au sein d'une constellation d'attitudes face à la nature, reflet d'une multitude de positions au sein de l'ordre social.

Les chasses collectives sont à ce titre les plus exemplaires. Les équipages de vénerie et les équipes villageoises de chasse en battue regroupent souvent les praticiens de différentes techniques de chasse qui échangent leurs expériences respectives au travers des récits de chasse et complètent leurs lectures mutuelles de l'environnement, chacun ajoutant les spécificités de sa chasse au savoir partagé. En partageant le même pays, les chasseurs ne peuvent ignorer que le monde qu'ils réenchangent est habité par une foultitude d'êtres, dont font partie d'autres chasseurs qui, à leur manière, contribuent à mettre de la poésie dans les lieux de chez-soi.

Keith Basso nous montre que, pour les Apaches de Cibecue, les toponymes sont une façon d'habiter le territoire en reconnectant les personnes ici et maintenant avec celles qui ont nommé, ici et avant. Ils sont le véhicule et l'histoire spatialisée qui permet aux personnes qui la racontent et l'entendent de donner forme à une moralité « Apache ». Les toponymes utilisés par les chasseurs à courre sont finalement bien différents même s'ils mettent eux aussi en jeu l'espace et la durée. Là où les Apaches de Cibecue utilisent *un* lieu pour véhiculer *un* événement de la grande Histoire apache et les valeurs morales qui s'y attachent, les veneurs utilisent un lieu pour une infinité

d'histoires, et la même histoire dans une infinité de lieux ; ces histoires dont ils possèdent déjà les bouts qu'il suffit d'assembler, et qui permettent d'habiter et de produire l'environnement. La dimension éthique de ces récits n'apparaît bien souvent que dans leur version légendaire mais chaque histoire oriente l'auditeur vers la conception de la « bonne » et de la « mauvaise » chasse que s'en fait son narrateur et par là, est un indice d'une éthique de chasse renvoyant à une conception du monde.

Comme pour les toponymes apaches qui, par le récit du passé, donnent au lieu le pouvoir de réorienter une trajectoire biographique dans l'avenir, les moments où le chasseur saisit l'invisible de la forêt en construisant les significations de celle-ci se situent au début et à la fin¹¹¹ de l'expérience cynégétique. En existant sous forme d'images et de récits, ils *préexistent* à l'expérience du chasseur et ils sont moteurs de son engagement dans la quête cynégétique. A partir de celle-ci, le chasseur expérimente un territoire auquel il confronte, et par lequel il confirme, les modèles proposés par la chasse à courre, en les réactualisant dans les conditions particulières de son environnement. Le début et la fin donc, la chasse est comme la « tradition » prise « hors du temps », mais prise dans un territoire. Finalement, les réponses que m'apportaient Arnaud quand je lui demandais de me parler de son territoire et de ses histoires de chasse illustrent et synthétisent assez bien la poésie de l'*habiter* et le continuum narratif des veneurs dans lequel elle se déploie. Alors je voudrais lui laisser la parole une dernière fois :

*Je chasse à courre sur un territoire qui m'était "inconnu" il y a deux ans ; mais qui est un super coin, que je découvre et que j'apprécie.*

*Je chasse la bécasse sur Arfons, MON territoire celui ou j'ai passé ma jeunesse à courir le lièvre, celui ou je passe mes soirs d'été à regarder les chevreuils.*

*A mes yeux, le territoire d'ARFONS est le plus beau, de part ma connaissance des chemins, des coins giboyeux, des ruisseaux. Je suis très attaché aux ruisseaux sur mon territoire car c'est un très bon indicatif de gibier*

*Trouver une histoire est difficile.*

*Mais comment ne pas parler des samedis avec mon Grand Père Jacques. C'est à lui que je dois cette passion pour la chasse à courre, cet amour pour les chiens. Je voyais dans ses yeux une fierté immense quand il nous voyait courir le lièvre avec nos Billy. Je n'ai pas d'anecdotes précises mais c'est plutôt plein de souvenirs qui me reviennent. Des chiens, des scènes de chasse avec mes cousins, des amis, ma copine, ma famille. Des débuchés sur les hauteurs du moulin bas, des scènes jamais trop expliquées ( biches en montagnes noire alors qu'il n'y a plus de cerfs depuis longtemps). Les moments que j'aime le moins sont de loin les prises.*

*C'est aussi pour cela que j'aime la vénerie, la chasse la plus naturelle.*

---

111 Le *mwët* c'est tout.

Entre la jeunesse et les soirs d'été, trouver une histoire est difficile. Pleins de souvenirs et de scènes qui viennent mais peinent à s'exprimer ; le trajet d'une famille prise entre le lièvre et le chevreuil ; le courre des bois et celui des prés ; la fierté d'un grand-père qui vit à jamais dans les lieux du coin. Jusqu'à ce qu'ils m'y emmènent nous y promener, les sens au bout des chiens, la forêt de Ramondens ressemblait dans mon esprit à une photo de Jacques Gout dont je ne suis même pas sûr qu'elle y ai été prise, comme celui-ci pour qui « une montagne des environs de Cibecue et sa grand-mère maternelle ne font qu'un ».

## Lexique

---

La vénerie est un monde de mots dans lequel la maîtrise d'un vocabulaire minimum est nécessaire. Le lexique que je présente ici est loin d'être exhaustif. J'y présente des définitions établies par mes soins, dans un souci de faciliter la compréhension du développement. Accompagnées de citations tirées du terrain d'observation, les définitions peuvent aussi être suivies d'exemple cherchant à montrer la complexité d'un langage dans lequel les mots se répondent sans arrêt. Ce lexique n'est donc pas celui de la vénerie mais celui d'un travail ponctuel, effectué dans un contexte particulier. Dès lors, les définitions ne valent pas dans l'absolu du monde de la vénerie et peut-être même mes interlocuteurs auront-ils des corrections à apporter. La langue de la vénerie est une langue cynégétique et elle croise les autres pratiques de la chasse. Peut-être aussi que des personnes intéressées par d'autres chasses y trouveront des ressemblances et points communs, sources de réflexion.

**Abois :** circonstance, type de récris. Les chiens *aboient* quand l'animal est *forcé*, épuisé, il fait face aux chiens et « tient les *abois* ». L'animal « est *aux abois* », les chiens « sont *au ferme* ».

**Attaque (l') :** circonstance. Pour les veneur et les chiens. Attaquer c'est commencer à faire *quêter* les chiens dans une *enceinte*, choisie pendant le *rapport* en fonction des *brisées*. En découle *l'attaque*, lieu où l'animal à été *lancé*.

**Bat-l'eau :** circonstance, ruse et fanfare. Le *bat-l'eau* désigne un moment pendant lequel l'animal est dans un plan d'eau, étang, lac ou mare. *Battre* l'eau est l'action du gibier de laquelle découle le *bat-l'eau*

**Billebaude (à la) :** pour l'équipage. « Attaquer à la *billebaude* » c'est attaquer dans une enceinte sans avoir *fait le pied*, avec l'idée d'une abondance de gibier.

**Bouton :** le bouton désigne une pièce figurant l'emblème de l'équipage, montée sur l'*épingle* et reproduite à l'endroit des boutons de la redingote. Par extension, le *bouton* désigne également le membre de l'équipage qui n'est ni maître ni piqueux.

**Brisée :** la *brisée* désigne spécifiquement le repère, une branche brisée, placée à l'endroit où le passage de l'animal est repéré. Au début de la chasse et par extension elle désigne l'*enceinte* où *l'attaque* est possible, repérée par la *brisée* du valet de limier.

**Change :** pour l'animal, *taper au change*, *donner le change*, *faire un change*, c'est le fait d'aller volontairement chercher un autre animal pour le faire partir devant la meute.

**Contre-pied** : pour les chiens. « Prendre le *contre* », « ils ont pris le *contre-pied* », désigne le fait de suivre la *voie* dans un sens contraire à l'animal.

**Créancé** : pour les chiens, la meute. Les chiens « sont *créancés* sur la *voie* du lièvre » ou la meute « est créancée sur le lièvre ». Désigne le fait que les chiens ne chassent qu'un seul type de gibier.

**Curée** : circonstance, fanfare. La curée correspond au moment où les chiens, après la *nappe*, mangent le gibier pris, pendant que les veneurs sonnent des fanfares : la *curée*, les circonstances de la journée, *l'adieu aux maître et au piqueux*.

**Débuché** : circonstance, ruse, fanfare. Le *débuché*, pour le veneur, c'est le fait de voir le gibier sortir d'un bois. L'animal *débuche* et cette action s'oppose à celle de *rembucher*.

**Découpler** : pour les veneurs. C'est l'action de chasser avec une meute. Spécifiquement, renvoie à l'utilisation d'une « couple » (Remigereau, 1963 : p.89) pour attacher les chiens deux à deux, qui était enlevée pour laisser chasser les chiens. Aujourd'hui, *découpler* est assimiler au fait de « lâcher » des chiens.

**Déduit** : le déduit est un mot ancien pour désigner les plaisirs, parfois sexuels. Dans le cas de la vénerie, l'expression « noble déduit » apparaît comme synonyme de la chasse. Nous apprécions la dimension de plaisir implicite à désigner ainsi la chasse que nous envisageons volontiers comme un jeu.

**Défaut** : circonstance. Souvent consécutive à une *ruse* de l'animal, le *défaut* renvoie à tous moments où la meute ne trouve plus la *voie* de l'animal, le fil qui relie la meute au gibier est rompu et, généralement, les chiens sont silencieux. A ce moment, l'intervention des veneurs est souhaitée pour aider la meute à *fouler* l'endroit.

**Départ** : circonstance et fanfare. Le *départ* est le moment formel qui suit le *rappel*, l'équipage part dans la forêt avec la meute et les suiveurs se dispersent sur les sentiers et les routes.

**Double voie** : ruse. Pour l'animal, consiste à revenir sur sa voie pour mettre les chiens en défaut.

**Enceinte** : l'*enceinte* est une division de la forêt qui correspond à l'espace boisé compris dans un périmètre établi par les sentiers qui le cerne. L'*enceinte* est désignée par le mot *fort* dans les chasses au sanglier.

**Enharder (s')** : le fait pour un cerf de se mêler à une harde, peu utilisé, plutôt décrit comme « chercher le change »

**Équipage** : l'équipage est le nom que l'on donne à une équipe de veneurs. Celle-ci est généralement composée des *boutons*, du maître d'équipage ainsi que d'un ou deux piqueux.

**Empaumer** : pour les chiens, au début de la chasse ou après un défaut. Les chiens *ont empaumé* la voie quand la meute commence à suivre la même voie avec envie depuis un moment.

**Fanfare** : les *fanfares* sont des compositions musicales *sonnées* à la trompe de chasse. Les fanfares peuvent être de circonstances et d'animaux, ou d'équipages, de personnalité et de lieux dits. Les fanfares de circonstances sont des fanfares sonnées pendant la chasse qui servent principalement à informer les veneurs éloignés des circonstances de la chasse, plus rarement à encourager les chiens. Les fanfares d'animaux sont, en dehors du début de la chasse, sonnées comme des fanfares de circonstances. Les fanfares d'équipages, et autres, sont relatives à l'équipage qui chasse et au territoire chassé.

**Ferme** : « tenir le *ferme* », « être au *ferme* ». Généralement pour le sanglier. Désigne pour les chiens, le fait d'*aboyer* un animal qui leur tient tête.

**Forcer** : pour les chiens et l'équipage. Désigne le fait de prendre un animal « à force de courre ». L'animal, à bout de ses *ruses* et de ses forces, est *coiffé* par la meute qui le rattrape.

**Forlonger (se)** : pour le gibier. L'animal *se forlonge* quand il prend une distance telle sur les chiens que le *sentiment* n'est saisi que par quelques chiens, de *forlonger* ou *rapprocheur*. En découle, « chasser de *forlonge* » ou « de forlonger » ou « en forlonger », quand la meute reprend une *voie* d'un animal.

**Fouler** : pour le conducteur et la meute. Désigne l'action de chercher la *voie* de l'animal dans une enceinte. Thibaut décrit une façon méthodique basée sur des cercles concentriques de plus en plus grand depuis le lieu du *défaut*.

**Gorge, gorgé** : pour les chiens. La *gorge* désigne la capacité des chiens à crier. Elle est l'une des caractéristiques principales – avec le *nez*, la vitesse et la cohésion de meute – sur lesquelles se base l'exercice de la vénerie. Les chiens sont normalement tous *criants* mais les chiens sont inégalement *gorgés*, notamment selon les races. Certains chiens dont le ton de *gorge* est élevé peuvent être appelés *hurleur*. Les veneurs les plus proches des chiens reconnaissent généralement la *gorge* de chaque chien.

**Hallali** : circonstance et fanfare. L'*hallali* désigne la mise à mort de l'animal. L'*hallali courant* a lieu lorsque l'animal – souvent les chevreuils, lièvres, lapins et renards – est rejoint par la meute durant sa fuite. L'*hallali sur pied* a lieu quand le gibier – généralement les cerfs et sangliers – est *aux abois* et qu'un veneur *sert* l'animal à la dague ou à la lance. L'*hallali par terre* est sonnée si l'animal est tombé.

**Hourvari** : circonstance, ruse, fanfare, ordre aux chiens. Pour le gibier. Le *hourvari* est une ruse du gibier qui consiste à doubler sa *voie*. Aujourd'hui, *Hourvari* est aussi le nom d'un équipage – le Rallye Hourvari – et d'un magasin de chasse.

**Laisser-courre** : désigne l'action de chasser à courre selon les règles de la vénerie.

**Lancer/Lancé (le)** : pour les chiens, circonstance, fanfare. Le *lancé* est le moment où les chiens *lancent* – les chasseurs au sanglier peuvent dire « lever » – un animal. La meute ayant *rapproché* la voie jusqu'à lui, le gibier part devant la meute pour la première fois et s'engagent alors la poursuite, les ruses et circonstances.

**Ligne** : dans la forêt de chasse, les *lignes* sont les routes, les chemins et les autres ouvertures rectiligne sur une portions considérable de leur longueur.

**Menée** : circonstance la *menée* est le temps de la chasse entre le moment où l'animal est lancé et le prochain défaut.

**Nappe** : la *nappe* désigne la peau de l'animal enlevée de la carcasse, d'un tenant conséquent comprenant la tête. Par extension, la *nappe* est la première étape de la *curée*. Un veneur maintient la *nappe* au-dessus la carcasse. Il lui applique un léger mouvement d'avant en arrière, avant de la retirer pour présenter le gibier à la meute qui le mange alors.

**Pibole** : la *pibole* est un des trois outils de chasse du veneur, avec la trompe et le fouet. Il s'agit d'une trompe de chasse plus petite et non enroulée. Elle permet de communiquer avec les chiens et les autres veneurs. Sur le terrain, un coup de *pibole* pour signifier la vue de l'animal et trois coups pour rallier la meute.

**Pied** : le *pied* est un élément de connaissance du gibier. La trace que laisse la patte de l'animal dans la terre est appelée *volecelest* – signalé par une fanfare – et permet de distinguer le type de gibier et d'établir son âge et son sexe. Par extension, *faire le pied* – ou *faire le bois* – désigne l'étape de la chasse durant laquelle les valets de limier et les limiers cherchent les passages des bêtes sur lesquelles *attaquer*.

**Piqueux** : le piqueux est le membre de l'équipage qui sert la meute. Il la dirige pendant la chasse. Souvent aussi le piqueux s'occupe des chiens au chenil. Dans les grands équipage et il peut y avoir deux piqueux et plusieurs valets de chiens salariés par l'équipage.

**Quêter (re-)** : Circonstance, fanfare. pour les chiens. Désigne le fait de chercher la *voie* avec le flair. *Quêter* se dit des premières recherches, *requêter* se dit après un défaut.

**Rapport** : le *rapport* est le moment où, après que les veneurs qui ont fait le pied rapportent au maître d'équipage les connaissances qu'ils ont du gibier, celui-ci décide de la *brisée* sur laquelle *attaquer* et l'annonce publiquement à l'équipage et aux suiveurs.

**Rapproché** : pour les chiens, circonstance. les chiens font un *rapproché* quand il remontent une voie ancienne, de la nuit ou de la veille. Le chien qui rapproche est appelé *rapprocheur*

**Raser (se)** : ruse, pour l'animal. *se raser*, pour le chevreuil généralement, c'est le fait de se coucher sur le sol, sous le couverts des herbes et autres plantes.

**Récris** : les *récris* sont les sons que produisent les chiens quand ils chassent. De façon générale, l'intensité des *récris* informe les veneurs sur le déroulé de la chasse. Les veneurs les plus expérimentés arrivent à interpréter les différentes modulations des récris et à se faire ainsi une nette compréhension de ce qu'ils ne peuvent voir.

**Relancer/Relancé (le)** : pour les chiens et les veneurs, *relancer* l'animal c'est le retrouver après l'avoir perdu, le *relancé* permet à la chasse de continuer.

**Retraite** : circonstance, fanfare. La *retraite*, *prise*, *manquée* ou *de grâce*, désigne la fin de la chasse. Les veneurs rappellent la meute et se rassemblent au point de rendez-vous. Chaque type de *retraite* possède une fanfare précise.

**Retour** : ruse. l'animal fait un *retour* quand il vire de telle façon à repartir en direction de l'endroit où il a été lancé. Un *retour* peut être le début d'une *double-voie*.

**Ruse** : pour le gibier. les *ruses* sont les types de comportements qu'adopte le gibier pour essayer de semer la meute qui le poursuit. Les *ruses* sont relatives à l'animal chassé et peuvent aussi l'être à son sexe. Les différentes *ruses* sont connues des veneurs qui en établissent un éventail important

**Sentiment** : le *sentiment* est l'odeur que dégage le gibier et qui, en se déposant, constitue la *voie*. Le sentiment de l'animal est variable au cours de la chasse. On dit du cerf que son *sentiment* se renforce au cours de sa fuite alors que celui du chevreuil, comme du lièvre, s'atténue.

**Servir** : *servir* les chiens, pour le veneur c'est conduire la meute, emmener les chiens dans les enceintes ou les stopper s'ils prennent un mauvais animal ; *servir* l'animal, pour le veneur c'est tuer l'animal *forcé* lorsqu'il est aux *abois* et que les chiens tiennent le ferme.

**Sortie du chenil** : fanfare. La *sortie du chenil* est une fanfare sonnée, à l'origine, lors de la sortie des chiens du chenil. Sur le terrain, la fanfare est sonnée lorsque les chiens sont sortis du van.

**Trompes :** les *trompes* sont des cors de chasse utilisés par les veneurs pour communiquer pendant la chasse. Les trompes sont omniprésentes dans la vénerie et elles en symbolisent parfois la pratique.

**Vautrait :** nom d'un équipage de vénerie qui chasse dans la voie du sanglier

**Vite :** pour les chiens. Un chien *vite* est un chien rapide. La vitesse est un des critères d'appréciation des chiens d'ordres. Parfois elle est opposée à la gorge, suivant l'idée que les chiens *vites* sont souvent peu ou mal *gorgés*.

**Voie :** la *voie* est la trace laissée par le *sentiment* de l'animal de chasse. Les veneurs ont peu de certitudes sur la voie et sa nature mais ils savent que sa qualité dépend fortement des conditions climatiques et atmosphériques.

**Vue :** circonstance fanfare. La *vue* est sonnée quand l'animal de chasse est vu dans la forêt. Si la *vue* a lieu alors que l'animal sort d'un bois, on sonne le *débuché*.

## Littérature Scientifique :

### Sciences sociales :

ALBERT-LLORCA, Marlène, 1991, *L'ordre des choses*, Paris, Éditions du Comité des Travaux Historique et Scientifique. 313p.

BASSO, Keith, 2016, *L'eau se mêle à la boue dans un bassin à ciel ouvert*, Zones Sensibles. 189p.

BATICLE, Christophe, 2013 « Les limites du tourisme cynégétique : des enjeux identitaires sous-jacents à la maîtrise des territoiresLe cas de la France », *Téoros* [En ligne], n°32, mis en ligne le 15 décembre 2015, consulté le 16 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/teoros/2435>

– , 2013, « La corporéité cynégétique », *Carnets de géographes* [En ligne], n°5, mis en ligne le 01 janvier 2013, consulté le 01 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/cdg/1055> ; DOI : 10.4000/cdg.1055

BOYER, Pascal, 1988, *Barricades mystérieuses et pièges à penser*, Publication de la Société d'ethnologie. 192p.

BÛCHER, Bernadette, 1982, « Rites et stratégies d'adaptation : la chasse à courre en bocage vendéen », *Études rurales* [en ligne], n° 87-88. pp. 269-286. consulté le 10 décembre 2019. URL : [https://www.persee.fr/doc/rural_0014-2182_1982_num_87_1_2890](https://www.persee.fr/doc/rural_0014-2182_1982_num_87_1_2890)

– , 1995, « Métamorphoses de la chasse à courre », dans *Descendant de chouans, Histoire et culture populaire dans la Vendée contemporaine*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme. 259p.

DALLA BERNARDINA. Sergio, 2011, *Le retour du prédateur*, Presses Universitaire de Rennes. 132p.

DELAPLACE, Grégory, 2009, *L'invention des morts*, Centre d'Études Mongoles & Sibériennes / École Pratique des Hautes Études. 373p.

DESCOLA, Philippe, 2021, *Les formes du visible*, Paris, Seuil. 757p.

DIGARD, Jean-Pierre, 1988, « Jalons pour une anthropologie de la domestication animale », *L'Homme* [en ligne], n°108. pp. 27-58. consulté le 7 décembre 2019. URL: [https://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1988_num_28_108_369042](https://www.persee.fr/doc/hom_0439-4216_1988_num_28_108_369042)

DELBOS, Geneviève, 1993, « Eux ils croient... Nous on sait... », *Ethnologie française* [en ligne], 23|3, pp. 367-383. consulté le 5 février 2023. URL : <https://www.jstor.org/stable/40989484>

- FRADKINE, Héloïse, 2015, « Chasse à courre, relations interclasses et domination spatialisée », *Genèses* [en ligne], n°99. pp. 28-47. consulté le 5 mai 2020. URL : <https://www.cairn.info/revuegeneses-2015-2-page-28.htm>
- FABRE-VASSAS, Claudine, 1982, « Le partage du *ferum*. Un rite de chasse au sanglier » dans *Etudes rurales*, n°87-88. pp.377-400
- HELL, Bertrand, 1985, *Entre chien et loup. Faits et dits de chasse dans la France de l'est*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme. 230p.
- , 2012[1994], *Le sang noir. Chasse, forêt et mythe de l'homme sauvage en Europe*, Paris, Éditions L'Œil d'Or. 328p.
- INGOLD, Tim, 2016[2013], *Marcher avec les dragons*, Zones Sensibles. 379p.
- JEANNE, Antoine, 2022, « Le trophée de chasse dans la littérature cynégétique, une anthropomuséologie des restes animaliers », *Les Cahiers de l'École du Louvre* [En ligne], n°19, mis en ligne le 02 décembre 2022, consulté le 05 décembre 2022. URL : <http://journals.openedition.org/cel/23669>
- JORION, Paul, 2021 « À propos de La transmission des savoirs », *Éducation et didactique* [En ligne], 15|1. mis en ligne le 01 janvier 2023, consulté le 02 janvier 2023. URL : <http://journals.openedition.org/>
- LE BRETON, David, 2001, « Chemins de traverse : éloge de la marche », *Quaderni*, n°44. pp. 5-16
- LÉVI-STRAUSS, Claude, 1962, *La pensée sauvage*, Paris, Plon. 395p.
- MICHAUD, Maxime, 2015 « De l'animal au trophée : réification ou relation amoureuse? », *Anthropologie et Sociétés*, 39|5. pp. 165-178
- PINÇON, Michel & PINÇON-CHARLOT, 2018[1993], *La chasse à courre. Ses rites et ses enjeux*, Clamecy, Montbel. 350p.
- , 2003, « Sociologie et ethnologie : le cas de la chasse à courre », *Awal* [en ligne], n° 27-28. pp. 219-226. consulté le 10 décembre 2019. URL : [http://www.revues-plurielles.org/_uploads/pdf/10_27.28_27.pdf](http://www.revues-plurielles.org/_uploads/pdf/10_27.28_27.pdf)
- STEPANOFF, Charles, 2020a, « La forêt est en guerre », *Terrain* [En ligne], *Terrains*, mis en ligne le 18 février 2020, consulté le 9 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/terrain/19516>
- , 2020b, « Des chiens et des hommes. Modes de vie partagés et coopération cynégétique », dans Thierry Bedossa & Sarah Jeannin (dir.), *Comportement et bien-être du chien. Approche interdisciplinaire*, Paris, Educagri.
- , 2021, *L'animal et la mort*, Paris, Éditions La Découverte. 384p.
- VOURC'H, Anne & PELOSSE, Valentin, 1988, *Chasser en Cévennes, un jeu avec l'animal*, Aix-en-Provence, Édisud/Éditions du CNRS. 301p.

## **Histoire :**

BURIDANT, Jérôme, 2005, « La gestion des forêts de vénerie au XVIIe siècle », Dix-septième siècle, n°226. pp. 17-27

DUBY, Georges, 2021[1973], *Guerriers et paysans, VIIe-XIIIe siècle*, Éditions Gallimard. 465p.

LEVACHER, Maëlle, 2010, « Les lieux communs dans l'Histoire naturelle de Buffon : rhétorique judiciaire, rivalité dans la réécriture et compromis épistémologique », Dix-huitième Siècle [en ligne], n°42, pp. 35-36. consulté le 6 décembre 2020. URL : <https://www.cairn.info/revue-dix-huitieme-siecle-2010-1-page-35.htm&wt.src=pdf>

RIDEL-GRANGER, Élisabeth, 2019 « L'arbre et le verbe... Toponymie d'une forêt normande : la forêt domaniale de Cerisy (Calvados-Manche) », Géolinguistique [En ligne], n°19, mis en ligne le 09 décembre 2019, consulté le 19 décembre 2019. URL : <http://journals.openedition.org/geolinguistique/1481>

ROCHEBRUNE (de), Marie-Laure, 2015, « Les plaques de chasses de Louis XVI, une commande éblouissante », Revue de la Société des Amis de Versailles », n°18. pp. 167-184

VIAL, Charles-Éloi, 2016, *Le Grand Veneur de Napoléon Ier à Charles X*, École nationale des chartes. 805p.

## **Histoire des arts :**

CHEVÉE, Anne, 2018, *Arts & Chasse, chassé-croisé*, Chartres, Gerfaut. 207p.

GEORGEL, Chantal, 2017 « La forêt de Fontainebleau : une nature monumentale, un monument naturel ? », *Perspective*. pp. 129-143

GIRARD, Catherine, 2012, « Massacre rococo. Les bois bizarres peints par Jean-Baptiste Oudry pour Louis XV entre 1741 et 1752 », Histoire de l'art, n°70. pp. 63-71

SAULNIER (de), Chantal & STRUBEL, Armand, 1994, *La poésie de la chasse au Moyen Âge*, Presses Universitaires de France. 294p.

TAPIE, Alain, 2013, « La représentation de la vénerie et l'art de mémoire », dans les actes du colloque *Vénerie, carrefour des arts*, Maison de la chasse, le 23 avril 2013, paru en supplément au n°191 de *Vénerie*. pp.16-21

## **Philosophie**

ORTEGA Y GASSET, José, 2006[1942], *Méditations sur la chasse*, Les éditions du Septentrion. 149p.

RADKOWSKI (de), Georges-Hubert, 2002, *Anthropologie de l'habiter*, Presses Universitaires de France. 166p.

## **Linguistique :**

HERBET, Félix, 1903, *Dictionnaire historique et artistique de la Forêt de Fontainebleau*, Maurice Bourges. 522p.

REMIGEREAU, François, 1963, *Recherches sur la langue de la Vénerie, et l'influence de du Fouilloux dans la littérature et la lexicographie*, Paris, Les Belles Lettres. 359p.

TRIQUET, Raymond, 2013, « Des mots, des traités de vénerie aux premiers dictionnaires », dans les actes du colloque *Vénerie, carrefour des arts*, Maison de la chasse, le 23 avril 2013, paru en supplément au n°191 de *Vénerie*. pp.50-61

## **Littérature de veneurs**

BUDÉ, Guillaume, 1861[XVIème siècle], *Traité de la vénerie*, Paris.

CHABOT (comte de), Auguste, 1879, *La chasse du chevreuil : avec l'historique des races les plus célèbres de chiens courants existant ou ayant existé en France*, Paris. 132p.

DEMOULIN DE ROCHEFORT, François, 1519, *Commentaires de la guerre Gallique*, manuscrit.

DU FOUILLOUX, Jacques, 1928[1561], *La vénerie*, Paris, Librairie Cynégétique. 266p.

FÉBUS, Gaston, 2019 [XIVème siècle], *Le Livre de chasse*, Paris, Éditions Citadelles-Mazenod. 198p.

LE COUTEULX DE CANTELEU (comte), Jean-Emmanuel-Hector, 1890, *Manuel de Vénerie française*, Paris, Hachette. 415p.

LE VERRIER DE LA CONTERIE, Jean-Baptiste-Jacques, 1778 [1763], *L'école de la chasse aux chiens courants ou Vénerie normande*. Rouen. Consulté sur Gallica. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/bpt6k9807486t?rk=21459;2>

SALEL, Huges, XVIème siècle, *Chasse royale contenant la prise du sangler Discord par l'empereur Charles Ve et le roy François Ier*, consulté sur Gallica. URL : <https://gallica.bnf.fr/ark:/12148/btv1b9062293x.r=Sangler%20Discord?rk=21459;2>

SALNOVE (de), Robert, 1929 [XVIIème siècle], *La Vénerie Royale*, Paris, Librairie Cynégétique. 234p.

VESIN (vicomte de), Élie, 1866, *Les chiens courants français pour la chasse du lièvre dans le midi de la France*, Montauban.

## **Société de Vénerie :**

Actes du colloques *Vénerie, carrefour des arts*, 23 avril 2013, Maison de la chasse et de la Nature, supplément au n°191, Septembre 2013. 98p.

*La Chasse aux chiens courant, une tradition française*, supplément au n°198, juin 2015. 155p.

*Livre Blanc*, 2011, Paris, en ligne. URL :

<https://www.venerie.org/wp-content/uploads/2017/02/livre-blanc-1.pdf>

Revue trimestrielle *Vénerie* (anciennement *Bulletins de la Société de Vénerie*), publié par la Société de Vénerie.

Revue semestrielle *La relève*, publié par la Société de Vénerie.

Site internet Mémoire des équipages : <https://memoiredesequipages.fr/>